

- Kolmar, Borel, etc.
- La précaution
- Les corporations
- Sociologies



Eau potable : le laxisme de l'Etat est mis en cause dans le scandale des nitrates

« NÉGLIGENCE et inertie », « carence affligeante » : le commissaire du gouvernement a dénoncé en termes très sévères, mercredi 18 avril devant le tribunal administratif de Rennes, le « laxisme » de l'Etat dans la lutte contre la pollution des eaux de Bretagne par les nitrates. Déjà condamné par la justice européenne, l'Etat était attaqué par la Lyonnaise des eaux, elle-même poursuivie par des consommateurs pour avoir fourni une eau de mauvaise qualité. L'administration se voit reprocher son « absence totale de sérieux » dans le contrôle des exploitations d'agriculture intensive qui polluent gravement les nappes phréatiques par leurs rejets. Les comités départementaux d'hygiène sont accusés de fermer les yeux sur les tricheries des exploitants lorsque ceux-ci déposent des demandes d'extension de leurs porcheries.

Lire page 9

Economie : l'Amérique agit, l'Europe attend

- Aux Etats-Unis, la Fed crée la surprise en abaissant fortement ses taux d'intérêt pour la quatrième fois depuis le début de l'année ● Elle s'alarme de la « faiblesse inacceptable » de l'activité économique
- Pourtant, en Europe, la BCE ne bouge pas ● Son immobilisme inquiète les gouvernements

LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine (Fed) a créé la surprise, mercredi 18 avril, en abaissant, pour la quatrième fois depuis le début de l'année, ses taux d'intérêt. Alors qu'aucune réunion de son comité de politique monétaire n'était officiellement prévue, elle a diminué ses deux taux directeurs de 0,5 point. Ce nouveau geste de la Fed a été salué par une hausse des marchés. L'indice Dow Jones a gagné 3,9 %, tandis que le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques, s'est envolé de 8,1 %. Le patron de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, cherche ainsi à restaurer la confiance des consommateurs américains, alarmés par la chute de la Bourse, ces derniers mois. Dans son communiqué, il estime que l'activité économique est « à un niveau de faiblesse inacceptable ».

Ces fortes inquiétudes américaines augmentent la pression sur la Banque centrale européenne (BCE). Lors de sa dernière réunion, il y a une semaine, elle n'avait tou-



jours pas modifié ses taux d'intérêt. Cette inertie fait de plus en plus débat, alors que les autres grandes banques centrales (Japon, Canada, Grande-Bretagne) ont aussi baissé leurs taux d'intérêt. Didier Reynders, ministre belge des finances et président de l'Eurogroupe (le conseil informel des douze ministres des finances de la zone euro), avait fait sensation, le 10 avril, en appelant la BCE à « prendre ses responsabilités ». Aujourd'hui, dans un entretien au Monde, il revient à la charge et appelle « chacun à assumer ses responsabilités sans susceptibilité ». Evoquant l'onde de choc du ralentissement américain sur l'Europe, il se dit « optimiste et réaliste, même si, depuis peu, c'est le réalisme qui domine ». Selon lui, la croissance européenne « devrait être comprise cette année et l'année prochaine entre 2,5 % et 3 % ».

Lire page 17 et la chronique de Pierre Georges page 32

www.lemonde.fr/economique



LOGEMENT, ENFANCE, SÉCURITÉ Les priorités pour Paris

Logement, enfance et sécurité sont les trois priorités du budget de Paris pour 2001, que Bertrand Delanoë (photo) a rendu public, jeudi 19 avril, avant son examen par le Conseil de Paris, les 23 et 24 avril. D'un montant de 33 milliards de francs, ce budget prévoit la construction de 500 logements sociaux supplémentaires, la création de 5 crèches collectives et l'embauche de 1 000 agents de proximité.

www.lemonde.fr/paris

Sciences : un nouvel état de la matière

IL Y A un peu plus de soixante-dix ans, Satyendranath Bose et Albert Einstein décrivaient un nouvel état de la matière. Minuscule nuage d'atomes ultrafroids qui semblent marcher au pas, le condensat de Bose-Einstein n'a été observé qu'en 1995. Une trentaine d'équipes seulement sont capables de produire cette curiosité de laboratoire. Les chercheurs espèrent l'utiliser pour créer en « chambre » des étoiles en fin de vie. Mais ce nuage d'atomes pourrait surtout intéresser les industriels de l'aéronautique, pour diriger avions et fusées, et ceux de l'informatique, pour miniaturiser leurs puces électroniques. Notre page « Sciences » avec le magazine Nature.

Lire page 23

Le mystère de la grande pyramide a deux nouveaux adeptes

BLAKE ET MORTIMER ont dû frémir en dégustant leur thé : deux Français ont affirmé, mercredi 18 avril, avoir localisé avec précision l'entrée d'une cavité inconnue dans la pyramide de Kheops, mettant ainsi fin au mystère que, jusqu'ici, seuls les héros de bande dessinée d'Edgar P. Jacobs avaient percé... Pour Jacques Bardot, ancien commandant de bord féru d'égyptologie, et l'archéologue Francine Darmon, pas de doute : il existe, à l'intérieur de la plus haute des pyramides de Gizeh, dans le couloir qui mène à la chambre dite « de la Reine », une entrée secrète vers des pièces inexploitées abritant éventuellement le tombeau de Kheops, que l'on n'a jamais trouvé.

Depuis les travaux des architectes français Gilles Dormion et Jean-Patrice Goidin, en 1986, on connaît l'existence de cavités cachées, confirmées par des forages et des mesures microgravimétriques. Mais pour déterminer « à une pierre près », selon l'expression de M. Bardot, où se dissimule l'entrée menant à ces pièces, il a fallu analyser les plans des sites funéraires royaux puis passer au peigne fin le fameux couloir. Grâce à la macrophotogra-

phie, M. Bardot et M^{me} Darmon ont scruté les parois pour en conclure de visu que la plupart des intriguants joints en croix qui s'y trouvent sont faux. Ils auraient été creusés à la scie à pierre avant d'être rebouchés avec du mortier. Les Egyptiens auraient donc maquillé le mur pour que d'éventuels pillards ne remarquent pas les vrais joints indiquant la porte secrète.

Tenant plus de la fantasmagorie que de la science, cette « étude » risque de rendre furieux les archéologues professionnels, à commencer par les Egyptiens, qui ne sont pas au courant et n'ont accordé aux deux Français aucune autorisation de recherche. M. Bardot et M^{me} Darmon se sont d'ailleurs gardés d'effectuer le moindre prélèvement in situ, se contentant, comme le touriste lambda, de payer leur ticket d'entrée dans la pyramide de Kheops pour n'y faire que des photographies. D'autre part, ils n'ont publié leurs « résultats » dans aucune revue scientifique.

Enfin, bien qu'elles souhaitent établir une collaboration franco-égyptienne officielle pour vérifier leurs hypothèses, ces deux personnes n'ont pas reçu l'appui de l'Institut français

d'archéologie orientale (IFAO) du Caire. Cette nouvelle fracassante, qu'aucune preuve n'étaye, a incommodé Jean-Pierre Corteggiani, chargé des relations scientifiques de l'IFAO : « Cette annonce me fait penser à l'histoire du thésard à qui l'on dit : "Monsieur, dans votre travail, il y a du bon et du nouveau. Malheureusement, ce qui est nouveau n'est pas bon et ce qui est bon n'est pas nouveau." L'idée des joints a été émise il y a une quinzaine d'années, et M. Bardot - qui se fait passer pour un archéologue, qu'il n'est pas - l'a reprise pour profiter de l'"égyptomania" en vogue en France. Je ne dis pas qu'il n'y a rien à trouver dans la pyramide de Kheops, car il faut toujours rester prudent et ce site contient un certain nombre d'anomalies, mais on n'appelle pas cela des résultats de recherches. » Surtout, M. Corteggiani redoute que cette thèse mirobolante jetée en pâture aux médias parisiens n'irrite les Egyptiens et ne torpille indirectement les études des archéologues français sérieux qui œuvrent depuis des décennies au pays des pharaons.

Pierre Barthélémy



LES ETATS-UNIS ET LA CHINE Une nouvelle guerre froide ?

Diplomates chinois et militaires américains se sont rencontrés, mercredi, après l'affaire de l'avion-espion (photo). Le même jour, la Chine a échappé à une condamnation à Genève devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies. La tension sino-américaine inaugure-t-elle une nouvelle « guerre froide » ? Economie oblige, la réponse est plutôt négative.

Les premiers pas de Lance Armstrong



LANCE ARMSTRONG

VAINQUEUR du Tour de France en 1999 et 2000, Lance Armstrong déclare au Monde qu'il est « impossible de regarder de la même façon le cyclisme » depuis les affaires de dopage : « Je commence à accepter que, dans les sports d'endurance, les gens se disent : c'est étrange, cette performance. »

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 420 - 7,50 F



POINT DE VUE

Les LU, les loups, les nus et nous par François Salvaing

NUS soudain, les LU... Nous aurons donc tout vu, nous qui avons tout cru. Nos loups naguère disaient : « Les profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain. » Nos

loups du jour disent : « Les licenciements du matin font les coups de Bourse de l'après-midi. » Chez nos loups tout est docte, surtout les dents.

Là-haut, on leur fait les gros yeux, aux loups malpolis qui n'égorrent

pas selon les règles. Faudrait voir à caresser les cous dans le sens du sang, à s'essuyer les bénéfices des lèvres et à réciter correctement le boniment d'usage : « J'égorge à cause du monde, si mondial ! J'égorge

pour la France, champion de France ! » Même faudrait voir à l'écrire, rouge sur blanc, deux exemplaires, un pour les LU, l'autre pour l'Élu.

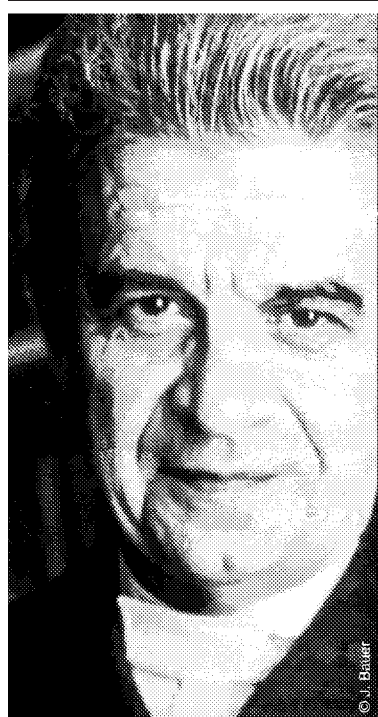
Vu de là-haut, le loup idéal : celui qui procéderait à sa guise à ses besoins, dépèçerait, dévorerait, défèquerait ses LU, mais en leur laissant, SVP, intacte et docile la main avec laquelle ils votent. Car là-haut, à cause des LU, à cause de nous, on se fait un méchant mouron. Les LU et nous, craint-on, têtes en l'air ou mauvaises têtes, nous pourrions même ne plus voter, des sales habitudes qui s'installent en bas, en nous, depuis vingt ans qu'on devait de là-haut changer la vie et peut-être même tenir un brin les loups en laisse.

Nous n'irons pas à Calais pour donner l'absolution aux coureurs de maroquins ministériels, nous n'irons pas pour redorer le blason des husards falots de la gauche plurielle. Nous irons à Calais pour saluer la lutte des LU, sa nécessité pour nous aussi.

Lire la suite page 15 et nos informations page 7

François Salvaing est écrivain.

www.lemonde.fr/restructurations



LACAN

AUTRES ÉCRITS

35 ans après *Les Écrits*, un livre pour le XXI^e siècle : les derniers grands textes de Jacques Lacan.

Prologue de Jacques-Alain Miller

www.seuil.com

Seuil



REPORTAGE

Tanger, ville canaille

Hachisch et cigarettes, marchandises de tous ordres achetées et revendues à bas prix et, aujourd'hui, les « harragas », ces émigrés clandestins qui rêvent d'Europe : depuis toujours, Tanger est la ville de tous les trafics et de toutes les tentations, où existent encore les lieux fréquentés par Paul Bowles, Jean Genet, Allen Ginsberg ou Jack Kerouac. Reportage.

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Régions.....	13	Guide culturel.....	29
Horizons.....	14	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

TURBULENCES L'heure est à la défiance entre Pékin et Washington depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration de George W. Bush. La crise de l'avion espion est venue illus-

trer cette évolution des rapports sino-américains, même si les deux pays partagent un même souci de ne pas laisser leurs relations dégénérer. ● **UNE PREMIÈRE SÉRIE** de discus-

sions entre officiels chinois et américains sur l'affaire de l'avion s'est cependant achevée, jeudi 19 avril, à Pékin sur une note optimiste, les deux parties ayant décidé de se réu-

nir à une date ultérieure. ● **À GENÈVE**, la Chine est parvenue une nouvelle fois, mercredi, à éviter une condamnation de la commission des droits de l'homme de l'ONU. ● **LA**

NOMINATION à Pékin d'un ambassadeur américain issu des milieux d'affaires illustre bien le fait que les relations commerciales restent une priorité pour Washington.

Washington cherche à limiter son contentieux avec Pékin

Crise de l'avionspion, ventes d'armes à Taïwan : depuis l'arrivée du successeur de Bill Clinton à la Maison Blanche, les sujets de crispation ne manquent pas entre les deux pays. Mais les relations sino-américaines sont trop imbriquées pour conclure à un retour à la « guerre froide »

PÉKIN

de notre correspondant

Crise de l'avion espion, droits de l'homme, ventes d'armes à Taïwan : un étonnant hasard de calendrier a infligé ces derniers jours à la relation sino-américaine une série de turbulences qui aura illustré à la fois la montée de la défiance entre les deux capitales et le souci partagé de ne pas commettre l'irréparable. La querelle autour des droits de l'homme n'est pas franchement nouvelle puisqu'elle enfèvre chaque printemps sur un mode quasi rituel les travaux de la commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

A l'exception de l'année 1998 - Washington avait alors souhaité accorder le bénéfice du doute à la nouvelle direction chinoise issue du XV^e congrès du Parti de l'automne 1997 -, les Américains parrainent systématiquement une résolution dénonçant les violations des droits de l'homme en Chine. Comme de coutume, le débat avorte - bloqué par une sorte de motion d'irrecevabilité votée par les amis de la Chine (lire ci-dessous) - et Pékin exulte.

Même acte d'accusation, même communiqué de victoire. Tout au plus relèvera-t-on que Pékin ne stigmatise cette année que l'« hégémonie » américain dans le complot visant à saper le « socialisme aux caractéristiques chinoises » tandis que l'an dernier « certains autres pays occidentaux » (non cités) avaient été associés à l'infâme conjuration. Il faut probablement y voir le souci d'amadouer les partenaires des Américains conformément à l'enseignement du grand maître es stratégie Sun Tzu (V^e siècle avant J.-C.) conseillant aux princes de briser les alliances diplomatiques de l'ennemi...

La crise de l'avion espion EP-3 est plus inédite. Elle aura pris de court autant l'administration Bush, à peine installée, que le gouvernement de Pékin, dont la préoccupation avant l'accrochage du 1^{er} avril était plutôt d'amadouer la nouvelle équipe de la Maison Blanche, afin de la convaincre de réviser à la baisse son projet de bouclier antimissile. Dans la gestion de cette crise, Pékin aura eu à ajuster son attitude aux humeurs

des faucons de l'Armée populaire de libération (APL) mais aussi à la montée du nationalisme populaire - phénomène qui travaille la société chinoise depuis le début des années 90. Bien que globalement sous le contrô-

La convergence d'intérêts économiques semble contredire l'hypothèse d'une guerre froide II

le du pouvoir, qui n'entend nullement se laisser déborder, l'émotion nationaliste continue de bouillir, comme on peut le constater sur le site Internet ouvert en hommage au pilote disparu Wang Wei, canonisé aujourd'hui en « martyr » de la nation. « *A bas l'impérialisme américain !* », « *Le peuple chinois se*

vengera », peut-on lire parmi les messages que les internautes sont invités à afficher.

Mais toutes ces forces centrifuges, désaccords entre gouvernements ou activisme de certains segments de l'opinion, n'ont pas encore suffi à déstabiliser une relation bilatérale qui plonge aussi ses racines dans une communauté d'intérêts économiques et rend donc contestable la formule « *Cold War 2* » dont l'hébdomadaire *Far Eastern Economic Review* a fait récemment sa couverture. En autres indices, on le voit bien avec la reprise de contact, jeudi 19 avril, entre délégations chinoises et américaines à Pékin, afin de tenter de solder la crise de l'avion espion. La veille mercredi, la première séance de travail s'était plutôt mal passée. Comme on pouvait s'y attendre, chacun a rejeté sur l'autre la responsabilité de la collision du 1^{er} avril. Les Chinois étaient particulièrement froissés des réactions officielles à Washington qui ont suivi la libération, le 12 avril, de l'équipage de l'avion détenu onze jours sur l'île de Hainan. George Bush avait alors

durci le ton en mettant en cause la responsabilité du pilote chinois dans l'accrochage. Dans un pareil contexte, il n'était guère étonnant que la première réunion de mercredi ait débuté par un dialogue de sourds. Les Américains en sont sortis fort dépités car ils espéraient bien amorcer une discussion sur la restitution de l'EP-3 toujours immobilisé sur l'île de Hainan. Du coup, ils ont menacé de quitter Pékin, puis ils ont décidé de continuer la discussion après avoir obtenu l'assurance du ministre chinois des affaires étrangères que le sort de l'avion sera enfin évoqué. Le ton s'est dès lors adouci. Aux dernières nouvelles, les discussions étaient « *très productives* », selon Peter Verga, le sous-secrétaire adjoint à la défense qui dirige la délégation américaine.

Le souci de ne pas aller à l'affrontement se lit aussi dans le choix que s'apprete à faire George Bush en matière de livraisons d'armes à Taïwan. Selon le *New York Times* du 19 avril, les conseillers du président en matière de sécurité auraient recommandé de différer la vente

des armes les plus sophistiquées, en particulier le système Aegis voué à équiper les destroyers convoités par Taïpeh. Cette volonté de conserver des passerelles avec la Chine populaire est enfin illustrée par le choix du nouvel ambassadeur américain à Pékin appelé à remplacer Joseph Prueher, l'ancien commandant de la flotte du Pacifique. Le futur élu serait Clark Randt, un camarade de classe de George W. Bush des années de Yale. M. Randt (cinquante-cinq ans) est un avocat d'affaires sinisant très impliqué dans les contrats sino-américains. Il a représenté les intérêts de nombreuses multinationales américaines implantées en Chine. Et il a conseillé des sociétés d'Etat chinoises désireuses de s'introduire à Wall Street. Un remplacement d'un amiral par un brasseur d'affaires est aussi un message adressé à Pékin signifiant que la relation sino-américaine, multiforme, ne saurait être kidnappée par les sujets qui fâchent.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chineusa

Demi-victoire de la Chine devant la Commission des droits de l'homme

GENÈVE

de notre correspondant

« *Encore une grande journée pour la Commission !* », marmonne avec un sourire sardonique un ambassadeur qui préfère garder l'anonymat. « *Jolie manœuvre, Pékin a lâché ses chiens* », renchérit à haute voix le représentant d'une ONG, tandis qu'un autre lui fait écho : « *12 absentions ? La Chine n'a vraisemblablement pas assez arrosé ses clients !* » Le ton est à l'image de la tension qui a plané, mercredi 18 avril, à la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur le débat autour de la résolution visant la Chine, présentée par les Etats-Unis.

Cette année encore, il n'y aura pas eu de discussion sur le fond. Car la délégation chinoise a avancé une motion dite de « *non-action* », soutenue par 23 membres sur 53 : une coalition qui laisse dubitatif. S'y retrouvent des nouveaux venus tels l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Libye, la Syrie et le Vietnam, mais aussi des complices de circonstances comme Cuba, l'Indonésie, le Pakistan ou la Russie, et plusieurs pays africains. Pourtant, relevait un observateur, « *les suppôts de Pékin ne sont pas la majorité au sein de la Commission, puisque 12 pays, essentiellement latino-américains, se sont bravement abstenus, et les 17 qui ont soutenu la mise au vote, comme les membres de l'UE, l'ont fait au nom du principe de transparence et non pour aborder de front les problèmes de fond* ».

Au demeurant, pour la Chine, il importait d'abord de sauver la face, ce qu'elle a peut-être réussi pour son opinion publique. Mais cette demi-victoire est également un demi-échec, car c'est la crédibilité de la commission qui s'en ressent. S'en relèvera-t-elle ? Parmi les ONG, on n'a pas manqué de noter que dans pareille ambiance d'hypocrisie, la haut-commissaire des droits de l'homme, Mary Robinson, avait de quoi se sentir à l'étroit et que finalement, le fameux « *dialogue constructif* » si cher à certains de l'UE finissait par tourner en dérision le principe même de l'universalité des droits de l'homme.

Plusieurs diplomates, habitués des sessions annuelles, faisaient toutefois remarquer que depuis 1989 et l'utilisation systématique de cette manœuvre dilatoire par Pékin, jamais il n'avait été autant question des droits de l'homme en Chine. Le lourd contentieux de Fa Lung Gong a notablement pesé sur les travaux, avec de quasi quotidiennes manifestations impressionnantes de silence d'adeptes venus du monde entier, mais aussi d'insignes maladroites des émissaires chinois allant jusqu'à chercher noise aux journalistes étrangers accrédités au Palais des nations. Par ailleurs, l'attention s'est focalisée sur la détérioration de la situation au Tibet et au Turkestan oriental (la province du Xinjiang), tandis qu'un autre dossier brûlant s'entrouvrait avec des aperçus significatifs sur les interne-

ments psychiatriques en Chine. « *L'opposition politique comme maladie mentale* » sous la loupe de plusieurs chercheurs laisse entrevoir des pratiques inquiétantes rappelant les pires excès de l'ère brejnévienne en URSS.

Personne n'a voulu voir un simple hasard dans la tournée latino-américaine du chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, au moment précis des travaux de la commission, même si cela n'a pas suffi à inciter l'Argentine, le Brésil ou l'Uruguay à soutenir la Chine. Quant aux 89 exécutions capitales en un jour au milieu de la session, elles ont fait l'effet d'une détestable fanfaronnade parmi délégués et observateurs.

Les vifs regrets exprimés dans la foulée du vote d'inaction de mercredi se sont souvent accompagnés d'un constat désabusé : « *Et pourtant, le texte de la résolution était d'une remarquable tiédeur, (...) dénué de toute condamnation. Tout au plus un appel du pied à un comportement plus civilisé.* » Selon Human Rights in China, « *il est scandaleux que la plus haute institution mondiale des droits de l'homme ferme les yeux sur les violations commises en Chine.* » De son côté, Human Rights Watch avertit que « *la victoire diplomatique de Pékin mènera à une nouvelle détérioration de la situation sur place* », alors qu'un porte-parole de Fa Lung Gong met en garde les autorités chinoises de ne pas interpréter ce vote comme « *un permis de tuer* ».

Quant aux démocrates et dissidents chinois, ils se contentent de dire que l'avenir leur appartient et qu'il leur donnera raison.

Moins chanceux que Pékin, et surtout moins puissants, plusieurs pays ont été épinglés par diverses résolutions présentées le même jour par la Commission :

● **Cuba** : malgré tous les efforts déployés pour tenter de renverser la vapeur, La Havane n'a pas échappé à un rappel à l'ordre. Par 22 voix contre 20 et 10 abstentions, la commission a adopté une résolution, déposée par la République tchèque, demandant au gouvernement cubain « *d'honorer l'engagement en faveur de la démocratie et du respect des droits de l'homme* » pris lors de divers sommets internationaux. Se déclarant « *profondément préoccupé par la répression qui continue de s'exercer contre des membres de l'opposition politique et par la détention de dissidents* », elle invite les autorités cubaines à ouvrir le dialogue avec les contestataires.

● **Israël** : par trois fois, l'Etat juif a été fermement condamné par la commission. A la quasi-unanimité, celle-ci a adopté une résolution de l'Union européenne dénonçant les colonies de peuplement. Un autre texte, présenté par l'Algérie, sur les opérations militaires, a été approuvé par 28 voix contre 2 et 22 abstentions, principalement les pays européens. La Syrie a obtenu une condamnation de l'occupation du Golan par 29 voix contre 2 (Etats-Unis et Guatemala) et 21 abstentions.

● **Irak** : par 30 voix contre 3 (Algérie, Libye, Nigeria) et 19 abstentions (Chine et Russie notamment), Bagdad s'est vu condamner pour « *les violations systématiques et extrêmement graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qui se traduisent par une répression et une oppression omniprésentes reposant sur une discrimination de grande ampleur et une terreur généralisée.* »

● **Afghanistan** : sans même procéder au vote, la commission a adopté une résolution condamnant « *les multiples atteintes aux droits de l'homme et au droit humanitaire* » commises par les talibans, en particulier « *la persistance des graves violations des droits fondamentaux des femmes et des filles, parmi lesquelles des enlèvements et des rapt, ainsi que de nombreux cas de mariages forcés et de traite.* »

● **Tchéchénie** : un délai a été donné jusqu'en fin de semaine à l'Union européenne et à la Russie afin de négocier un compromis permettant éventuellement d'éviter un vote de condamnation de Moscou pour sa politique en Tchétchénie.

L'étroite surveillance américaine des côtes chinoises

LES ÉTATS-UNIS n'ont pas l'intention d'arrêter leurs vols de reconnaissance en Asie ou ailleurs dans le monde. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, est formel. Ces missions continueront quel que soit l'avion porteur, indépendamment des autres moyens déjà utilisés pour l'espionnage comme le satellite, le navire ou le robot automatique de surveillance (dronne) à des fins plus tactiques. Malgré la collision de l'un de ses Aries-2 avec un F-8 chinois, la marine américaine a entrepris de moderniser ses appareils. A plus long terme, elle veut les remplacer par un modèle spécial du Boeing-737. L'armée de l'air américaine, de son côté, a prévu d'aligner, après 2003, ses premiers avions d'observation sans pilote Global Hawk, dont l'un des exemplaires, depuis sa base en Californie, vient d'établir un double record : trente heures d'affilée en vol, et une altitude de plus de 21 000 mètres. De quoi garantir sa sécurité.

Sous la dénomination de Fleet Air Reconnaissance Squadrons, qui, de fait, cache beaucoup de choses, la marine américaine entretient une douzaine d'avions espions EP-3C Aries-2, basés à Agana (capitale de l'île de Guam, à l'est des Philippines), à Rota (Espagne) et en Crète, pour glaner quantités de renseignements. A cette flotte, indépendamment des U-2 voués à d'autres modes d'espionnage, s'ajoutent une quinzaine de RC-135 Rivet Joint, de l'armée de l'air, qui ressemblent à des Boeing-707 et qui sont plutôt stationnés au Japon.

200 VOLS PAR AN

En Europe, des sources qualifiées affirment que les Etats-Unis accomplissent par an plus de deux cents vols d'observation, qui visent la Chine. La collision entre l'Aries-2 américain et l'un des deux F-8 chinois lancés à sa poursuite a eu lieu, le dimanche 1^{er} avril, à 9 h 15 (heure locale), à 70 milles nautiques (130 kilomètres) de l'île Hainan, c'est-à-dire au-dessus de la haute mer qui, selon la Convention de Chicago sur les libertés de l'air et la Convention de l'ONU sur le droit de la mer, ne relève de la souveraineté d'aucun Etat en particulier. A un détail important près : les aéronefs d'Etat (armées, douane ou police), comme l'Aries-2, même démunis d'armement, sont exclus de la convention de Chicago et sont soumis au strict régime de l'autorisation préalable s'ils sont amenés à survoler un pays étranger ou s'ils devaient y atterrir.

La collision entre le F-8 chinois et l'Aries-2 américain, dont le fuselage, la voilure et les moteurs ont

été fortement endommagés, a fait perdre brutalement de l'altitude à l'avion espion américain, qui croissait en pilotage automatique à 8 000 pieds (soit 2 400 m) d'altitude, à 130 km des côtes chinoises. Le pilote, une fois rétabli le cap de son avion, a dû suivre le second F-8 chinois et il a pu se poser, avant lui, vingt minutes plus tard sur la base Lingshui à Hainan, après avoir émis des appels de détresse sur les fréquences radio internationales, selon M. Rumsfeld. Il ne vient à l'esprit d'aucun Etat, dans de telles circonstances, de refuser l'accueil à un avion en situation d'urgence.

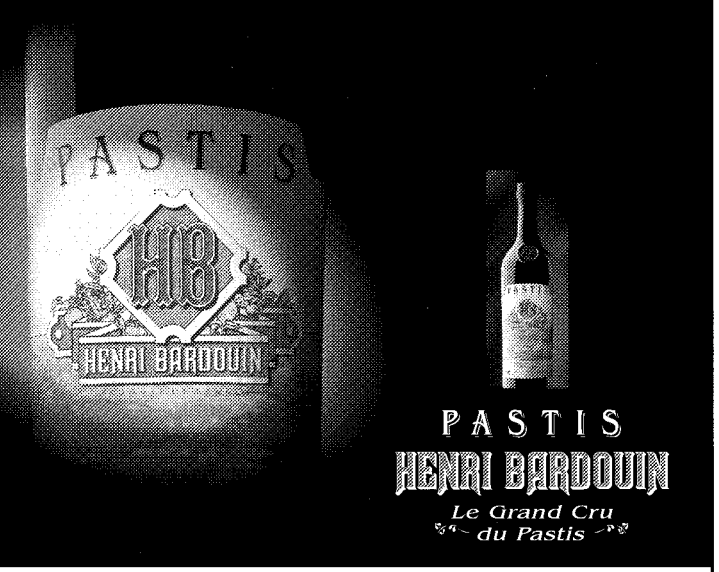
Des officiers de renseignement américains, qui ont déjà opéré dans la zone, affirment que les pilotes chinois se comportent souvent comme des « chiens fous » et qu'ils ne sont pas aussi « disciplinés » - respectueux des distances de sécurité à observer - que les pilotes de l'ex-URSS, durant la guerre froide, quand les Etats-Unis conduisaient des missions d'espionnage le long des frontières de leur pays. Les pilotes chinois se montreraient nerveux, voire agressifs. Ainsi, le Pentagone indique que, sur les quarante-quatre rendez-vous entre avions chinois et américains depuis ces derniers mois, six ont eu lieu à moins de 10 mètres et trois à moins de 3 mètres entre le 17 décembre 2000 et le 1^{er} avril 2001.

Le dernier incident intervient alors que la marine américaine est engagée dans un programme de modernisation de sa flotte d'avions espions, moyennant un investissement de 400 millions de dollars (440 millions d'euros), pour prolonger leur vie opérationnelle jusqu'en 2015. Formé à partir de 1969, l'escadron ne comptait plus qu'une douzaine d'appareils depuis l'accident de l'un d'eux en 1997. L'avion remplaçant ne sera pas disponible avant 2002. Le sort de l'Aries-2 immobilisé à Hainan n'est pas fixé. A Washington, la crainte est que l'avion espion modernisé, qui a coûté 80 millions de dollars et qui est dans les mains des Chinois, leur procure, depuis qu'Israël s'est vu interdire par les Etats-Unis d'aider Pékin en la matière, la technologie nécessaire au perfectionnement de leur avion de renseignement électronique An-12.

Selon certaines informations, les Chinois seraient actuellement en état de déployer, en mer du Japon, jusqu'à neuf avions An-12. Ils ne s'en privent pas, à en croire les Américains. Mais les performances de cet appareil sont, à ce jour, loin de pouvoir égaler celles de l'Aries-2.

Jacques Isnard

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



Les jurés de Bruxelles face aux horreurs du génocide de 1994 au Rwanda

La deuxième journée du procès a été consacrée à l'interrogatoire préliminaire des quatre accusés

Le deuxième jour du procès, devant la cour d'assises de Bruxelles, de quatre Hutus jugés pour des faits commis pendant le génocide de 1994 au

Rwanda, a permis de faire la connaissance des accusés, qui se sont présentés comme de « braves gens ». Cette journée d'audience a été marquée

par l'avertissement lancé aux jurés par les avocats des parties civiles : « Vous allez être confrontés à l'indicible » (lire aussi notre éditorial page 16).

BRUXELLES

de notre bureau européen

Mercrdis 18 avril, au deuxième jour d'audience, le procès des quatre accusés poursuivis dans le cadre du génocide perpétré au Rwanda en 1994 (*Le Monde* du 19 avril) est déjà entré dans l'intensité. Il aura suffi de la plaidoirie pleine d'émotion d'une avocate des parties civiles, M^{me} Michèle Hirsch, puis d'un premier interrogatoire, encore très convivial, des accusés (*lire ci-dessous*), pour que chacun comprenne, et d'abord les jurés, que les préliminaires viennent de s'achever. Ils l'ont été formellement, dans la matinée, avec le rejet de toutes les demandes des avocats de la défense, qui avaient tenté de faire reconnaître que le procès n'avait pas d'objet et que certaines pièces accablantes devaient être retirées du dossier. Désormais, foin d'arguties, l'examen des faits et des massacres commence.

Au début, les jurés sont toujours des « otages ». Otages de la force de persuasion de l'avocat général, de l'autorité du président de la Cour, des arguments des avocats de la défense, des sentiments et de l'émotion des parties civiles, de leur propre méconnaissance de ce monde judiciaire. Dans ce procès pour crimes contre l'humanité, ils vont être otages de l'horreur, celle qui va s'établir sous leurs yeux, des semaines durant, à travers les témoignages des victimes, dans les images proje-

tées, les photos étalées sur écran géant, crues, insoutenables, de corps martyrisés. Mais les jurés vont apprendre vite. Bientôt, ils seront capables de mieux comprendre le contexte politique qui a nourri la folie meurtrière des Hutus contre les Tutsis, et aussi contre les Hutus modérés qui n'acceptaient pas la logique d'élimination ethnique des extrémistes de Kigali.

« UN TERRIBLE DANGER »

Déjà, au deuxième jour d'audience, ils en savent plus sur les protagonistes du drame qui va se rejouer sous leurs yeux, sur les accusés, qui se sont présentés comme des « braves gens », mais qui, au fil des questions simples du président Luc Maes, ont levé un premier coin du voile de leurs personnalités trop lisses. Ils commencent aussi à prendre conscience des tactiques respectives des parties civiles et de la défense, puisqu'il semble avéré que les premières veulent faire de ce procès de deux hommes et de deux femmes celui du génocide, alors que les défenseurs entendent circonscrire celui-ci aux faits reprochés à leurs clients.

Faire le procès du génocide, c'est admettre la monstruosité, la tentative d'éradication d'un peuple, d'une ethnique : c'est donc chercher, consciemment ou non, des boucs émissaires. Là est le danger pour les avocats de la défense. C'est donc une

sorte d'avertissement que M^{me} Serge Wahis a tenu à adresser aux jurés : « Il vous arrivera d'être submergés de compassion pour les victimes, prévenant-il : vous n'aurez qu'une envie, celle de leur tenir la main et de pleurer avec eux. Ce sentiment est juste, mais il peut être source d'un terrible danger : celui de vouloir faire dans cette enceinte le procès d'un génocide ». Il ne peut en être question, a insisté M^{me} Wahis. Le rôle des jurés est de dire si, dans trois affaires précises, les accusés sont ou non coupables des faits qui leur sont reprochés : « Il vous faudra, pour cela, faire abstraction de toute la culpabilité ou la compassion qui peuvent découler des horreurs du génocide rwandais. Autant cet effort est terrible, autant il constitue le prix d'une justice sereine ».

Les vingt-quatre jurés (dont douze suppléants : sept hommes et cinq femmes dans chaque collège) savent maintenant que cette horreur va les hanter, dans leurs préoccupations quotidiennes et leurs rêves. S'ils avaient le moindre espoir d'échapper à cette morbide attraction, M^{me} Hirsch s'est chargée de le leur ôter : « Comme nous, vous allez être confrontés à l'indicible ; vous allez voir des images insoutenables : des enfants mutilés, les coups de machettes inscrits dans les corps, des charniers où s'entremêlent les corps de femmes, d'hommes, de bébés tués dans les bras de leurs mères. Comme nous, vous allez entendre des récits

abominables. Vous allez les écouter (...) Vous allez perdre vos repères. Vous allez avoir envie de fermer les yeux pour ne pas voir, de vous boucher les oreilles pour ne pas entendre, pour ne pas ressentir. »

« Le génocide va entrer dans notre présent ; l'innommable va entrer dans cette salle. Vous allez avoir besoin de courage. Vous allez porter ce poids pendant longtemps. Ce sera long et douloureux. Vous allez devoir pénétrer l'horreur pour juger. Et vous allez trouver le courage de rendre la justice ». Ce courage, les jurés ne l'ont pas encore. Quant à l'émotion, elle ne faisait guère de doute après cette apostrophe rédigée au nom de sept avocats des parties civiles. Certains survivants de la région de Butare (où il y aurait eu entre 100 000 et 300 000 morts), ainsi que leurs parents établis en Belgique, ont porté plainte dès le mois de juillet 1994, et se sont constitués parties civiles. D'autres l'ont fait lundi, d'autres le feront au cours des prochaines semaines. Le poids de la responsabilité qui repose désormais sur les épaules de vingt-quatre citoyens belges « ordinaires » est lourd. « Vous êtes saisis en vertu du principe de compétence universelle, leur a rappelé M^{me} Eric Gillet ; vous n'êtes pas seulement un tribunal belge : vous êtes un tribunal représentant la communauté humaine ».

Laurent Zecchini

De « si braves gens » face à la cour et aux parties civiles...

BRUXELLES

de notre bureau européen

La voix est douce, légèrement traînante, avec un rien d'affectation. L'élocution est aisée, le débit harmonieux, le timbre clair. Un léger accent belge perce. Les mots, les souvenirs, les dates arrivent sans urgence. Cet homme est tout de courtoisie, de politesse, d'éducation. C'est un lettré, un universitaire, un professeur... peut-être aussi un « génocidaire ». Mais, pour l'heure, il n'y a rien qui fâche dans les questions du président Luc Maes : il s'agit, pour la cour, les jurés, les avocats, la presse et le public, de faire connaissance avec Vincent Ntezimana, et, après lui, Alphonse Higaniro, Consolata Mukangango et Julienne Mukabutura.

Une conversation entre gens bien élevés : « Monsieur Ntezimana » répond à « monsieur le président » : « Ntezimana », cela veut dire quoi en kinyarwanda ? « Qui compte sur la bonté divine », monsieur le président ». La bonté, justement : « C'est pour contribuer à soulager le sort de mes compatriotes, explique l'accusé, que j'ai

choisi une spécialité en météorologie, parce que, quand la pluie ne tombe pas, les semences meurent. » Brillant universitaire (docteur en physique) et homme de paix, il dit avoir rejeté l'« option militaire » de ses amis en politique, parce que, « on ne peut apporter la démocratie par les armes ».

ASSOCIATION CHARITABLE

Plus tard, il a « caché des gens » chez lui, au risque d'être « menacé » par les milices. Pendant ce temps, sa femme est aux Etats-Unis, où elle assiste à un colloque de la Banque mondiale. Alors forcément, il s'occupe de ses enfants, Lucrèce, Jean-Claude et Bryan. Plus tard encore, il a créé une association pour aider les enfants démunis et il avait le « projet » d'étendre cette activité charitable à la délivrance de médicaments aux nécessiteux... Les jurés n'en croient pas leurs yeux et leurs oreilles. Est-ce du même homme que parlait, quelques heures plus tôt, l'avocat général ? Lui reproche-t-on vraiment neuf homicides identifiés, plus d'autres « sur un nombre indéterminé de personnes » ?

Et « Higaniro », cela veut dire quoi ? Alphonse Higaniro réfléchit un instant : « Mon papa a voulu dire : un garçon de plus, c'est bien. » Alphonse Higaniro reconnaît que le fait d'avoir épousé la fille du médecin personnel de feu le président Habyarimana a plutôt profité à sa carrière, mais il conteste avoir fait partie de l'Akazu, le cercle des intimes. Disert sur ses postes et salaires, il souligne qu'il militait au sein de la même association charitable que Vincent Ntezimana, et que ses goûts sont modestes : les réunions du Rotary à Butare, la lecture et surtout sa passion pour les mathématiques.

Et « Mukangango », et « Mukabutura », cela veut dire quoi ? Sœur Gertrude ne connaît pas la signification de son patronyme, et Sœur Kisito non plus. Les deux religieuses racontent donc parcimonieusement leur vie de prières, celle qu'elles continuent de mener, en Belgique, à l'abbaye de Maredret, près de Namur... Il ne va pas être facile de faire le lien entre de si braves gens et les horreurs dont on les accuse.

L. Z.

De jeunes officiers tutsis ont tenté de s'emparer du pouvoir au Burundi

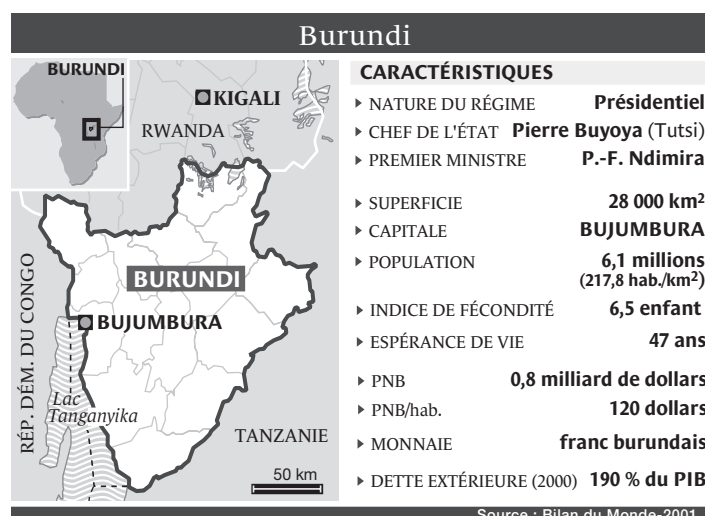
NAIROBI

de notre correspondant

En l'absence du président Pierre Buyoya, une tentative de coup d'Etat, mercredi 18 avril, a fait régner, l'espace de quelques heures, la confusion sur le sort du pouvoir au Burundi.

A Bujumbura, la capitale, des militaires, venus dans deux camions du camp de Gakumbu, près de l'aéroport, investissent dans l'après-midi l'immeuble de la radio-télévision nationale. Par quelques coups de feu tirés en l'air, plusieurs dizaines d'hommes – moins d'une cinquantaine au total – s'assurent du bâtiment et un « Front de la jeunesse patriotique », par la voix de son représentant, le lieutenant Pasteur Ndarukutimana, annonce sur les ondes de Radio Burundi avoir « suspendu » le président de la République, le gouvernement et le Parlement. A Bujumbura, le pouvoir paraît alors vaciller. Mais dans l'intervalle, le major Pierre Buyoya, qui participait au Gabon à des pourparlers avec le chef du principal mouvement rebelle hutu burundais, parvient à reprendre progressivement, quoique à distance, le contrôle de la situation.

Une fois établi que les forces armées, dans l'ensemble du pays, sont demeurées loyales au chef de l'Etat, un détachement, appuyé par des blindés, est envoyé en fin d'après-midi pour encercler le bâtiment de la radio. Des négociations sont aussitôt engagées avec les putschistes. Une dizaine d'entre



eux se rendent en début de soirée. Tous les autres font de même plus tard dans la nuit et, jeudi, le calme était revenu dans les rues de Bujumbura.

Mais il faudra plus qu'une reddition sans conditions pour convaincre les Burundais que tout risque de coup d'Etat est désormais exclu, tant le climat dans le pays demeure délétère. Depuis 1993, une guerre civile oppose l'armée, dominée par les Tutsis, à des mouvements rebelles hutus. Ce conflit, qui a déjà fait plus de 200 000 morts, a aussi dévasté l'économie du pays. La population burundaise, scindée à l'origine entre la minorité tutsie, qui bénéficie de la plus grande partie des ressources, et la majorité défavorisée des hutus, a éclaté

sous l'effet de cette crise en groupes d'intérêts dépassant les clivages ethniques. Ainsi, les soldats putschistes étaient-ils des Tutsis, prêts pourtant à renverser un président lui-même tutsi.

La signature, en août 2000, d'un accord de « paix et de réconciliation » entre le pouvoir et l'opposition avait bien suscité l'espoir d'une amélioration, ouvrant la voie pour un cessez-le-feu et un partage équitable du pouvoir, toutes ethnies confondues. Ces perspectives, d'autant plus prometteuses que les bailleurs de fonds se sont engagés, en cas de solution pacifique, à apporter une aide massive au Burundi, ont été jusqu'ici anéanties par les manœuvres des responsables politiques burundais, accro-

chés à leurs privilèges, et celles des rebelles, qui ont récemment uni leurs forces et font planer la menace d'une offensive d'envergure sur Bujumbura. Pour n'avoir trouvé de solution ni politique ni militaire au conflit, Pierre Buyoya a donc toutes les raisons de redouter un putsch.

La menace est d'autant plus tangible que, depuis l'indépendance, le seul président burundais élu au suffrage universel a été assassiné et que trois des chefs d'Etat successifs sont arrivés au pouvoir – Pierre Buyoya y compris – en renversant leur prédécesseur. Tous avaient l'aval de la hiérarchie militaire.

Or aucun officier de haut rang ne figurait apparemment parmi les conjurés du Front de la jeunesse patriotique, ces derniers semblant plutôt appartenir à un groupe de jeunes officiers subalternes. Leur chef, le lieutenant Ndarukutimana, choisi par ses pairs parce qu'il faisait figure d'« intellectuel », participait encore récemment à des réunions de réflexion discrètes sur « l'avenir du processus de paix et du Burundi ».

L'un des participants civils à l'un de ces groupes, contacté par *Le Monde*, assure qu'il n'y était « jamais question de coup d'Etat ». On y fustigeait cependant particulièrement « la classe politique burundaise corrompue, plus soucieuse de continuer à vivre de la rente des négociations rémunérées que de trouver une solution pacifique ».

Jean-Philippe Rémy

Afrique du Sud : vers un arrêt du procès sur les médicaments génériques antisida

37 firmes pharmaceutiques pourraient retirer leur plainte

LE PROCÈS intenté par 39 compagnies pharmaceutiques contre le gouvernement d'Afrique du Sud, qui cherchait à favoriser les médicaments génériques contre le sida, semble en passe d'être définitivement abandonné. « 37 compagnies ont décidé d'arrêter la procédure », a déclaré à Reuters Kevin Watkins, conseiller de l'organisation humanitaire britannique Oxfam.

C'est en novembre 1997 que le gouvernement d'Afrique du Sud avait fait voter une loi amendant la législation sur les médicaments. Elle permettait la production ou l'achat de médicaments génériques, beaucoup moins onéreux que ceux fournis par les grands laboratoires pharmaceutiques. L'Association de l'industrie pharmaceutique d'Afrique du Sud avait alors déposé une plainte contre le gouvernement sud-africain pour non-constitutionnalité de la loi.

Ouvert le 5 mars devant la Haute Cour de Pretoria, le procès avait été immédiatement ajourné au 18 avril pour permettre à l'association sud-africaine de défense des malades Treatment Action Campaign, constituée à l'occasion du procès, de prendre part aux débats. L'audience de reprise, mercredi matin, n'a duré que quelques instants : elle a été à son tour ajournée pour permettre aux parties d'avancer sur la voie d'un accord.

Selon Jean-Jacques Bertrand, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), « on se dirigerait vers un règlement amiable, les deux parties faisant un bout du chemin. Le gouvernement sud-africain déciderait de respecter l'accord Trips, conclu dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui régleme les droits sur la propriété industrielle ; et l'industrie pharmaceutique proposerait des médicaments contre le sida à

des prix très avantageux. » Cette volte-face de l'industrie pharmaceutique fait suite aussi aux positions fermes prises très récemment par la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Gro Harlem Brundtland, et par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. Ce dernier a rencontré les principales compagnies pharmaceutiques mondiales afin de définir les mesures à prendre pour améliorer l'accès aux médicaments contre le VIH dans les pays en développement.

NOUVEAU FONDS

Dans une déclaration conjointe de l'OMS, de l'ONU et de l'Onusida publiée le 5 avril, Kofi Annan précisait : « Encourager la participation active de tous les partenaires de la lutte contre le sida est devenu ma priorité personnelle. (...) Nous devons associer les encouragements à la recherche et l'accès aux médicaments pour les pauvres. (...) La solution n'appartient pas exclusivement aux compagnies pharmaceutiques. »

L'ONU doit tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le sida du 25 au 27 juin à New York. D'après le président du SNIP, il pourrait y être proposé la création d'un nouveau fonds international consacré à la santé, « permettant l'achat de l'ensemble des médicaments essentiels pour les pays les plus pauvres ainsi que le financement de la mise en place et du soutien de systèmes de distribution de soins. Cette initiative internationale assurerait la continuité de l'action, garantissant la fourniture des médicaments et leur prix. »

Ce projet serait soutenu en particulier par la Banque mondiale. Reste à trouver les autres contributeurs.

Elisabeth Bursaux

Le temps dans tous ses états

La Recherche

HORS SÉRIE

le temps

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La Douma approuve l'importation en Russie de 20 000 tonnes de déchets nucléaires

Le président Poutine doit encore confirmer cette décision

Les députés russes ont adopté, mercredi 18 avril, des textes amendant la loi sur l'environnement, en dépit de l'hostilité de la population. Le secteur nucléaire rus-

se projette d'importer dans les dix ans à venir 20 000 tonnes de déchets nucléaires, affirmant que cela rapporterait à la Russie 20 milliards de dollars.

MOSCOU

de notre correspondant

Le puissant ministère de l'énergie atomique (Minatom) a emporté une nouvelle victoire, mercredi 18 avril, en faisant adopter en deuxième lecture par la Douma (Chambre basse du Parlement) trois lois autorisant l'importation de déchets nucléaires en Russie. Très controversés, ces textes ont donné lieu à une mobilisation inhabituelle de la population, des organisations écologistes et des députés. Le vote de ces lois avait été différé trois fois l'an dernier. Adoptées en première lecture le 21 décembre 2000 (319 voix pour, 38 contre), leur nouvel examen, initialement prévu le 22 mars, avait été à nouveau repoussé à deux reprises. Elles ont été finalement adoptées, mercredi, mais à une majorité plus courte : 230 voix contre 116, les opposants venant des rangs des partis libéraux Iabloko, Union des droites et Régions de Russie.

Les amendements portés à la loi sur l'environnement de 1991, qui interdit toute importation de déchets nucléaires, sont le fruit d'un intense lobbying de tout le secteur nucléaire russe, qui compte environ 500.000 employés. Le Minatom projette dans les dix ans à venir d'importer 20 000 tonnes de déchets nucléaires pour stockage et retraitement. Son entrée sur ce lucratif marché mondial lui rapporterait, assurent ses responsables, 20 milliards de dollars (environ 22 milliards d'euros) dans les dix ans. Le stock actuel de déchets nucléaires russe est estimé à 14.000 tonnes par l'association écologiste norvégienne Bellona.

« Nous avons besoin de ces importations et nous pourrions ainsi ven-

dre notre technologie en matière de retraitement », a répété le ministre de l'énergie nucléaire, Alexandre Roumiantsev. Les milliards de dollars escomptés devraient servir à développer des programmes environnementaux dans les zones contaminées, des centres de stockage et des usines de retraitement. Député communiste et lauréat, l'an dernier, du prix Nobel de physique, Jaurès Alfiorov défend cette mesure : « notre secteur nucléaire est l'un des rares à maintenir un haut niveau technologique et ces lois l'aideront à survivre ».

FORTE CONTESTATION

Le plan du Minatom est vivement contesté. Les sondages d'opinion font état d'une forte hostilité de la population. En novembre, les associations écologistes avaient réuni 2,5 millions de signatures réclamant l'organisation d'un référendum sur cette question : la Commission électorale avait rejeté cette demande, validant pourtant 1,6 million de signatures.

De nombreux experts, tout comme les organisations écologistes, font valoir que la Russie n'a actuellement pas de capacités de stockage disponibles et que la seule usine de retraitement, à Mayak, dans l'Oural, ne suffit pas à traiter les déchets russes. Ils ajoutent que les rares programmes actuels en matière de sécurité nucléaire et de décontamination ne fonctionnent que par des financements apportés par les Etats-Unis, le Japon ou l'Union européenne. « Nous allons faire de notre pays une immense décharge nucléaire », proteste Ivan Blokov de Greenpeace. « L'argent sera mangé par la bureaucratie ou volé », ajoute Iouri Vichnevsky, res-

ponsable de l'autorité de sécurité nucléaire russe.

Les critiques se multiplient également sur le fonctionnement même du Minatom. Début mars, un rapport du Comité anti-corruption de la Douma était rendu public mettant en cause Evgueni Adamov, alors ministre, et devait entraîner son limogeage. M. Adamov avait mis en place toute une série de structures commerciales intervenant comme intermédiaires et consultants dans la plupart des contrats internationaux du Minatom, et placé plusieurs de ses partenaires et actionnaires à des postes-clés du ministère. Les accusations régulières de corruption, détournements, voire de prolifération de matériaux nucléaires ont compliqué la réalisation de plusieurs programmes internationaux.

Un autre scandale a éclaté en début de semaine, qui concerne les dix millions d'habitants de Moscou. Le ministre a dû reconnaître que plus de 2 000 tonnes de déchets nucléaires demeureraient stockées dans l'institut Kortchakov, située dans la capitale. Un réacteur de l'institut, arrêté depuis quinze ans, n'a toujours pas été vidé de son carburant.

La question de l'importation de déchets nucléaires doit encore être examinée par le Conseil de la Fédération (Chambre haute) puis validé par Vladimir Poutine. Plusieurs associations écologistes estiment que les sénateurs pourraient bloquer ces textes. Le président russe avait néanmoins soutenu, l'an dernier, le projet du Minatom.

François Bonnet

► www.lemonde.fr/nucleaire

La force de l'OTAN en Bosnie intervient contre la banque des extrémistes croates

Les Occidentaux cherchent à bloquer le financement des partis nationalistes croates, qui menacent les accords de Dayton en boycottant le Parlement et le gouvernement bosniaques

SARAJEVO

de notre correspondant

La fronde des partis nationalistes croates est sans aucun doute le plus sérieux accroc au processus de paix en Bosnie-Herzégovine, cinq ans et demi après la signature de l'accord de Dayton. Suite à leur défaite électorale en novembre 2000, les mouvements nationalistes, réunis au sein d'une Convention du peuple croate (HNS), boycottent les institutions du pays et ont provoqué la désertion de près de dix mille soldats et policiers.

Le jusqu'au boutisme bosno-croate a entraîné une réaction d'une virulence jamais atteinte de la part de la communauté internationale, qui a démis de ses fonctions le délégué croate à la présidence bosniaque, Ante Jelavic, et tenté de confisquer les comptes bancaires des partis nationalistes. Le gouvernement de Sarajevo reproche cependant à l'OTAN de ne pas faire preuve d'assez de fermeté en acceptant que des déserteurs aient pris le contrôle de certaines casernes et de stocks d'armes.

C'est l'attaque de la Banque d'Herzégovine qui a récemment provoqué de violents incidents à Mostar ouest et dans huit autres bastions de la Communauté démocratique croate (HDZ), le parti héritier de l'ère Tudjman, fondateur dans le sud-ouest de l'éphémère « République d'Herzeg-Bosna » durant la guerre, et pivot du HNS.

Le haut-représentant international, Wolfgang Petritsch, a décidé de frapper les nationalistes croates au portefeuille, et les soldats de la force de l'OTAN (SFOR) l'ont soutenu. L'opération s'est soldée par

un semi-échec, puisque, si des comptes bancaires ont bien été gelés, des partisans du HDZ occupent toujours des succursales de la banque. Vingt et un soldats de l'OTAN ont été blessés lors des manifestations. Tirant les leçons de ces réactions brutales, l'OTAN a mené sa dernière opération dans le plus grand secret. Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 avril, les soldats sont retournés dans une agence de la Banque d'Herzégovine à Mostar, ont percé le coffre au chalumeau et emporté des documents.

DIPLOMATES BATTUS

La Banque d'Herzégovine est soupçonnée d'abriter les comptes bancaires des partis nationalistes, grâce auxquels ils financeraient la création d'une milice paramilitaire destinée à accueillir les déserteurs bosno-croates. Car les soldats et policiers qui ont quitté les casernes et commissariats du gouvernement bosniaque reçoivent un salaire de 500 marks (1 700 francs) par mois de provenance inconnue.

Le HDZ poursuit, par ailleurs, son offensive politique, avec des moyens parfois radicaux. Il boycotte le Parlement et le gouvernement bosniaques, et milite pour la création d'un « mini-Etat » croate. Et, en Herzégovine, il harcèle ses opposants. Il est accusé d'être à l'origine de l'attentat à la voiture piégée qui a provoqué de sérieux dégâts, sans faire de victime, devant la maison des frères Ivankovic, des industriels de Siroki Brijeg. Mladen Ivankovic, ministre dans le gouvernement multiethnique à Sarajevo, dénonce un HDZ « terroriste ».

« Ce sont des criminels qui terrorisent le peuple croate », a tempêté Wolfgang Petritsch après l'attentat, sans accuser formellement le parti vers lequel tous les regards se dirigent. Il a également dénoncé les violences subies par ses agents dans les agences bancaires réquisitionnées. Certains diplomates ont été battus, pris en otages, menacés de mort.

Le bras de fer entre les séparatistes croates et la communauté internationale est la crise la plus grave qu'ait traversée la Bosnie-Herzégovine. Des batailles politiques ont eu lieu avec les nationalistes serbes, mais se sont toujours calmées après l'exclusion d'extrémistes, sans rébellion des forces de sécurité.

Cette fois, l'enjeu est de taille. Céder au HDZ serait reconnaître que le résultat des élections démocratiques peut être bafoué. Et ce serait surtout reconnaître, en laissant évoquer l'idée d'un « mini-Etat » ethniquement pur, que la communauté internationale n'a pas encore réglé la question de l'existence d'une Bosnie unitaire.

Pour les séparatistes croates, l'enjeu est aussi capital. Depuis la mort de Franjo Tudjman, la Croatie a opéré un virage total. Le nouveau président croate, Stipe Mesic, est un ardent défenseur de la Bosnie. Les nationalistes herzégoviniens sentent donc poindre la fin de l'époque où ils pouvaient satisfaire leur appétit territorial par la force militaire, et refusent de recevoir des ordres d'un gouvernement bosniaque qui prêche la réconciliation.

Rémy Ourdan

Le « réveil » de Lasarte, frappée par la terreur de l'ETA à un mois et demi des élections

LASARTE (Guipuzcoa)

de notre envoyée spéciale

Il s'appelle Le Sasoea. C'est un petit bar très ordinaire, dans un quartier sans histoire de Lasarte,

REPORTAGE

Sursaut collectif après l'assassinat d'un conseiller municipal le 20 mars

une de ces petites villes basques industrielles créées, dans les années 1980, dans la grande périphérie de Saint-Sébastien, en empiétant aux banlieues des cités proches. Ce matin-là, la télévision marchait à fond, et chacun avait retrouvé sa place : Gloria, l'ancienne « immigrée » venue de Caceres, en Estrémadure, retranchée dans sa minuscule cuisine fumante ; José Manuel, de dos, en train de faire le café ; et le vieil habitué au teint de brique, le nez dans son journal. C'est pour cela qu'ils n'ont rien vu, disent-ils : chacun

vaquait à ses affaires. Et si l'on excepte, de temps à autre, un regard involontaire vers le sol jonché de mégots, là où s'étalait la flaque de sang, on jurerait que rien ne s'est passé.

Et pourtant, au comptoir du Sasoea, à l'heure rituelle où il venait boire un verre avant d'aller déjeuner, Froilan Elespe, conseiller socialiste et adjoint au maire, a été tué, le 20 mars, de deux balles dans la nuque. Cet homme tranquille, au solide passé antifranquiste et syndical, est la 29^e victime du terrorisme depuis la reprise des attentats en décembre 1999. Lasarte aurait pu en rester là, tenter d'oublier. Après tout, cette enclave socialiste, environnée de municipalités indépendantistes militantes comme Hernani ou Andoain, est déjà bien trop occupée à ne pas se laisser grignoter par ses voisins. D'autant qu'ici, où se sont installés nombre d'immigrés, attirés par les emplois des usines Michelin, règne encore un semblant de convivialité qu'il faut protéger.

Ce n'est pas que l'ETA n'ait pas déjà frappé à Lasarte : deux policiers et un employé de Michelin y ont été tués. C'est ici aussi, dans un pré écarté, qu'a été retrouvé agonisant, en 1997, Miguel Angel Blanco, jeune conseiller municipal d'Ermua, une autre petite ville laborieuse, enlevé et exécuté par l'ETA après un chantage au gouvernement qui avait indigné toute l'Espagne. Mais justement, si l'épisode tragique d'Ermua avait servi de catalyseur à un sursaut de la société civile, celui de Lasarte, dans une moindre mesure, est peut-être en train d'en faire autant.

UN SYMBOLE DE COURAGE

Au centre de la réaction, une femme, combattante, engagée : Ana Urchueguia, maire de sa ville depuis plus de seize ans. Le cheveu noir et dru, le regard droit et la parole sans détour, elle est devenue, en quelques jours, un symbole de courage ; empêchant, les larmes aux yeux, le soir de l'assassinat de Froilan Elespe, lors de la réunion extraordinaire du conseil

municipal, que l'on mette à mal les conseillers d'Euskal Herriarrok qui, fidèles à leurs consignes, refusaient de condamner l'attentat. Car, disait-elle, « nous sommes différents d'eux, nous n'exerçons aucune violence ».

Aussi, à l'heure où déjà neuf conseillers municipaux socialistes ont préféré démissionner, par peur, et ne pas vivre sous l'escorte policière désormais indispensable à leur survie, Ana assume pleinement, elle, sa vie « blindée » : « Nous sommes, nous, élus socialistes, dans le « corridor de la mort », nous confie-t-elle dans son petit bureau encombré. Faut-il se rendre pour autant ? Non. Mais sans un réveil social, les politiques ne peuvent rien faire. Au-delà de la peur, les Basques doivent aller voter aux élections autonomes du 13 mai, pour dire haut et clair qu'ils veulent se sentir libres et qu'aucun pays solide ne s'est jamais construit sur des bases imbibées de sang. »

Le « réveil » de Lasarte est venu des plus jeunes. Jusqu'ici, à l'institut - l'équivalent du lycée -, les seules manifestations avaient lieu lors de l'incarcération d'un militant de l'ETA, ou lorsque Haika, le mouvement des jeunes radicaux, lançait un mot d'ordre. « On ne peut pas vraiment parler de menaces ouvertes, mais de pressions plus subtiles », nous confie un des rares et courageux professeurs qui firent grève en réaction à l'assassinat d'Elespe. « En tout cas, les profs n'ont presque pas bougé, en tant que collectif, autant par résignation que par peur. Comment lutter quand bien des enfants rentrent chez eux et qu'en famille personne ne condamne un attentat, préférant regarder ailleurs ? »

Et puis, le lendemain du meurtre, quelque chose s'est passé parmi les cinq cents élèves : les plus grands ont déserté les cours pour protester, les petits les ont rejoints à la sortie pour manifester contre l'ETA, aux cris de « Sans pistolets, vous n'êtes rien ! » Au même moment, on découvrait que l'une des jeunes conseillères municipales d'Euskal Herriarrok, Aiora Zulaika, qui, de marbre le soir de l'attentat, avait lu un communiqué de son parti refusant de le condamner, n'était autre, dans la vie, que



Pirritx, l'élément féminin du trio de clowns pour enfants le plus populaire du Pays basque : Tako, Pirritx eta Porrotx. L'indignation fut telle que la municipalité d'Irun dut annuler une représentation du groupe.

MARGINALISER LES RADICAUX

Faut-il en arriver à la « marginalisation sociale » des radicaux ? Ana Urchueguia y est résolument favorable, mais avec prudence, car le climat est tellement exacerbé, à un mois des élections du 13 mai, que ce qui la préoccupe le plus, c'est l'après. « Cette campagne va être

épouvantable. Il n'y a aucune discussion : tout tourne autour du terrorisme. La crispation entre nationalistes et non-nationalistes est telle que, si cela s'accroît, il sera difficile de revenir en arrière. »

Le pire, pour elle, la tolérante qui jouait, enfant, avec les filles des gardes civils qui emprisonnaient son grand-père, Esteban, vieux militant antifranquiste, c'est la schizophrénie actuelle dans laquelle s'enfonce le Pays basque et dont la conseillère radicale-clown n'est qu'un exemple. Le conseiller assassiné avait fait son service militaire avec le porte-parole d'Euskal Herriarrok à la municipalité, et si, à Lasarte, on tue dans un bar de quartier, de partout on se presse chez Berasategui, sur les hauteurs de la ville, l'un des restaurants de luxe du Pays basque. « C'est contre cette « normalité » anormale qu'il faut se réveiller, dit encore Ana Urchueguia. Contre le fait que l'on s'habitue, nous, les démocrates, à vivre sous escorte ou que, dans une ville de 18 000 habitants comme Lasarte, on côtoie forcément, sans le savoir, les citoyens « normaux » qui ont guidé les commandos de l'ETA en leur donnant les parcours habituel de Froilan Elespe. »

Marie-Claude Decamps

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEK - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Durviller - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

CALVITIE
Le choix de la compétence.

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris, Jeudi 3 Mai 2001 à 14h30 - En un lot

à Paris 16^{ème}
14, Villa Guibert
Un Appartement au rez-de-chaussée
superficie de 88,4 m²
Un Appartement au 1^{er} étage
superficie de 194,10 m²
Mise à Prix : 1.500.000 F

S'adresser à Maître Ali EL-ASSAAD, Avocat à Paris 8^{ème}, 29, Rue Cambacères - Tél : 01.44.51.51.00 - Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris où le cahier des charges est déposé - Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter le Vendredi 27 Avril 2001 de 14h à 16h

-Ariel Sharon et George W. Bush préconisent la « retenue » dans le conflit israélo-palestinien

Les Palestiniens se félicitent de la réaction américaine à l'incursion de Tsahal en territoire autonome

Lors d'une conversation téléphonique, mercredi 18 avril, le président américain, George W. Bush, et le premier ministre israélien, Ariel Sharon,

sont convenus de la nécessité de faire preuve de retenue dans le conflit qui oppose l'Etat juif aux Palestiniens. Sur le terrain, de nouveaux tirs de

mortier par des Palestiniens ont entraîné une nouvelle incursion éclair israélienne dans la bande de Gaza.

GAZA

de notre envoyé spécial

Entre tirs palestiniens de mortier et offensive éclair israélienne, Gaza a connu, mercredi 18 avril, une nouvelle journée de violence. Après la chute d'obus tirés à l'aube par le Hamas islamique sur la zone industrielle de la colonie d'Erez, au nord, et sur celle de Neve Dekalim, au centre du territoire partiellement autonome (*Le Monde* du 19 avril), l'armée israélienne a lancé en fin de matinée une nouvelle offensive éclair contre un poste palestinien près de Rafah (au sud), rasé par un bulldozer israélien. Dans la soirée, cinq autres obus de mortier tirés à partir de la bande de Gaza se sont abattus au nord-ouest de la localité de Nir-Am, dans le désert du Néguev, et deux contre la colonie de Kfar Darom, dans le sud de la bande. Il n'y a pas eu de victimes.

En Cisjordanie, des échanges de tirs et des heurts entre Palestiniens et soldats israéliens, notamment dans le camp de réfugiés d'Aïda et les localités d'El-Khader et de Beit Jala, près de Bethléem, ont fait au moins six blessés, dont un grièvement atteint.

« DES TROUS DANS LA TERRE »

Au plan diplomatique, vingt-quatre heures après que Washington eut critiqué l'intrusion israélienne en territoire autonome palestinien, le président George W. Bush a joint au téléphone, mercredi, le premier ministre israélien, Ariel Sharon. La Maison Blanche a indiqué que les deux hommes sont convenus qu'il était « nécessaire de faire preuve de retenue afin d'éviter une nouvelle escalade » et que « le rétablissement du calme et de la stabilité est dans l'intérêt d'Israël et des Etats-Unis ». M. Sharon a assuré son interlocuteur de son « engagement en faveur de la paix », mais il a également affirmé que « les négociations de paix ne reprendront que lorsque la situation se sera calmée et qu'Israël ne récompensera pas la violence », a indiqué le cabinet du premier ministre israélien.

Tandis que les dirigeants israéliens s'efforçaient, mercredi, de dissiper l'impression de tiraillements dans les relations israélo-américaines, le chef de la Sécurité préventive palestinienne pour la bande de Gaza, Mohammad Dahlan, s'est déclaré « satisfait » des critiques américaines, qui, la veille, avaient forcé l'armée israélienne à se replier de la zone qu'elle avait réoccupée en territoire autonome palestinien. « Cela prouve qu'ils [les Etats-Unis] peuvent faire beaucoup pour la justice et la stabilité de la

région, a dit M. Dahlan lors d'une conférence de presse. Ils ont fait comprendre aux Israéliens que la force ne prime pas sur tout, et qu'ils ne sont pas au-dessus des lois », a-t-il ajouté tout en se gardant bien de voir dans les critiques américaines un changement significatif vis-à-vis d'Israël. Avant lui, le secrétaire de la présidence palestinienne, Tayeb Abdel Rahim, avait estimé que « la position américaine est un pas dans la bonne direction ».

Pour M. Dahlan, il appartient désormais aux Israéliens de faire le premier pas pour éviter une escalade.

Paris : « la situation la plus grave depuis dix à quinze ans »

La situation créée au Proche-Orient par les affrontements entre Israël et les Palestiniens « est la plus grave depuis dix à quinze ans », a déclaré, mercredi 18 avril à France-Inter le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. Il demeure toutefois convaincu qu'« il viendra un moment où, du côté israélien et du côté palestinien, il y aura des responsables pour dire : il n'y a pas d'autre solution (...) que d'organiser la coexistence ».

Tout en reconnaissant le rôle de Washington dans le retrait de l'armée israélienne de Gaza, mardi, il a souligné que cela « ne suffit pas pour réimposer la paix, obtenir le retrait de l'armée israélienne des territoires, la fin du bouclage des territoires qu'ils sont en train d'asphyxier, menant les Palestiniens à la dernière extrémité et donc pour convaincre certains groupes palestiniens de renoncer à la violence, et ça ne suffit pas pour arrêter la politique de colonisation dont il est évident qu'elle est une des causes principales du drame ».

de dramatique. « Si les Israéliens se retirent sur les positions qu'ils occupaient avant le 28 septembre [au début de l'Intifada], s'ils lèvent le siège des zones autonomes et s'ils cessent de nous bombarder, alors tout redeviendra possible, a-t-il expliqué. L'Autorité palestinienne fera son devoir et prendra ses responsabilités. Dans le cas contraire, les Israéliens peuvent tirer un trait sur notre coopération pour les questions de sécurité ».

M. Dahlan s'est montré très explicite à propos des tirs de mortier qui visent depuis plusieurs semaines des colonies de la bande

de Gaza et des localités voisines situées sur le territoire israélien. Ironisant contre « ces tirs qui ne font que quelques petits trous dans la terre et que l'on présente comme des armes nucléaires », il a qualifié de « mensonges » les affirmations israéliennes selon lesquelles l'Autorité palestinienne serait à l'origine de leur fabrication et de leur distribution à des activistes.

L'APPLICATION DES ACCORDS

« S'ils savaient où ils [les mortiers] se fabriquent, ils ne se gêneraient pas pour intervenir, a-t-il observé. Ils nous accusent, mais voilà que le Hamas revendique ce type d'opération. Même s'ils prenaient un milicien du Hamas sur le fait, ils diraient que c'est un membre de l'Autorité. » « Si Israël a le droit de nous bombarder, pourquoi les Palestiniens n'auraient-ils pas le droit d'en faire autant ? Avant les premiers tirs de mortiers (au début de cette année) nous avons eu quatre cents morts et vingt mille blessés. Je n'approuve pas tout ce qui se passe mais la Sécurité préventive ne fonctionnera pas comme avant tant que

les agressions israéliennes se poursuivront », a prévenu M. Dahlan.

Convaincu que les récentes déclarations du premier ministre israélien, Ariel Sharon, rejetant l'évacuation des colonies, la division de Jérusalem et le droit au retour des réfugiés, reflètent « ce que pense réellement Sharon, un message très clair aux Palestiniens et à l'opinion internationale », M. Dahlan a assuré que la stratégie de l'Autorité palestinienne était « très claire : un vrai retour aux négociations pour un accord politique avec un agenda précis » et dans le même temps l'application, en matière de sécurité, « des dispositions prévues à Charm el-Cheikh (à l'automne 2000), et que chacun remplisse ses devoirs ».

M. Dahlan est néanmoins peu optimiste sur la suite des événements. Il a estimé qu'Israéliens et Palestiniens avaient besoin « d'une présence internationale ou d'un tiers » pour sortir de cette crise.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel

L'Espagne n'extradera pas Vladimir Goussinski

MADRID. Le magnat de la presse russe, Vladimir Goussinski, accusé dans son pays d'« escroquerie à grande échelle » portant sur 250 millions de dollars (près de 278 millions d'euros), et qui se trouve en résidence surveillée en Espagne, ne sera pas extradé vers la Russie. La décision a été annoncée, mercredi 18 avril, par la justice espagnole, qui a retenu l'argument de la défense selon lequel M. Goussinski est l'objet d'une persécution politique.

Une grande partie du groupe Media Most de M. Goussinski, critique à l'égard du Kremlin, est passée, ces derniers jours, sous le contrôle du géant gazier russe Gazprom. Le parquet de l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole, qui était, lui, favorable à l'extradition, a trois jours pour faire appel. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : le vice-premier ministre Tarek Aziz a été nommé**, mercredi 18 avril, ministre des affaires étrangères par intérim, en remplacement de Mohammad Saïd El Sahaf. Ce dernier se voit confier le portefeuille de l'information en remplacement de Houmam Abdel Khalek, qui devient ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Un poste de ministre d'Etat pour les affaires étrangères a été créé et confié à Najî Sabri Ahmed, ambassadeur d'Irak à Vienne. Aucune explication n'a été fournie à ce remaniement. - (AFP.)

■ **KOSOVO : des Serbes du Kosovo ont tenu, pour la deuxième journée consécutive, des barrages routiers** dans le nord de la province, mercredi 18 avril, pour protester contre la mise en place, dimanche, par la Minuk (mission de l'ONU) de postes de douanes à la limite administrative du Kosovo. Le président yougoslave, Vojislav Kostunica, a appuyé leur action, estimant que la mesure de la Minuk « pourrait être interprétée comme l'octroi d'une sorte de souveraineté d'Etat à cette région ». - (AFP.)

■ **Un Serbe a été tué et quatre autres blessés dans l'explosion d'une bombe** survenue, mercredi 18 avril, à Pristina, le chef-lieu du Kosovo, devant des bureaux du gouvernement yougoslave. Selon Belgrade, les victimes travaillaient pour le Comité yougoslave pour le Kosovo, chargé des relations administratives avec la mission de l'ONU dans la province. - (AFP.)

■ **BANGLADESH / INDE : seize gardes-frontières indiens et deux bangladais ont été tués**, mercredi 18 avril, lors d'affrontements sur la frontière. Les deux parties s'accusent mutuellement de cette flambée de violence, peut-être liée à la proximité des élections générales au Bangladesh, en juin. - (Corresp.)

Valeo

Le Conseil d'Administration de Valeo qui s'est réuni le 12 Avril 2001 a arrêté les résultats intermédiaires du 1^{er} trimestre 2001.

Résultats intermédiaires du 1^{er} trimestre 2001

(en millions d'euros)	1 ^{er} Trimestre 2001	1 ^{er} Trimestre 2000	Variation 2001/2000
Chiffre d'affaires	2 695	2 221	+21%
Marge brute	404	432	-6%
% du CA	15,0%	19,4%	
Résultat d'exploitation	54	144	-62%
% du CA	2,0%	6,5%	
Autres revenus et charges	(177)	0	
Impôts	(18)	(43)	
Résultat net des ent. intégrées	(150)	102	na
% du CA	-5,7%	4,6%	
Mise en équivalence	(1)		
Ecart d'acquisition	(23)	(18)	
Intérêts minoritaires	(2)	(2)	
Résultat net	(176)	82	na
% du CA	-6,5%	3,7%	
B.N.P.A. (en euro)	(2,16)	0,89	na

La hausse de 21 % du chiffre d'affaires reflète la contribution des acquisitions réalisées en 2000. A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires baisse de 2 % du fait d'une réduction des ventes de 20 % en Amérique du Nord et de 4 % en Asie compensée par partie par une hausse de chiffre d'affaires de 6 % en Europe et de 8% en Amérique du Sud.

La marge brute perd 4,4 points de 19,4 % à 15 %. Le résultat d'exploitation de 54 millions d'euros est en baisse de 62 %. Il est affecté par la dégradation de la marge brute aggravée par une augmentation de 30 % des frais commerciaux et administratifs qui sont passés à 6,8 % du chiffre d'affaires contre 6,3 % en 2000.

La perte nette atteint 179 millions d'euros, 6,6 % du chiffre d'affaires contre un bénéfice de 82 millions d'euros, 3,7 % du chiffre d'affaires, en 2000. La perte intègre 163 millions d'euros destinés à couvrir les nouveaux programmes de restructuration, dont une provision spécifique de 130 millions d'euros correspondant à la restructuration de l'établissement de Rochester aux Etats-Unis.

La perte nette par action s'élève à 2,16 euros, à comparer à un bénéfice par action de 0,89 euro en 2000.

Constatant que Valeo traverse la crise à plus grave qu'il a connu depuis 15 ans, le Conseil a approuvé les mesures immédiates de redressement des résultats et les orientations stratégiques qui lui ont été présentées.

Mesures immédiates de redressement des résultats
Valeo simplifiera et décentralisera sa gestion administrative dans un objectif d'économie et de

restructuration des divisions et renforcera son équipe en dotant sans délai les postes clés de direction de Branches et de Divisions devant vacants ces derniers mois.

Par ailleurs, le Groupe intensifiera les restructurations industrielles et les opérations de maîtrise des coûts de production et des surcapacités. Pour la réduction des sureffectifs, il dispose d'un fort volant d'effectifs temporaires en Europe qui permet des adaptations rapides. Les restructurations seront conduites à l'échelon local dans les pays concernés en respectant les réglementations nationales et les valeurs de concertation et de responsabilité sociale de Valeo.

Ce nouvel effort de restructuration exigé par la situation de perte actuelle nécessite une dotation supplémentaire de provision de 163 millions d'euros qui s'ajoute aux provisions de 437 millions d'euros existantes. Un effet d'accélération sur le redressement des résultats en est attendu dès cette année.

Ces dispositions devraient aussi permettre d'améliorer fortement l'outil industriel et d'offrir aux clients constructeurs automobile et aux clients du marché de la deuxième monte des performances toujours plus rigoureuses de service, de qualité et de compétitivité.

Orientations stratégiques
Les quatre Branches Transmissions et Thermique, cœur historique de Valeo, qui ont récemment formé des alliances, notamment au Japon, renforceront leurs positions commerciales et leurs marges en vue de favoriser toute initiative stratégique de nature à accélérer leur croissance.

Depuis plus d'une décennie, Valeo a continuellement développé ses activités électrique et électronique. Elles représentent en 2001 un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards d'euros et

détiennent des positions au premier rang mondial dans les systèmes d'éclairage, d'essuyage, de génération électrique, de sécurité, de câblage et commutation. Ces secteurs connaissent une forte progression.

Valeo s'attachera à se dégager rapidement des activités sans position de leadership qui pèsent structurellement sur ses marges et sa trésorerie. Ces opérations représenteraient environ 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'objectif des trois prochaines années est d'achever l'intégration et la rationalisation des activités récemment acquises et de renforcer les marges qui n'atteignent pas encore les niveaux des autres activités du Groupe.

La forte impulsion ainsi donnée à la stratégie de Valeo s'appuie sur les talents et les capacités de progrès des directeurs, de l'encadrement et de l'ensemble du personnel de la Société. Après le trou d'air du premier trimestre, le Groupe compte enregistrer au cours des prochains trimestres les effets positifs des actions qui ont été lancées. Dans cet esprit, le Conseil maintient sa proposition de distribution d'un dividende de 1,35 euro par action qui sera présentée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Assemblée Générale des actionnaires
L'Assemblée Générale de Valeo se tiendra le 9 mai 2001 à 16h00 au CNIT, à la Défense. Les actionnaires devront notamment statuer sur la transformation de Valeo en Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance.

>

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Les actionnaires sont conviés le

Mercredi 9 mai 2001 à 16 h 00

au CNIT à la Défense

Pour obtenir des renseignements pratiques sur la participation à ces Assemblées, prenez contact auprès de Valeo en appelant le Numéro Vert 0 800 81 40 45

Photo: Richard DUMAS

43, rue de Bayen - 75017 Paris

valeo.com

N° Vert 0 800 81 40 45

L'Inde lance avec succès sa première fusée spatiale

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

L'Inde a franchi un nouveau pas technologique avec le tir réussi, mercredi 18 avril, de son premier lanceur de satellites géostationnaires GSLV (Geosynchronous Satellite Launch Vehicle) du centre de Sriharikota, en Andhra-Pradesh, à 200 kilomètres au nord de Madras. Le lanceur de trois étages, haut de 49 mètres et pesant 401 tonnes, a été placé sur orbite en 17 minutes un satellite expérimental de communications de 1 540 kilogrammes. Ce lancement est l'aboutissement de dix ans d'efforts de l'agence spatiale indienne (ISRO), qui a déjà un lanceur de petits satellites en orbite polaire, le PSLV. Ce succès a été d'autant plus apprécié qu'une première tentative, le 28 mai 2000, avait été ajournée à la dernière seconde, le feu s'étant déclaré dans un des propulseurs d'appoint de la fusée, interrompant automatiquement le lancement.

La route pour la commercialisation de ce lanceur risque d'être toutefois longue. D'abord, le moteur cryogénique utilisé dans le troisième étage de la fusée est un moteur russe dont seulement sept ont été livrés par Moscou après que, sous pression des Etats-Unis, la

Russie eut refusé, en 1993, de céder à l'Inde, comme elle s'y était engagée, la technologie des moteurs cryogéniques. Washington s'était opposé à ce transfert compte tenu des ponts existant avec un programme de missiles. L'Inde doit donc acquérir cette technologie pour pouvoir être complètement indépendante, et cela prendra du temps.

UN PROJET COÛTEUX

Ensuite, tel qu'il est actuellement conçu, le GSLV ne peut lancer que des satellites de 2 tonnes maximum. Or la tendance actuelle dans la production des satellites de communications est aux engins de 4 à 5 tonnes, sur lesquels on multiplie les transpondeurs pour augmenter la puissance. C'est pourquoi certains en Inde s'interrogent sur la viabilité d'un projet très coûteux qui leur paraît dépassé au moment où il entre en action.

La plupart des satellites de communications indiens ont été lancés jusqu'à présent par la fusée européenne Ariane, dont l'Inde est un gros client. Le prochain satellite de l'ISRO, Insat, qui pèse 2,7 tonnes, devra être aussi lancé hors des installations de tir en Inde.

Françoise Chipaux

FINANCES LOCALES Bertrand Delanoë a rendu public, jeudi 19 avril, le budget municipal pour 2001, dont le Conseil de Paris délibérera les 23 et 24 avril. D'un montant

de 33 milliards de francs, ce budget doit être financé sans augmentation de la pression fiscale, dont le rendement a été augmenté par la croissance, et grâce à un emprunt de 2,5 mil-

liards. ● LE LOGEMENT, les crèches et la sécurité sont les priorités du budget qu'a préparé Christian Sauter (PS), adjoint aux finances. Dès 2001, mille professionnels et emplois-

jeunes vont être recrutés pour des tâches de « proximité ». ● LA NOUVELLE équipe doit régler les problèmes des contractuels légués par l'administration précédente et dont l'em-

ploi réel, « technique » ou « politique », prête à discussion. Une tâche compliquée par le maquis des syndicats existant parmi les quarante mille fonctionnaires.

Le budget de la gauche à Paris : logement, enfance, sécurité

Bertrand Delanoë a rendu public, jeudi 19 avril, le budget de la Ville pour 2001, Jean Tiberi n'ayant pas réussi à faire voter le sien sous la mandature précédente. Les 33 milliards de francs prévus seront financés sans augmentation des impôts locaux, directs ou indirects

LA GAUCHE parisienne s'y paraît depuis vingt-quatre ans, Bertrand Delanoë n'a eu qu'un mois pour élaborer son premier budget. A peine installée, la nouvelle équipe municipale parisienne a dû s'atteler à doter la ville d'un budget pour 2001. En décembre 2000, la majorité des élus de la droite, sous l'impulsion de Philippe Seguin soucieux de rompre avec Jean Tiberi, avait en effet refusé d'examiner le budget préparé par ce dernier. Cette situation a fourni à M. Delanoë l'occasion de marquer le changement à travers celui qu'il a présenté à la presse jeudi 19 avril.

Le nouveau maire, qui a fait campagne en faveur d'une administration plus proche des citoyens, entend renforcer, dès cette année, les dotations des maires d'arrondissement, sans attendre la nécessaire révision des relations entre la mairie centrale et les arrondissements. Celles-ci bénéficieront d'une augmentation de plus d'un tiers des moyens mis à leur disposition, soit 38,67 millions de francs supplémentaires : 11 millions seront dégagés pour l'animation locale, soit 5 francs par habitant, avec un plancher de 200 000 francs pour les petits arrondissements ; 12,75 millions pour leurs investissements d'urgence, soit 6 francs par habitant ; et 15 millions pour l'animati-

on culturelle de leur quartier, soit 7 francs par habitant.

Ce souci de proximité se traduira également par de nouvelles réalisations comme la création d'un « conseil municipal » pour les jeunes, d'un conseil consultatif des résidents étrangers, de deux structures d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales et en errance sociale, de trois maisons des associations et d'un « bureau des temps » qui aura vocation à mieux adapter les horaires des services publics aux rythmes des Parisiens.

Le budget de l'an I de la nouvelle mandature, qui s'élève, comme l'an passé, à quelque 33 milliards de francs, sera aussi marqué par une hausse de 10,1 % de l'enveloppe dédiée à la petite enfance. Cinq crèches collectives, représentant 315 places nouvelles en accueil permanent, et trois haltes-garderies, offrant 140 places en accueil temporaire, vont être créées. Onze nouvelles écoles élémentaires et primaires vont également voir le jour et un plan de rénovation d'urgence des établissements scolaires sera lancé.

Rénovation des écoles, rénovation de l'habitat social aussi : 40 millions vont être consacrés à la résorption des logements insalubres. Et 500 nouveaux logements sociaux viendront s'ajouter aux 3 100 prévus dans la convention conclue



avec l'Etat en 1999. Dans le domaine des transports, les études préalables à la réalisation d'un tramway en rocade seront lancées (24 millions) et un budget de 75 millions sera dédié à l'aménagement de couloirs de bus en site propre sur les grands axes parisiens et à leur élar-

gissement pour y intégrer les vélos. Une autre mesure phare de la campagne verra dès cette année le jour : la réduction du tarif du stationnement résidentiel de 15 à 5 francs.

Un effort particulier (plus de 17 millions au total) permettra

encore d'améliorer l'accès des équipements publics aux personnes handicapées et de faciliter leurs déplacements dans la cité. Les 170 000 Parisiens âgés ne sont pas oubliés : un plan de rénovation de 13 résidences d'accueil va être engagé, moyennant un investissement de 30 millions de francs.

Aussi, soucieux de donner un signal fort en matière de sécurité, M. Delanoë a inscrit dans son premier budget la moitié des 2 000 embauches qu'il s'est engagé à faire sur six ans. Dès cette année, seront ainsi recrutés 500 professionnels, ainsi que 500 emplois-jeunes qui viendront remplacer à la sortie des écoles les policiers appelés désormais à se consacrer à la sécurité des personnes.

RÉDUCTION DU TRAIN DE VIE

Enfin, l'objectif du doublement du budget de la culture sur la mandature (hors rémunérations) se traduit de manière concrète dès 2001 par une forte augmentation (28,3 %), tant en investissement qu'en fonctionnement. L'accent est mis sur l'accès de la culture : gratuité complète pour les collections permanentes des musées de la ville, création d'un « chèque-culture » pour les plus défavorisés et d'une carte « Paris Culture », accroissement des moyens des bibliothèques.

Le soutien à la création comporte une provision de 12 millions de francs pour encourager les nouvelles initiatives.

Au total, ces engagements se traduiront par une hausse de 15,5 % des investissements (+ 5,3 milliards de francs), les sommes consacrées à la création de nouveaux équipements publics croissant à elles seules de plus de 25 %. La nouvelle équipe municipale entend couvrir ces dépenses sans augmenter la pression fiscale : les taux des impôts directs (taxes professionnelles, foncière et d'habitation) comme indirects (ordures ménagères), resteront inchangés. Les dépenses seront financées grâce à un emprunt de 2,5 milliards de francs. Grâce aussi à un excédent non négligeable des recettes de plus de 1 milliard de francs par rapport à 2000 (450 millions de francs de recettes fiscales et environ 550 millions de droits de mutation supplémentaires) résultant de la croissance.

La nouvelle équipe entend également réduire le train de vie de la Ville. S'élevant à 29 millions de francs, l'économie ainsi réalisée cette année a une portée plus symbolique que réelle. De même, la nouvelle équipe n'a pas été très loin dans la concrétisation de sa volonté de réduire les subventions de ville versées sans compter à certaines associations. Seules quelques-unes, comme Paris Événement ou l'Association des maires francophones, ont la manne se réduire. « Nous avons souhaité être prudents, et ne pas, par des mesures aveugles, porter préjudice à des structures effectuant un travail de qualité, mais toutes les associations devront rendre des comptes », indique Christian Sauter (PS), adjoint aux finances.

La nouvelle équipe entend s'appuyer sur l'audit financier pour se dégager à l'avenir des marges de manœuvre. Cette procédure, qui portera sur la totalité de la surface financière de la capitale, sera lancée dès les séances des 23 et 24 avril, au cours desquelles le Conseil de Paris doit discuter du budget.

Lætitia Van Eeckhout

Bertrand Bissuel

► www.lemonde.fr/paris

Les promesses de transparence du nouvel adjoint au logement aux militants du DAL

PLACE à la transparence et à la justice sociale : voilà le message que Jean-Yves Mano (PS), l'adjoint au logement du maire de Paris, a voulu délivrer en s'invitant à une opération « coup de poing » de l'association Droit au logement (DAL), mercredi 18 avril.

Il est presque 11 heures quand plusieurs dizaines d'adhérents du DAL envahissent le service de traitement des demandes de logements de la ville, rue Agrippa-d'Aubigné, dans le 4^e arrondissement. L'association a choisi cet « endroit hautement symbolique pour mettre les pieds dans le plat à propos des attributions de logements sociaux », selon la formule de son porte-parole, Jean-Baptiste Eyraud. « Stop au clientélisme et aux discriminations sociales et raciales qui ont sévi pendant des années ! », clame-t-il, demandant que la nouvelle municipalité privilégie les ménages « en grande précarité » et ceux qui attendent depuis des années un logement en HLM.

Soudain, « *Mano est là, devant l'entrée ! Les CRS ne le laissent pas passer !* », lance une militante du DAL. L'élue franchit finalement le cordon de policiers qui empêche d'autres manifestants de pénétrer dans les lieux. « *Ouais, bah ! je termine* », prévient M. Eyraud, saluant la décision du gouvernement de réquisitionner des logements vacants au profit de familles en difficulté. « *Avec le DAL, nous ne nous quittons plus, ces derniers temps...* », glisse M. Mano en se hissant sur une chaise. L'adjoint au maire avait déjà eu deux entrevues, le 25 mars et le 9 avril, avec des représentants de l'association.

La foule de mal-logés et de sans-toit, qui se presse autour de l'adjoint au maire, est impatiente ; elle veut des décisions tout de suite. Alors, pour montrer qu'une ère nouvelle s'ouvre, l'élue révèle que « *la cellule "logement" placée auprès du cabinet du maire de Paris a été dissoute* ». Cette mystérieuse

commission était, jusqu'alors, chargée de la distribution des logements sociaux relevant du contingent du maire (*Le Monde* du 10 avril). Ces pratiques n'auront plus cours, assure M. Mano. « *Nous élaborerons une charte de façon transparente et pluraliste* » pour codifier l'octroi des HLM, sur lesquelles la ville a des droits de réservation.

COUPS DE GUEULE

L'édile esquisse ensuite les axes de son action en faveur des populations défavorisées : éradiquer les immeubles insalubres, revoir à la hausse les objectifs contenus dans la convention ville-Etat qui prévoit la construction de 2 100 logements sociaux par an, racher des bâtiments dans les arrondissements faiblement dotés en HLM pour étoffer le parc social, engager des travaux palliatifs de manière à protéger les enfants exposés au saturnisme... Les promesses s'agrèment, entrecoupées

de coups de gueule : « *On veut des solutions avant les législatives !* », tonne M. Eyraud. « *Ils nous endort !* », ronchonne un homme. « *Il vient d'arriver, attendons qu'il agisse !* », répond une femme. L'élue et le porte-parole du DAL se chamaillent sur le nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année : 7 000, dit le premier ; 15 000 à 16 000, affirme le second. « *Nous avons quelques points de désaccord* », constate M. Eyraud, « *modestes, modestes* », sourit M. Mano.

Les deux hommes doivent se revoir, le 24 avril, avec des représentants de la préfecture pour débattre de l'attribution des logements sociaux dans la capitale. M. Mano souhaite aussi que le DAL lui soumette, ce jour-là, le cas de familles menacées d'expulsion pour qu'il intervienne en leur faveur. Les mal-logés ont pris date.

Un « paysage » syndical particulier et caricatural

UN VÉRITABLE maquis syndical : la Ville de Paris est une curiosité, avec ses quatre-vingts commissions administratives paritaires différentes, son syndicat maison, l'Union des cadres parisiens (UCP) monté de toutes pièces par Bernard Bled - avant qu'il ne devienne le secrétaire général de Jean Tiberi - ou encore ses largesses parfois étonnantes envers certaines organisations (dont la fameuse subvention de 2,5 millions de francs pour la confédération CSL proposée par M. Tiberi peu avant son départ).

La Ville n'est pas à proprement parler un fief syndical. Elle est en tout cas une illustration parfois caricaturale des pratiques d'instrumentalisation que peuvent avoir les élus municipaux vis-à-vis des organisations de personnel communal. Les dernières élections aux commissions administratives paritaires - qui ont lieu tous les trois ans à Paris - ont été convoquées en décembre 2000 et en février 2001, de manière légèrement anticipée, bien qu'en toute légalité, pour en faire tomber la date avant le scrutin municipal. Cette anticipation a été interprétée par la plupart des organisations comme le moyen de faire bénéficier l'UCP d'un ultime coup de pouce de la machine municipale.

Au vu des résultats, la CGT - essentiellement représentée dans le personnel ouvrier et notamment

dans la propreté - demeure la première organisation syndicale, avec 36,7 % des voix, devant la CFDT (19,2 % des suffrages) dont les points forts sont les secteurs culturels (bibliothèques) et d'animation, puis l'UNSA (13,6 %), en très forte progression par rapport au scrutin de 1998, très présente dans le corps particulier des professeurs de la Ville de Paris (éducation physique, arts plastiques, éducation musicale). L'UCP, en réalité une sorte de cartel électoral qui intègre notamment certaines sections de la CGC et qui est hégémonique dans le corps des administrateurs civils et les ingénieurs de la Ville de Paris ravit pour la première fois la quatrième place, avec 9,42 %, en passant devant la CFTC et FO. Enfin, la CSL, en légère progression, surtout implantée dans le secteur propreté et les cantines scolaires, ferme la marche.

Les instances de représentation du personnel ont souvent fait l'objet de regroupement, fusion ou dénombrement en fonction de jeux tactiques subtils. Aujourd'hui encore, coexistent des commissions administratives paritaires représentant plusieurs milliers d'agents - c'est le cas pour le personnel ouvrier - quand d'autres n'en représentent quelques dizaines, par exemple dans certains secteurs de l'action culturelle.

Caroline Monnot

L'alternance, un électrochoc pour les 640 contractuels de l'ancienne équipe

DEPUIS près d'un mois, Danièle attend du travail dans un bureau vide de l'Hôtel de Ville de Paris, son caniche attaché au pied d'une chaise. « *Ce n'est pas encore la psy-*

REPORTAGE

En deux heures, on s'est retrouvés dehors. On nous a envoyés dans des bureaux vides

chose, mais cela devient inquiétant », soupire cette chargée de mission de cinquante-huit ans, « *payée à ne rien faire* » depuis l'élection de Bertrand Delanoë.

Danièle n'accepte de parler qu'à condition que son nom ne soit pas mentionné. Elle est la plus ancienne des 640 contractuels employés par l'ancienne équipe municipale. Recrutée en 1970, à une époque où Paris était dirigée par un préfet, elle a connu l'électrochoc de l'alternance politique à Paris. Au lendemain de la prise de fonctions de M. Delanoë, « *la direction du personnel nous a dit de libérer les bureaux après l'échec de l'ancienne équipe municipale* », rapporte l'employée, qui a signé, il y a plus de trente ans, un contrat renouvelable de mois en mois par tacite reconduction. « *Cela a été assez brutal, se souvient-elle. En deux heures, on s'est retrouvés dehors, avec les secrétaires. On nous a dit d'aller dans des bureaux vides, au cinquième étage. Heureusement, on avait déjà préparé nos cartons pendant huit jours.* »

A la différence des 307 contractuels « techniques », sûrs de conserver leurs postes, Danièle appartient à la catégorie suspecte des 280 chargés de mission employés auprès des maires d'arrondissement de droite, des anciens adjoints de Jean Tiberi, ou encore au secrétariat général ou à l'inspection générale de la Ville. Quelle est la part, parmi eux, des militants du RPR, voire d'« emplois fictifs », que « *la nouvelle équipe municipale a la hantise de recruter* », comme le rapporte Paul Legal, secrétaire général du syndicat CFTC des agents contractuels de la Ville et du département de Paris ? Les cinquante permanents clairement identifiés comme « politiques », recrutés pour la durée de la mandature précédente, ont eu, eux, un délai d'un mois pour partir.

Danièle a déjà eu deux entretiens avec des nouveaux adjoints, « *des petits jeunes qui cherchaient des collaborateurs* ». Elle leur a détaillé son parcours, les enquêtes sur les jardins de Paris, puis ses missions successives auprès des adjoints chargés du budget ou de l'informatique, avant d'être recrutée, en 1995, par Nicole Catala (RPR), ancienne adjointe au maire chargée de l'emploi. « *Ils n'ont rien dit, se souvient-elle. Ils m'ont demandé si je savais me servir d'Internet. J'ai dit non et, depuis, je n'ai pas de nouvelles.* »

Après « *trente-et-un ans de maison* », Danièle s'inquiète de la « *tournerie politique* » que prennent les choses, elle qui était bien

obligée, « *comme les secrétaires* » de travailler avec les élus. « *Tant que la majorité ne changeait pas, on ne s'en faisait pas trop* », reconnaît - sous condition de semi-anonymat elle aussi - Joëlle, recrutée en 1988 au cabinet du maire pour s'occuper du courrier, puis de l'occupation du domaine privé. « *Dans la mesure où on donnait satisfaction à la hiérarchie, il n'y avait pas de raison que cela s'arrête du jour au lendemain, à moins d'un changement politique* », dit Joëlle qui, comme Danièle, ne trouve « *absolument rien de politique* » dans ses fonctions de « *technicienne* », exercées « *au service des Parisiens* ».

« LES SITUATIONS HUMAINES »

Il en faudra sûrement plus pour convaincre le nouvel adjoint en charge du personnel, François Dagnaud (PS), qui épluche au cas par cas le dossier des contractuels au sein d'une « cellule », objet de nombreuses rumeurs. « *Il n'y aura pas de chasse aux sorcières* », ne cesse-t-il de répéter, assurant que « *le droit des agents sera respecté et les situations humaines prises en compte* ». Une fois ces principes posés, la nouvelle équipe municipale n'entend cependant pas « *servir de bureau de placement du RPR* », précise l'adjoint, confronté au casse-tête des contractuels « *parce que la précédente équipe n'a jamais réglé leurs problèmes* ». A ses yeux, les nuances entre contractuels « politiques » ou « techniques » n'ont guère de sens dès lors que les person-

nes étaient employées auprès d'élus. « *Quand vous êtes collaborateur contractuel d'un adjoint, dit-il, par définition, vous travaillez avec un élu, vous êtes lié à son avenir professionnel dans le cadre d'une relation de confiance* ». Il n'y aura donc pas de chasse aux sorcières à Paris, mais pas plus de « *reclassement systématique* » non plus, prévient-il.

Ces propos font frémir M. Legal, qui se bat depuis quelques semaines pour qu'« *on ne profite pas de l'alternance politique pour faire le ménage par le vide* ». « *La Ville considérerait ses contractuels comme interchangeables, et les employait successivement dans une direction, un cabinet ou une mairie d'arrondissement* », explique cet ancien chef de cabinet de Paul Aurelli, adjoint de M. Tiberi. M. Legal réclame que le recrutement des contractuels se fasse désormais par le directeur des ressources humaines et non plus par le secrétaire général, comme le faisait l'ancienne municipalité, donnant ainsi une teneur politique à tous les recrutements. « *Si certains doivent partir, poursuit-il, qu'ils puissent au moins bénéficier d'indemnités de licenciement* », leur statut ne leur conférant aucune protection de cet ordre.

Danièle ne demande pas autre chose. En attendant, elle poursuit ses mots croisés ou sort faire quelques courses, sans quitter son téléphone portable. Dans son bureau, les téléphones fixes et les ordinateurs ont disparu depuis un mois.

Alexandre Garcia

Le gouvernement veut créer une obligation de résultat pour les plans sociaux

L'indemnité minimum de licenciement passerait d'un dixième à un tiers du salaire par année d'ancienneté

Le gouvernement va présenter une demi-douzaine d'amendements sur les licenciements lors de la discussion du projet de loi de modernisation

sociale, examiné au Sénat à partir du 24 avril. La rédaction de ces propositions sera achevée jeudi 19 avril dans la soirée, avant-veille de la manifes-

tation nationale des LU prévue à Calais. Le gouvernement devrait s'inspirer de la jurisprudence de la Samaritaine sur les plans sociaux.

DERNIERS ajustements. La rédaction par le gouvernement d'une demi-douzaine d'amendements sur les licenciements devait être achevée jeudi 19 avril dans la soirée, après une rencontre prévue quelques heures plus tôt entre Elisabeth Guigou et des sénateurs socialistes et communistes. Le 24 avril, en effet, c'est au Sénat que le gouvernement introduira ses propositions dans le projet de loi de modernisation sociale, ce texte, déclaré en urgence, ayant déjà fait l'objet d'une lecture en janvier à l'Assemblée nationale. En guise de consolation, une réunion spécialement consacrée aux licenciements sera toutefois organisée, ce jour-là, à midi, avec la ministre du travail et les députés de la commission des affaires sociales de l'Assemblée.

Ce calendrier soigneusement établi, la ministre confiait, mercredi dans les couloirs du Palais Bourbon, « y voir maintenant assez clair sur ce qu'on va faire ». « La nouveauté, aujourd'hui, c'est que le droit du travail ne doit plus être construit comme une réponse aux situations d'urgence », a-t-elle ajouté. Conformément à la feuille de route dressée par Lionel Jospin, les amendements concernent des mesures sur le renchérissement des plans sociaux, le renforcement de l'obligation de reclassement des salariés et la réindustrialisation des sites touchés par des fermetures. L'augmentation du minimum conventionnel de l'indemnité de licenciement, actuellement fixé à 1/10^e de salaire par année d'ancienneté, paraît acquise (*Le Monde* du 14 avril). Elle pourrait passer à un tiers.

En matière de reclassement des salariés, le gouvernement envisage

de rétablir, aux frais des entreprises, les conventions de conversion jusqu'ici financées par l'Unedic mais supprimées avec le PARE. Ces conventions, basées sur des programmes de formation, interviendraient sur la base du volontariat avant et après le licenciement du salarié. Autre piste sérieusement explorée : la juris-

La difficulté, pour le gouvernement, consiste à se démarquer, à faire « mieux » que les zéro licenciements secs promis par Danone

prudence Samaritaine. Quatre ans après le licenciement collectif de 108 salariés, la Cour de cassation, constatant que le plan social avait été de « nul effet », avait rendu un arrêt obligeant l'enseigne à réintégrer les salariés qui en feraient la demande. Désormais, l'entreprise, soumise à une obligation de résultats, disposerait d'un délai, entre six mois et un an selon l'entourage de M^{me} Guigou, pour remplir ses engagements, notamment en matière de reclassement et de réindustrialisation.

Enfin, la ministre a elle-même indiqué, mercredi, qu'elle souhai-

tait renforcer les pouvoirs du comité d'entreprise. L'un des amendements pourrait ainsi jouer sur les délais dans le cas du recours, déjà existant, à l'expertise de cabinets conseil. « A partir du moment où on refuse que l'Etat administre les entreprises (...) la question est : quels moyens pouvons-nous donner aux syndicats dans l'entreprise, pour se trouver dans un rapport de forces plus favorable par rapport aux décisions prises par les dirigeants », a-t-elle indiqué. Pour M^{me} Guigou, ces moyens passent par « le droit de remettre en cause » les plans sociaux.

Toute la difficulté, pour le gouvernement, consiste à se démarquer, à faire « mieux » que les zéro licenciements secs promis par Danone. L'idée, avancée par M. Jospin, de pénaliser davantage les entreprises prospères bute toutefois sur un sérieux obstacle. A partir de quel niveau de profits une entreprise serait-elle concernée ? A quels comptes se fier, ceux de l'établissement, de la branche ou du groupe ? Pour tou-

tes ces raisons, et parce qu'ils redoutent les effets constitutionnels d'une rupture d'égalité entre les entreprises, les experts consultés par le gouvernement ont émis des réserves. « Il faut globaliser. Si on légifère, on légifère sur les licenciements économiques », soutient de son côté, le président (PS) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, Jean Le Garrec, qui prépare également toute une « gamme » de propositions. Celles-ci s'ajoutent aux pistes sur lesquelles travaillent toujours Eric Besson, le secrétaire national pour l'emploi du Parti socialiste, mandaté par François Hollande. Mercredi, après une nouvelle réunion entre les directeurs de cabinet de M. Jospin et de M^{me} Guigou, la ministre s'est éclipsee quelques instants du débat sur l'allocation personnalisée d'autonomie pour caler ce qui dépendra du gouvernement ou des parlementaires.

Isabelle Mandraud

► www.lemonde.fr/restructurations

La justice donne raison aux salariés qui occupent l'usine LU de Calais

Danone avait porté plainte contre les syndicats

« LA DIRECTION a perdu », « première victoire », ont écrit sur les panneaux des cantines les syndicalistes de LU à Ris Orangis et à Calais. Mercredi 18 avril, le président du tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) a en effet débouté la société LU-France (groupe Danone) de son action en référé pour entrave à la liberté du travail visant à obtenir l'expulsion des salariés qui occupent, à l'initiative de la CGT, l'usine calaisienne de biscuits depuis le 30 mars, jour suivant l'annonce officielle de sa fermeture.

La direction de LU a affirmé que d'après ses pointages 70 salariés sur les 240 que compte l'usine ne suivent pas le mot d'ordre de grève et sont de fait empêchés de travailler, ce que conteste la CGT. Dans son ordonnance, le président du tribunal a jugé que si les constats d'huissier produits par la direction de LU « établissent la présence de salariés hors de leurs postes de travail et témoignent d'une certaine effervescence du personnel », cette der-

nière est « bien légitime compte tenu de la menace qui pèse sur leur emploi, dont les propriétaires de l'entreprise portent seuls la responsabilité ».

Il a par ailleurs estimé que ces constats « ne révèlent en revanche aucune entrave à l'activité de ceux qui souhaiteraient se rendre à leur poste de travail », pas plus qu'une « interdiction d'aller et venir dans les locaux de l'établissement » ou « un trouble quelconque à l'ordre public ». « Il ne s'agit, en l'occurrence, a-t-il conclu, que de l'exercice d'un mouvement de grève sur le tas, tel que reconnu et autorisé par les lois de la République ».

LU-France a été condamnée à payer 12 000 francs aux élus du personnel ainsi qu'aux délégués syndicaux assignés au titre des frais de procédure. Le Parti communiste organise avec les salariés de LU une grande manifestation, samedi 21 avril, à Calais. Environ trente mille personnes sont attendues.

C.M.

Fermeture programmée pour une usine Pechiney en Haute-Garonne

TOULOUSE

de notre correspondant

Au pied des Pyrénées, l'unique usine de magnésium de France devrait fermer en août. Les syndi-

REPORTAGE

Pour Marignac, ce serait « pire que la fin de la sidérurgie en Lorraine »

cats et les élus locaux refusent. Le PDG est retenu dans l'usine.

Jacques Gani, le PDG de Pechiney électrometallurgie (PEM), une division du groupe Pechiney, est venu lui-même mercredi 18 avril à Marignac (Haute-Garonne), pour annoncer la fermeture de l'usine de magnésium en août prochain. Il y est toujours, en compagnie d'une vingtaine de cadres de l'entreprise. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO indique qu'elle ne retient pas le PDG en « otage », mais qu'elle a organisé un « piquet » de grève devant la porte du site. Des élus locaux du Comminges, pour la plupart socialistes, on rejoint les salariés devant l'accès de l'usine jeudi matin. « J'ai connu M Gani à Paris. C'est le parfait non-négociateur. Pechiney a fait une erreur de casting, peut-être volontaire », nous a confié Bertrand Auban, sénateur (PS) et conseiller général du canton de Saint-Béat, où se trouve l'usine.

DUMPING CHINOIS

Pour M Auban, la fermeture de l'usine de Marignac serait « pire que la fin de la sidérurgie en Lorraine ». L'entreprise emploie près de 250 personnes, dans un canton de seulement 3 700 habitants. C'est pratiquement la seule industrie dans ce secteur très rural du sud de la Haute-Garonne, au pied des Pyrénées. En comptant les emplois induits par l'usine de magnésium, ce sont plus de 600 personnes qui dépendent du site.

Le groupe Pechiney possède plusieurs usines d'aluminium au pied des Pyrénées, dans l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. L'usine de Mari-

gnac est la seule usine de magnésium du groupe. C'est même l'unique usine de ce type en France. Pour la direction, la production de magnésium n'est plus rentable en France à cause du « dumping. » des Chinois. Le directeur du site, Gérard Philipponneau, parle de situation « apocalyptique ». Il explique que la production de magnésium nécessite énormément de gaz, « indexé sur le cours du pétrole », alors que les Chinois utilisent de la houille. L'histoire de l'implantation de l'usine de magnésium de Marignac dans le Comminges s'explique par la présence du gisement de gaz de Boussens (Haute-Garonne), premier gisement de gaz exploité en France, aujourd'hui fermé par Elf Aquitaine.

ALUMINIUM AUSSI

Les usines d'aluminium de Pechiney dans les Pyrénées sont aussi mal en point. Le groupe a également programmé leur fermeture mais s'est engagé à financer des plans de réindustrialisation, dans l'Ariège comme dans les Hautes-Pyrénées. Rien de tout ça n'est prévu en Haute-Garonne, à Marignac. Cela provoque la colère de Bertrand Auban, qui refuse d'évoquer de toutes manières un éventuel « plan de reconversion ». « Pechiney est une entreprise qui fait des profits considérables, de plusieurs milliards de francs lourds. Le groupe possède 13 usines de magnésium dans le monde, dont une en Afrique du Sud. Mais les fonds de pension ne font pas d'aménagement du territoire. Ils veulent se débarrasser d'une unité qui ne rapporte pas assez. »

Le sénateur du Comminges, qui fut aussi premier secrétaire fédéral du parti socialiste de la Haute-Garonne, département d'élection de Lionel Jospin, souhaite organiser rapidement une réunion à Bercy avec Christian Pierret, secrétaire d'état à l'industrie, et la direction du groupe Pechiney. Un comité central d'entreprise était prévue le 3 mai pour entériner la fermeture de l'usine de Marignac.

Stéphane Thépot

Zebank

Aujourd'hui, se poser des questions sur sa banque, c'est normal...

Pourquoi avez-vous choisi votre banque ? Pourquoi y restez-vous encore ? Les produits qu'elle vous propose répondent-ils vraiment à vos besoins ? Utilisez-vous tout ce que vous payez ? En fin de compte, votre banque sert-elle vos intérêts ? Aujourd'hui, les banques ne sont plus toutes les mêmes et vous avez le choix. Les services s'améliorent, les tarifs baissent, votre argent vous rapporte plus, les dates de valeurs disparaissent et remettre sa banque en question, c'est normal...

Est-ce que je compte vraiment pour toi ?

Appelez au numéro vert **0800 800 200** ou connectez-vous sur **zebank.com**

THE SALES MACHINE - Credit photo : Eric Balthaz

Les députés socialistes ont fait un accueil mitigé à l'intervention de Lionel Jospin

Peu d'élus ont souhaité commenter la prestation du premier ministre

Après l'intervention de Lionel Jospin sur France 2, les députés socialistes ont été avarés de commentaires. Au-delà des appréciations convenues,

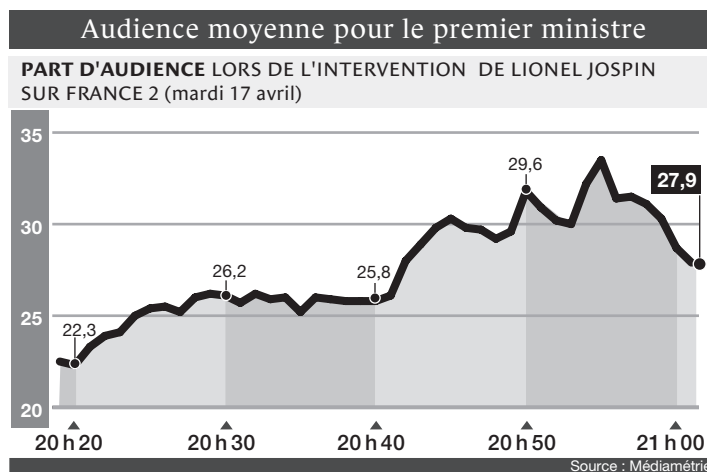
nombre d'entre-eux ont masqué leur manque d'enthousiasme par le silence, quand d'autres ont refusé de se prononcer sur le discours du pre-

mier ministre à visage découvert. A droite, Jean-Pierre Raffarin (DL) fait une lecture critique de la prestation du chef du gouvernement.

AU LENDEMAIN de l'intervention de Lionel Jospin sur France 2, souvent jugée sévèrement par leurs partenaires de la gauche plurielle, les députés socialistes ont, dans leur majorité, sacrifié à un exercice obligé en s'alignant sagement dans le sillage de leur chef de file. Déstabilisés par les élections municipales et par le cortège des mouvements sociaux, ils privilégient l'union sacrée. Du moins officiellement, car le vent mauvais agite parfois de sombres pensées. Pour preuve, ce dialogue enflammé entre deux élus PS, mercredi 18 avril, avant la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. « Le premier ministre est à côté de la plaque », s'inquiète l'un d'eux, avant de s'emporter contre la loi sur le cumul des mandats et le choix des textes examinés au Palais-Bourbon – le statut de Mayotte, « que les Français ne savent même pas situer sur une carte » et la réforme des tribunaux de commerce – jugés en total décalage avec « les préoccupations de nos concitoyens ».

Qu'en pense Julien Dray, l'un des porte-parole de la Gauche socialiste ? Lui seul le sait. Le député de l'Essonne a démontré, mercredi, un art consommé de l'esquive en slalomant entre micros et caméras à la sortie de l'hémicycle. D'une manière générale, les députés socialistes ont préféré s'abstenir de tout commentaire sur le grand oral de M. Jospin si ce n'est pour résumer d'une phrase « la sérénité » du premier ministre. « Ils n'osent pas étaler leurs états d'âme en public, suggère le communiste Maxime Gremetz (Somme). Vous savez, le PS est un parti très centralisé. Quand on marque sa différence, on risque peut-être de perdre l'investiture aux futures élections. Plusieurs socialistes sont venus me voir en me priant de relayer leurs inquiétudes ».

Pascal Terrasse (Ardèche) ne fait pas partie de ces « confidentiels de



L'intervention de Lionel Jospin a été regardée par 5,97 millions de téléspectateurs, avec un « pic » d'audience, à 20 h 56, de 7,3 millions selon l'institut de mesure d'audience Médiamétrie. Le public est resté fidèle pendant la quasi-totalité de l'émission, avant de décrocher tardivement. Sur TF1, le premier ministre avait enregistré des scores de 9,5 millions le 19 octobre 2000 et plus de 12 millions le 16 mars 2000.

l'ombre ». Sa suggestion au premier ministre pour sortir du trou d'air ? Fendre l'armure pour présenter au pays son meilleur profil. « Dans son exposé, il a été remarquable, compétent et pragmatique, estime le rapporteur du projet de loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). C'était un superbe oral d'ENA mais j'ai envie de lui dire : "Lionel, lâche-toi. Soit cool mon pote ! Enlève ton costume de premier ministre". En privé, c'est quelqu'un de convivial, il sait dire les choses simplement. Qu'il parle aux Français comme à ses amis. Après tout, ils sont un peu ses amis. J'aurais aimé qu'il s'exprime davantage sur sa mère qui était sage-femme au moment où cette profession est descendue dans la rue pour demander une revalorisation salariale. »

« JUGER SUR LES ACTES »

Entre la forme et le fond, Odile Saugues a fait son choix. A l'origine, en 1999, de « l'amendement Michelin » sur les licenciements collectifs, la député du Puy-de-

Dôme met en garde contre les artifices ou les épanchements factices. Après tout, ajoute-t-elle, M. Jospin a bâti sa crédibilité en agissant dans la simplicité : « Je n'attendais pas autre chose de sa prestation télévisée. Son discours a été clair et rigoureux même si je ne suis pas sûr qu'il ait été bien compris tant la perception de ses propos est soumise à l'irrationnel, comme on a pu s'en apercevoir lors des inondations dans la Somme. Lionel Jospin a son caractère, il ne cherche pas à séduire à tout prix. Je le jugerai sur ses actes. Entre un personnage comme Noël Mamère qui a un penchant pour la surenchère permanente et Lionel Jospin, garant d'une ligne directrice, ma religion est faite même si nous devons aller plus loin dans notre action car nous sommes loin d'avoir tout obtenu. »

Avant de quitter l'Assemblée, le premier ministre s'est entretenu un instant avec Pierre Cohen (Haute-Garonne), qui l'a félicité, comme il se doit entre élus d'une même région. Un peu de baume

au cœur en ces temps perturbés, même si le député rappelle une sensibilité marquée pour le social : « Je suis plutôt favorable à une amélioration des conditions de nos compatriotes les plus en difficulté, mais le premier ministre s'y est engagé. Je suis fier qu'il ne tombe pas dans le travers de la démagogie comme Jacques Chirac. » Les impatiences, qui secouent les rangs de la gauche, sont liées, selon M. Cohen, aux interprétations diverses sur la meilleure manière d'achever la législature : « Nous avons suffisamment de textes importants comme l'APA pour solder la dernière année. Au Parti socialiste, nous avons programmé des journées fédérales et des points de rencontre pour débattre d'un projet pour l'avenir. Nous avons tout intérêt à fixer un cadre plutôt que d'agir à la va-vite sous la pression des événements. » A ce sujet, M. Terrasse attend son chef de file « sur les réformes institutionnelles et de l'Etat tout comme sur l'insécurité ». Le débat sur la Corse sera « un point d'ancrage pour comprendre la logique du gouvernement. »

Deux sondages réalisés les 13 et 14 avril, avant l'émission de France 2, témoignent d'appréciations contradictoires de l'action de M. Jospin. Selon une enquête d'Ipsos, réalisée auprès de 939 personnes et publiée par Le Point du 20 avril, M. Jospin recule de six points en un mois, à 50 %, tandis que les opinions défavorables augmentent de 3 points, à 39 %. Concernant Jacques Chirac, les appréciations favorables tombent à 53 % (-3), tandis que 34 % (+1) ont un jugement défavorable. En revanche, selon un sondage Louis Harris pour Valeurs actuelles daté 20-26 avril et effectué auprès de 1 000 personnes, M. Chirac gagne trois points, à 59 %, et M. Jospin quatre points (57 %) d'opinions favorables.

Elie Barth

La langue corse devrait être « proposée » aux élèves du primaire dans l'île

La commission des lois a achevé l'examen du projet

IL N'Y AURA pas d'hôtel sur les plages, la langue corse sera une matière « proposée » et le retour au droit commun pour le paiement des droits de succession aura lieu dans douze ans... Mercredi 18 avril, en début de soirée, la commission des lois de l'Assemblée nationale a achevé l'examen du projet de loi sur la Corse. Au moment du vote, à droite, seul José Rossi (DL, Corse-du-Sud) était présent. Le président de l'Assemblée de Corse s'est prononcé en faveur du texte avec les socialistes et l'écologiste Noël Mamère (Gironde). Le communiste Michel Vaxès n'a pas pris part au vote et les chevènementistes ont brillé par leur absence tout au long de la journée.

« Nous restons dans les clous de l'accord politique approuvé en juillet 2000 par les élus corses », estime le rapporteur, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis). Les articles les plus sensibles ont été réécrits, à l'exception du très sensible article 1^{er}, relatif à l'adaptation du pouvoir réglementaire et législatif, dont la rédaction actuelle risque, aux yeux des commissaires, la censure du Conseil constitutionnel. Son examen est reporté à l'ultime réunion de la commission des lois, le 15 mai, avant l'examen, dans la foulée, du texte dans l'Hémicycle (Le Monde du 19 avril).

Avec Christine Lazerges (PS, Hérault), présidente du Conservatoire du littoral, M. Mamère a bataillé pour éviter que l'article 12, qui assouplit l'application de la loi littoral de 1986, n'entraîne le bétonnage de la côte. Finalement, l'amendement 109 du rapporteur, sous-amendé, a été adopté à l'unanimité. Il prévoit que « des plans locaux d'urbanisme peuvent créer,

après consultation de la chambre d'agriculture et du conseil des sites de Corse, et après enquête publique, des zones d'urbanisation future de taille et de capacité d'accueil limitées ». Un amendement de M. Mamère autorise les constructions précaires comme les « paillettes » « à l'exclusion de toute forme d'hébergement ». Aucun hôtel, ni camping, ne sera toléré.

Sur la langue corse, l'amendement de M. Rossi, légèrement modifié, l'a emporté. A l'unanimité – sauf le futur orateur du RPR, François Fillon, qui a voté contre – les députés ont adopté le nouvel article 7 selon lequel « la langue corse est une matière proposée [et non « offerte » comme l'aurait souhaité M. Rossi] à tous les élèves dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires ».

M. Rossi a obtenu d'autres amendements sur le volet fiscal. L'un d'eux allonge d'un an la période de sortie de la zone franche en Corse en ce qui concerne l'exonération de la taxe professionnelle. Le délai est porté de « deux » ans à « trois » ans. Par ailleurs, l'exonération de taxe professionnelle bénéficiera à toutes les PME « qui investissent en Corse sans exclusion sectorielle ».

Enfin, le « retour au droit commun » pour le paiement des droits de succession, inscrit solennellement dans le texte par les députés, était initialement prévu sur quinze ans. Il a été réduit à douze ans : huit ans d'exonération totale et quatre ans de paiement à hauteur de 50 %.

Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/corse

Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale

« Son entêtement et son ego sont en train de l'isoler »

« Jugez-vous crédible Lionel Jospin lorsqu'il entretient le doute sur sa candidature à l'élection présidentielle ?

– Il n'y a pas le début d'un soupçon de sincérité dans cette éventuelle réserve de M. Jospin qui, par l'inversion du calendrier électoral, a fait lui-même du rendez-vous de la présidentielle son épreuve de vérité. Ce n'est stratégiquement pas crédible, et sa nervosité le contredit : un préretraité ne se met pas en colère à 10 000 mètres d'altitude ! Cette manœuvre n'a aucune chance de convaincre, ni même de faire douter.

– Quels sont, à votre avis, les handicaps dont souffre M. Jospin, à un an de cette échéance ?

– La dream team s'est abîmée, ôtant au premier ministre la protection dont il bénéficiait au départ. Et nous assistons à un renversement en matière de perspectives économiques. Mais tout le problème de la communication de Jospin, aujourd'hui, est qu'on a l'impression que sa sincérité, qui a été le socle de sa crédibilité, le fondement de sa relation avec les Français, s'efface progressivement. Il suffit d'observer la manière dont il a géré les élections municipales, ses hésitations sur le cumul des mandats ou encore son subit intérêt pour l'inversion du calendrier. En donnant le sentiment de privilégier le calcul sur la conviction, il est entré dans un jeu politique que les Français réprouvent.

– Comment décririez-vous la personnalité du premier ministre ?

– Lionel Jospin soumet l'émotion à l'organisation. Quand il s'adresse aux éleveurs, aux salariés de Danone, aux victimes des inondations, il leur parle procéduriers en mésestimant la dimension humaine de ces crises. Il est, en outre, très centré sur ses propres



JEAN-PIERRE RAFFARIN

mérites. Il est trop crispé sur les événements, il n'a pas cette sérénité qui devrait lui permettre d'amortir les épreuves et de ne pas se sentir à ce point personnellement mis en cause. Jospin vit comme une injustice ses déboires politiques. Son entêtement et son ego sont en train de l'isoler.

– Qu'est-ce qui a changé, de ce point de vue, depuis juin 1997 ?

– L'exercice du pouvoir l'a enfermé dans ses certitudes. Tant que les vents étaient favorables, sa méthode l'a porté. Progressivement, sa méthode est devenue son projet. Finalement, Jospin est devenu une méthode. Une méthode trop distante vis-à-vis des Français : le premier ministre est estimable, mais lointain. Lorsque les vents ne sont plus favorables, on attend du pouvoir autre chose que des méthodes. On attend une ambition, des choix.

– Qu'avez-vous voulu dire, mardi, par « la France de M. Jospin n'a pas besoin des Français » ?

– Il est à la tête d'un super-Etat et il nous dit : « Circulez, je m'occupe de tout ! » sans que les Français aient leur mot à dire. Il nous avait dit un jour qu'il pouvait être Michelin à la place de Michelin. Il nous dit qu'il peut être rédacteur en chef de l'AFP à la place de l'AFP, ou présentateur de journal télévisé. Lionel Jospin génère une illusion de pouvoir alors même que son impuissance politique lui

est reprochée par une partie de la gauche.

– Quels sont ses atouts ?

– Il a un atout réel, qui est sa position forte sur le thème de l'Etat républicain. Cette rigidité idéologique continue d'avoir de l'écho dans le pays. La culture française, l'histoire, l'actualité font que nous aurions tort de sous-estimer l'aspiration à la protection de l'Etat.

– La personnalité de Lionel Jospin est-elle, à vos yeux, son principal handicap ?

– Je le pense. L'échec présidentielle est une compétition de très haut niveau, qui exige des qualités humaines d'exception : puissance et résistance, mobilisation, maîtrise de soi, épaisseur, attention et écoute. En soi, l'ambition présidentielle est même une pathologie. Ce scrutin, qui a la cruauté d'une épreuve personnelle, est une compétition dans laquelle il est impossible de tricher. L'opinion aura, au bout du compte, une appréciation juste des personnalités.

– Le premier ministre estime que cette bataille se jouera en quelques semaines. Partagez-vous ce sentiment ?

– Une élection présidentielle se jouant en général sur de faibles écarts, les dernières semaines de campagne sont en effet très importantes. Mais les Français apprécient sur le long terme la construction des personnalités des candidats. Cette compétition est à la fois un sprint et une course de fond. Une campagne présidentielle est une œuvre d'art, et il n'y a pas d'œuvre d'art qui ne soit mûrie.

– La droite paraît s'être résignée à l'inversion du calendrier électoral après l'avoir majoritairement combattu. Qui sortira vainqueur de cette affaire ?

– Ce qui nous a inspiré dans cette affaire, c'est de révéler aux

Français la manœuvre du premier ministre. Ce sont eux qui jugeront. Nous avons eu une dissolution. Ils ont une inversion. A chacun son addition. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Un hebdo à redécouvrir

QUESTION DE SENS. Et si moi, demain, je mourrais ?

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

NOUVELLE FORMULE 18F CHAQUE JEUDI

Chaque semaine

« Les oubliés du 20 h »

L'actualité autrement

« La culture »

5 pages de sélection

« Question de sens »

Comprendre, s'interroger, débattre 94 62 (A)

Et aussi...

Édito. Bloc-notes.

France. Monde.

L'Évangile. Croire...

DE L'ATLANTIQUE À L'OURAL

LES FORÇATS DE LA ROUTE

En kiosque dès aujourd'hui

Libre et inattendu, chaque jeudi

e-mail : interactif@tc-hebdo.com TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN tel. abonnement : 01 44 83 82 82

ENVIRONNEMENT Le tribunal administratif de Rennes a examiné, mercredi 18 avril, une requête déposée par la Lyonnaise des eaux contre l'Etat pour avoir failli à sa mis-

sion de prévention des pollutions des eaux par les nitrates produits par l'élevage intensif. ● LE COMMISSAIRE du gouvernement a demandé la condamnation de l'Etat qui, selon

lui, « faisant preuve de négligence et d'inertie », d'une « carence affligeante », n'a pas su « veiller sur les intérêts supérieurs de la nation au nombre desquels se trouve la protec-

tion de l'environnement et de la santé ». ● LA FRANCE a été condamnée récemment par la Cour de justice européenne pour n'avoir pas fait appliquer une réglementation qui

remonte à 1975. ● LE LAXISME de l'Etat s'illustre notamment par le manque de sérieux avec lequel sont examinées les demandes d'agrandissement des élevages.

L'Etat mis en cause pour son laxisme face à la pollution des eaux par les nitrates

La « négligence, l'inertie » et la « carence affligeante » de l'action de l'Etat face aux pollutions des nappes phréatiques provoquées par l'élevage intensif en Bretagne ont été fustigées par le commissaire du gouvernement devant le tribunal administratif de Rennes

RENNES

de notre correspondant

Dans l'affaire de la pollution de l'eau qui empoisonne tout à la fois les rivières, les côtes – et de plus en plus le climat social de Bretagne –, il existe de nombreuses responsabilités. Mercredi 18 avril, au tribunal administratif de Rennes, c'était au tour de l'Etat de figurer au banc des accusés et de se faire même sérieusement prendre à partie par le commissaire du gouvernement, Jean-François Coënt. Selon lui, par « son incontestable absence de diligence », « en faisant preuve de négligence et d'inertie », de « carence affligeante », l'Etat français n'a pas su « veiller sur les intérêts supérieurs de la Nation au nombre desquels se trouvent la protection de l'environnement et la santé ».

En fait, « les coupables véritables »

sont bien les agriculteurs, responsables de la détérioration de l'eau de surface, entre autres, par les nitrates, a prévenu M. Coënt. Ce dernier s'est fait même plus précis : dans le district de Guingamp, plus particulièrement concerné dans ce dossier, ce sont les aviculteurs qui portent l'essentiel des responsabilités avec leurs poulaillers géants hors sol. Cependant, ce n'est pas leur procès qui avait lieu devant le tribunal administratif mais bien celui de l'Etat, qui, estime le commissaire, « doit être là ; contrôler, intervenir et, si nécessaire, sanctionner ».

L'affaire a commencé en décembre 1995, lorsque 176 consommateurs des Côtes d'Armor, excédés par la piètre qualité de l'eau du robinet, surchargée en nitrates, obtiennent la condamnation de la Lyonnaise des eaux par le tribunal d'instance de Guin-

gamp. La société, qui se voit contrainte de leur verser 251 000 francs d'indemnités, a alors décidé de se retourner contre l'Etat. C'est l'époque des premières manifestations de mauvaise humeur devant la justice. En novembre 1996, la Compagnie générale des eaux est d'ailleurs elle aussi condamnée à dédommager d'autres consommateurs bretons par la cour d'appel de Rennes. Depuis, l'eau

minérale en bouteille est entrée dans les habitudes, la pollution s'est accrue. La grogne aussi, comme l'a montré la manifestation du 17 avril à Lamballe, fief de l'agriculture intensive et des grosses coopératives. Il y a deux mois, l'association Eau et rivière s'est jointe à la Lyonnaise dans son action contre l'Etat. Le commissaire du gouvernement n'a pas jugé légitime l'intervention de ces défen-

seurs de la nature, mais sans doute s'est-il penché avec intérêt sur leur argumentaire, qui cite notamment un rapport remis au gouvernement sur le plan de maîtrise des pollutions agricoles, aussi dispendieux qu'inefficace.

Les deux plaignants s'accordent pour dénoncer la façon dont la France traîne des pieds face à la politique européenne de préservation de la ressource en eau, non seulement lors-

qu'il lui faut transcrire les directives dans le droit national, mais aussi appliquer sa propre législation.

Mais ce sont les exemples de dysfonctionnement des conseils départementaux d'hygiène, celui des Côtes-d'Armor en l'occurrence, qui semblent avoir véritablement atterré M. Coënt. Trois administrations siègent dans ces organes, qui, sous l'autorité du préfet, autorisent ou non la création ou l'agrandissement de poulaillers et d'élevages de porcs industriels (lire ci-dessous). Fustigeant « l'absence totale de sérieux des avis émis », surtout par la direction des services vétérinaires, le commissaire s'étonne de voir, entre autres, la légalisation d'exploitations implantées « à proximité immédiate des cours d'eau », « des études d'impact bâclées », et autres cas qui « illustrent parfaitement le laxisme de l'Etat ».

Cependant la responsabilité de la Lyonnaise des eaux est elle aussi manifeste, puisqu'elle a mené « la politique de l'autruche », tandis qu'elle voyait inexorablement grimper les indices de pollution en Bretagne, estime M. Coënt. Celui-ci a donc demandé que l'Etat lui verse 600 000 francs au total, plus 1 franc de dommages et intérêts, mais il a refusé le remboursement des 3,2 millions dépensés en opérations de communication par la Lyonnaise des eaux après le jugement de Guingamp. Car, pour cette entreprise, « la condamnation de l'Etat sera la meilleure des réhabilitations », a conclu M. Coënt. Le tribunal fera connaître sa décision dans quinze jours.

La France condamnée par la justice européenne

L'ARRÊTÉ « relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole » est une nouvelle pièce dans le dispositif réglementaire de lutte contre ce polluant. Signé le 6 mars par les ministres de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, il a été publié le 25 mars au *Journal officiel*.

Entre-temps, comme pour signifier l'échec au moins partiel des multiples textes précédents, la Cour de justice européenne avait condamné, le 8 mars, la France pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne. Relayant des associations bretonnes, la Commission européenne avait engagé une procédure de plainte. Elle estimait que les taux de nitrates, supérieurs à la norme réglementaire

de 50 milligrammes par litre dans plusieurs zones de cette région, contrevenaient aux engagements des Etats membres.

DEVANT UN FAIT ACCOMPLI

Le nouvel arrêté rejoint un décret qui a été publié le 13 janvier, durcisant les conditions d'épandage de composés azotés, responsables de la formation de nitrates. Il tire également les conséquences du rapport très critique rendu en août 2000 par des hauts fonctionnaires de l'inspection des finances et de l'agriculture sur le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), lancé en 1994. Le rapport concluait à la discutabilité d'un plan qui devrait pourtant coûter près de 10 milliards de francs. Plus grave, il épinglait certaines dérives qui permettaient à des éleveurs de financer l'extension de leur cheptel et de leurs installations aux frais de l'Etat, aggravant ainsi la pollution...

Les rapporteurs recommandaient

une reorientation complète du PMPOA, qu'amorce le nouvel arrêté. Les préfets des départements sont ainsi chargés de procéder à une évaluation des progrès réalisés depuis la mise en place du plan. Ils devront également redéfinir les zones dites vulnérables. Les représentants de l'Etat devront rendre leur copie le 20 décembre 2003.

L'arrêté instaure surtout un cadre technique plus strict, afin d'éviter un détournement des principes. Le contenu des cahiers d'épandage et les conditions d'extension des élevages sont ainsi précisés. Il s'agit, de cette façon, de parer aux multiples artifices utilisés pour faire avaliser des agrandissements douteux. Mais cette précaution arrive un peu tard : des dizaines de milliers d'extensions, soupçonnées d'être abusives, ont déjà été approuvées. Les pouvoirs publics sont impuissants devant ce fait accompli.

B. H.

Martine Valo

Bovins et poules polluent aussi

La concentration de porcs ne constitue pas la seule source de pollution des eaux. Les bovins, eux aussi, rejettent de l'azote et du phosphore, en quantité croissante. L'évolution de la génétique et de l'alimentation se traduit ainsi par une augmentation de sa production de lait, mais aussi de la pollution que provoquent les vaches. Les scientifiques ont donc revu leurs calculs à la hausse.

Ces nouvelles références arrêtées en 2000 entraînent mathématiquement une aggravation de la situation. Pour les vaches laitières, l'augmentation se situerait autour de 32 % de rejets azotés de plus qu'en 1998 et de 10 % à 15 % de plus en ce qui concerne le phosphore. Compte tenu de ces nouvelles données, le nombre de cantons en excédent structurel est à revoir.

Les comités départementaux d'hygiène sont accusés de fermer les yeux sur les tricheries des exploitants

SAINT-BRIEUC

de notre envoyé spécial

Les producteurs porcins bretons trichent-ils lorsqu'ils évaluent l'impact environnemental de leurs élevages et manipulent-ils les comités d'hygiène départementaux qui devraient les contrôler ? Calcuette en main, des opposants à l'affirmation et invitent les tribunaux à se prononcer. « Tous les dossiers d'installations classées soumis à l'avis du Comité départemental d'hygiène des Côtes-d'Armor sont basés sur des chiffres faux, permettant de faire signer par le préfet des extensions d'élevage », assure le général Bernard Le Bricquier, président de l'Association de défense du site de Lanciaux et de la baie de Beausais.

Pour étayer leurs accusations, ces habitants de la Côte d'Emeraude s'appuient sur l'expertise d'un agriculteur à la retraite, André Pochon. L'homme a examiné le dossier de deux éleveurs locaux, réunis dans le groupement du Bas Frémur, qui demandaient une extension pour une porcherie de 2 500 places. Le censeur a surtout épiluché leur cahier de fertilisation. Ce document obligatoire doit établir le montant d'azote que produit l'exploitation et la manière dont il sera épandu sur les terres avoisinantes. L'azote contenu dans les lisiers des animaux et les fertilisants des cultures est, par dégradation, à l'origine des excédents de nitrate qui polluent le sous-sol et l'eau dans la région.

Les quantités rejetées dans l'environnement sont donc réglementées et soumises à l'approbation du comité départemental d'hygiène (CDH), en vertu de la loi sur les installations classées. Or, selon M. Pochon, « les chiffres présentés dans le dossier sont manipulés et minorent de près de 50 % les rejets ». Plus grave : le cahier de fertilisation utilisé par le groupement provenait d'un document type utilisé dans l'ensemble de la Bretagne. Jusqu'aux fautes d'orthographe qui se retrouvent d'un document à l'autre !

Avançant ce qu'elles considèrent comme des irrégularités, plusieurs associations ont donc attaqué devant le tribunal administratif de Rennes l'autorisation d'exploitation délivrée par le préfet. La justice vient de boucler l'instruction du dossier. Les plaignants soup-

çonnent également le CDH (présidé par le préfet), qui a donné un avis favorable à ce dossier comme à la plupart de ceux qui lui sont soumis, de couvrir ces pratiques et se disent prêts à porter l'affaire au pénal.

La loi oblige un exploitant agricole à ne pas produire plus d'azote que n'en consomment ses cultures ou celles de ses voisins entrant dans son plan d'épandage. D'autre part, il ne peut produire plus de 170 unités (ou kilos) d'azote par hectare dans les zones déclarées en excédent structurel (une grande partie de la Bretagne) et 200 unités d'azote ailleurs. A partir de l'exemple du Bas Frémur, M. Pochon n'en finit pas de répertorier les multiples astuces utilisées pour remplir cette double équation : quantités de déjections minorées, jonglage entre des normes anciennes ou nouvelles pour choisir les plus arrangeantes, consommation de plantes systématiquement majorée, surfaces d'épandage surestimées en y intégrant des zones interdites par la loi, comme les bords de rivière, « oubli » des jachères, etc. « A l'arrivée, ce sont entre douze mille et dix-huit mille kilos d'azote qui sont produits en excédent [...] Si on extrapole au niveau du département et même de la Bretagne, on imagine les centaines de milliers de tonnes de nitrates que peuvent dissimuler de telles pratiques. »

EXTENSIONS SAUVAGES

Ces calculs ne sont pas des abstractions sur des pollutions futures. Les dossiers d'extension de porcherie que gèrent le CDH des Côtes-d'Armor ne sont en fait que des régularisations d'installations existantes. Les multiples réglementations mises en place depuis 1976 sont longtemps restées lettre morte. Des éleveurs n'ont cessé d'agrandir leurs exploitations, en toute impunité. En 1994, il a été finalement décidé de mettre un terme à ce laxisme : la loi serait appliquée mais, afin d'éviter une révolution dans les campagnes, les contrevenants antérieurs seraient absous ! Le CDH devait avaliser les extensions sauvages précédentes, à condition qu'elles n'aggravent pas la pollution.

Dans les seules Côtes-d'Armor, près de 5 000 dossiers sont ainsi

arrivés sur le bureau du CDH, élaborés par les éleveurs selon un canevas commun, mis au point par les groupements porcins et les chambres d'agriculture. 4 000 demandes ont déjà été instruites. Un petit millier reste en attente. Le CDH traite 500 dossiers par an, à raison d'une trentaine par séance. « Une chaîne industrielle », juge Jacques Barthélémy, préfet des Côtes-d'Armor.

Mais, pour le représentant de l'Etat, « tous les dossiers acceptés sont aux normes ». « Réglementairement, tant qu'un dossier ne dépasse pas 170 unités d'azote, je ne peux pas le refuser », insiste-t-il. Le haut fonctionnaire affirme toutefois ne pas rester insensible aux arguments de M. Pochon lorsque le paysan lui explique que la réglementation est biaisée dans l'esprit, si ce n'est dans la lettre.

Cette carence et les contournements qu'elle permet ont été constatés par les gouvernements. Un arrêté du ministère de l'environnement, publié le 25 mars au *Journal officiel*, définit plus précisément les règles d'épandage, pour en finir avec certains comptes d'apothicaire. Mais la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des Côtes-d'Armor a déjà annoncé qu'elle n'accepterait pas de nouveaux modes de calcul. La rétroactivité n'étant pas admise, le préfet assure que les dossiers approuvés ou en instance seront toujours régis par l'ancienne réglementation. « Il ne faut pas être injuste : nous avons déjà fait des efforts pour pousser les agriculteurs à améliorer leurs dossiers », explique M. Barthélémy. Nous développons également les stations de traitement du lisier, mais la résorption du nitrate dans l'eau n'est pas encore sensible car les effets ne sont pas immédiats. »

Mais, si les travaux de M. Pochon se révélaient exacts, les Côtes-d'Armor et probablement une bonne partie de la Bretagne continueraient à se retrouver en excédent chronique de nitrates. « Moralité : la pollution s'aggrave quand on nous dit le contraire, assure M. Le Bricquier. A quoi bon dépenser des milliards contre la pollution alors qu'on la laisse hypocritement prospérer à sa source ? »

Benoît Hopquin

www.ebanking.fr

Plus rien n'empêchera votre banquier d'écrire des mails à votre femme

Rendez-vous vite sur www.ebanking.fr il y a un ordinateur portable et son imprimante à gagner*

vous participez, inscrivez-vous comme membre sur le site www.ebanking.fr. Tirage au sort le 30/04/01. Les gagnants sont obligés de s'inscrire. Remboursement des frais de connexion. Règlement disponible sur le site www.ebanking.fr.

R.C.S. B 4310 072 332

voilà votre meilleur banquier c'est vous

ebanking

N°Azur 0 810 200 100

Prix d'un appel local d'un genre tel

La France demande aux Etats-Unis l'extradition du meurtrier présumé de Caroline Dickinson

Incarcé à Miami-Dade, M. Arce Montes, qui a menacé de se suicider, a été placé sous surveillance constante

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes a envoyé aux Etats-Unis, jeudi 19 avril, un mandat d'arrêt international valant demande

d'extradition contre Francisco Arce Montes, suspecté du viol et du meurtre de Caroline Dickinson, le 18 juillet 1996, à Pleine-Fougères. Arrêté

le 13 mars à Miami Beach et poursuivi pour « comportement obscène », l'Espagnol est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade.

NEW-YORK

de notre correspondant

Un mandat d'arrêt international valant demande d'extradition contre Francisco Arce Montes, suspecté du viol et du meurtre de Caroline Dickinson, le 18 juillet 1996, dans une auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), a été envoyé aux Etats-Unis, jeudi 19 avril, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes. La cour, qui a constaté des « indices graves et concordants » contre M. Arce Montes, devait notamment joindre à sa demande d'extradition la traduction en anglais de l'expertise du laboratoire de la police scientifique de Paris, qui a fait le rapprochement, samedi 14 avril, entre l'ADN de l'Espagnol et celui du meurtrier de la jeune Anglaise (Le Monde du 17 avril). Une fois reçu par les autorités américaines, ce mandat d'arrêt international devrait permettre de placer M. Arce Montes, déjà en détention provisoire pour agression sexuelle, sous écrou extraditionnel, au profit de la France.

La procédure ouvrant la voie à l'extradition de M. Arce Montes, régie par la convention du 6 janvier 1909 qui lie la France et les Etats-Unis, devrait être quelque peu compliquée par la situation juridique de l'Espagnol aux Etats-Unis, qualifiée par son avocat américain, M^r Brian McDonald, « d'un peu déroutante, même pour nous ». Francisco Arce Montes a été arrêté le 13 mars à Banana Bungalow, un hôtel bon marché de Miami Beach, le lendemain de l'incident au cours duquel il a pénétré dans la chambre d'une jeune fille qui dormait, a découpé ses sous-vêtements aux ciseaux et s'est masturbé au-dessus d'elle.

Il doit être jugé pour ces faits, le 2 juillet, devant le tribunal du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

La question est aujourd'hui de savoir quelle procédure d'extradition – normale ou accélérée – choisiront d'adopter les autorités américaines. Selon le déroulement normal de la procédure, si une personne visée par une demande d'extradition est déjà sous le coup d'accusa-

tion, je suis convaincu que les autorités américaines prendront au moins sa demande en considération », dit Brian McDonald. La gravité du crime qui lui est reproché en France l'emportant largement sur celle des charges qui pèsent contre lui en Floride, les choses pourraient aller beaucoup plus vite que ne le permet le déroulement « normal » de la procédure.

Les autorités judiciaires de Floride manifestent en effet, depuis l'identification de M. Arce Montes,

Un budget hors du commun pour une enquête record

Près de cinq années d'instruction, trois magistrats qui se sont succédé dans le dossier, une vingtaine de gendarmes mobilisés au plus fort de l'enquête, 9 300 témoins interrogés et 3 600 tests d'ADN effectués : l'enquête sur le crime de Pleine-Fougères est en passe de battre des records dans les annales judiciaires. Très élevé, le budget de l'instruction ne s'élève pourtant pas aux 7 millions de francs avancés récemment par les médias, mais évoluerait dans une fourchette de 1 à 1,5 millions de francs.

Devant le nombre de tests ADN à effectuer, la justice a en effet recouru non à des laboratoires privés – qui facturent l'analyse génétique jusqu'à 3 000 francs – mais aux laboratoires de police scientifique et technique de Lyon, Marseille et Paris, avec lesquels a été passé un accord financier global. Ces laboratoires ont ainsi facturé chaque test ADN au prix coûtant, réduisant la facture de chaque analyse génétique à environ 400 francs.

En attendant la décision des autorités américaines sur son extradition, Francisco Arce Montes est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

La question est aujourd'hui de savoir quelle procédure d'extradition – normale ou accélérée – choisiront d'adopter les autorités américaines. Selon le déroulement normal de la procédure, si une personne visée par une demande d'extradition est déjà sous le coup d'accusa-

tion, je suis convaincu que les autorités américaines prendront au moins sa demande en considération », dit Brian McDonald. La gravité du crime qui lui est reproché en France l'emportant largement sur celle des charges qui pèsent contre lui en Floride, les choses pourraient aller beaucoup plus vite que ne le permet le déroulement « normal » de la procédure.

Les autorités judiciaires de Floride manifestent en effet, depuis l'identification de M. Arce Montes,

En attendant la décision des autorités américaines sur son extradition, Francisco Arce Montes est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

En attendant la décision des autorités américaines sur son extradition, Francisco Arce Montes est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

La question est aujourd'hui de savoir quelle procédure d'extradition – normale ou accélérée – choisiront d'adopter les autorités américaines. Selon le déroulement normal de la procédure, si une personne visée par une demande d'extradition est déjà sous le coup d'accusa-

tion, je suis convaincu que les autorités américaines prendront au moins sa demande en considération », dit Brian McDonald. La gravité du crime qui lui est reproché en France l'emportant largement sur celle des charges qui pèsent contre lui en Floride, les choses pourraient aller beaucoup plus vite que ne le permet le déroulement « normal » de la procédure.

Les autorités judiciaires de Floride manifestent en effet, depuis l'identification de M. Arce Montes,

En attendant la décision des autorités américaines sur son extradition, Francisco Arce Montes est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

La question est aujourd'hui de savoir quelle procédure d'extradition – normale ou accélérée – choisiront d'adopter les autorités américaines. Selon le déroulement normal de la procédure, si une personne visée par une demande d'extradition est déjà sous le coup d'accusa-

tion, je suis convaincu que les autorités américaines prendront au moins sa demande en considération », dit Brian McDonald. La gravité du crime qui lui est reproché en France l'emportant largement sur celle des charges qui pèsent contre lui en Floride, les choses pourraient aller beaucoup plus vite que ne le permet le déroulement « normal » de la procédure.

Les autorités judiciaires de Floride manifestent en effet, depuis l'identification de M. Arce Montes,

En attendant la décision des autorités américaines sur son extradition, Francisco Arce Montes est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

La question est aujourd'hui de savoir quelle procédure d'extradition – normale ou accélérée – choisiront d'adopter les autorités américaines. Selon le déroulement normal de la procédure, si une personne visée par une demande d'extradition est déjà sous le coup d'accusa-

tion, je suis convaincu que les autorités américaines prendront au moins sa demande en considération », dit Brian McDonald. La gravité du crime qui lui est reproché en France l'emportant largement sur celle des charges qui pèsent contre lui en Floride, les choses pourraient aller beaucoup plus vite que ne le permet le déroulement « normal » de la procédure.

Les autorités judiciaires de Floride manifestent en effet, depuis l'identification de M. Arce Montes,

En attendant la décision des autorités américaines sur son extradition, Francisco Arce Montes est incarcéré dans la prison du comté de Miami-Dade. Il est poursuivi pour trois chefs d'accusation : deux d'« entrée par effraction dans une habitation occupée » (crime passible de quinze ans de prison selon le code pénal de Floride) et un d'attentat à la pudeur, littéralement de « comportement obscène », délit pas-

sible de soixante jours de prison. En revanche, il n'est pas poursuivi pour séjour irrégulier, étant entré aux Etats-Unis le 24 février comme touriste, ce qui lui donnait le droit de séjourner trois mois sans visa.

D'anciens adeptes de l'OTS apportent leur soutien à Michel Tabachnik

Evelyne Bellaton raconte ses « années heureuses »

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Evelyne Bellaton, cinquante-huit ans, est intarissable sur l'Ordre du Temple solaire. Et pour cause, elle a passé plus de six ans au sein de la Fondation Golden Way (FGW), considérée comme le noyau dur de la secte. Devant le tribunal correctionnel de Grenoble, où le chef d'orchestre Michel Tabachnik compare pour « association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes d'assassinats », celle qui se présente comme une cantatrice est venue dire, mercredi 18 avril, tout le bien qu'elle pensait de ce groupe, malgré les « suicides collectifs » qui ont fait soixante-quatorze morts parmi les adeptes et auxquels elle dit n'avoir « rien compris ».

« Pendant tout le temps que j'ai passé à la Fondation, je n'ai jamais entendu d'incitation au suicide, préconise-t-elle. Quand on parlait de mort, c'était des images. » A l'OTS, où elle a « vécu des années heureuses », Evelyne Bellaton a été « aimantée par Joseph Di Mambro [dirigeant de la secte] et son épouse ». « En fréquentant le groupe, j'ai trouvé des regards, des gens beaux, je parle de l'âme, se souvient-elle. Ils avaient un idéal et je reste persuadée que par la beauté des sentiments des êtres qui étaient là, il se passait des choses. » Intime du gourou, elle tient le rôle de la « matrice » lors des cérémonies rituelles. « Je représentais la polarité féminine quand il n'y avait que des hommes », explique-t-elle. Lors d'un voyage en Egypte, elle prend même le titre de « Déesse Nout » [mère des astres et des étoiles].

« Quand on écoutait Jo, on se croyait détenteur de choses extraordinaires, c'est comme ça qu'il nous tenait », reconnaît-elle avant de qualifier Joseph Di Mambro d'« homme extrêmement rusé ». Quant à Michel Tabachnik, avec qui elle partageait « une passion commune pour la musique », elle ne tarit pas d'éloges sur lui. « C'est vrai qu'on ne comprenait pas grand chose à ses enseignements, les Archées, dit-elle. Ça avait trait à une cosmogonie, mais il ne s'agissait pas d'une incitation à quoi que ce soit ». A l'en croire, s'il faut rechercher des responsabilités, c'est ailleurs. « Je suis convaincue qu'il y a quelque chose au-dessus de la Fondation et de Di Mambro, qui existe encore, et les survivants de la secte n'ont qu'à bien se tenir », lance-t-elle.

Comme Evelyne Bellaton, Hubert Nicolet, cinquante-six ans,

Acacio Pereira

Le « testing » contre la discrimination à l'embauche validé en appel

DANS une affaire de discrimination à l'embauche, la cour d'appel de Grenoble a confirmé, mercredi 18 avril, la condamnation à deux mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende prononcée en première instance contre un dirigeant d'une PME, Roland Lafay. Il avait justifié son refus d'engager un jeune d'origine maghrébine auprès de la mission locale en expliquant qu'il « ne voulait pas de bicot, pas de bougnoule » (Le Monde du 8 mars 2000). SOS Racisme avait pratiqué ensuite un « testing téléphonique » en présentant deux candidats d'origine maghrébine, et un candidat au patronyme français. Seul le troisième s'était vu proposer un rendez-vous. La cour a jugé les appels de SOS Racisme de nature à « confirmer la discrimination ». « La justice valide la méthode de testing comme moyen d'apporter la preuve », a commenté SOS Racisme. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la cour d'appel de Grenoble a aggravé, mercredi 18 avril, la peine prononcée contre Christian Mollier, un responsable du MNR, pour « provocation à la discrimination raciale et entrave concertée avec violence ou voies de fait à la liberté de réunion », le condamnant à treize mois de prison avec sursis, au lieu de dix. Le 18 novembre 1999, avec une vingtaine de personnes, il avait perturbé une conférence sur l'immigration en criant des slogans racistes. – (Corresp.)

■ **FAITS DIVERS** : Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a été victime, avec d'autres clients du restaurant La Galupe, à Urt (Pyrénées-Atlantiques) pendant le week-end pascal, d'un malfaiteur qui l'a contraint à lui remettre le contenu de son portefeuille.

■ **Un professeur des écoles a été tué** d'un coup de couteau, mercredi 18 avril, à Nice. Ariane Guillot, 25 ans, parisienne, se promenait avec un enfant de trois ans. L'enfant est le seul témoin du drame. La police judiciaire niçoise a été saisie de l'enquête.

Entre errance et violence, le long périple en Europe de Francisco Arce Montes

LES ENQUÊTEURS français vont de surprise en surprise à propos du passé de Francisco Arce Montes. Depuis l'identification de l'Espagnol comme le tueur présumé de Caroline Dickinson, les informations affluent, en provenance de toute l'Europe, sur l'itinéraire de cet homme ambigu, resté longtemps insaisissable pour la justice française. Les enquêteurs ont ainsi découvert que Francisco Arce Montes avait résidé à Vitry, près de Rennes, en juillet 1996, soit à quelques dizaines de kilomètres de Pleine-Fougères où le crime a été commis. Il séjournait alors par intermittence chez une Française, sa compagne du moment, qui s'est spontanément présentée à la justice pour témoigner. Parallèlement, les enquêteurs prennent connaissance du lourd passé judiciaire de l'Espagnol, déjà poursuivi en Espagne et en Allemagne : des informations, qui leur avaient jusqu'ici échappées, malgré leurs demandes auprès des polices européennes, en 1998 et 1999.

La justice française cerne dorénavant mieux le profil de cet homme de cinquante et un ans. Depuis le début des années 80, il a sillonné l'Europe en tous sens, vivant sur les routes, où il usait de ses multiples cartes internationales d'auberges de jeunesse pour s'introduire dans ces établissements et tenter d'agresser des jeunes femmes. Cette errance était parfois interrompue par quelques escalas en Espagne, où il se rendait auprès de sa famille, dans la ville natale de Gijon, dans les Asturies. Pour le reste, il était sans domicile ni emploi fixe, vivant d'expéditions en travaillant comme barman ou serveur dans les restaurants. Suspecté de nombreuses agressions sexuelles, il a souvent échappé à la justice : pour brouiller les pistes, il aurait usé de plusieurs identités, se faisant appeler tour à tour Arce, Montes ou même Francisco.

C'est en Allemagne, en 1980, qu'il

s'est d'abord fait connaître. Selon Interpol, il aurait alors fait l'objet d'une condamnation pour exhibition commise sur une mineure, à Brême, sans que la justice du Land, dont les archives remontent à 1982, ne soit en mesure de le confirmer. En 1984, il a été arrêté pour vol à Fribourg, mais aucune poursuite n'a été engagée contre lui. En 1988, il était de nouveau en Allemagne, condamné cette fois à cinq ans et six mois de prison ferme à Tübingen pour des viols commis sur deux auto-stoppeuses d'une vingtaine d'années. Incarcéré, il a effectué les deux tiers de sa peine, avant d'être expulsé pour l'Espagne, fin 1991. Depuis, il est l'objet d'un mandat destiné à l'empêcher de revenir en République fédérale.

Dans les années 90, les enquêteurs le savent maintenant, il était ponctuellement en Ille-et-Vilaine, comme l'a révélé L'Express daté 19 avril. Il était alors de passage au domicile de sa compagne, dont il a eu un enfant. Cette Française, qu'il a rencontrée en 1981 dans une auberge de jeunesse aux Pays-Bas, après avoir tenté de s'introduire dans sa chambre, s'est spontanément présentée, la semaine dernière, à la cour d'appel de Rennes, pour témoigner devant le conseiller Francis Debons. En pleurs, elle aurait expliqué que Francisco Arce Montes vivait avec elle à Vitry à l'époque des faits, en 1996, mais qu'il courrait généralement toute l'Europe. A l'époque, elle tentait de se séparer de l'Espagnol. Le couple s'est même présenté devant le juge aux affaires familiales du tribunal de Rennes, qui aurait fixé une pension alimentaire pour l'enfant.

Son passage en Indre-et-Loire, deux ans auparavant, est plus connu des enquêteurs. Par deux fois, en été 1993 puis 1994, Francisco Arce Montes a rodé autour de groupes de jeunes hébergés dans un centre de séjour international de la Croix-

en-Touraine. En 1994, il a fait l'objet d'un procès-verbal de signalement de la gendarmerie de Bléré. Le voyageur, qui circulait alors en Mazda immatriculée aux Pays-Bas, avait importé par deux fois une jeune Irlandaise, en s'introduisant, de nuit, dans la chambre qu'elle partageait avec des amies. Aujourd'hui âgée de vingt et un ans, la jeune femme, qui a reconnu son agresseur dans le portrait de M. Arce Montes qui circule dans les médias, se dit prête à témoigner à nouveau devant les enquêteurs français.

Entre 1994 et 1996, il aurait également séjourné en Grande-Breta-

La défaillance de la coopération judiciaire et policière européenne a peut-être empêché les enquêteurs français de cibler plus vite le tueur présumé

gne, et notamment à Londres, où il a affirmé avoir travaillé dans un restaurant. Début 1996, il aurait quitté l'Angleterre, pour se rendre en France où, le 18 juillet 1996, il est présumé avoir violé et tué Caroline Dickinson dans l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères. Il est également suspecté d'avoir tenté d'agresser, à quelques kilomètres de là, une jeune fille dans un établissement de Saint-Lunaire, la même nuit et quelques heures avant le crime de Pleine-Fougères.

Un an plus tard, il est en Espagne, où il est arrêté le 22 août 1997, à Llanes, dans les Asturies, pour une ten-

Sylvie Kauffmann

Cécile Prieur avec Philippe Ricard en Allemagne et Marie-Claude Decamps en Espagne

DISPARITION

Peter Maag

Un grand interprète de Mozart et de Mendelssohn

LE CHEF D'ORCHESTRE suisse Peter Maag est mort, lundi 16 avril, à Vérone (Italie). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né à Saint-Gall (Suisse) le 10 mai 1919, Peter Maag commence par apprendre le piano avec Alfred Cortot, puis la direction d'orchestre avec Ernest Ansermet, Wilhelm Furtwängler et Franz von Hösslin, soit quatre des artistes majeurs de notre siècle. Peter Maag fait ses débuts au Théâtre de Biel (Allemagne) où il dirige de 1949 à 1951. Chef principal de l'Opéra de Düsseldorf de 1952 à 1954, il est nommé directeur général de la musique à Bonn de 1954 à 1959.

Peter Maag choisit ensuite la carrière de chef invité à l'Opéra et à la tête de grands orchestres, avant d'accepter des responsabilités au Volksoper de Vienne, dont il est le premier chef invité (1964-1967), puis à l'Opéra de Parme (Italie),

dont il est le directeur musical de 1971 à 1977, et au Théâtre de Turin (1977). Après s'être retiré dans un monastère tibétain pendant deux ans, Peter Maag reprend sa carrière, en tant que directeur musical de l'Orchestre symphonique et de l'Opéra de Berne (Suisse), en 1984. Il quittera ce poste en 1991. Peter Maag a beaucoup enseigné, en Italie, notamment à la prestigieuse académie Chigiana de Sienne et à l'École de musique de Trévise où il avait effectué un travail qui lui a valu de recevoir le prix Toti dal Monte, en 1995.

Peu connu du grand public international des mélomanes, Peter Maag jouissait d'une immense réputation auprès d'un groupe restreint d'amateurs pour ses interprétations d'œuvres de Mozart et de Mendelssohn enregistrées pour Decca avec le London Symphony Orchestra au tournant des années

1950 et 1960 – elles ont parfois été rééditées sur disque compact. Leur sveltesse, leur articulation aussi franche que finement dessinée, leur expression quasi aphoristique annonçaient le grand mouvement de relecture opéré aujourd'hui par les chefs de la jeune génération qui s'écartent de la grande tradition postromantique pour retrouver un visage plus frais aux chefs-d'œuvre du répertoire.

Peter Maag était également un grand accompagnateur de concertos à lui. En Italie, Peter Maag était connu et respecté. Son ouverture d'esprit et l'originalité de ses interprétations y sont justement admirées par le public et les musiciens qui ont joué ou étudié avec lui.

Alain Lompech

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 18 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont nommés : adjoint au général commandant la force logistique terrestre, le général de division **Jean-Marie Pautry** ; chef d'état-major du général commandant la force logistique terrestre, le général de brigade **Bernard Forzy** ; secrétaire du directoire des systèmes d'information et de communication, le général de brigade **Gilbert Gadaut** ; commandant la brigade de transmissions, le général de brigade **Damien Bagaria** ; chef de la division « opérations » de l'état-major du commandement de la force logistique terrestre, le général de brigade **Thierry Lenoir**.

Est promu général de brigade, le colonel **Jean-Paul Balerin**.

● **Air.** Sont promus : général de brigade aérienne, le colonel **Claude**

Germain ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel **Jean-Bernard Lépinard**.

Est nommé commandant en second la région aérienne nord, le général de brigade aérienne **Jean-Yves Tsédri**.

● **Gendarmerie.** Est nommé commandant du Centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie et adjoint au général commandant les écoles de la gendarmerie, le général de brigade **Louis-Christian Jullien**.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Lors du conseil des ministres de mercredi 18 avril, **Chantal Jourdan** a été nommée préfète du Lot, en remplacement de Pierre Guinot-Delery, devenu secrétaire général de la mairie de Paris. D'autre part, Dominique Palewski, qui était sous-préfet de Clermont-sur-Oise, a été nommé préfet hors cadre, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Née le 5 juillet 1945 à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), titulaire d'une maîtrise de droit privé, Chantal Jourdan a commencé sa carrière en 1973 comme agent contractuel à la direction générale des collectivités locales. Nommée attachée d'administration centrale en janvier 1979, elle a été affectée, en juin 1981, au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Devenue, en octobre 1984, chef adjointe du cabinet de son successeur, Pierre Joxe, elle a été nommée, en février 1986, directrice du cabinet du préfet de Saône-et-Loire, puis, en novembre de la même année, de celui des Pyrénées-Orientales. Nommée sous-préfète de Château-Chinon (Nièvre) en janvier 1988, elle a rejoint, en février 1989, Pierre Joxe au ministère de l'intérieur, d'abord comme chef de cabinet, puis comme conseillère technique en octobre 1990. Elle a suivi M. Joxe en janvier 1991 lorsque ce dernier est devenu ministre de la défense, d'abord comme chef du cabinet civil, puis, en octobre, en tant que chargée de mission, avant d'être affectée, en décembre 1992, à la direction de la fonction militaire et du personnel civil de ce même ministère. Depuis mars 1998, Chantal Jourdan était secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Merlin, Anne et Eric BENOIT-YARMOLA ont la joie d'annoncer la naissance de

Elvire Liouba Adèle,

le vendredi 13 avril 2001, à Paris.

87, rue de Belleville, 75019 Paris.

Françoise et Gérard PATENOTTE ont la joie d'annoncer la naissance de

Maud,

chez

Dominique et Jean-Marc BRUNOT.

1, avenue du Parc-des-Princes, 75016 Paris.

3, chemin Sous-le-Moulin, 91370 Verrières-le-Buisson.

Décès

– Lyon. Marseille. Paris.

M. et Mme Yves Berger, M. et Mme Pierre Berger, Mme Odile Bendi Merad, M. et Mme Alain Berger, M. et Mme Jean-François Berger, M. et Mme Jacques Berger, ses enfants,

M. et Mme Didier de Régis de la Colombière,

M. et Mme Philippe Berger, M. et Mme Pierre-Edouard Berger, M. et Mme Christophe Berger, M. et Mme Olivier Berger, Guillaume Berger, M. et Mme Amine Bendi Merad, M. et Mme Aymeric Dupré la Tour, M. et Mme Fabrice Aubin, M. et Mme Thibaut Morizot, M. et Mme Cédric Berger, Romain, Marine Berger, M. et Mme Jean-François Robert, M. et Mme Nicolas Bosselut, Amélie Berger,

Julien, Mélanie, Fanely et Chloé Berger, ses petits-enfants,

Et ses vingt-six arrière-petits-enfants,

M. et Mme Bernard Bonnet-Aymard, Mme Jean Sylvi, Les familles Sylvi, Bonnet-Aymard, Balleydier, Garin, Ferradou, Donat, Lyonnet et Berger ainsi que

M et Mme Claude Debayle,

font part du rappel à Dieu de

Mme Henri BERGER, née **Marie-Thérèse SYLVI,**

le mardi 17 avril 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 21 avril à 11 heures, en la basilique de Saint-Martin d'Ainay, Lyon-2^e, suivie de l'inhumation le même jour, à 17 heures, au cimetière de Crest (Drôme).

– Michèle Bouchex Bellomié, son épouse, Stéphane et Laurent, ses fils, Julien, son beau-fils, ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean BERGSTRASSER, dit **Gérard LAUZUN.**

On se réunira le vendredi 20 avril 2001, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux.

8, rue Danton, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DAMAMME,

survenu le 16 avril 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Cérémonie religieuse en l'église de Verrières-le-Buisson, le 19 avril, à 11 heures.

15, rue Estienne-d'Orves, 91370 Verrières-le-Buisson.

– Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France

s'associe à la douleur et à l'immense chagrin des parents et nombreux amis de

Jean-Marie GAUBERT, président de l'Association médicale franco-palestinienne, président de la plate-forme des ONG pour la Palestine,

décédé le 14 avril 2001 et qui sera inhumé dans la stricte intimité familiale le vendredi 20 avril, à Capdenac (Aveyron).

Jean-Marie a défendu jusqu'à son dernier souffle la justice et le droit pour tous.

Son courage et son humilité seront toujours un exemple pour ses amis en France et en Palestine. Il nous manquera mais sa pensée nous accompagnera dans notre long et douloureux chemin vers la paix.

– M. et Mme Michel L'Hôpital, Mme Catherine Corbinau, Mme Françoise Pains et M. Michel Gillet, ses enfants, Alexandre et Jérôme Drubigny, Armand Arnal, ses petits-fils, Mme Micheline Holtzer, sa sœur, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne HOLTZER,

survenu le 18 avril 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du Cirque, 75008 Paris.

– Bernard et Diana Darley, Leurs enfants et petits-enfants, Et leurs familles, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nelly MAREZ-DARLEY, peintre,

survenu le 16 avril 2001, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12^e, vendredi 20 avril, à 15 heures.

61, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

– Les Sociétés East Balt Europe, et East Balt Boulangerie française ont le regret de faire part du décès de leur gérant,

M. Bernard MOULIN,

survenu le samedi 14 avril 2001.

Nos pensées l'accompagnent et nous exprimons nos sincères condoléances à toute sa famille.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Edmond SAÛL, né **Salomon SAÛL,**

à Salonique.

Nous l'associons dans nos pensées à

Vidal et Mazal Tov SAÛL,

ses parents,

Suzanne SAÛL, **Boena et Léon COHEN,**

ses sœurs et son beau-frère,

Michel SAÛL,

son frère,

nés à Salonique,

Benjamin et Eliane COHEN,

sept ans et trois ans et demi, son neveu et sa nièce,

tous assassinés à Auschwitz, en novembre 1942, arrêtés à Paris et déportés par le convoi n° 45.

Mme veuve Paul Florent, née Rosa Saül, et sa famille, 8, rue Emile-Daillan, 13210 Saint-Rémy-de-Provence.

– Christine Valluet,

sa mère,

Alain Schoffel,

son père,

Judith Schoffel et Yann Ferrandin,

sa sœur et son beau-frère,

Leurs enfants Nathan et Sarah Ferrandin,

Serge Schoffel,

son frère,

Suzane Valluet,

sa grand-mère,

Ses oncles, tantes, cousins et cousines,

Toute sa famille et ses amis,

Alexandra Saint-Etienne,

sa fiancée,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Vadim SCHOFFEL,

à l'âge de vingt-cinq ans, le 12 avril 2001, près de Kaboul (Afghanistan).

Une messe sera célébrée le vendredi 20 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

Son courage, sa générosité, son idéalisme au service de l'humanitaire demeureront dans toutes les mémoires...

– Mme Carmen Barrasa,

son épouse et ses enfants,

Nicole et Joseph Souyet Gherardi,

leur fils Christophe (†) et François,

Annick et Bernard (†) Souyet Tranie,

Simone Souyet,

Leurs familles au Chili et en France,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur François SOUYET,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le samedi 14 avril 2001, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à Santiago du Chili.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Santiago entouré de ses proches et de ses amis.

M. Jean VASSAL, principal honoraire de collège, officier des Palmes académiques,

est décédé le 17 avril 2001 à Montpellier.

Une cérémonie civile aura lieu le vendredi 20 avril, à 8 h 45, au Centre funéraire de Grammont à Montpellier.

Remerciements

– Ses parents, Son frère et sa belle-sœur, Sa nièce et son neveu, Marianne, sa compagne,

Sa famille et ses proches, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Serge MATHEY,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, nous quittait

Gérard de KORNER.

Il restera présent dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Colloques

19 mai 2001, de 8 h 45 à 18 heures,

Grand amphithéâtre du Palais des congrès de la porte Maillot,

Colloque ouvert au public : « La dignité humaine, un droit inaliénable ».

Organisé à l'initiative de cinq principales obédiences maçonniques GLDF, GODF, FFDH, GLFF, GLT.S.O.

Accueil handicapés et traductions en langage des signes.

Entrée 50 francs.

Renseignements et réservation au 01-53-42-41-46

ou www.colloque2001.org

Conférences

Vendredi 20 avril, 20 h 15 à 21 h 30,

« Peut-on prouver la survivance de l'Âme ? »

Loge Unie des Théosophes, 11 bis, rue Keppeler, Paris-16^e,

entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87

www.theosophie.asso.fr

Conférences du CEHD « Armée et République, mouvement ouvrier et conflit religieux », par Jean-François Chagnet, maître de conférences à l'université Lille-III

le lundi 23 avril 2001, à 18 heures.

Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e

Débats

– A propos du Limousin, BPI Centre Pompidou, petite salle, niveau -1.

23 avril, 20 h 30 : *Autour du livre d'artiste*, avec P. Piquet, Cueco, L. Linard, A. Pichereau, S. Thierry.

30 avril, 20 h 30 : *Paysage limousin et aménagement du territoire, l'esprit des lieux*, avec J. Mottet, C. Chabrely, Cueco, R. Lacôte, D. Marcheix, A. Roger.

21 mai, 17 heures : *Arri Lemosin*, spectacle de B. Comby, 18 heures : *Ecritures en Limousin* avec A. Spire, Jan Dau Melhau, J-P Michel, J. Migozzi, R. Millet, R. Peyramaure et 20 h 30 : *Empreintes limousines* avec A. Spire, P. Bergounioux, G-E Clancier.

Formations

L'EPHE-Formation continue propose sept séances sur :

« Le bouddhisme dans l'histoire » le jeudi, de 19 heures à 20 h 30,

du 26 avril au 14 juin.

Renseignements/inscriptions au 01-45-87-02-27 (le matin).

Soutenances de thèse

– **Mohamed Saidal** soutiendra sa thèse en vue du doctorat en droit sur

« L'organisation de la justice à Mayotte depuis 1841 », le jeudi 26 avril 2001, à 14 heures.

Faculté de droit de Paris-V, 10, avenue Pierre-Larousse, Malakoff.

Jury : professeurs Foyer, Gohin (directeur de thèse), Luhaire et MM. Brossier et Schultz.

CARNET DU MONDE

-TARIFS Année 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

141 F TTC - 21,50 €

TARIF ABONNÉS

119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 €

FORAÏT 10 LIGNES

TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €

FORAÏT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :

85 FTTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎01.42.17.39.80 et 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



La dernière enquête de San-Antonio

3^e partie

Retrouvez les meilleures pages du roman posthume de Frédéric Dard

à paraître aux éditions Fleuve Noir le 3 mai

DANS **Le Monde** DATÉ SAMEDI 21 AVRIL

Rennes est suspendue à la longue grève des conducteurs de bus

Depuis le 26 mars, l'agglomération vit sans transports en commun. Les syndicats, notamment la CGT, refusent le projet de la société exploitante, une filiale de la SNCF : faire monter les usagers par la porte avant des véhicules, afin de réduire la fraude

RENNES

de notre correspondante régionale

Ce ne sont visiblement pas des habitués des manifestations, ces quelque quatre cents commerçants, bien mis, qui défilent ensemble sans doute pour la première fois, mardi 17 avril. Ils avancent en hésitant derrière deux maigres banderoles, en chantant que « les kilomètres à pied ça use les souliers ». Le slogan n'est pas très offensif, mais de circonstance alors que les conducteurs de la Société des transports urbains rennais (STUR) ont entamé, la veille, leur quatrième semaine de grève. La prochaine fois, promettent ces commerçants, ils iront protester avec les usagers devant le dépôt de la plaine de Baud, dont pas un bus n'est sorti depuis le lundi 26 mars.

Certaines boutiques ont baissé le rideau plus tôt « pour faire valoir leur droit au travail dans un centre-ville vivant et dynamique ». Le calme inhabituel des rues piétonnes s'en trouve encore accentué. Tout juste y croise-t-on un peu plus de deux-roues et de rollers qu'à l'ordinaire, alors que les vacances scolaires viennent de prendre fin. Dans une ville où il est déjà extrême-

ment difficile de garer sa voiture en temps normal, les habitants limitent leurs déplacements. Le covoiturage s'est développé surtout le matin, pour aller au travail. Mais en fin de journée les salariés préfèrent souvent entamer à pied le chemin du retour vers les quartiers périphériques.

Cependant l'exaspération grandit dans toute l'agglomération au fur et à mesure que le conflit s'enlise. Lassitude et colère s'expriment auprès des élus, qui sont assaillis ; la presse locale publie des sélections de lettres d'usagers ulcérés, et le standard de la STUR reçoit près de trois mille appels quotidiens.

L'origine du conflit est assez simple : les grévistes (une majorité des 510 conducteurs de l'entreprise) refusent le projet que souhaite mettre en place leur direction pour réduire la fraude sur les titres de transport. La STUR veut, en effet, faire obligatoirement monter les passagers par l'avant des véhicules, ce que refusent les conducteurs, essentiellement pour des raisons de sécurité. La situation paraît bloquée, le médiateur nommé la semaine dernière n'ayant pas pour le moment réussi à conci-

lier les points de vue. « Ce principe existe dans d'autres villes », résume le directeur du marketing et de la communication de la société de transports, Eric Chareyron.

La STUR est une filiale de Via GTI - dépendante elle-même du groupe SNCF Participation -, qui gère les transports urbains de Lyon, Lille et de nombre d'agglomérations de l'ouest, « mais pas de Rouen », précise M. Chareyron, faisant allusion à une ville dans laquelle les conflits sont répétitifs.

L'entreprise est délégataire de service public pour Rennes Métropole, la communauté de trente-six communes. Sur un budget annuel de 255 millions de francs, 145 sont financés par les collectivités et 110 par les recettes.

Parmi les élus, le ton monte. « J'ai des gens en pleurs au téléphone, qui disent avoir perdu leur emploi parce qu'ils ne peuvent plus s'y rendre ! s'empare Daniel Delaveau (PS), vice-président chargé des transports. C'est une concep-

tion de l'action syndicale très datée. » Il balaie d'un revers de manche les plaintes sur le climat interne que dénoncent les conducteurs. La STUR est une « entreprise socialement exemplaire », souligne-t-il en rappelant qu'elle a adopté les 35 heures dès 1983.

LOCAUX OCCUPÉS NUIT ET JOUR

Mercredi 18 avril au soir, la STUR a saisi, en référé, le tribunal de grande instance de Rennes, qui devait rendre son jugement vendredi 20. Mercredi encore, le président de Rennes Métropole et maire (PS) de Rennes, Edmond Hervé, a rendu public un communiqué dans lequel il se demande comment une entreprise privée pourrait continuer à exister malgré « pas moins de 49 préavis de grève en six ans ». « Nous savons aujourd'hui, écrit le maire, que le motif réel de cette grève, animée par certains, concerne le pouvoir dans l'entreprise. » En effet, ce conflit tient d'une bagarre entre la CGT et la direction, surtout depuis que la CFDT, minoritaire, a appelé à reprendre le travail durant le week-end de Pâques.

Depuis mardi soir, des grévistes

occupent les locaux nuit et jour. Mercredi matin, sur 166 votants, 92 se sont prononcés, à bulletin secret, contre la sortie de quelques bus que tentait la direction et leur ont barré le passage.

Après presque quatre semaines de conflit, les grévistes semblent hésiter sur la conduite à tenir. Durant les deux premières semaines, les conducteurs réclamaient le retrait pur et simple du projet. Aujourd'hui, Jean-Marie Moriceau, secrétaire CGT, explique qu'il faudrait, pour clore cette longue bataille, obtenir un référendum afin de laisser les salariés s'exprimer. « Entre vous et nous de toute façon il n'y aura pas de gagnant, c'est trop tard », lançait une jeune conductrice à l'adresse d'un cadre. « Pour une fois qu'on ne réclamait pas des sous », a soupiré un collègue plus âgé, apparemment un peu déboussolé. Rendu furieux par la fermeté de sa direction, un gréviste s'est énervé : « Vingt-quatre jours de grève pour une histoire de porte, c'est vraiment se moquer des usagers. »

Martine Valo

► www.lemonde.fr/rennes

Dans d'autres villes, les sociétés de transports ont déjà adopté ce dispositif

POUR LES GRÉVISTES rennais, faire monter les passagers par l'avant des bus, comme le veut leur direction, c'est demander aux conducteurs d'exercer un contrôle sur les billets et donc les exposer aux réactions violentes de passagers récalcitrants.

Le patronat de cette branche, regroupé dans l'Union des transports publics (UTP), rappelle que le but de l'opération est d'obliger le passager à passer devant le chauffeur afin de réduire la fraude. « Aujourd'hui, les entreprises souffrent économiquement des fraudeurs, dit-on à l'UTP, elles doivent adopter des mesures. »

Les directions des sociétés de transports essaient de développer l'implantation de distributeurs de billets automatiques sur les sites des « gros arrêts », qui coïncident, le plus souvent, avec des trajets desservis par des bus articulés. Avec ce type de véhicule, la montée des passagers par plusieurs portes est quasiment une obligation, surtout aux heures de pointe.

DES RÉSULTATS CONTROVERSÉS

Mais, en dehors de ce type de véhicule, les sociétés de transports ont mis en place le système de montée par l'avant. Toulouse l'a inauguré, il y a une dizaine d'années : on l'appelle d'ailleurs la « Toulousaine ». Une quinzaine de réseaux d'autobus fonctionnent sur ce mode depuis deux à trois ans. C'est le cas des agglomérations de Montpellier, Tours, Angers, Le Mans, Brest, qui devraient bientôt être suivies par Caen et de Nantes.

L'objectif est d'étendre le dispo-

sitif au plus grand nombre des entreprises de transports urbains, qu'elles soient de droit privé, sous forme de sociétés d'économie mixte ou organisées en régie, qui sont membres de l'UTP : cette branche regroupe 160 sociétés de transports et 36 000 salariés (hors Ile-de-France).

Selon les chiffres affichés par le Groupement des autorités responsables des transports (GART), la fraude a diminué de manière spectaculaire entre 1999 et 2000 : de 11 % à 5,5 % à Tours ; de 9,4 % à 2,8 % au Mans ; de 11,6 % à 2,3 % à Angers ; de 12,6 % à 5,5 % à Brest. Pour les entreprises de transport urbain, lutter contre la fraude c'est accroître le chiffre d'affaires, ce qui est devenu pour elles une priorité tant elles ont besoin d'améliorer leur bilan. Aujourd'hui, plus de 50 % de leurs recettes sont assurées, en règle générale, par des dotations budgétaires des collectivités locales et territoriales.

A l'UTP, on explique que la lutte contre la fraude a des effets positifs sur la baisse des agressions à l'égard du personnel. Au GART, on cite l'exemple d'Angers où la baisse du nombre de resquilleurs se serait accompagnée d'une décade des incivilités et des agressions dans les bus : 396 en 1999 et 23 en 2000. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, à Marseille, la régie des transports a voulu instaurer ce système, il y a une vingtaine d'années. « L'expérience a tourné court tant cela a favorisé les agressions », affirme un syndicaliste (Autonome) de la RTM.

Marcel Scotto

Décision avant la fin de l'été sur le troisième aéroport

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre des transports, a annoncé, mercredi 18 avril, que la décision sur l'emplacement du troisième aéroport dans le grand Bassin parisien serait « normalement prise avant la fin de l'été, sur la base des propositions des préfets des régions concernées ». Trois régions - Centre, Champagne-Ardenne, Picardie - ont été retenues par le gouvernement pour accueillir cette nouvelle plateforme aéroportuaire internationale, destinée à faire face à la forte croissance du trafic aérien et à soulager les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Orly ainsi que leurs riverains. Une fois le site décidé, « il faudra enclencher le processus de décision », a rappelé le ministre. Et il ne faudra pas l'envisager dans une perspective de vingt ans, mais plus tôt, sinon nous ne pourrons pas faire face à l'évolution du trafic aérien ». Il a également indiqué que le troisième aéroport devra être proche d'une ligne de TGV « existante ou à venir ».

DÉPÊCHE

■ PYRÉNÉES : selon un bilan dressé par la Confédération du ski pyrénéen, les stations de sports d'hiver des Pyrénées ont connu, pendant la saison 2000-2001, une baisse de 25 % du chiffre d'affaires de leurs remontées mécaniques par rapport à l'hiver précédent. Les stations ont notamment souffert des conditions climatiques défavorables et d'un faible enneigement.

www.volkswagen.fr

CONSEILLER 0 800 834 150 - 24 h/24 - APPEL GRATUIT (SERVIR EN ROSE FR)

N° Vert 0 800 TDI 150

soutien psychologique aux ingénieurs motoristes concurrents.

Nouveau moteur TDI 150 sur Golf.

Consommation CE 93 (l/100 km) Je la Golf Comfort TDI 150, cycle urbain/extra-urbain/mixte: 7,1/4,3/5,3. Emissions CO₂ (g/km): 143. 3013 Volkswagen (13,12 franc l'accès, 1,20 franc la minute) - © 025 02 25 25 (0,50 franc la minute).

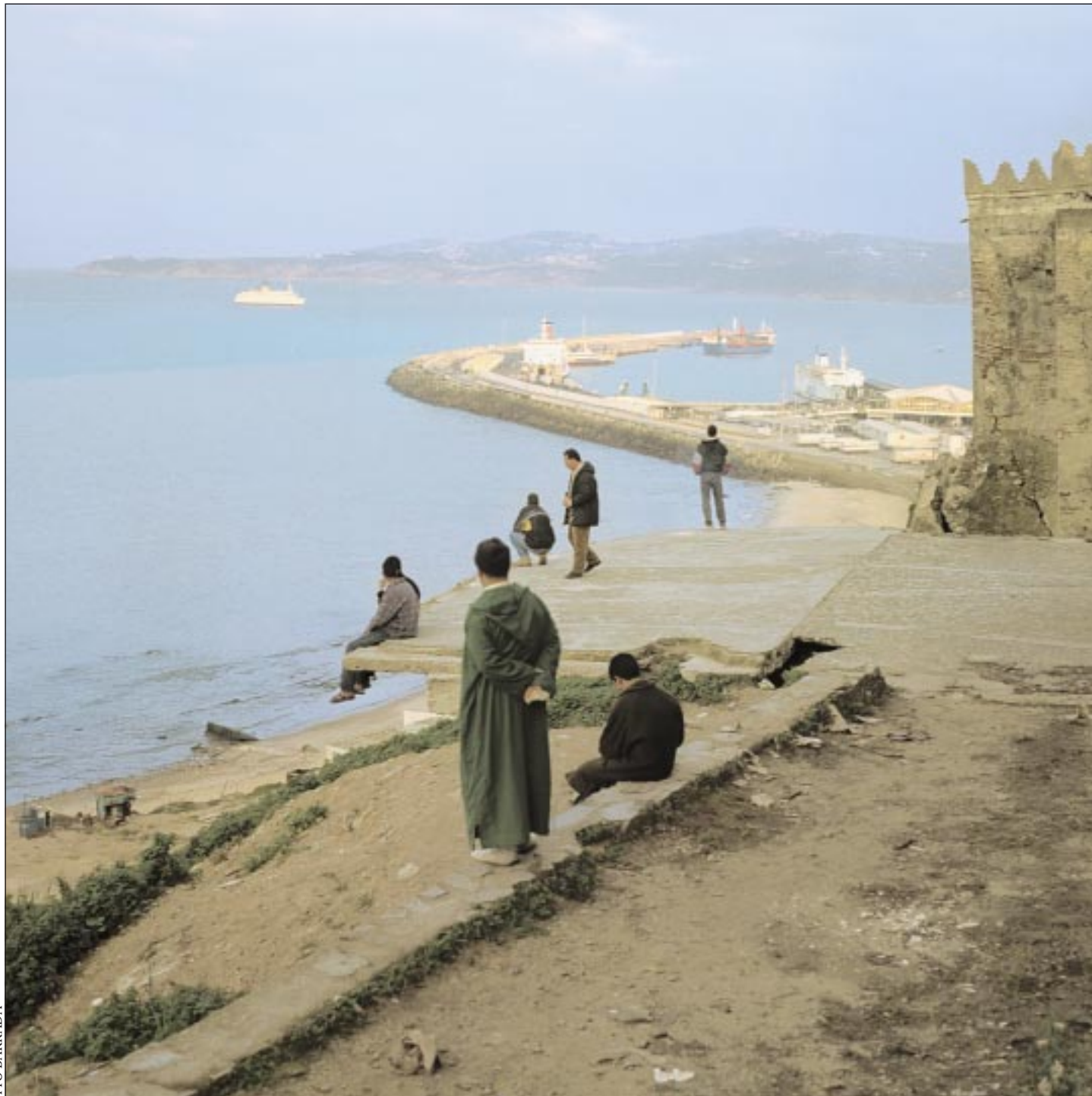
VUS de l'extérieur, les cageots de tomates font comme un haut mur rouge et blanc. Le poids lourd espagnol, immatriculé à Séville, est arrivé d'Agadir et attend, comme des dizaines d'autres camions, le feu vert des autorités marocaines. Le vent qui balaye le port de Tanger fait claquer le bas de l'affiche - « *Azura, la vraie nature!* » -, agrafée à la cargaison. L'hôtel Tangerinn, où descendaient Jean Genet et Allen Ginsberg, est à deux pas d'ici. De même que l'avenue d'Espagne, où Bernardo Bertolucci tourna une partie du film *Un thé au Sahara*, tiré du roman de Paul Bowles. Deux pas, deux siècles.

Sur le parking d'embarquement, c'est l'heure du dernier contrôle. En deux temps, trois mouvements, l'un des policiers en civil, « *spécialiste en odeurs humaines* », comme dit un de ses collègues, a escaladé le chargement. Il s'arrime au sommet des cageots, se penche vers l'intérieur, humant l'obscurité. Pour travailler, le nez suffit. Sur le tarmac, le chauffeur espagnol observe le spectacle, entouré d'une petite foule d'employés et de routiers - ces derniers guettant, comme lui, le moment d'embarquer pour Algésiras.

Soudain, les visages se figent. Le policier a levé une proie : un clandestin surgit lentement dans la lumière. Regard cassé, anéanti, gestes hésitants. Il est âgé de trente ans, à peine. On l'aide à dégringoler du camion. L'un lui secoue l'épaule, l'autre lui enlève ses lacets de chaussures - « *pour pas qu'il se suicide* ». Cinq autres « *harragas* » suivent. « *Harraga* », en arabe, signifie les « *brûlés* » : c'est ainsi qu'on appelle, au Maroc, les candidats à l'émigration clandestine, ceux qui, pour partir sans laisser de traces, ont brûlé leurs papiers. L'un d'eux porte deux jeans, enfilés l'un sur l'autre. Le camion est réfrigéré et le voyage - entre douze et quinze heures, pour le seul tronçon Agadir-Tanger - a été rude. Le sixième passager n'a pas tenu le choc. Il titube, s'évanouit. Une ambulance l'emporte. Les autres sont menottés et emmenés au poste. Le chauffeur, lui, ne sera pas inquiet : à moins que « *ses* » passagers clandestins l'accusent d'avoir été l'instigateur ou le complice de leur mésaventure, il pourra reprendre le volant et s'embarquer librement pour l'Espagne. Ce mardi est un jour ordinaire à Tanger.

Les six « *harragas* » du camion de Séville n'intéressent personne. Pas plus que les gamins qui traînent sur le port, bivouaquant au milieu des vieux containers, avec le rêve fou de pouvoir se glisser, un jour, sous le ventre d'un camion étranger en partance pour l'Europe. Vu d'ici, ce ne sont pas les perdants - trop nombreux - qui importent, mais les autres : ceux qui ont réussi, justement, à passer le détroit de Gibraltar, avec ou sans papiers. « *Trente à cinquante mille Marocains* » seraient « *susceptibles d'être expulsés d'Espagne* », s'inquiète l'hebdomadaire tangérois, *Les Nouvelles du Nord*, évoquant l'entrée en vigueur, le 23 janvier 2001, de la nouvelle loi espagnole sur les étrangers.

L'argent des émigrés représente, pour le nord du Maroc, la première source de revenus. C'est d'Allemagne surtout, mais aussi du Benelux et des Pays-Bas, que s'effectue le gros des transferts. Nador, ville d'attache de nombreux émigrés natifs du Rif, est donnée comme la deuxième place bancaire du royaume, après Casablanca. Quant à l'argent du cannabis et de la contrebande, il continue à faire vivre - ou survivre - une bonne partie de la population, en dépit de son caractère illégal. Plusieurs dizaines de milliers de personnes franchissent, chaque jour, les frontières de Ceuta et de Melilla, rapportant au Maroc - par voitures entières,



YTO BARRADA

Tanger la canaille

Il y avait le hachisch et la contrebande. Aujourd'hui, il y a, en sus, les « harragas », les émigrés clandestins. Tanger a toujours vécu de trafics. Le port, dernière étape avant l'Europe, n'a pas vraiment rompu avec ses traditions interlopes

quand ce n'est pas à dos d'homme ou de mule - des tonnes de marchandises achetées et revendues à bas prix, dans des conditions frauduleuses. Et les exportations de hachisch vers l'Espagne sont en pleine expansion : selon les estimations de la garde civile espagnole, le volume des saisies de hachisch (dont 95 % viennent du Maroc) aurait presque doublé en trois ans, passant de 134 tonnes en 1996 à 300 tonnes en 1999. La tendance est la même, côté marocain : en l'an 2000, dans la seule région du Nord, quelque 90 tonnes de hachisch ont été saisies, dont 82 tonnes dans le port de Tanger - soit deux fois plus qu'en 1999.

Tangérois d'adoption et Rifain d'origine, Mohamed Choukri, curieusement, n'a jamais été tenté par l'exil. Assis près du comptoir, au fond du bar l'El Dorado - « *mon bureau* », annonce-t-il -, l'ancien ami de Jean Genet a pourtant connu de très près, quand il était enfant, et la misère et la famine. C'est ce que racontait son premier livre, *Le Pain nu* (Maspero, 1980) : l'exode d'une famille, quittant son village du Rif pour Tanger, à la fin des années 1940. Ce récit autobiographique, plein de sexe et de kif, de prostituées et de contrebandiers, a mis plus de vingt ans avant d'être autorisé, en octobre 2000, à paraître au Maroc dans sa langue arabe originale.

« *Quand je suis arrivé, se rappelle-t-il, il y avait deux Tanger, deux rivages : le Tanger colonialiste et international ; et le Tanger arabe, fait de misère et d'ignorance. A l'époque, pour manger, je faisais les poubelles. Celles des Européens, de préférence, car elles étaient plus riches.* » Ces derniers sont partis, après l'indépendance, quand la ville a perdu son statut de zone internationale et les privilèges afférents. Les autres sont restés : c'est bien plus tard que Tanger et les villages côtiers du Nord ont inventé les mots de « *harraga* » et de « *pateras* », ces barques où s'entassaient, pour traverser le détroit, les candidats à l'exil. En

1956, le jeune Choukri hésite. Il a vingt ans et il commence seulement d'apprendre à lire et à écrire : « *J'avais le choix entre continuer à vendre du kif et des cigarettes de contrebande aux Américains, ou partir étudier à Larache pour devenir instituteur.* » Ce sont les livres qui l'ont « *sauvé* », aime-t-il à répéter.

Le kif et la contrebande ? Une histoire aussi vieille que Tanger. « *Paul Bowles ne fumait des cigarettes - anglaises - que dans les réceptions. Sinon, il fumait du kif. Comme tout le monde. Comme Ginsberg, comme Kerouac.* » C'était l'époque du Tanger-bohème, du Tanger-jet-set, du Tanger-beatnik, avant que le trafic de hachisch, demande européenne oblige, ne s'organise à grande échelle. On ne parlait pas des parains de la drogue. « *Les empe-*

septembre 1997, l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD). Les trafiquants, eux, sont tombés. Du moins, certains d'entre eux. C'est le cas d'Ahmed Bounekkoub, plus connu à Tanger sous le surnom de *Dib* (le Loup). L'immeuble qu'il a fait construire place du Faro, en plein centre-ville, est aussi célèbre que son énorme villa-bunker, disposant d'un chenal d'entrée pour les bateaux, et qui domine la plage de Sidi Kanekouch, à quelques kilomètres au nord de Tanger. Depuis presque cinq ans, la villa garde ses volets clos. L'immeuble du centre-ville, en revanche, continue de louer ses bureaux à des sociétés marocaines. Quand au Loup, il dort en prison.

L'arrestation, en 1996, du Loup et d'une douzaine d'autres éléments parraïns du « *cartel de Tan-*

« **Paul Bowles ne fumait des cigarettes que dans les réceptions. Sinon, il fumait du kif. Comme tout le monde. Comme Ginsberg, comme Kerouac** »

Mohamed Choukri, écrivain

reurs n'étaient pas encore arrivés », résume Choukri, en lampant une gorgée de bière. « *A présent, ils sont tous en prison!* », ajoute-t-il, rêveur.

TOUS ? Peut-être pas. Plusieurs notables de la région, hommes d'affaires ou politiques, dont les noms avaient été cités, dans les années 1990, lors des campagnes gouvernementales d'« *assainissement* », destinées à lutter contre le trafic de drogue, ont été rapidement blanchis - si l'on peut dire - de toutes les accusations portées contre eux. « *Faut-il s'étonner qu'aucun des procès de 1996 ne se soit appuyé sur les relations que les trafiquants entretenaient avec la bonne société?* », s'interrogeait, dans son rapport 1995-1996 sur le Maroc, publié en

ger » avait frappé la ville de stупeur. Finis les « *immeubles à la menthe* », ces grandes barres de béton aussi voyantes qu'inhabitables, qui ont longtemps servi à « *blanchir* » l'argent du haschich et de la contrebande ! Finis aussi les aides aux nécessiteux, qui avaient rendu populaires certains de ces Mandrin du kif ! Depuis que ses « *empereurs* » sont en prison, Tanger joue les discrètes : « *Les trafiquants marocains ne rapatrient plus leur argent, ils investissent en Europe* », précise Sami El Jai, qui fut, jusqu'à sa condamnation pour meurtre, il y a onze ans, l'un des journalistes vedettes de la radio tangéroise Médi 1. « *Dib et moi, sommes sans doute les prisonniers les plus célèbres du Maroc* », sourit-il, malicieux.

Théoriquement, il faut un per-

mis de visite pour accéder aux prisonniers. Mais de la théorie à la pratique... Tanger-la-discrète, Tanger-la-muette n'est pas aussi farouche qu'on croit. « *Nos bureaux sont ouverts tous les après-midi, de 15 heures à 17 h 45* », avait plaisanté le journaliste, contacté par téléphone. Mais oui, par téléphone ! Les quelque trois mille « *locataires* » de la prison de Tanger l'utilisent, en effet, soit sous sa forme fixe - des appareils ont été installés et leur usage est autorisé, sous certaines conditions, par l'administration -, soit sous la forme de portables - officiellement interdits, mais dont une dizaine de privilégiés disposent. La Colombie n'est pas si loin.

MÊME si la prison souffre de « *surpopulation* », même si le centre socio-éducatif et les installations sportives ne sont accessibles, insiste Sami El Jai, qu'à « *quatre cents détenus au maximum* », la mariée n'est pas laide. Du moins pour ceux que l'on appelle, ici, les « *intouchables* ». Ce n'est pas Sami El Jai qui dira le contraire, lui qui a négocié avec l'administration pénitentiaire le droit de se servir d'une machine à écrire, de monter un orchestre de jazz et de faire de la peinture. Ses tableaux sont d'ailleurs exposés à Rabat et vendus en cartes postales. Et ses chroniques, intitulées « *32 à l'ombre* », ont fait longtemps, sans que personne y trouve à redire, les beaux jours de l'hebdomadaire *Maroc Hebdo*.

Le parloir, où l'ancien journaliste vedette accueille ses hôtes, a les allures d'un café populaire - à la différence près qu'on y admet les femmes. Dans la petite salle aux murs gris, décorés de posters rupestres, une dizaine de détenus sont assis autour de tables en plastique, discutant à voix basse avec leurs visiteurs, sous l'œil morose de deux gardiens. Un serveur, en veste blanche froissée, passe avec un plateau. « *Thé noir ou thé vert?* ». Pour un peu, on se croirait dans les salons de l'hôtel El Minzah... A la table voisine, un détenu en jogging avale une énorme pizza, que sa visiteuse, une blonde plantureuse à l'accent hollandais, vient de lui apporter. Plus loin, une mère espagnole discute avec son fils.

C'est ici, dans ce parloir « cinq étoiles », que la plupart des détenus étrangers reçoivent leurs proches. Les trois ou quatre « *empereurs* », que compte la prison de Tanger y viennent aussi régulièrement pour rencontrer les leurs. Mais ils disposent, en sus, dans une autre aile du bâtiment, d'un « *grand salon marocain, une merveille!* », aménagé « *à leur demande et à leurs frais* » afin de recevoir, chaque début de mois, épouses et enfants, raconte une femme de condamné, l'œil ébloui.

« *La contrebande et le kif, c'est péché!* », martèle Fatima. Autre décor, autre discours. Pour cette mère de famille de Beni Ouriaghel, un de ces quartiers misérables de la périphérie de Tanger, où s'entasse la majorité des 800 000 habitants de la ville, l'affaire est entendue. C'est Dieu qui donnera « *le pain et la chance* » à ses six enfants. Les filles pourront peut-être trouver à s'embaucher à l'usine de crevettes ou dans le textile. Plusieurs sociétés étrangères ne se sont-elles pas implantées dans les zones industrielles ? Qu'importe si les salaires sont bas ! Quand aux garçons, Fatima soupire. Elle connaît l'histoire de ces jeunes, « *des gosses de douze ans, quatorze ans* », qui ont réussi à passer en Espagne, en s'accrochant sous des camions. « *Sinon, il y a le bateau, mais c'est cher. Il faut compter dix ou douze mille dirhams* », ajoute-t-elle, l'air rêveur. D'un geste las, elle montre la terre nue, qui s'étale devant la maison, creusée de rigoles noires et parsemée d'ordures. Puis elle rit, intimidée, avant de demander tout à trac : « *Est-ce qu'en Europe aussi, vous avez de la boue?* »

Catherine Simon

Hôpital : tares et retards

par Guy Vallancien

L'HÔPITAL, en France, représente 1 500 établissements qui emploient plus d'un million de personnes et sont dotés d'un budget global annuel de 350 milliards de francs. Les traitements médicaux et chirurgicaux les plus coûteux comme la réanimation lourde, les greffes d'organes ou les thérapies géniques y sont pratiqués.

Sous ces chiffres globaux se cachent des établissements très différents par leur taille, leur qualité et leur utilité. On ne peut comparer l'hôpital communal de Paimpol au mastodonte que représente l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.

Mais, qu'il s'agisse des hôpitaux de court, moyen ou long séjour, les tares qui minent le système hospitalier français sont les mêmes, indépendantes de l'établissement où elles existent, et constantes dans leur transmission.

La première tare est congénitale à la vocation de l'hôpital : même si, depuis quelques années, les projets d'établissement visent à assurer une meilleure prise en charge des soins en concentrant les efforts en personnels et matériels sur certaines maladies, l'hôpital a une vocation de service public qui l'oblige à prendre en charge toute la misère du pays sans sélection d'aucune sorte. Il hérite en cela de la tradition des hospices de charité et accueille un nombre considérable d'urgences, souvent sociales, pour lequel il n'est pas organisé. Il supporte le coût des traitements les plus onéreux et des hospitalisations les plus longues. Il paye, pour les hôpitaux universitaires, le prix de la formation des médecins.

Est-il raisonnable de perpétuer une idée aussi généreuse dans un monde de plus en plus technique et demandeur d'efficacité ? Ne faut-il pas penser autrement l'accès aux soins publics ? Si le système hospitalier doit rester ouvert à tous, toute la médecine et toute la chirurgie ne peuvent être accessibles à qui le veut dans chaque hôpital de France. La restructuration est une nécessité basée sur la compétence tout comme sur l'activité, et les Français devront apprendre à se déplacer pour être mieux soignés.

Le pays manque malheureusement de structures hospitalières voisines des hôpitaux, permettant à la fois d'assurer de courts séjours pour réaliser les examens nécessaires à un diagnostic, les soins légers et le suivi postopératoire immédiat, où les malades et leur famille pourraient vivre à condition d'un remboursement équitable de la sécurité sociale.

Faire de l'hôpital un centre de soins autour duquel la vie peut

continuer est une priorité. A part quelques exceptions en pédiatrie et en cancérologie, ces hôpitaux n'ont, pour d'absurdes raisons dogmatiques, jamais vu le jour malgré les propositions faites par des chaînes hôtelières privées.

Un malade peut ainsi rester hospitalisé à 3 500 ou 4 000 francs la journée parce qu'il attend simplement qu'un de ses enfants vienne le chercher ! Pour 500 francs par jour, un hôtel mitoyen ferait mieux.

La deuxième tare est acquise et financière : elle date des années 1980 et porte le nom de « budget global ». Il s'agissait, au départ, de doter chaque hôpital d'un budget calculé sur son activité de l'année précédente puis, à partir de

Les médecins sont les acteurs du recrutement des malades et c'est leur rôle de soigner. Les administrateurs ont, eux, le devoir de tenir les comptes et de gérer au plus près leur budget.

Inévitablement, des conflits surgissent puisque, pour les uns, tout doit être entrepris pour soigner au mieux alors que, pour les autres, tout doit être fait pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier fragile du même établissement.

Les directions financières n'ont que trop rarement développé une comptabilité analytique qui pourrait les aider dans leurs choix stratégiques. L'informatique reste le parent pauvre. Enfin, la sous-culture économique des méde-

sance des organismes de tutelle et le développement du « principe de précaution » sont devenus tels que je reçois chaque mois, comme chef de service, des rapports et directives aussi épais qu'inapplicables, soit qu'ils se contredisent, soit que l'absence de leur financement empêche de les mettre en œuvre.

Probablement aucun hôpital de France n'est aujourd'hui en règle vis-à-vis des directives de la direction des hôpitaux ou des agences sanitaires diverses, serait-ce même pour faire entrer un malade en salle d'opération. A vouloir trop se protéger et normaliser à outrance, sans tenir compte des spécificités propres à chaque établissement, on désespère les plus actifs, on pérennise la médiocrité sans faire disparaître la lie.

La discutable première place de la France au classement de l'Organisation mondiale de la santé n'encourage pas aujourd'hui les responsables politiques à transformer le système, persuadés qu'ils sont d'y perdre plus de voix que d'en gagner. On saupoudre les budgets, on tente de calmer les revendications au jour le jour, on réunit commission sur commission mais on se garde bien de réformer l'hôpital.

Ces tares expliquent en grande partie les retards accumulés et le désespoir qui enfle jour après jour. L'hôpital est un lieu où le stress et la détresse sont permanents, où la concentration de hautes technologies est impressionnante, où la pression du malade aujourd'hui consommateur de soins averti se fait de plus en plus forte. A force de s'entêter dans une maîtrise comptable stricte d'un marché en expansion constante, nos responsables politiques s'épuisent dans une bataille perdue d'avance.

Conscients de nos propres défauts et erreurs passées mais lucides et décidés à nous battre pour l'hôpital, nous disons clairement : libérez les hôpitaux de leur carcan administratif et financier écrasant, cessez de protéger vos administrations par des directives inapplicables, laissez-nous inventer l'hôpital de demain en multipliant des expériences de réorganisation dans chaque région. Ouvrez les portes de la réussite en déléguant la plus grande partie de vos pouvoirs. Nous nous engageons ensemble, médecins et administrateurs, à faire le reste, c'est-à-dire à gagner contre la maladie en nous organisant et en dépensant ce qu'il faut.

Guy Vallancien est professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie et chef du département d'urologie à l'Institut Montsouris.

Libérez les hôpitaux de leur carcan administratif et financier écrasant, cessez de protéger vos administrations par des directives inapplicables, laissez-nous inventer l'hôpital de demain en multipliant des expériences de réorganisation dans chaque région

cette base, de lui octroyer plus ou moins d'argent en fonction de son activité à la fin de chaque nouvelle année. Ainsi pensait-on améliorer l'ordinaire des hôpitaux dont l'activité croîtrait, en diminuant d'autant les moyens financiers de ceux dont l'activité diminuerait.

L'adoption du budget global se révèle aujourd'hui une catastrophe qui entraîne les hôpitaux vers une mort lente par asphyxie financière. En effet, pour limiter la hausse inexorable du coût des soins et pour ne pas avoir à prendre de décision politique difficile en coupant les vivres aux poids morts, l'administration centrale n'a quasiment pas fait varier le budget d'un même hôpital depuis la mise en place du système. La contrainte budgétaire est devenue telle que les hôpitaux à forte production de soins doivent limiter leur activité avant même que la réduction du temps de travail des 35 heures n'aggrave encore plus la situation.

Sortir de cette impasse financière et laisser les hôpitaux proposer leurs propres tarifs fondés sur des coûts réels est une urgence. L'hôpital peut devenir rentable si on cesse de l'étouffer.

La troisième tare est ancestrale et managériale : de par la dualité des pouvoirs, médical et administratif, les hommes s'opposent souvent plus qu'ils ne collaborent.

cins, malgré des progrès récents, reste notable. Les hôpitaux ne se sont jamais dotés d'une organisation efficace de la répartition des responsabilités, des fonctions et tâches que chaque acteur médical, paramédical, administratif et technique devait accomplir.

Il en résulte au quotidien – et malgré le dévouement des personnels – des pertes de temps, d'information et d'énergie nocives. Des grilles salariales désuètes ; des comportements corporatistes rétrogrades, notamment syndicaux, à tous les échelons ; une saturation de travail ; une absence de vision à moyen terme qui serait sous-tendue par une vraie politique de santé en France : tel est le spectacle qu'offre l'univers hospitalier d'aujourd'hui.

Même si la qualité des soins reste généralement de bon niveau, car les personnels se dépensent sans compter pour faire avec ce qu'ils ont, nous avons atteint l'extrême limite du supportable. Sans une refonte profonde du système, basée sur des expériences concrètes d'organisation moderne de l'hôpital, la qualité des soins diminuera vite, très vite. Tant que nous considérerons l'hôpital comme une institution qui ne doit pas faire de profit pour le réinvestir, nous ne pourrons le sortir du marasme qui le ronge.

La quatrième tare est administrative et politique : la toute-puis-

A quoi bon le Sommet des Amériques ?

par Kimon Valaskakis

EN 2005, la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) est censée créer le plus grand bloc économique du monde : 34 pays, 800 millions d'habitants et un PIB combiné de 11 000 milliards de dollars. Avant de s'exciter trop rapidement sur ces chiffres, il y a lieu de s'interroger sur le type de bloc qui est en train d'être conçu. Deux options se dessinent : la ZLEA pourrait rester un simple accord commercial ou, au contraire, évoluer vers une intégration régionale beaucoup plus poussée, concurrençant l'Union européenne.

Dans le premier cas, l'initiative sera peu significative. D'abord, il existe déjà plus de vingt-cinq blocs sous-régionaux dans l'hémisphère occidental. La ZLEA va-t-elle agir en rouleau compresseur et les effacer tous ou va-t-elle se superposer aux autres ? Ensuite, comme de nos jours c'est le commerce qui suit l'investissement plutôt que le contraire, il serait beaucoup plus pertinent de négocier un code d'investissement mondial et équilibré plutôt qu'un accord purement commercial et seulement régional.

A l'autre extrême, si la ZLEA choisissait le cap d'une intégration à l'européenne, elle se heurterait à des obstacles de taille. Une

comparaison Amériques-Europe révèle d'importantes différences. Le déséquilibre intérieur dans l'UE est gérable ; dans la ZLEA, il est insurmontable. L'hémisphère occidental compte la nation la plus riche du monde, les Etats-Unis, et l'une des plus pauvres, Haïti.

Sur le plan démographique, les Etats-Unis sont les grands champions, suivis par le Brésil et le Mexique, une poignée de puissances moyennes comme le Canada et l'Argentine, et une poussière de petites nations.

Dans l'UE, la puissance économique combinée de la France et de l'Italie rivalise avec celle de l'Allemagne. Dans les Amériques, le PIB des Etats-Unis est trois fois plus important que la somme des PIB des trente-trois autres pays. Il n'y a aucun contre-poids possible dans la ZLEA, car la domination américaine est trop marquée. Même une union monétaire éventuelle ne serait rien de plus qu'une simple dollarisation.

La plus grande différence entre la ZLEA et l'UE est au niveau des finalités. La ZLEA s'inspire de l'Alena, un accord commercial assorti de quelques règles d'arbitrage en cas de conflits. Elle préconise l'intégration « passive », c'est-à-dire l'abolition des barrières et pas beaucoup plus. En

Mort et transfiguration du communisme

par Lucien Sève

APRÈS le revers du PCF aux élections municipales, la « mort du communisme », donnée pour acquise il y a dix ans, fait sa grande rentrée. Ainsi André Fontaine décrit-il (*Le Monde* du 27 mars) un PCF « à la recherche d'un spectre évanoui » pour dire à quoi la « simple honnêteté » devrait le pousser : renoncer à une lutte devenue « indéfendable », prendre enfin conscience qu'il n'a plus de « raison d'être », et donc « se poser la question du sens même du maintien d'un parti distinct du PS ».

Conseil pour conseil, peut-on suggérer à André Fontaine d'examiner – « simple honnêteté » – si son analyse ne pêcherait pas par une double méconnaissance de l'essentiel dans cette question du communisme : une fondamentale méprise sur ce qui achève de mourir et une cécité troublante sur ce qui commence à naître.

Qu'est-ce qui est mort il y a dix ans ? Tout le monde vous le dira : « le communisme ». Mais ce que « tout le monde » semble ignorer, c'est la capitale différence qui existe entre le communisme entendu comme étiquette politique et comme visée historique. Ainsi, ce que le parler ordinaire appelait hier le « monde communiste », bien que dirigé par des partis s'intitulant le plus souvent communistes, consistait pourtant de son propre aveu en sociétés non pas communistes mais socialistes. Ce que disait le premier S d'URSS.

Or, ce socialisme-là était non seulement beaucoup moins que le communisme en son plein sens marxien mais, pour une grande part, tout le contraire : non pas l'appropriation des moyens de production et d'échange par les « producteurs associés », comme le voulait Marx, mais leur confiscation bureaucratique ; non le dépérissement de l'Etat, exigence communiste cardinale, mais le plus despotique des étatismes ; non la désaliénation de la conscience sociale, autre thème central de Marx, mais l'endoctrinement obligatoire ; etc. Evidence qui n'a rien d'un trop facile alibi : quand, par exemple, Staline écartait, lors du 18^e Congrès, tout dépérissement de l'Etat, il situait explicitement l'URSS à contre-front du communisme marxien.

Ce socialisme ne peut être réduit à sa face la plus sombre, comme en conviennent ceux qui refusent de confondre travail historique et pamphlet politique. Mais le rejet stalinien de toute démocratie lui fut mortel. La fin sans retour de ce monde à l'Est sonnait le glas de ce qui lui répondait à l'Ouest : un projet de société devenu inadaptable, une stratégie de conquête du pouvoir devenue mythique, un type de parti devenu contre-productif. En ce sens, au-delà même d'un certain communisme municipal, apparaît dépassée, pour citer Robert Hue, une forme de « communisme tout court ».

Mais cette mort, où le mort n'est pas qui l'on dit, est aussi une transfiguration. Car la sorte de communisme politique en perte de sens même qui renvoyait aux calendes le communisme comme cap historique orientant dès aujourd'hui une pratique transformatrice. En ce sens fondamental, le communisme n'est pas dépassé pour la bonne raison qu'il n'a encore jamais nulle part passé à l'ordre du jour. Il y vient.

Car que vivons-nous ? Une nouvelle phase particulièrement agressive du capitalisme multipliant des souffrances sans nom sur toute la planète, mais plus encore : une logique du profit maximal à court terme devenant folle et qui prétend régenter tout ce qui fait de nous des humains, au sens élevé du mot : urbanisme, santé, formation, information, recherche, création, culture, sport, loisir. En bref, rien de moins que nos esprits et nos corps.

Coucou monstrueux, la finance capitaliste jette par-dessus bord nos valeurs concrètes d'humanité pour nichier à leur place la seule valeur qu'elle connaisse : celle de l'argent, abstraite, rapace, mortifère, absurde. Des gens de tout bord s'en alertent. Surgit ce dilemme terriblement pressant : dépassement du capitalisme ou déshumanisation peut-être irrémédiable du genre humain.

Mais comme de cette menace radicale naissent de nouveaux possibles, avec le problème grandissent

aussi des préalables essentiels pour le résoudre sur le fond : une progression inédite de la productivité réelle qui rend pour la première fois pensable le bien-être de tous ; un essor irrésistible bien que dramatiquement contrarié des individus et de leurs capacités qui permet d'avancer vers une appropriation et une maîtrise vraiment collectives des avoirs, savoirs et pouvoirs humains ; une planétarisation de chances comme de risques énormes qui en appelle à un vrai internationalisme ; et ainsi de suite. Mais qu'est-ce donc que tout cela, sinon du communisme, du très possible communisme ?

Ce communisme-qui-n'aurait-plus-de-sens, comme on nous le redit chaque jour, serait-ce utile s'il était vraiment mort ? J'y vois au contraire la seule perspective à la taille des défis de ce siècle naissant : en finir avec le plus terrible archaïsme, la subordination des affaires immenses de l'humanité aux intérêts bornés d'une mince couche sociale – en quoi consiste, malgré ses constantes novations, le caractère préhistorique du capitalisme en son principe ; celle d'une croissante autogestion des individus et des peuples. Le communisme, c'est la démocratie poussée jusqu'au bout. Et face à un projet si motivant, on inviterait les communistes à se fondre dans une social-démocratie qui, sous le nom euphémique d'économie de mar-

Tout le monde semble ignorer la capitale différence qui existe entre le communisme entendu comme étiquette politique et comme visée historique

ché, fait du capitalisme – c'est son analyse – une donnée définitive de l'histoire ? André Fontaine ne perçoit visiblement pas le comique d'une telle proposition.

N'ayant encore jamais servi, la visée communiste, en ce sens fort, est aux antipodes de la recette pré-établie. Beaucoup y est à réinventer suivant son cap, dans une pluralité d'apports de pensée et d'action, comme du reste cela s'observe, quoi qu'on en dise, un peu partout en Europe et dans le monde, des Etats-Unis au Japon : projet perspectif, références théoriques, démarche stratégique, organisation politique aussi, substituant à la verticalité de pouvoir sur l'adhérent une horizontalité d'initiative tout-terrain capable de hausser les mouvements sociaux en un mouvement transformateur global de la société.

Pour donner vie à cette refondation du projet communiste, les communistes ne semblent pas mal placés, parce qu'ils ont accepté d'affronter leur passé, trop lentement mais loyalement, pour en tirer non un effet d'annonce mais une vraie leçon. Qu'on me dise quelle autre formation politique a eu, même de loin, ce courage. Pourtant, dans le dernier demi-siècle, des sanglantes guerres coloniales aux saignants scandales sociopolitiques, il y aurait matière pour plus d'une.

Libre à chacun de bomber le torse en se proclamant le meilleur. Les communistes avec lesquels je me retrouve, qui souvent travaillent de longue date au renouveau communiste, ont une opinion mesurée d'eux-mêmes. Mais on se tromperait du tout au tout si l'on prenait cette modestie pour du renoncement. C'est le contraire : elle sous-tend une résolution de rendre à la grandiose idée pratique du communisme ses titres de noblesse et sa créativité politique.

A voir ce qui naît en ce sens, je suggère aux amateurs de quolibets sur la « mort du communisme » de profiter du présent. L'avenir pourrait leur être moins propice.

Lucien Sève est philosophe.

Les LU, les loups, les nus et nous

Suite de la première page

Car, au miroir des LU, nous nous découvrons tels qu'en nous-mêmes. L'Histoire que nous avons faite nous laisse amers, désespérés parmi les jungles nouvelles, devant des prédateurs aux forces comme aux appétits décuplés. Debout, pourtant.

Pour traverser ce miroir, en élargir le cadre et les perspectives, il faudrait, sans doute, de Calais pousser jusqu'à Sangatte, c'est la plage à côté, pas la mer à boire. Là, sous la tente, patientent et rêvent, par vagues irrésistiblement renouvelées, plus nus encore que nous et même que les LU, des voyageurs sans guère de bagages, sans plus de droits, non sans illusions, mais pas sans connaissances sur nos loups, saigneurs aussi, et plus goulûment encore, des pays et des continents d'où ils viennent.

L'avenir – personne ne nous enlèvera la force de le penser – peut recommencer n'importe où, chaque fois, en fait, qu'en bas, tout en bas, des hommes vont à la rencontre les uns des autres. Par exemple samedi, dans le Pas-de-Calais.

François Salvaing

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Rwanda : l'exemple belge

DEPUIS quarante-huit heures, la Belgique accueille un procès hors du commun. Au Palais de justice de Bruxelles, devant la cour d'assises, douze jurés belges jugent quatre ressortissants rwandais pour des crimes commis au Rwanda contre d'autres Rwandais. Les faits remontent à 1994. Ils s'inscrivent dans les tueries perpétrées par un régime majoritairement hutu lors du génocide de quelque 500 000 à 800 000 Tutsis - au cours duquel furent aussi massacrés nombre de Hutus partisans de la coexistence pacifique avec l'ethnie minoritaire.

Ce n'est pas l'Etat belge qui poursuit. Ce sont des survivants et parents de victimes installés en Belgique qui agissent contre quatre autres de leurs compatriotes également réfugiés dans ce pays. Mais l'Etat belge, fidèle en cela à ses engagements internationaux, considère sa justice comme compétente pour la raison suivante : les accusés sont suspectés de ce que le droit international appelle des « crimes internationaux ». En l'espèce, les quatre accusés rwandais comparaissent non pour faits de génocide mais pour violation des conventions de Genève (crimes de guerre).

On dira que la Belgique a bien du courage à laisser ainsi se dérouler un procès où, ancienne puissance coloniale au Rwanda, elle peut apparaître sous un jour défavorable. Mais elle a déjà prouvé qu'elle n'avait pas peur de remuer le passé sur un des plus grands drames qu'ait connus le siècle précédent. C'est l'actuel premier ministre, Guy Verhof-

tadt, qui fut le rapporteur, en 1997, de l'admirable rapport du Sénat belge sur les responsabilités du pays face au génocide au Rwanda. Le gouvernement belge a, cette fois, laissé carte blanche à un juge d'instruction. Il a dû repousser l'intervention de nombre de groupes de pression nationaux - à commencer par une partie de la hiérarchie catholique belge - qui ne voulaient pas que ce procès ait lieu en Belgique.

Mais il y a plus. L'Etat belge donne le bon exemple en matière de compétence universelle d'une justice nationale face aux crimes contre l'humanité. Le procès de Bruxelles s'inscrit dans la lignée des procédures engagées ici et là en Europe contre des Serbes de Bosnie, de celle qui menaçait Pinochet à Londres ou, aujourd'hui, l'ancien président tchadien Hissène Habré au Sénégal. La Belgique affirme une évolution encore hésitante sur la scène internationale, combattue ici et là au nom de la défense du principe de souveraineté nationale, notamment, mais que nous n'avons cessé de défendre ici comme allant dans le bon sens : la fin de l'immunité « baladeuse » pour ceux qui ont participé à des crimes d'Etat et ont, par le passé, trop souvent trouvé refuge hors de leurs frontières.

En ces temps de mondialisation, il serait curieux d'admettre la compétence universelle des justices nationales contre la délinquance internationale - financière, par exemple - et de continuer à protéger les instigateurs et les acteurs de la violence d'Etat. En ce sens, le procès de Bruxelles est exemplaire.

Les complexes de l'« Europe-puissance »

LES EUROPEÛENS ont-ils la volonté politique d'agir ensemble sur la scène internationale et d'équilibrer ainsi, au moins dans certaines parties du monde, l'approche souvent univoque et manichéenne de l'Amérique ? La réponse à cette question ne va pas de soi, et l'expérience montre que les ambitions de quelques-uns sont presque toujours minées par l'impuissance collective de l'Europe. Raison de plus pour souligner que l'« exception macédonienne » constitue un sursaut encourageant : elle montre que, lorsque les Quinze sont d'accord sur l'objectif à atteindre, ils trouvent les moyens de peser sur le cours des événements. Le haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), Javier Solana, a multiplié les voyages à Skopje pour inciter les communautés slave et albanaise au dialogue politique, et cette insistance semble se montrer féconde.

L'exemple de la Macédoine est significatif parce qu'il oblige les Américains à reconnaître que l'institution de « M. PESC » est une « valeur ajoutée » qui ne fait de l'ombre à personne, au contraire : alors que la diplomatie américaine était absente, entre une administration Clinton qui n'avait plus d'influence et une administration Bush qui se cherche encore s'agissant des grandes orientations de sa politique étrangère, l'Europe a occupé le terrain, et fait progresser l'idée de paix dans les Balkans. Il est vrai qu'elle y a été aidée par l'ambition des Etats de la région de rejoindre un jour l'Union européenne, ce qui confère une autori-

té naturelle au « parrainage » des Quinze. Mais vérité d'un côté de la Méditerranée ne se vérifie pas de l'autre : la présence de M. Solana à la rencontre israélo-palestinienne de Charm el-Cheikh, en octobre dernier, fut trop vite saluée comme l'affirmation de la diplomatie européenne dans la région.

Or celle-ci est relative : Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, a rappelé sans ambages que « l'Europe n'est encore qu'un ensemble d'Etats, et les moyens d'action des Européens sont différents de ceux des Américains ». Si, au Proche-Orient, les Quinze ont trop souvent démontré qu'ils agissaient en ordre dispersé, c'est faute de partager une même vision du devenir de la région. Comme cette carence se vérifie dans bien des régions du monde, il n'est pas étonnant que la politique étrangère de l'Europe pâtisse d'un manque de crédibilité : des bouts de consensus ici et là entre Européens ne sont pas suffisants pour tisser une politique étrangère commune.

LE « JUNIOR PARTNER »

Le concept de « stratégies communes » de l'Europe étant très largement un faux-semblant, la propension des Européens à cultiver leurs divergences fait qu'ils annulent mutuellement leur influence, laissant de facto une sorte de monopole de politique étrangère aux Etats-Unis.

« Vous avez de multiples instruments diplomatiques, résume ce diplomate américain, mais vous oubliez qu'une politique étrangère c'est d'abord

une stratégie, et vous n'en avez pas. Pour vous, aboutir à un consensus à quinze est plus important que le fait de savoir si vous avez fait avancer la politique étrangère de l'Europe. Ce n'est pas étonnant : pour avoir une politique étrangère globale, il faut avoir une vision stratégique. Quelle sorte de partenaire global voulez-vous devenir ? » Pour fondée qu'elle soit, cette analyse américaine serait plus crédible si Washington ne manifestait pas rapidement son irritation lorsque les Quinze font mine de s'affirmer collectivement hors de sa « tutelle bienveillante » : si les Etats-Unis approuvent officiellement l'émergence de la défense européenne, c'est à condition que celle-ci ne remette pas en cause la prééminence de l'OTAN.

Pour que la politique étrangère de l'Europe s'affirme, il faudra donc qu'un aggiornamento se produise à Washington, où, depuis cinquante ans, les Européens ont toujours été considérés comme le « junior partner ». Les Européens auraient cependant tort de prononcer des jugements définitifs sur l'orientation de la politique étrangère de George W. Bush. S'il est vrai que le rejet par Washington du protocole de Kyoto tend à accrédir l'idée que l'Amérique renoue avec une ancienne propension à considérer que le multilatéralisme ne vaut que s'il sert ses intérêts économiques, le compromis qui vient d'intervenir à propos du différend commercial sur les bananes montre que la grille de lecture de la nouvelle administration américaine doit être affinée.

MANQUE D'INTÉGRATION POLITIQUE

Mais c'est d'abord devant leur propre porte que les Européens doivent balayer. Leur premier ennemi semble être eux-mêmes, puisque ce dont souffre la politique étrangère des Quinze, c'est surtout de pusillanimité. Face aux attributs indéniables de l'« Europe-puissance », les Américains ne comprennent pas toujours les « complexes » de l'Europe. Puissance commerciale, économique et industrielle pouvant rivaliser avec les Etats-Unis, puissance monétaire avec l'avènement de la monnaie unique, demain sans doute puissance militaire, que manque-t-il aux Quinze ? La réponse va de soi : un projet politique et une vision commune. Le talon d'Achille de l'Europe, c'est son manque d'intégration politique. Or un projet politique, cela suppose des priorités.

Dans ce domaine, les Quinze donnent à la fois le sentiment de se disperser et de ne pas assumer leurs choix : la véritable « politique étrangère » de l'Europe ne doit-elle pas se concentrer en priorité sur l'avenir du continent, c'est-à-dire sur la « Grande Europe » qui va naître de l'élargissement ?

Il ne s'agit pas de tomber dans le piège d'une sorte de « isolationnisme européen », qui serait déconnecté du réel (une puissance économique globale va de pair avec une politique étrangère globale), mais de répondre, collectivement, à quelques questions : quels sont les fondements politiques, conceptuels, stratégiques de l'élargissement ? Sur quelles valeurs, quelle doctrine, doit être basée une politique étrangère commune de l'Europe ? Dans quelle mesure celle-ci doit-elle cohabiter avec des actions bilatérales, voire « multilatérales », parfois plus efficaces ?

L'un des visages de la diplomatie de l'Europe, ce sont 40 000 diplomates, répartis en 1 500 missions à travers le monde. L'autre, ce sont les vingt-six collaborateurs du haut représentant pour la PESC. La comparaison suffit à montrer que la politique étrangère « commune » de l'Europe est encore dans les limbes. Tant que les Européens n'auront pas défini ce que devrait être leur projet politique collectif, il est à craindre qu'elle le restera.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue

Entrée des artistes par Jacek Wozniak Dostoïevski



Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La signature du traité Schuman

ANNONCÉ le 9 mai 1950 par M. Robert Schuman, le plan de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui devait porter son nom, a été signé hier à Paris. Il devra être ratifié par les Parlements dans les six mois, ce qui n'ira pas sans difficultés : on a parlé de celles qui attendent le chancelier Adenauer en Allemagne. Mais qu'advient-il en France si le vote est confié à une nouvelle Assemblée, dont on ne peut prévoir la composition et les tendances ?

Après un an de négociations parfois délicates on ne saurait affirmer que tout se soit passé conformément aux premières espérances. Les défiances, les particularismes se sont réveillés, comme on pouvait s'y attendre. Il faut espérer que l'entente et l'harmonie naîtront chez les intéressés du travail en commun. La Haute Autorité est précisément là pour y aider. C'est

une conception française, que M. Monnet a défendue avec beaucoup d'énergie et d'habileté. Si elle a fini par triompher ce n'est pas sans avoir perdu dans la discussion une partie de son caractère original. Les pays qui s'y ralliaient n'ont voulu l'accepter qu'avec un conseil des ministres, une assemblée parlementaire, une cour de justice, qui constituent autant d'empêchements sur les pouvoirs de cette Autorité.

La résistance contre une souveraineté supranationale s'est manifestée jusque dans les débats au sujet du nombre de ses membres. La France et l'Allemagne voulaient le limiter à cinq, ce qui n'aurait pas permis aux six pays d'être représentés : on croyait ainsi souligner que ces membres ne seraient pas les délégués de leur pays d'origine. Mais il a fallu en admettre neuf.

(20 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La dernière chance de la télévision publique

UN MILLIARD de francs de dotation exceptionnelle et un PDG nommé pour cinq ans : l'audiovisuel public bénéficie aujourd'hui de mesures que ses partisans réclamaient depuis longtemps. La dotation en capital, qui sera étalée sur cinq ans, permet à France Télévision d'investir pour son développement. Même si les moyens qui lui sont accordés sont bien inférieurs à ceux que les Britanniques offrent à la BBC, ils devraient permettre à France Télévision de financer la création de trois nouvelles chaînes sur le numérique hertzien. La réussite de France Télévision dans ce domaine est attendue par le gouvernement qui a décidé de soutenir ce système alors que certains lui prédisent un avenir aussi désastreux que celui du Plan câble, lancé au début des années 1980.

La question du financement reste cependant un des casse-tête de l'audiovisuel public. Contrairement à ses homologues britanniques et allemands, aucun gouvernement français n'a voulu engager des moyens importants pour financer ce secteur en prenant le risque politique de hisser le niveau de la redevance à celui qu'acquittent les contribuables outre-Manche et outre-Rhin. Le débat sur la sup-

pression pure et simple de cette taxe est récurrent et des parlementaires s'échinent à imaginer d'autres sources de financement qui, comme la redevance, échapperaient aux aléas des arbitrages budgétaires.

Des contrats d'objectifs et des moyens sur cinq ans devraient être signés entre l'Etat et les chaînes publiques à la fin du mois de mai. Or les besoins de financement de la télévision publique vont croissant. En 2001, l'augmentation de 6,1 % du budget de l'audiovisuel public a permis de compenser l'essentiel des pertes de recettes consécutives à la décision de réduire de deux minutes par heure la durée des écrans publicitaires. Mais cette progression budgétaire laisse France Télévision loin derrière ses concurrentes privées, TF1 et M6, qui ont largement bénéficié de l'explosion du marché publicitaire.

Cette insuffisance financière fait régulièrement ressurgir la rumeur de la privatisation de France 2. Lionel Jospin a tranché et il a donné des assurances à Marc Tessier, PDG de France Télévision, qu'il n'en serait rien. Plusieurs raisons à ce choix de maintenir France 2 dans France Télévision. D'abord la taille : les experts estiment qu'un

service public de télévision doit, pour survivre, d'une part, inclure une chaîne généraliste et, d'autre part, détenir une audience cumulée de ses différentes chaînes supérieure à 15 %. Ensuite la publicité : TF1 et M6 ne verraient pas d'un bon œil l'arrivée d'une chaîne privée concurrente dans le paysage audiovisuel français et se chargeraient de le faire savoir. Enfin le pluralisme : le service public représente pour les gouvernements un moyen de maintenir la culture nationale et de préserver la diversité.

EXERCICE SCHIZOPHRÉNIQUE

Il reste à la télévision publique à résoudre la question de son audience et de ses missions. Exercice schizophrénique auquel ni l'Etat-actionnaire ni les dirigeants successifs de France Télévision n'ont trouvé de réponse satisfaisante. Le concept de « télévision populaire de qualité » n'est pas une clé magique pour construire les grilles de programmes. D'autant qu'on demande aussi au service public de jouer le rôle de laboratoire pour les nouveaux talents et les nouvelles formes d'écriture télévisuelle. Catherine Tascia, ministre de la culture et de la communication, explique que

les chaînes thématiques que va créer France Télévision doivent permettre une « meilleure lisibilité des missions de l'audiovisuel public ».

Les axes retenus sont l'information, la télévision régionale et la satisfaction du public par la rediffusion des meilleures émissions. Mais ces orientations sont-elles suffisantes pour guider le travail de ceux qui élaborent quotidiennement les grilles de programmes ?

Enfin, les dirigeants de France Télévision seront jugés sur leur capacité à réformer et à réorganiser ces entreprises, considérées comme des gouffres financiers par les fonctionnaires de Bercy et certains parlementaires. La création de nouvelles chaînes et l'irruption du numérique, tant dans le processus de diffusion que de fabrication, leur donnent l'occasion de réfléchir à l'organisation interne, d'engager un redéploiement des effectifs et de renégocier avec les syndicats certains aspects d'une convention collective que tout le monde est d'accord pour considérer comme obsolète. Car l'avenir de la télévision publique passe aussi par une modernisation de ses relations sociales.

Françoise Chirot

POLITIQUE MONÉTAIRE La Réserve fédérale américaine a baissé, par surprise, ses taux d'intérêt de 0,5 point, mercredi 19 avril. C'est la quatrième fois depuis le début de l'année

que le loyer de l'argent est réduit, outre-Atlantique. ● ALAN GREENSPAN cherche ainsi à restaurer la confiance, notamment des consommateurs, et à contenir le ralentissement

économique, qui pourrait être plus accentué que prévu. ● LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE est, du même coup, sous pression, puisque elle n'a toujours pas, elle, assoupli sa

politique monétaire. Les taux américains sont désormais inférieurs d'un quart de point aux taux européens. ● LE PRÉSIDENT DE L'EUROGROUPE, Didier Reynders, par ailleurs ministre

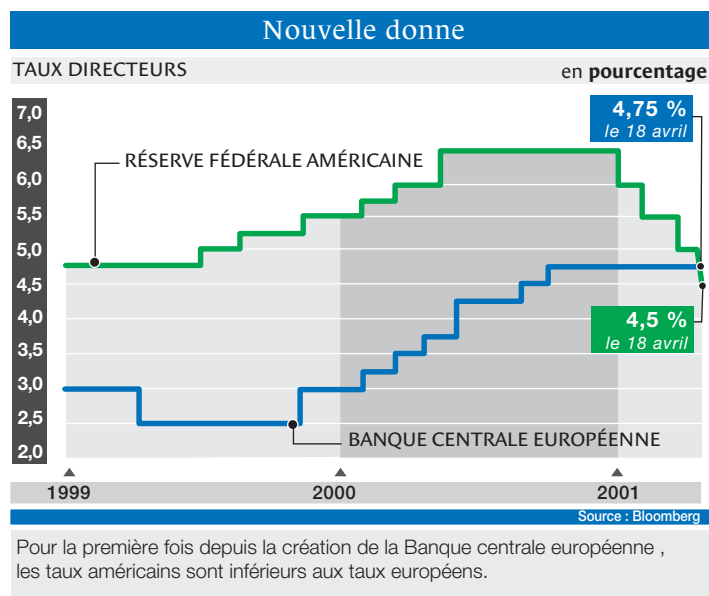
belge des finances, suggère, dans un entretien au *Monde* que la balle est dans le camp de la BCE. Il parle d'un taux de croissance de l'économie de 2,5 % à 3 % en 2001.

La baisse des taux américains ébranle le statu quo monétaire européen

La Réserve fédérale a baissé par surprise ses taux d'un demi-point, mercredi 18 avril. La BCE, qui n'a toujours pas entamé de mouvement de baisse, est pressée de justifier sa politique, d'autant que, pour la première fois depuis la création de l'euro, son taux d'intérêt est supérieur au taux américain

CRITIQUÉE pour de ne pas avoir baissé ses taux alors que la croissance européenne est en perte de vitesse, la Banque centrale européenne (BCE) va de nouveau se trouver sous pression après la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) d'abaisser ses taux d'un demi-point, mercredi 18 avril. La BCE est la seule grande banque centrale à ne pas avoir encore assoupli sa politique monétaire dans le sillage de la Fed.

Pour la première fois depuis la création de l'institut monétaire européen début 1999, les taux américains sont passés en dessous des taux européens (4,5 % pour le taux des fonds fédéraux américains contre 4,75 % pour les taux européens). La BCE, qui s'était réunie, mercredi 11 avril sans modifier sa politique monétaire, tient son prochain conseil jeudi 26 avril. Pour la plupart des économistes, tous les éléments sont réunis pour décider les autorités monétaires européennes à détendre les taux d'intérêt dans les prochaines semaines. « L'ampleur de la baisse des taux américains et son moment d'intervention suggèrent que les facteurs de risques pesant sur l'économie américaine persistent. Dans un tel contexte, l'économie européenne ne sera pas épargnée par un fort ralentissement de la croissance américaine », estime Nordine Naam, économiste à la



Caisse nationale des Caisses d'épargne. Cette baisse surprise des taux aux Etats-Unis renforce donc à nouveau les anticipations de baisse des taux directeurs européens.

Les explications de la Réserve fédérale, mercredi, militent également, en faveur d'une baisse des taux en Europe, selon Philippe Waechter, économiste en chef chez Banque Populaire asset management : « Dans son communiqué de presse, la Fed fait référence au

ralentissement de l'activité à l'étranger comme un facteur de pénalisation de la croissance américaine. Clairement, la BCE doit prendre le chemin de la baisse pour ne pas se retrouver pénalisée. Avec une inflation à 2,4 % qui tend vers 2 %, le taux réel de la BCE est de l'ordre de 2,5 % à 2,75 % soit un point de plus que celui observé aux Etats-Unis (1,5 %). Même si les perspectives de croissance en Europe sont meilleures qu'aux Etats-Unis, la BCE

doit, pour ne pas pénaliser la croissance européenne, réduire ses taux rapidement d'au moins un demi-point. L'objectif doit être de ramener rapidement les taux à 4,25 %. L'Europe doit entrer dans le mouvement général de baisse de taux car le risque inflationniste n'est pas aujourd'hui le risque le plus élevé ».

D'autant que la situation économique sur le Vieux Continent justifie pleinement une action de la BCE, selon Eric Chaney, co-directeur de la recherche de Morgan Stanley Dean Witter : « La Banque centrale arrivera à la conclusion que l'économie s'affaiblit en Europe, que l'industrie manufacturière européenne est quasiment en récession, que la consommation n'est pas aussi brillante que l'on pouvait le penser, et que les entreprises vont réviser en baisse leurs investissements ». La BCE aura en outre beaucoup de mal, selon Antoine Brunet, expert chez HSBC-CCF, à ne pas reconnaître le risque de récession internationale lors des réunions du G7 et du Fonds monétaire international (FMI) les 27 et 28 avril.

Malgré la pression qui va s'accroître sur la politique monétaire européenne, la Banque centrale pourrait conserver sa position d'attente, estime pour sa part David Naudé, économiste à la Deutsche Bank. « La baisse des taux américain entre deux réunions est une réel-

le surprise et on en distingue mal les raisons pour le moment. Les récents indicateurs n'ont pas marqué une nouvelle détérioration brutale, les marchés actions avaient déjà commencé à se reprendre. Dans ce contexte on voit mal la BCE suivre sur la base d'un risque lié à un effet richesse, la seule explication plausible

« Jamais l'opposition entre les deux modèles de banque centrale n'aura été aussi forte »

avancée par la Fed. » Enfin, si la Réserve fédérale parvient à redresser la croissance économique américaine par ses multiples actions sur les taux d'intérêt, la croissance européenne pourrait reprendre de l'élan sans avoir besoin d'un assouplissement monétaire. Une telle

amélioration de la conjoncture en Europe relancerait alors les craintes inflationnistes, et cela militerait, selon Ciaran O'Hagan, analyste chez Lehman Brothers, pour un statu quo en Europe.

« Fidèle au décalage historique de cinq mois observé entre les deux banques centrales, la BCE pourrait accompagner la détente monétaire de la Fed initiée le 3 janvier seulement en juin... en étant optimiste, note Emmanuel Ferry, économiste chez Exane. Jamais l'opposition entre les deux modèles de banque centrale n'aura été aussi forte, au grand dam de la croissance européenne. La stratégie jusqu'au-boutiste de la BCE pourrait conduire à revoir encore en baisse les perspectives de croissance de la zone euro cette année. A court terme, c'est l'euro qui pâtira des divergences actuelles des politiques monétaires ». La devise européenne, se négociait à 0,873 dollar, jeudi matin, après s'être affaiblie la veille, juste après la baisse des taux, à 0,87 dollar.

Cécile Prudhomme

TROIS QUESTIONS À...

DIDIER REYNDERS

1 Vous qui êtes le ministre belge des finances et le président de l'Eurogroupe, comment interprétez-vous cette baisse des taux de la Réserve fédérale ?

Il est probable que la Réserve fédérale ait recueilli de nouvelles indications et que cela l'ait incité à vouloir réagir à court terme. Lors du prochain G 7, qui aura lieu à la fin de ce mois, nous aurons un échange avec les autorités américaines et notamment avec les autorités monétaires, sur leur appréciation du ralentissement et sur les effets qu'elles attendent de ces ajustements monétaires. Nous devons en effet savoir si elles persistent à penser que le ralentissement s'achèvera au troisième trimestre ou si elles ont maintenant revu leur diagnostic. Il faut que nous entendions leur analyse.

2 Quel sera, selon vous, l'impact de ce ralentissement américain sur la conjoncture européenne ?

L'impact est d'abord psychologique. Il faut évidemment avoir à l'œil les évolutions, mais les capacités de croissance interne de l'Europe sont fortes. Je suis tout à la fois optimiste et réaliste, même si depuis peu, c'est le réalisme qui domine. Je pense que la croissance

européenne devrait être comprise cette année et l'année prochaine entre 2,5 % et 3 %. La Commission européenne présentera ce week-end ses nouvelles prévisions économiques. Elles devraient aller dans le même sens.

3 Le 10 avril, vous avez fait sensation en demandant à la Banque centrale européenne de « prendre ses responsabilités en matière de politique monétaire ». Pourquoi tarde-t-elle à réagir ?

Dans le cadre de l'Union économique et monétaire, une répartition des tâches a été organisée pour le policy-mix [politique monétaire et budgétaire]. La responsabilité de la politique monétaire incombe donc à la BCE. Mais cette répartition des tâches doit s'effectuer dans le cadre d'un dialogue entre la Banque centrale et l'Eurogroupe. Il faut donc que chacun assume ses responsabilités sans susceptibilité. Or aujourd'hui nous constatons un ralentissement. Que faut-il donc faire ? D'abord le dire. Les conséquences budgétaires doivent être tirées par les ministres des finances, en coordination dans l'Eurogroupe. Les conséquences au niveau de la politique monétaire sont de la responsabilité de la BCE, le tout dans un esprit de dialogue.

Propos recueillis par Laurent Mauduit

La Réserve fédérale intervient pour la quatrième fois depuis le début de l'année

NEW YORK

de notre correspondante

Successivement magicien, dieu, acrobate, puis plus récemment idole déchue, Alan Greenspan entame aujourd'hui une nouvelle carrière, celle de psychologue. Car en décidant, à la surprise générale mercredi 18 avril, de baisser de nouveau les taux directeurs d'un demi-point entre deux réunions régulières du comité monétaire, le président de la Réserve fédérale a d'abord voulu provoquer un choc psychologique chez les consommateurs et leur insuffler la dose de confiance nécessaire pour les encourager à participer à la relance de l'économie américaine.

C'était du moins l'analyse dominante mercredi à New York, au soir d'une journée particulièrement dense qui avait commencé par une conférence téléphonique, tenue dans le plus grand secret à 8 h 30, par M. Greenspan et ses partenaires du comité monétaire. En à peine plus d'un quart d'heure, la décision de ramener le taux interbancaire de 5 % à 4,5 % et le taux d'escompte à 4 % en leur imposant la quatrième baisse de l'année - et la deuxième hors réunions régulières - était prise.

AFFIRMER SON INDÉPENDANCE

Annoncée peu avant 11 heures, elle eut un effet de dopage fulgurant sur les marchés boursiers qui devait s'étaler sur toute la journée : à Wall Street, l'indice industriel Dow Jones a gagné 399 points soit 3,9 % de sa valeur, le Nasdaq, plus chargé en valeurs technologiques, a fait un bond de 8,1 % et le Standard & Poor's 500, l'indice jugé le plus représentatif, a également progressé de 3,9 %. Signe symbolique, le Dow Jones s'est de nouveau installé au-dessus de la barre des 10 000 et le Nasdaq au-dessus des 2 000.

Mais de l'avis général, ce ne sont pas les marchés qu'Alan Greenspan avait en tête. Il s'attache au contraire ces derniers mois à montrer qu'il n'est pas au service de la Bourse et à affirmer l'indépendance de la Fed par rapport aux marchés. Non, ce que visait le président de la Fed, c'était le consommateur et sa sacro-sainte confiance, ingrédient essentiel de l'expansion économique américaine. Solide, le consommateur américain a remarquablement résisté à la décélération brutale que connaît l'économie depuis la fin 2000 et a

même continué à dépenser.

Mais, de toute évidence, la Fed est consciente que son moral n'est pas à toute épreuve et souhaite éviter que des chiffres comme ceux de l'emploi de mars, qui ont vu le nombre de suppressions d'emplois augmenter subitement (86 000) même si le chômage reste à 4,3 %, ne contribuent à le miner ; l'indice de confiance des consommateurs établi par l'Université du Michigan, l'un des indices les plus surveillés à cet égard, a révélé début avril une pointe de pessimisme en tombant à son niveau le plus bas depuis huit ans. Le message que leur adressent aujourd'hui les hommes de la Fed est clair, souligne Diane Swonk, économiste à Bank One à Chicago : « Ils prendront toutes les mesures nécessaires pour empêcher le bateau de sombrer. »

Dans un communiqué, la Fed explique ce qui l'a amenée à intervenir cette semaine. L'examen des données statistiques publiées depuis sa dernière réunion du

20 mars, dit-elle, a apporté quelques signes encourageants : bonne réduction des excédents de stocks, maintien raisonnable des dépenses de consommation et de logement et taux de progression de la productivité largement intact. Mais d'autres éléments restent très préoccupants : la baisse persistante des investissements en capital, l'effet de richesse négatif et le risque de ralentissement de la croissance à l'étranger « menacent de maintenir le rythme de l'activité économique à un niveau de faiblesse inacceptable ».

« UN AVENIR PRÉVISIBLE »

Un autre facteur, souligné par *Business Week*, a peut-être encouragé M. Greenspan à agir vite et énergiquement : le niveau d'endettement des ménages et des entreprises accumulés à la fin des années 1990, pompe les liquidités que la Fed injecte dans le système et ralentit la croissance.

Reste à savoir si l'effet de la

mesure prise mercredi, et applaudie par l'ensemble des milieux financiers et économiques américains, ira au-delà de l'embellie d'une journée à Wall Street. Signe qu'elle ne considère pas sa tâche comme terminée, la Fed laisse dans son communiqué la porte ouverte à d'autres baisses « dans un avenir prévisible » c'est-à-dire, dit-on à Wall Street, dès sa réunion du 15 mai. La majorité des économistes de Wall Street consultés par Reuters et CNBC prévoient une nouvelle baisse d'un quart de point, voire d'un demi-point le 15 mai. Bruce Steinberg de Merrill Lynch prévoit que l'on arrivera à 4 % au milieu de l'année. D'autres pensent que la Fed peut aller jusqu'à 3 %. Bref, comme dit Abby Joseph Cohen, de Goldman Sachs, la plus optimiste des gourous de Wall Street : « La Fed est résolument au travail » et c'est quand même sacrément rassurant.

Sylvie Kauffmann

L'indice du Nasdaq croit voir le bout du tunnel

La baisse surprise des taux d'intérêt décidée par la Banque centrale américaine est venue conforter l'optimisme du Nasdaq, qui affichait déjà une hausse de plus de 5 % avant que la nouvelle ne soit connue.

Le PDG d'Intel, Craig Barrett, avait déjà permis à l'indice Nasdaq de franchir en hausse le seuil symbolique des 2 000 points, en suggérant que le plus dur de la crise de l'investissement technologique était passé. « Nos activités de microprocesseurs semblent se stabiliser », avait indiqué M. Barrett, en même temps qu'une baisse de 82 % de son bénéfice trimestriel.

Après la baisse des taux de la Fed, le Nasdaq a ensuite progressé de plus de 9 % puis a terminé sur un gain de 8,12 % la quatrième plus forte hausse de son histoire, à 2 094,44 points. Le marché a choisi d'ignorer l'avertissement formulé par Hewlett Packard sur ses résultats au second trimestre, et n'a retenu que les bonnes surprises d'AOL Time Warner ou AMD.

Chiffres clés	(en milliers, sauf pour les montants par action)	
	2001	2000
Premier trimestre		
Chiffre d'affaires d'exploitation	\$ 2 909 434	\$ 2 137 442
Bénéfice net	\$ 235 888	\$ 136 158
Bénéfice de base par action	\$ 0,41	\$ 0,24
Bénéfice dilué par action	\$ 0,41	\$ 0,24
Nombre moyen d'actions en circulation	573 060	566 886
Nombre moyen d'actions en circulation compte tenu de la dilution	581 412	576 541

* Les résultats du premier trimestre 2001 comprennent une charge de 25 millions de dollars (0,04 dollar par action, dilué) représentant des activités de recherche-développement en cours, liées à l'acquisition de Bull CPB

Schlumberger annonce pour le premier trimestre de 2001 un chiffre d'affaires d'exploitation de 2,91 milliards de dollars, en hausse de 36 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Si l'on exclut une charge de 25 millions de dollars (0,04 dollar par action après dilution) pour des activités de recherche-développement en cours, liées à l'acquisition de Bull CPB, le bénéfice net s'établit à 261 millions de dollars (0,45 dollar par action après dilution), contre 136 millions de dollars (0,24 dollar par action après dilution) l'année dernière.

Si l'on exclut les coûts liés à l'acquisition (R-D en cours, amortissement de l'écart d'acquisition, et amortissement des immobilisations incorporelles identifiables), le bénéfice net par action est de 0,51 dollar par action (après dilution) contre 0,27 dollar par action (après dilution) pour la même période de l'année dernière.

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers a augmenté de 49 % par rapport au premier trimestre de 2000, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertorié par M-1, progressant de 30 %. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13 % par rapport au quatrième trimestre de 2000.

Le chiffre d'affaires de Resource Management Services accuse une baisse de 5 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière. Le chiffre d'affaires de

Schlumberger

Résultats du premier trimestre 2001

Test et Transactions a progressé de 14 % par rapport à la même période de 2000.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « La montée en puissance continue de l'activité en Amérique du Nord, associée à l'amorce d'une reprise dans d'autres régions, apparaît clairement dans les résultats des Services pétroliers pour ce trimestre. L'efficacité de notre organisation GeoMarket nous a permis d'optimiser nos performances en termes de croissance du chiffre d'affaires et d'amélioration des marges d'exploitation par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière. Cette dynamique de hausse semble bien partie pour durer, à moins qu'un ralentissement économique mondial ne réduise la croissance de la demande de pétrole. »

L'acquisition de Sema a été achevée le 6 avril 2001, moins de deux mois après l'annonce de la transaction, et le processus d'intégration est déjà en cours. Schlumberger Sema est une société de produits et services de technologies de l'information du XXIe siècle, qui allie une connaissance approfondie de certains secteurs industriels à des compétences de pointe en matière de technologies de l'information et de réseaux. Cette combinaison unique de compétences permettra à nos clients d'opérer leur mutation vers les activités en ligne et de réaliser de substantielles économies, par la transformation de données en décisions en temps réel. »

Le suédois Ericsson s'allie au japonais Sony dans la téléphonie mobile

L'industrie nipponne profite des difficultés de l'industrie européenne pour remettre en cause sa suprématie

Le groupe d'électronique grand public japonais Sony et l'équipementier de télécommunications suédois Ericsson ont reconnu, jeudi 19 avril, être

en négociation pour regrouper leurs activités dans la téléphonie mobile. Ericsson, le numéro trois mondial du secteur, est en perte de vitesse

sur le marché des terminaux. Sony veut utiliser ses technologies multimédia pour la prochaine génération de téléphones portables.

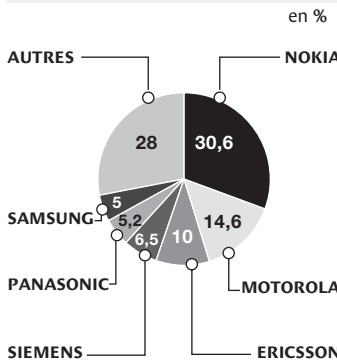
COUP DE THÉÂTRE dans la téléphonie mobile. Sony et Ericsson ont annoncé, jeudi 19 avril, qu'ils étaient en négociation pour fusionner leurs activités respectives dans ce domaine. Selon la télévision japonaise NHK, ils pourraient créer une société commune dont le siège serait en Angleterre.

Si elle se confirme, cette alliance marquerait une véritable rupture dans ce secteur. Elle illustre l'ambition des entreprises japonaises, qui aimeraient bien revenir en force sur le marché de la téléphonie mobile. Le passage de l'analogique au numérique et le succès du GSM ont propulsé l'industrie européenne au premier rang sur ce marché qui a littéralement explosé ces dernières années. A part l'américain Motorola, numéro deux mondial, le palmarès est monopolisé par les sociétés européennes. Le plus bel exemple est sans conteste fourni par le finlandais Nokia, qui caracole en tête et s'est arrogé en 2000 près du tiers du marché avec 126 millions de portables vendus dans le monde. Le géant suédois Ericsson est au troisième rang mondial, suivi par l'allemand Siemens. Les français Alcatel et Sagem ou le néerlandais Philips ont également joué leur carte sur ce marché. Pendant ce temps, les japonais restaient sur le bord de la route. Hormis Panasonic et dans une moindre mesure Mitsubishi, ils n'ont pu profiter de cette vague. A preuve, Sony revendique 1 % de part de marché.

Avec le passage à la troisième génération de téléphonie mobile

Domination européenne

PART DE MARCHÉ DES FABRICANTS DE TÉLÉPHONES MOBILES DANS LE MONDE EN 2000



Source : Gartner Dataquest (fév. 2001)
Près de 413 millions de téléphones mobiles ont été vendus en 2000 dans le monde.

(3G ou UMTS), censée offrir aux consommateurs des nouveaux services multimédia mais aussi de commerce ou d'Internet mobile, les entreprises japonaises ont des atouts. Sous la houlette de l'opérateur nippon NTT DoCoMo, les industriels ont été conviés à plancher sur cette nouvelle technologie et à prendre de l'avance sur leurs concurrents. Avec le lancement du service i-mode, qui a conquis plus de vingt millions de Japonais, seul véritable succès de l'Internet mobile dans le monde, les industriels japonais commercialisent déjà des téléphones mobiles avec des écrans couleurs et capables d'offrir

toute une gamme de services, certes rustiques, mais qui permettent de tester les attentes des clients.

La deuxième phase de l'offensive passe par une stratégie d'alliances. Déjà sur le marché des infrastructures, Alcatel et Fujitsu, mais aussi Siemens et NEC ont décidé de faire cause commune. Sur le marché des terminaux, Siemens a également noué un partenariat avec Toshiba.

UNE ENTREPRISE EMBLÉMATIQUE

Mais le rapprochement de Sony et d'Ericsson est d'une toute autre ampleur. Car il concerne une des entreprises emblématiques de ce succès européen. Il illustre la façon dont l'industrie japonaise peut aujourd'hui tirer partie des difficultés rencontrées par un certain nombre de sociétés en Europe.

En effet, après une période de croissance euphorique, le marché de la téléphonie mobile est victime d'un brusque ralentissement. Alors qu'en 2000, les ventes ont fait un bond record de 46 %, il n'est plus question pour 2001 que d'une croissance modeste de 10 %. Un changement de tendance, qui s'explique par le taux d'équipement très élevé en Europe, mais qui n'avait guère été anticipé. La bataille déjà féroce entre les concurrents se durcit d'autant. Nokia, qui s'est donné pour objectif d'atteindre 40 % de part de marché, est bien décidé à continuer à croître aux dépens de ses poursuivants.

Victime de ce rouleau compres-

seur, et de ces difficultés à concevoir des produits d'entrée de gamme, Ericsson est en mauvaise posture. En début d'année, le suédois qui a affiché des lourdes pertes pour sa division de téléphones mobiles en 2000, avait annoncé un plan d'urgence avec la cession de l'essentiel de sa production à Flextronics et une réduction drastique de ses effectifs. Kurt Hellström, PDG d'Ericsson, avait alors précisé qu'il voulait que l'entreprise continue à fournir une solution complète de l'infrastructure au téléphone mobile, mais qu'il ne se maintiendrait pas sur le marché des terminaux à n'importe quel prix. L'alliance avec Sony, qui lui apporte sa connaissance du marché grand public, en particulier en terme de design, mais également toutes les compétences dans le domaine du multimédia, de l'image aux jeux vidéo, qui font cruellement défaut au suédois, est l'issue choisie par Ericsson.

Mais le suédois n'est pas le seul européen à souffrir. Alcatel, Siemens, Philips ou Sagem, qui sont des poids moyens et peinent à atteindre une taille critique sur ce marché sont confrontés au ralentissement des ventes. Ils annoncent des suppressions d'emplois et pour la plupart s'interrogent sur leur avenir dans ce métier. Y aura-t-il d'autres alliances nippo-européennes ? Tout dépendra de la capacité de résistance des autres sociétés européennes aux ambitions japonaises déclarées.

Laurence Girard

Les salariés d'AOM-Air Liberté déçus par leur rencontre avec le Medef

LE SIÈGE du Medef, rue Pierre-I^{er}-de-Serbie, avait pris ses allures de grand soir. Des grilles métalliques en quinconce pour barrer la rue, une bonne dizaine de cars de CRS... tout avait été prévu, mercredi 18 avril, pour accueillir les salariés d'AOM-Air Liberté. Pour ponctuer leur mouvement de grève d'une journée, ceux-ci avaient demandé un rendez-vous à Ernest-Antoine Seillière, président du Medef et principal actionnaire des deux compagnies aériennes. « Il est plus gardé que le président de la République », ne put s'empêcher de noter un des huit membres de la délégation reçue au siège du patronat.

Trois cents mètres plus loin, 1 500 salariés attendent sous la pluie l'issue de la rencontre. « Seillière, on n'est pas des serpillières », scande un groupe d'hôtesse. « AOM-Air Liberté : le crash. 7 000 victimes, 2 actionnaires rescapés : Swissair Seillière », proclament plusieurs pancartes dans le défilé. Le climat se veut bon enfant. Chacun se félicite du soutien des autres compagnies, que la grève soit largement suivie, mais l'inquiétude est là.

Venus pour la plupart en uniforme, les salariés avouent ne guère nourrir d'illusions sur leur avenir. Tous s'attendent à ce que Swissair, l'opérateur des deux compagnies, annonce la fin de son soutien au deuxième pôle aérien français, le 25 avril, lors de l'assemblée générale du groupe suisse. Quant à M. Seillière, « il se f... de notre sort », assurent la plupart. Une rumeur parcourt la foule : M. Seillière, en 2004, aurait l'assurance

de faire racheter par Swissair sa participation pour 600 millions de francs (91,4 millions d'euros), empochant ainsi au passage 300 millions de plus-values. D'où viennent ces chiffres ? Personne ne le sait mais tous y croient.

L'amertume est tout aussi grande à l'égard du gouvernement. L'intervention télévisée du premier ministre, la veille, a déçu. « Jospin a parlé des salariés de LU et de Marks & Spencer mais n'a pas eu un mot pour nous. Nous, nous sommes les mauvais chômeurs parce que nous faisons des résultats catastrophiques. Mais l'erreur de gestion ne vient pas de nous », s'indigne Sylvie Faure, secrétaire générale CGT d'Air Liberté. « Le gouvernement devra pourtant prendre ses responsabilités. Si nous sommes dans cette situation, c'est à cause de lui. C'est lui qui a approuvé la vente d'AOM et d'Air Liberté à Swissair, lui qui a donné son aval au plan industriel », poursuit-elle.

REÇUS PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Soudain, un nom circule dans le défilé. « Jacques Maillot est là. » Le PDG de Nouvelles Frontières s'est déjà éclipsé, après avoir serré quelques mains. On le dit très intéressé à reprendre les dessertes des deux compagnies vers les Antilles et la Réunion, afin de compléter ses liaisons. D'autres caressent l'espoir de trouver un emploi à Air France. La compagnie nationale, incitée par le gouvernement, a promis d'embaucher en priorité les salariés d'AOM-Air Liberté.

Après une bonne heure d'attente, la délégation

revient. « Nous n'avons pas rencontré M. Seillière, bien que nous avions demandé un rendez-vous depuis plus de huit jours », annonce un des représentants de la délégation sous les sifflets des salariés. « Nous avons été reçus par le secrétaire général du Medef, qui, bien sûr, ne connaissait pas le dossier », continue-t-il. « Je ne savais pas que le Medef avait la responsabilité d'AOM », ironise plus tard Hervé Alexandre, secrétaire général CFDT de la branche du transport aérien.

Dans la soirée, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a jugé « insupportable » la position de Marine-Wendel, la holding d'Ernest-Antoine Seillière, principal actionnaire d'AOM-Air Liberté. « Le gouvernement sera très attentif à ce que la responsabilité des actionnaires soit bien assumée et à ce que le potentiel humain et industriel soit utilisé au mieux », a-t-il assuré. Les représentants d'AOM-Air Liberté devraient être reçus à Matignon le 24 avril.

En attendant, les syndicats sont déterminés à poursuivre leur action. La CFDT réfléchit à entamer une action en justice contre M. Seillière pour avoir, dans un rôle d'actionnaire passif, aidé Swissair à contourner la législation européenne. La CGT, elle, tente de réunir les éléments nécessaires pour lancer une procédure judiciaire sur les erreurs de gestion commises par les anciens dirigeants du deuxième pôle aérien français.

Martine Orange

Les députés lancent une offensive en faveur du chèque gratuit

CONTRE toute attente, la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 18 avril, une proposition de loi du député Georges Sarre (Mouvement des Citoyens) qui vise à inscrire dans la loi le principe de la gratuité des chèques. La proposition de loi devrait être examinée en séance publique, mardi 24 avril.

Les députés ont donné un coup de barre à gauche inattendu. La proposition a en effet été votée sans opposition, alors que lorsqu'elle avait été déposée en novembre, il semblait entendu qu'elle n'aurait aucune chance de passer. Mardi 17 avril, la veille de son examen en commission des finances, les députés de la majorité étaient toujours réticents à faire passer ce texte. Le groupe PS a finalement voté la proposition mais le ministère de l'économie et des finances va tenter de la faire revenir sur sa position.

La proposition de loi stipule que la délivrance des formules de chèques est « gratuite, sans limitation de quantité ». De même, le texte

précise que « l'émission de chèques et leur traitement par le banquier sont également gratuits pour le titulaire du compte ». Dans son exposé des motifs, M. Sarre explique que « le projet des banques de facturer les chèques pénaliserait les Français, qui sont de gros utilisateurs de ce moyen de paiement, et porterait en premier lieu sur les ménages aux revenus modestes ».

INTERDICTION LÉGALE

La gratuité des chèques est un fait depuis 1935, mais l'arrivée de l'euro le 1^{er} janvier 2002 rend caduque la spécificité française du « ni-ni », ni rémunération des comptes, ni facturation des chèques, dogme qui assure la gratuité des chèques en France. L'interdiction légale de rémunérer les dépôts ne vaut en effet que pour le franc. Les banques voulaient même anticiper et se lancer dans la tarification du chèque au début de cette année, en échange de quoi elles auraient rémunéré les dépôts à 0,5 %, avant le passage à l'euro, mais le tollé provoqué dans l'opinion par

cette annonce les avait fait reculer. Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, avait alors déclaré, le 4 octobre 2000, à l'Assemblée : « Le gouvernement est favorable à ce que les chèques soient gratuits. » Mais M. Fabius avait surtout à l'esprit la période précédant le passage à l'euro, pendant laquelle il ne veut pas que le consommateur soit perturbé.

M. Sarre, lors de la présentation de son texte en novembre, avait saisi au vol la déclaration de M. Fabius contre le chèque payant, ajoutant qu'il « restait à traduire ces déclarations en actes ». M. Sarre précise que les citoyens français comptent parmi les plus gros utilisateurs de chèques comme moyen de paiement avec 3,9 milliards de chèques émis en 1998, soit en moyenne 82 par an et par habitant contre 50 au Royaume-Uni et seulement 9 en Allemagne.

Cette mesure devrait satisfaire les associations de consommateurs, qui réclament le chèque gratuit, mais surtout la mise en place d'un service bancaire de base. Pour

autant, si les banques doivent renoncer à la facturation des chèques, elles risquent d'ajuster les autres tarifs en conséquence, ce qui ne sera pas forcément une bonne nouvelle pour l'utilisateur.

Pour se prémunir, le consommateur pourra peut-être compter sur une nouvelle loi, dont le conseil des ministres a adopté le projet, mercredi 18 avril. Elle prévoit d'améliorer en France la protection du consommateur face au banquier, en instaurant notamment davantage de transparence dans les relations commerciales, et un allègement des pénalités en cas de chèques sans provision (*Le Monde* du 19 avril). De même, la commission des finances a également adopté, mercredi, un amendement qui vise à réduire la franchise en cas d'utilisation frauduleuse d'une carte bancaire, suite à un vol de carte, de 400 euros à 150 euros (environ 984 francs), ce que les associations de consommateurs réclamaient.

Pascale Santi

Madrid veut limiter le poids d'EDF dans Hidrocantabrico

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL pourrait décider de limiter à 3 % les droits de vote d'EnBW, filiale allemande à 34,5 % du groupe public français EDF, dans l'espagnol Hidrocantabrico, dont EnBW détient près de 60 % du capital en association avec le groupe espagnol Ferroantabrico. Cette décision serait une mesure de « rétorsion contre la lenteur de la privatisation du marché de l'énergie en France et en Europe », rapporte le quotidien britannique *Financial Times* du 19 avril.

José Maria Aznar, le premier ministre espagnol, tente d'arracher à ses homologues européens un calendrier ferme de privatisation du secteur de l'énergie, contre l'avis de la France. La loi espagnole autorise le gouvernement à limiter les droits de vote d'un groupe étranger s'il appartient au secteur public. Madrid voudrait, en l'occurrence, considérer qu'EDF contrôle EnBW et réduire en conséquence ses droits de vote à 3 %. La même mésaventure pourrait arriver à Electricidade de Portugal, qui détient 19 % de Hidrocantabrico, et dont l'Etat portugais détient encore 30 %.

L'échange des vieux billets facilité lors du passage à l'euro

IL SERA PLUS FACILE d'échanger les vieux billets en francs contre des euros durant le premier semestre de 2002. Une disposition, présentée mercredi 18 avril par le gouvernement, assouplit la loi de 1996 sur le blanchiment de l'argent sale. Cet assouplissement concernera uniquement les sommes inférieures à 10 000 euros (65 600 francs) et ne restera en vigueur que pendant les six premiers mois de 2002. Cette disposition, qui doit être discutée à l'Assemblée nationale les 3 et 4 mai, vise à « protéger » les personnels des banques d'une éventuelle responsabilité pénale. Selon les banques, le montant des billets théoriquement émis est estimé à 150 milliards de francs, dont les trois quarts en billets de 500 francs et le reste en coupures de 200 francs. Cette manne cachée aurait déjà commencé à sortir. Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, a indiqué en avril des sorties de billets de 500 francs « plus importantes que d'habitude ».

Décision franco-britannique

pour la reprise des vols du Concorde

IL SERAIT « JUSTE » que les Français et les Britanniques prennent ensemble la décision de restituer son certificat de navigabilité à Concorde, a estimé, mercredi, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. « Je crois qu'il serait juste que, Britanniques et Français, nous prenions ensemble la décision, y compris dans l'intérêt commercial », a déclaré le ministre. Les vols des douze supersoniques – sept pour British Airways et cinq pour Air France – et leur exploitation commerciale ont été suspendus à la suite de l'accident du 25 juillet 2000 qui a fait 113 morts. « Je suis confiant dans la capacité de Concorde à revoler prochainement, mais sans pouvoir vous dire précisément si ce sera cet été ou cet automne », a ajouté M. Gayssot. Des essais au sol et en vol sont menés actuellement pour tester des pneus, conçus par Michelin, dotés d'une nouvelle technologie. Ils seraient plus résistants aux dommages causés par des corps étrangers et moins dangereux en cas d'éclatement.

Hewlett-Packard supprime

4 700 emplois

LE TROISIÈME constructeur mondial d'ordinateurs personnels va supprimer 4 700 emplois cette année. Ces suppressions de postes représenteront 5 % des 85 000 salariés du groupe. 3 000 d'entre elles devraient concerner le personnel d'encadrement jugé « pléthorique » par rapport aux autres entreprises du secteur, a déclaré Hewlett-Packard. Les prochains résultats du géant américain devraient être inférieurs à ses prévisions. « Je crois pouvoir dire que nous toucherons le fond au deuxième trimestre tout en restant très prudente. Je n'utiliserais pas encore le terme confiance », a indiqué Carly Fiorina, directrice générale de Hewlett-Packard. Selon elle, « en Europe, les entreprises sont devenues prudentes et les ventes de PC ont chuté par rapport aux niveaux élevés de l'an dernier. Tous les gains se sont évaporés au premier trimestre. » Au deuxième trimestre, la firme américaine prévoit une baisse de 2 % à 4 % de son chiffre d'affaires par rapport à la même période un an plus tôt.

Bruxelles referme son enquête

sur Microsoft

LA COMMISSION EUROPÉENNE s'est déclarée satisfaite, mercredi 18 avril, des mesures prises par le géant américain de l'informatique Microsoft pour ne pas influencer de façon « abusive » sur le plan technologique les réseaux câblés européens. La Commission a annoncé la fermeture de l'enquête, lancée pour mesurer les éventuels risques de distorsion de concurrence causés par la stratégie de Microsoft.

L'entreprise américaine a décidé de renoncer aux « conseils technologiques » communs noués avec deux câblo-opérateurs, le néerlandais UPC et le britannique NTL, dans lesquels elle avait pris des participations stratégiques. Ces « conseils technologiques » avaient pour but de « formuler des recommandations contraignantes qui liaient le câblo-opérateur concerné quant à ses choix technologiques », a souligné la Commission européenne. Chez NTL, Microsoft a décidé de supprimer le « conseil technologique » tandis que chez UPC, il sera transformé en un « forum technologique » ouvert aux concurrents.

Chute de 20% des investissements

étrangers en Amérique latine

LES INVESTISSEMENTS étrangers directs en Amérique latine ont baissé de 20 % en 2000 par rapport à 1999, signale, mercredi 18 avril, un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (Cepal). Toutefois, cette tendance au repli devrait être contenue lors des prochaines années. En 2000, le total des investissements étrangers dans cette zone s'est élevé à 74 milliards de dollars (84,09 milliards d'euros) contre 93 milliards de dollars (105,68 milliards d'euros) un an plus tôt. Selon José Antonio Ocampo, secrétaire général de la Cepal : « Il sera très difficile pour l'Amérique latine d'obtenir des investissements d'un montant similaire à ceux de 1999. » Selon lui, le volume annuel des investissements étrangers devrait se stabiliser autour de 60 milliards de dollars (68 milliards d'euros). Ce montant représenterait 3 % du produit intérieur brut de la région, contre 1 % il y a 30 ans.

La presse en ligne s'apprête à faire payer ses lecteurs pour assurer sa survie

La chute des recettes publicitaires incite les éditeurs de journaux sur la Toile à revoir le principe du tout-gratuit. La revue « Transfert » fera payer ses archives d'ici juin. Les titres adossés à des groupes de presse s'en sortent mieux et souvent, une synergie accrue est recherchée entre rédactions papier et électronique

ILS SONT quelques-uns, en France, à s'être lancés seuls dans l'aventure de l'information sur Internet, sans l'appui de groupes de presse traditionnels. D'autres, bien qu'issus de ces structures, ont trouvé un ton, un contenu ou une périodicité qui leur confèrent une identité plus ou moins propre. Tous peuvent déjà tirer, de leur courte existence, un bilan souvent sans complaisance. Les remises en cause sont d'autant plus nécessaires que la réduction des budgets publicitaires en ligne, si elle reste pour l'instant moins perceptible qu'aux Etats-Unis (lire ci-dessous), menace la viabilité de certains projets.

« Le marché publicitaire a décliné », constate Emmanuel Parody,

directeur éditorial de ZDNet.fr. Résultat, ce site d'information sur les nouvelles technologies, « rentable » en 2000, enregistre des résultats « plus délicats depuis quelques mois ». « Personne n'avait anticipé un tel effondrement du marché publicitaire en ligne », renchérit Christophe Agnus, directeur de Transfert. Abordant, sous un angle grand public, l'impact des nouvelles technologies sur la société, l'économie et la culture, ce site pionnier, lancé sur fonds propres en septembre 1998, publiée à la fois un magazine mensuel sur papier et un site d'information remis à jour quotidiennement.

Ce dernier a vu son marché publicitaire chuter de 50 % au

cours de la première moitié d'avril par rapport à la même période de mars, précise M. Agnus. Pas de quoi s'inquiéter, s'empresse-t-il d'ajouter : « Il nous reste assez d'argent pour atteindre l'équilibre financier, prévu pour la fin de 2001 ou le début de 2002. »

En cette période de turbulences, mieux vaut, pour un site d'informations, disposer d'un lectorat spécialisé et s'adosser à un grand groupe, analyse Jean Weiss, directeur de la publication de 01 Net, qui se trouve dans ce cas de figure. « On tient notre budget parce qu'on est sur un marché porteur », celui de la presse spécialisée destinée aux professionnels et aux « technos », les fanatiques d'informatique et gros

consommateurs d'Internet. « Les grands annonceurs high-tech, IBM ou Microsoft, le savent », poursuit-il.

Son site peut aussi compter sur les rédactions des titres papier du groupe Tests (Vivendi Universal Publishing), qui l'alimentent quotidiennement (01 Informatique, Internet professionnel, Micro Hebdo, NewBiz, Le Nouvel Hebdo, etc.). Son rival direct sur ce créneau spécialisé, ZDNet.fr fait, lui, appel à la production (en anglais) des sites de l'américain CNET, sa maison mère depuis son rachat en 2000.

GARANTIR LA RENTABILITÉ

Qu'ils soient indépendants ou non, les sites d'informations en ligne sont tous à la recherche d'une recette qui leur garantirait enfin la rentabilité. Tous réfléchissent à la même chose : faire payer les lecteurs. « On ne peut plus se permettre de tout donner gratuitement, souligne M. Agnus. Il faut créer l'idée chez le lecteur que ce n'est pas parce que c'est sur Internet que tout est gratuit. » Ainsi, avant juin, les archives en ligne de Transfert seront payantes, dans un délai de quinze jours à un mois après la sortie du mensuel. Les abonnés du magazine, en revanche, en seront exemptés.

Le tournant du payant ne sera pas facile à prendre, estime toutefois M. Weiss. « A l'inverse du Minitel, Internet est parti sur un modèle gratuit et ce sera dur de remonter la pente. Tout le monde a peur de sauter le pas et de perdre de l'audience », objecte-t-il. Dans leur quête de nouvelles recettes, certains titres en ligne font le pari de la diversification. ZDNet et Transfert, par exemple, produisent des suppléments pour d'autres publications nationales. Le second étudie un projet de coopération avec des journaux régionaux, afin de leur

fournir du contenu éditorial pour les nouvelles technologies.

Le site Journaldunet.com, consacré au Web, possède un statut à part dans cette petite galaxie. Son propriétaire, le français Benchmark Group, a pu dégager des bénéfices en 2000 grâce à ses activités d'études et d'analyse sur Internet. Et les journalistes du site ne disposent pas de la carte de presse – un choix de leur direction –, ce

Le cas de 18h.com est symptomatique de cette tendance. Créé en mars 1999, ce site d'informations économiques dépendait du groupe L'Expansion (Vivendi), « mais avec une séparation très marquée au niveau rédactionnel », se souvient Yves Adaken, responsable éditorial du site. Désormais, la priorité est à l'intégration et au recentrage sur la marque L'Expansion. A tel point que 18h.com pourrait bientôt ne

Des audiences difficilement mesurables

En l'absence d'une norme d'audience sur Internet fiable et reconvenue par tous, il est difficile d'évaluer le nombre de lecteurs des sites d'informations en ligne. Nombreux sont les titres qui se réfèrent au classement Cybermétrie, établi sur une base mensuelle, par l'Institut Médiamétrie. Mais tous les sites n'y sont pas référencés, ce qui complique les choses. Pour mars, Cybermétrie a crédité, parmi les sites n'existant que sur le Web, 3,48 millions de visites pour 01 net.com. ZDNet.fr refuse de communiquer ses résultats. « Nous ne voulons pas nous comparer à des gens qui trichent dans leurs annonces », lâche Emmanuel Parody, directeur éditorial du site, tout en évaluant à près d'1 million le nombre de personnes l'ayant visité en mars.

Le Journal du Net revendique 325 000 visiteurs par mois. Cybermétrie accorde 375 000 visites au « journal perm@nent » du *Nouvel Observateur* et 179 900 au *Courrier international*. L'expansion.com, qui donne accès à 18h.com, est crédité de 104 000 visites.

qui fait tiquer certains dans des sites concurrents.

L'autre évolution observée ces derniers temps, pour les sites d'informations émanant de groupes de presse traditionnels, c'est le rapprochement des uns et des autres. Au départ, beaucoup ont cru au tout-Internet, à une vraie séparation entre le papier et le virtuel. « Mais aujourd'hui, on s'aperçoit que c'est très dur de tenir cette ligne. Il faut une synergie et des liens forts entre presse papier et presse électronique, même si ce n'est pas toujours facile à mettre en application », constate M. Weiss.

plus exister sous ce nom-là, dans le cadre d'une réorganisation de la stratégie Web du groupe.

Au *Nouvel Observateur* comme à *Courrier international*, les rédactions des hebdomadaires et de leurs sites respectifs, qui fournissent des informations à un rythme quotidien, cherchent aussi à travailler « en symbiose ». Si les deux sites se démarquent, chacun à sa manière, du contenu papier, l'idée est d'assurer une complémentarité avec les magazines dont ils dépendent. Et qui comblent leurs pertes.

Antoine Jacob

Le dilemme de Salon.com : peut-on être indépendant, de qualité et viable sur le Web ?

NEW YORK

de notre correspondante

On les a beaucoup comparés. Rivalisant dans l'innovation et parfois dans l'excellence, ils se sont fréquemment mesurés l'un à l'autre : *Slate* et *Salon*, les deux principaux magazines américains d'information générale sur Internet, font un peu figure d'ancêtres de ce que plus personne, aux Etats-Unis, n'ose appeler les « nouveaux médias » tant six ans, dans le cyberespace, est une éternité. Tous deux sont gratuits. Ils ont aussi en commun, six ans après leur création, de n'être rentables ni l'un ni l'autre. Mais une différence fondamentale les sépare : *Salon* a des soucis d'argent, pas *Slate*. *Salon* est un magazine indépendant, propriété de la rédaction et d'actionnaires minoritaires. *Slate* appartient à Microsoft.

Cette différence pourrait décider, dans les mois qui viennent, de la survie de *Salon*, pour lequel l'heure de vérité semble être arrivée. Confronté à un environnement économique difficile, qui a fait chuter ses ressources publicitaires – dont il tirait 85 % de ses revenus –, le magazine de San Francisco s'est résigné à offrir dans les semaines qui viennent un nouveau modèle à ses abonnés : un service à deux vitesses. Il y aura *Salon* gratuit, accessible à tous en ligne, avec des annonces publicitaires d'un nouveau format, plus voyantes qu'avant. Et puis il y aura *Salon Premium*, un service payant (le prix de l'abonnement annuel n'a pas encore été annoncé) qui offrira aux abonnés un contenu non accessible au commun des internautes et sans publicité.

C'est un pari risqué, tant la culture de la gratuité est profondément ancrée sur Internet, mais les dirigeants de *Salon* ne le prennent pas à la légère. En décembre, après

s'être distingués par une remarquable couverture de la drôle d'élection présidentielle en Floride, ils ont dû écrier 20 % de la rédaction pour réduire les coûts. L'ironie veut que *Slate* ait aussi fait une tentative de service payant, en 1998, qui a échoué : à 20 dollars (150 francs) l'abonnement annuel, son nombre de lecteurs a tellement chuté que le magazine est revenu à la gratuité en moins d'un an.

Les conditions sont sans doute différentes aujourd'hui : une sélection naturelle s'est faite sur Internet, *Salon* a eu le temps de se faire un nom et une réputation, et ses lecteurs inconditionnels se disent prêts à payer pour pouvoir continuer à avoir accès en ligne à un type de journalisme qu'ils ne trouvent pas sur papier. Combien sont ces inconditionnels ? C'est là le vrai test, à la fois pour *Salon* et pour l'avenir des médias en ligne qui ont choisi la publicité pour modèle économique : le consommateur est-il enfin prêt à payer pour du contenu généraliste de qualité sur le Web ?

PLUS IRRÉVÉRENCIEUX

Fondé en 1995 par des transfuges du *San Francisco Examiner* du conformisme de la presse écrite, *Salon* a lancé un type de journalisme différent, plus irrévérencieux, moins respectueux de l'establishment médiatico-culturel et du politiquement correct. Ses lettres de noblesse se sont forgées par quelques scoops, quelques chroniques régulières remarquables et le parti pris de la liberté pour traiter de sujets comme la sexualité dans un pays où même le *New York Times* ne peut se résoudre à traduire littéralement le titre du film français *Baise moi*. Au point qu'il se résigne à désigner sous la métaphore « un film dont le titre est une invitation directe et explicite à

copuler »... L'audience de *Salon* est en augmentation constante (2,7 millions de visiteurs par mois en décembre 2000).

Mais, après une introduction en Bourse réussie en juin 1999, au plus fort de la vogue boursière des dot.com, le titre s'est effondré comme les autres depuis un an : le 16 avril, il était coté 0,33 cent. Face aux rumeurs de vente ou de démission, un autre site Internet, Ironminds, a lancé ce cri d'alarme la semaine dernière : « Nationalisez *Salon* ! ». « Ce qu'il faut à présent, c'est un soulèvement populaire, expliquait l'éditorialiste. Dans les Etats totalitaires, on commence toujours par prendre la télévision. Nous, nous prendrons les Webzines. »

Sylvie Kauffmann

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : France Télévision pourrait s'allier à France Télécom dans l'Internet. Marc Tessier, PDG de France Télévision, a indiqué dans un entretien à *La Tribune* de jeudi 19 avril : « Une coopération dans le domaine de l'Internet serait (...) naturelle » avec France Télécom. « Nous pouvons développer des sites communs, nous appuyer sur le potentiel de Wanao pour commercialiser nos propres sites. Internet est coûteux, tout apport en capital est le bienvenu. Ensemble, nous pouvons aller plus vite », a-t-il déclaré.

■ **Dix-sept candidatures ont été enregistrées** pour remplacer Jean Stock, le président de la chaîne francophone TV5, qui va prendre la direction de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), a indiqué mardi 17 avril, le ministère des affaires étrangères. Jean Stock doit quitter la présidence de TV5 à la fin de l'année.

■ **INTERNET** : le numéro un mondial des médias et d'Internet, AOL Time Warner, a affiché de solides performances au premier trimestre, malgré un marché publicitaire déprimé. Son bénéfice avant impôts, intérêts, dépréciations et amortissements, a crû de 20 % avant éléments exceptionnels en janvier-mars, à 2,146 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires, soutenu par AOL, le câble, les studios et les chaînes de télévision du groupe, a progressé parallèlement de 9 %, à 9,1 milliards de dollars. L'ensemble du groupe AOL Time Warner (Internet, magazines, câble...) a vu le nombre de ses abonnements augmenter de 16 %, à 133 millions, dont 29 millions pour AOL.

■ **MARKETING** : la fédération internationale de football (FIFA) a décidé, mercredi 18 avril, de créer une société de marketing, FIFA Marketing SA, à titre préventif, dans la perspective d'une éventuelle faillite de son partenaire ISMM-ISL. Les droits sportifs appartenant à la FIFA pourraient être directement exploités par cette nouvelle entité. Le groupe Kirch, qui avait acquis les droits de retransmission télévisée pour les Coupes du monde de 2002 et 2006, conjointement avec ISMM-ISL, dispose aussi d'une première option de rachat des droits, si son partenaire n'est plus en mesure de remplir ses obligations.

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES


Précédente Suivant Rechercher Accueil Rechercher

Adresse : http://www.europages.com/

Et si c'était à Bristol qu'on fabriquait les meilleurs cartons ?

www.europages.com

Achetez mieux, Vendez plus



RUTH ELKRIEF EST A RTL

L'interview de la femme ou de l'homme qui fait l'événement

Tous les jours à 7H50

RTL
rtl.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **TOTALFINAELF** : le groupe pétrolier a annoncé jeudi 19 avril avoir cédé 2,3 % du capital du laboratoire pharmaceutique Sanofi-Synthelabo sur le marché boursier, pour ramener sa participation de 32,7 % à 30,4 %.

● **DAEWOO** : le groupe automobile américain General Motors exige des autorités de Séoul des avantages fiscaux pour reprendre le constructeur sud-coréen en faillite Daewoo Motor, qui a annoncé, jeudi, avoir triplé en 2000 ses pertes nettes, à 11,78 milliards d'euros.

● **SCHERING** : le groupe pharmaceutique allemand a annoncé, mercredi 18 avril, le transfert prochain de la direction de sa division thérapeutique de Berlin aux Etats-Unis, afin d'être plus proche du marché américain et des sociétés de biotechnologie avec lesquelles il veut accentuer ses collaborations.

● **MITSUBISHI** : le constructeur automobile japonais pourrait produire au Brésil, dans une usine de son nouvel actionnaire de référence DaimlerChrysler, la petite voiture « Z Car » que les deux firmes comptent lancer ensemble à partir de 2005.

● **GKN** : le groupe britannique va fusionner avec l'australien Brambles ses activités de services industriels, pour créer une société commune, détenue à 43 % par GKN et à 57 % par Brambles, et qui réalisera un chiffre d'affaires de 3 milliards de livres (4,8 milliards d'euros).

● **PIRELLI/E.BISCOM** : les groupes italiens Pirelli (pneus et câble) et e.Biscom (télécommunications) ont annoncé, mercredi, une alliance stratégique pour développer de nouvelles solutions d'accès à Internet et Internet vidéo à travers la fibre optique.

SERVICES

● **DE BEERS** : la Commission européenne a annoncé, mercredi, qu'elle avait ouvert une enquête approfondie sur le projet d'entreprise commune entre le groupe diamantaire sud-africain et le géant du luxe LVMH, pour le lancement de la marque De Beers dans les bijoux.

● **INTERNET** : deux Américains

ont plaidé coupable, en acceptant de rembourser 100 000 dollars et de ne pas participer à des enchères sur Internet pendant une période de trois ans, dans le cadre d'une affaire d'escroquerie de 450 000 dollars sur le site d'enchères Internet eBay, comprenant, entre autres délits, une tentative de vente d'un faux tableau.

● **KALISTO** : le concepteur de jeux électroniques souhaite accueillir des « partenaires minoritaires » pour résoudre ses difficultés financières, a déclaré mercredi son PDG, Nicolas Gaume. Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 32,8 millions de francs au premier trimestre, Kalisto table sur « au moins 20 millions » pour le deuxième.

FINANCES

● **JP MORGAN CHASE** : la deuxième banque américaine, a annoncé mercredi qu'elle allait baisser ses dépenses de fonctionnement et supprimer plus d'emplois que les 5 000 déjà annoncés suite à la fusion. Son bénéfice net a chuté de 40 % au 1^{er} trimestre de 2001.

● **COB** : les émetteurs d'actions et de titres de créance à Paris devraient pouvoir établir leur prospectus en anglais, à condition qu'il soit assorti d'un résumé en français « établi dans des conditions prévues par un règlement de la Commission des opérations de Bourse (COB) », selon le projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (Murcef), présenté mercredi en conseil des ministres.

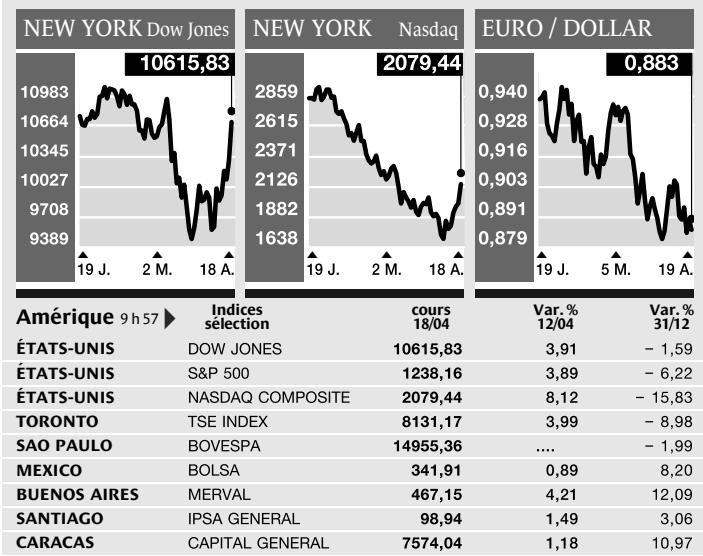
RÉSULTATS

● **GENERAL MOTORS** : le constructeur automobile américain a enregistré une baisse de 87 % de son bénéfice au premier trimestre. Les résultats du groupe qui s'élevaient à 237 millions de dollars (268,8 millions d'euros) ont souffert de la chute des ventes et des prix aux Etats-Unis. En Europe, le groupe est toujours en perte.

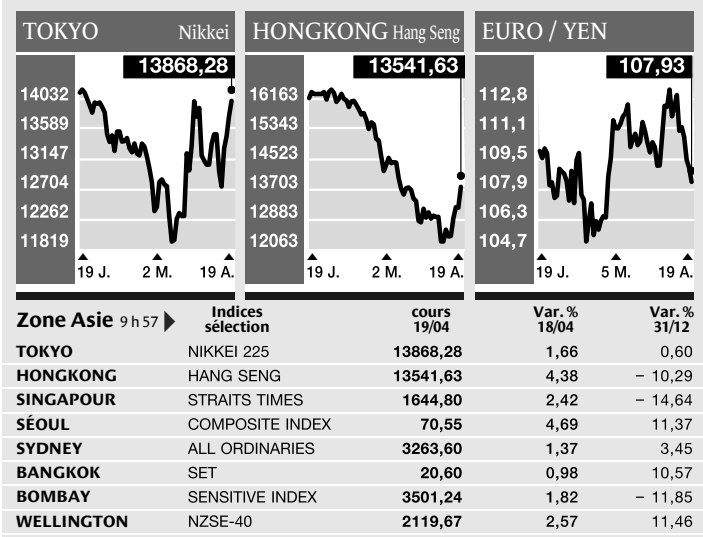
● **STMICROELECTRONICS** : le fabricant français de semi-conducteurs a prévu une baisse de son chiffre d'affaires et de sa marge brute au deuxième trimestre 2001 par rapport à l'an dernier, mais pense faire mieux que le marché sur l'ensemble de l'exercice.



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE Paris a ouvert en hausse de 0,46 % jeudi 19 avril, l'indice CAC 40 s'affichant à 5 530,50 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé mercredi sur un bond de 3,07 % à 5 505,08 points, après la baisse surprise des taux d'intérêt américains par la Réserve fédérale.

FRANCFORT

LE DAX de la Bourse de Francfort a gagné 0,21 % dans les tous premiers échanges pour s'établir à 6 178,01 points. L'indice de la Bourse de Francfort avait clôturé mercredi à 6 164,88 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a ouvert en hausse jeudi. A l'ouverture, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressait de 52,5 points à 5 942,7 points à 7 h 05 GMT, soit un gain de 0,89 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a clôturé sur un bond de 1,7 % jeudi, après avoir dépassé brièvement le seuil de résistance des 14 000 points, bénéficiant à plein de la baisse surprise des taux américains, annoncée mercredi par la Fed, et qui a dopé Wall Street. L'indice de référence Nikkei 225 a progressé de 226,49 points à 13 868,28 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS se sont envolés, mercredi 18 avril, dopés par la baisse surprise d'un demi-point des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine. L'indice Nasdaq, composé des principales valeurs technologiques, a fait un bond de 8,12 %, la quatrième plus forte hausse de son histoire, pour terminer à 2 079,44 points. De son côté, l'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a bondi de 3,91 % à 10 615,83 points. Les deux indices ont ainsi affiché leurs plus hauts niveaux en clôture depuis le 9 mars. Avec cette progression, le Nasdaq a repris 26 % par rapport à son niveau plancher de 1 638 points touché le 4 avril, et l'indice Dow Jones est en hausse de 13 % depuis son plus bas niveau de l'année, à 9 389 points, atteint le 22 mars.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens s'établissait à 5,05 % pour l'OAT française à dix ans, et 4,90 % pour le Bund allemand. Les marchés obligataires étaient légèrement orientés à la baisse mais restaient hésitants, jeudi 19 avril dans les premiers échanges.

MONNAIES

L'EURO se stabilisait face au billet vert, jeudi 19 avril dans les premières transactions, à 0,8862 dollar. Le yen restait ferme face à la devise américaine, cotant 122,12 pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

George W. Bush s'engage à soutenir les réformes économiques en Turquie

LE PRÉSIDENT américain, George W. Bush, s'est engagé, mercredi 18 avril, à soutenir les réformes économiques en Turquie, lors d'un entretien téléphonique avec le premier ministre turc, Bulent Ecevit, a annoncé la Maison Blanche. « Le président a exprimé son soutien fort à la Turquie, une amie proche et une alliée au sein de l'OTAN, et aux progrès qu'elle a réalisés avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la concrétisation de son programme de réformes économiques », a déclaré la porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer. M. Bush a souligné « l'importance de la mise en œuvre de ces réformes économiques », et affirmé « que les Etats-Unis, qui œuvrent avec la communauté internationale, continueront à soutenir la Turquie si elle poursuit l'application de son programme de réformes économiques et son programme avec le FMI », a déclaré M. Fleischer.

■ **FRANCE** : le nombre de créations d'entreprises en mars a progressé de 0,7 % par rapport au mois précédent, selon l'Insee. La production manufacturière (production industrielle hors énergie et industries agroalimentaires) en février a augmenté de 0,3 % par rapport à janvier et de 3,5 % en glissement annuel, indique l'Institut. L'excédent courant a atteint 3,5 milliards d'euros en février, contre 26 millions d'euros en janvier, selon les données corrigées des variations saisonnières du ministère des finances et de la Banque de France.

■ **ITALIE** : la balance des transactions courantes a été déficitaire de 596 millions d'euros en février, contre un déficit de 282 millions d'euros en février 2000, selon l'Office des changes italiens. L'indice des prix à la consommation en mars a progressé de 0,1 % en mars par rapport à février, et de 2,8 % en glissement annuel, selon l'Institut national de la statistique italien.

■ **JAPON** : l'excédent commercial de Tokyo avec le reste du monde s'est de nouveau contracté en mars, reculant de 17,2 % sur un an, à 915 milliards de yens (8,3 milliards d'euros), a annoncé, jeudi, le ministère japonais des finances. L'excédent avait déjà baissé de 25,4 % en février. Les exportations ont progressé de 4,7 % en mars pour atteindre 4 920,1 milliards de yens, tandis que les importations croissaient de

11,4 %, à 4 005,1 milliards. Le solde s'est accru de 0,3 % avec les Etats-Unis, à 690,1 milliards de yens, les exportations progressant de 4,3 % et les importations de 8,3 %.

■ **ASIE** : dans son rapport sur les « Perspectives du développement en Asie 2001 », présenté jeudi à Tokyo, la Banque asiatique de développement prévoit que la croissance des pays de la région (hors Japon) reculera de plus de 7 % en l'an 2000 à 5,3 % cette année, avant de se reprendre à 6,1 % en 2002. Le rapport avance comme hypothèse un tassement de la croissance mondiale à 3,5 % cette année, après 4,8 % en 2000, mais un rebond à 4 % dès 2002.

■ **CANADA** : l'excédent commercial canadien s'est contracté à 5,87 milliards de dollars canadiens (4,22 milliards d'euros) en février par rapport au record de 6,67 milliards de janvier, les exportations canadiennes étant toujours affectées par le ralentissement de l'économie américaine, a indiqué mercredi Statistique Canada.

■ **ISLANDE** : les Islandais sont devenus en 2000 les premiers producteurs d'électricité du monde par tête d'habitant, a indiqué, mercredi, Landsvirkjun, la firme qui produit la quasi-totalité de l'électricité islandaise. En 2000, les 280 000 Islandais ont produit 7679 mégawatts, dont 4 700 consommés par la seule industrie, en augmentation de 6,9 % sur l'année précédente, et, depuis la mise en service de la centrale hydroélectrique de Vatsfellsvirkjun en 2000, ils ont rattrapé les Norvégiens pour la production par tête d'habitant, selon Landsvirkjun.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE** : La Banque de réserve de Nouvelle-Zélande a diminué ses taux d'intérêt de 25 points de base, à 6 %, en raison du ralentissement global de la croissance, a indiqué, jeudi, son gouverneur, Don Brash. Une baisse des taux d'un quart de point avait déjà eu lieu le mois dernier. M. Brash a cependant souligné que cette nouvelle baisse était une mesure de précaution pour s'alléger sur les taux des autres pays et que les conditions étaient réunies pour éviter d'autres diminutions.

■ **BRÉSIL** : le comité de politique monétaire de la banque centrale du Brésil a relevé, mercredi, de 50 points de base son principal taux directeur pour le porter de 15,75 % à 16,25 %, a annoncé mercredi la banque centrale. Le taux directeur avait déjà été relevé de 50 points en mars 2000 pour freiner l'inflation. L'objectif du gouvernement brésilien est de contenir la hausse des prix à 4 %.

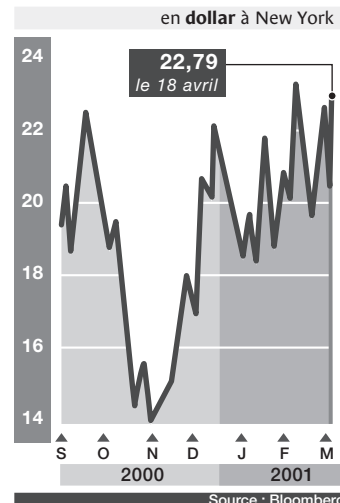
VALEUR DU JOUR

Apple rebondit

APPLE a annoncé, mercredi 18 avril, un bénéfice pour le deuxième trimestre de son exercice fiscal 2000-2001, clos fin mars, bien meilleur que prévu. Même s'il s'inscrit en baisse de 75 %, à 40 millions de dollars (45,4 millions d'euros), contre 233 millions de dollars un an auparavant, hors éléments exceptionnels, le bénéfice est très supérieur aux prévisions des analystes. Ils tablaient sur un bénéfice par action de seulement 1 cent, alors qu'il ressort finalement à 11 cents par action. Cette annonce a fait bondir l'action mercredi sur le Nasdaq, jusqu'à 27 dollars en séance, pour terminer la séance à 22,79 dollars, en hausse de 11,7 %. L'action Apple avait été très sévèrement sanctionnée après l'annonce, en janvier, de sa première perte trimestrielle depuis trois ans, à 195 millions de dollars pour le premier trimestre, et un chiffre d'affaires de seulement un milliard.

Pour ce nouveau trimestre, la firme de Cupertino a vu ses ventes repartir avec un chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre de 1,43 milliard de dollars, en baisse de 26 %, un chiffre conforme aux prévisions. « Apple est parvenu à revenir à la rentabilité en dépit d'un climat économique difficile, grâce au lancement de plusieurs nouveaux produits », s'est félicité Steve Jobs, le PDG de l'entreprise. Le constructeur informatique a baissé ses prix en début d'année et lancé des nouvelles lignes de produits, dont de nouveaux processeurs G4, des iMac avec graveurs incorporés et un nouveau portable Titanium

Action Apple



ultra-fin, vendu à 115 000 exemplaires. Apple mise aussi sur son nouveau système d'exploitation, baptisé OS X, lancé le 24 mars, pour doper les ventes. « Notre bilan reste très solide avec plus de 4,1 milliards de dollars de liquidités. Nous espérons pouvoir générer de 3,2 milliards à 3,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans la seconde moitié de notre exercice fiscal, et nous prévoyons des améliorations de notre bénéfice au 3^{ème} et 4^{ème} trimestres », a affirmé Fred Anderson, le directeur financier. Il reste que si les nouveaux produits lancés en janvier se vendent très bien, M. Anderson a noté « un début de faiblesse des ventes en Europe alors que celles tant des Etats-Unis que du Japon ont été excellentes ».

Pascale Santi

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32984
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	18/04
COURONNE DANOISE.....	7,4619
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0590
COUR. SUÉDOISE.....	9,0455
COUR. SLOVÈNE.....	34,3920
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7676
DOLLAR CANADIEN.....	1,3770
DOLLAR HONGKONG.....	6,8466
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE.....	2,1805
FORINT HONGROIS.....	266,9900
LEU ROUMAIN.....	24522
ZLOTY POLONAIS.....	3,5377

Cours de change croisés

19/04 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,81867	0,88330	0,13467	1,42870	0,57680
YEN.....	122,15000	107,93500	16,45000	174,47000	70,48500
EURO.....	1,13212	0,92648	0,15245	1,61730	0,65335
FRANC.....	7,42580	6,08190	6,55957	10,61090	4,28610
LIVRE.....	0,69994	0,57315	0,61830	0,09425	0,40390
FRANC SUISSE.....	1,73370	1,41910	1,53135	0,23340	2,47590

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	5,75	4,61	5,06	5,62
ALLEMAGNE.....	5,70	4,67	4,90	5,50
GDE-BRETAG.....	4,63	5,30	5,04	4,82
ITALIE.....	5,70	4,62	5,31	5,96
JAPON.....	0,04	0,03	1,50	2,35
ÉTATS-UNIS.....	4,69	3,96	5,18	5,68
SUISSE.....	2,50	3,17	3,45	4,12
PAYS-BAS.....	5,65	4,62	5,08	5,56

Matières premières

En dollars	Cours 18/04	Var. % 12/04
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1723,50	-0,26
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1525	-0,26
PLOMB 3 MOIS.....	491	-0,81
ETAIN 3 MOIS.....	4985	-0,10
ZINC 3 MOIS.....	987	-0,30
NICKEL 3 MOIS.....	6315	-0,63
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,38	-0,34
PLATINE A TERME.....	164792,50	+0,63
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	269,25	+0,37
MAIS (CHICAGO).....	209,25	+0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	154,80	+0,13
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	990	+0,10
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 9h57	Volume 19/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	16334	89,02	88,98
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

VALEURS EUROPÉENNES

Les plus grandes valeurs technologiques européennes ont très fortement bénéficié du rebond des marchés américains. Mercredi 18 avril, l'action du spécialiste du téléphone mobile finlandais Nokia a fait un bond de 17,97 %, à 34 euros.

des indiscretions « provenant de milieux financiers » et rapportées par l'AFP, la bataille en cours au sein de l'actionnariat de la holding industrielle se serait achevée au bénéfice du groupe Mediobanca et de ses alliés.

19/04 9h56

Table of stock prices for various companies in the Automobile sector, including Autoliv, BASF, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for various banks, including Abbey National, ABN AMRO, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for various conglomerates, including D'Ieteren, AZERT, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for various telecommunications companies, including Atlantic Teleco, British Telecom, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for various construction companies, including Acciona, ACS, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for various basic products companies, including Aceralia, Acerinor, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for various chemical companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for various food and beverage companies, including Richeumont Units, Roy-Phillips, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for various pharmaceutical companies, including Actelion, Altana, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for various equipment companies, including Abb, Adecco, etc.

MÉDIAS

Table of stock prices for various media companies, including Sky, Canal Plus, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies, including Ahold, Altadis, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various retail and distribution companies, including Alliance Unice, Avall, etc.

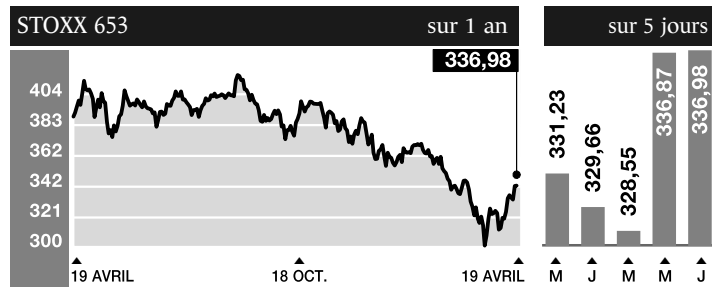


Table of stock prices for various companies in the Alimentation et Boisson sector.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for various food and beverage companies.

PHARMACIE

Table of stock prices for various pharmaceutical companies.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for various equipment companies.

MÉDIAS

Table of stock prices for various media companies.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various retail and distribution companies.

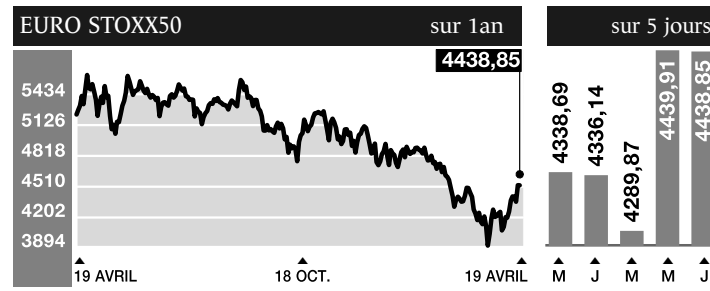


Table of stock prices for various companies in the Assurance sector.

ASSURANCES

Table of stock prices for various insurance companies.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various high-tech companies, including Aixtron, Alcatel, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various utility and service companies, including Acea, Aem, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for various companies listed on the Amsterdam stock exchange.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies listed on the Brussels stock exchange.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing the codes for various countries in the Euro zone.

Large advertisement for 'Le Monde Interactif' featuring a logo and the text 'Chaque mardi avec Le Monde DATÉ MERCREDI retrouvez LE MONDE INTERACTIF'.

VALEURS FRANCE

L'action Highway Optical progressait de 9,9 %, jeudi 19 avril en début de matinée, à 53,45 euros. Le fabricant de composants optiques a annoncé, pour son exercice clos le 31 mars, un chiffre d'affaires de 71,5 millions d'euros, sensiblement supérieur à son objectif de 50 millions d'euros. Le titre avait déjà rebondi de 21 %, mercredi.

Le titre Cap Gemini Ernst & Young enrégistrait, jeudi, une hausse de 6 %, à 6,16 euros, après les bons résultats annoncés par des valeurs technologiques américaines, notamment IBM et AMD.

L'action Prologue Software s'envolait de 9,44 %, jeudi matin, à 7,77 euros. L'éditeur de logiciels a réalisé un résultat net de 4,06 millions d'euros en 2000, en hausse de 31 %. Ses ventes se sont élevées à 10,2 millions d'euros au premier trimestre, en progression de 37 %.

Le titre ST Microelectronics perdait 3,30 %, à 42,55 euros. Pasquale Pistorio, le PDG du groupe de semi-conducteurs, a déclaré, jeudi, que le marché mondial des semi-conducteurs devrait baisser de 10 % à 15 %, mais il a précisé que le recul devrait être de l'ordre de 5 % à 10 % pour les marchés sur lesquels le groupe franco-italien est présent. « Il n'y a aucun doute que nous ferons mieux, beaucoup mieux, que le marché », a-t-il assuré à Reuters.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 19 AVRIL Cours à 9h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Compensation (I).

Table of stock market data for France, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for International, listing various companies and their stock prices.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 18 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 19 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 avril

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES En dix ans, les physiciens ont écrit les premiers chapitres d'un domaine de la physique hier prospecté par Albert Einstein. ● UN NOUVEL ÉTAT de la matière, le condensat

de Bose-Einstein, a pu ainsi être observé en 1995 par une équipe de chercheurs américains. ● CE PHÉNOMÈNE qui se présente sous la forme d'un petit nuage de gaz de quelques

centaines de milliers d'atomes n'aurait pu avoir lieu sans les travaux de quelques chercheurs – dont le prix Nobel de physique français 1997, Claude Cohen-Tannoudji – sur le refroidissement des atomes. ● CETTE DISCIPLINE, encore dans l'enfance, semble riche de potentialités : en recherche fondamentale avec l'étude des étoiles en fin de vie, et en recherche appli-

quée avec la mise au point de nouveaux procédés de gravure de puces électroniques, d'horloges super-précises ou de systèmes miniaturisés pour diriger avions et fusées.

Les physiciens découvrent et prospectent un nouvel état de la matière

Observé plus de soixante-dix ans après avoir été décrit, le condensat de Bose-Einstein envahit les laboratoires. Phénomène fondamental par excellence, ce nuage d'atomes qui marchent au pas pourrait bientôt intéresser les industriels de l'aéronautique et de l'informatique

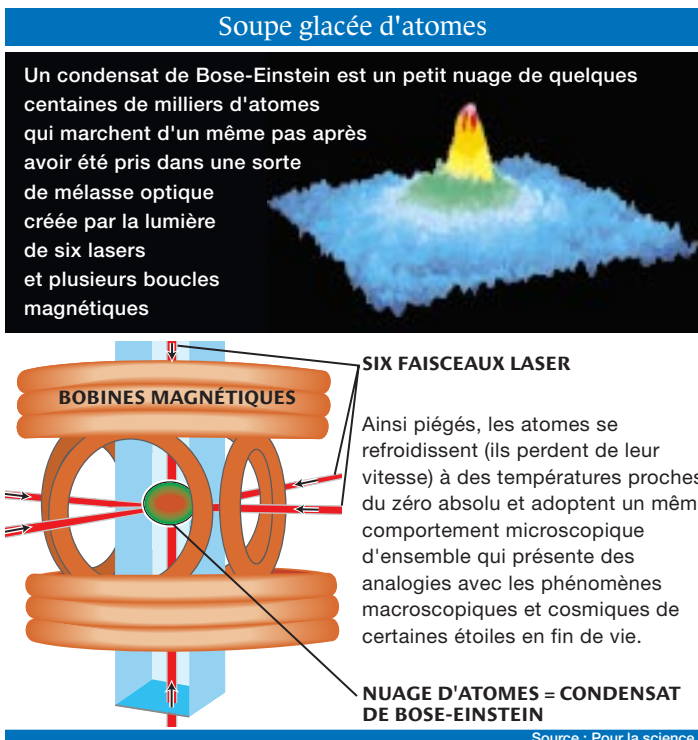
LA LÉGENDE raconte que, interrogés sur l'avenir du laser peu de temps après sa découverte, des chercheurs facétieux auraient répondu : « Laser à quoi. Laser à rien. » Quarante ans plus tard, ce faisceau de lumière cohérente, inventé par Charles Townes et Schawlow et mis au point en 1960 par Theodore Maiman, a envahi notre quotidien : cassettes enregistrees, compact-disc, informatique, médecine, métallurgie, télécommunications, étalons de mesure, photocopieuses... Le condensat de Bose-Einstein imaginé dans les années

Outre certaines « aptitudes » de ces condensats microscopiques à simuler en laboratoire des phénomènes que l'on pense n'exister que dans le monde macroscopique de certaines étoiles – supernovae et étoiles à neutrons –, les chercheurs et les industriels pourraient exploiter demain leur capacité à produire des « jets atomiques cohérents et monomodes ».

On peut avec ces condensats fabriquer des lasers dont les atomes joueraient le rôle des photons dans les lasers de lumière. Seules différences : les propriétés de cohérence de ces lasers à atomes ne sont pas aussi parfaites que celles des lasers aujourd'hui utilisés et commercialisés, et leur puissance utile reste encore très modeste.

GRAVER LES PUCES

En 1997, l'équipe du MIT, dirigée par Wolfgang Ketterle, a créé, à partir d'un condensat de sodium, le premier de ces lasers. Son pinceau d'atomes « s'écoulait » sous l'action de la gravité à la manière de gouttes d'eau qui s'échappent tombant d'un robinet. Un an plus tard, des chercheurs de l'université de Munich sont parvenus à produire, sous la direction de Theodore Hänsch, deux pinceaux d'atomes de rubidium issus de deux zones distinctes, et ont pu observer les interférences entre les deux ondes de De Broglie correspondantes. Puis d'autres ont réussi à modifier la direc-



tion d'émission des atomes en donnant au faisceau un sens autre que celui déterminé par la gravité.

Fin mars, deux équipes (Institut d'optique d'Orsay et Ecole normale supérieure) ont présenté leurs travaux sur des condensats d'hélium

métastable dont l'énergie interne est si forte que leurs atomes seraient « capables, avance le CNRS dans un communiqué, de graver leur impact sur une surface comme les rayons X ou les électrons ». Un commentaire qui doit faire réagir plus d'un fabricant

de puces électroniques, eux qui sont toujours à la recherche d'un procédé nouveau pour miniaturiser leurs produits. Le trait le plus fin que l'on sait aujourd'hui graver industriellement sur ces puces a une largeur de 0,18 micron (millième de millimètre), là où demain, peut-être, les lasers à atomes permettront de gagner un facteur dix ou cent et d'accéder ainsi au monde convoité des nanotechnologies.

On pense à utiliser les propriétés – interaction entre eux et sensibilité aux forces de gravitation – de ces atomes prisonniers des condensats pour construire des gyromètres (appareil qui mesure les plus infimes changements de direction) des milliers de fois plus précis que ceux qui existent aujourd'hui. Un tel instrument a déjà été assemblé à Yale, aux Etats-Unis. « C'est encore une usine à gaz, commentent Claude Cohen-Tannoudji et Jean Dalibard (Collège de France et laboratoire Kastler-Brossel de l'Ecole normale supérieure/CNRS), mais les résultats sont impressionnants. » Trois ou quatre groupes de recherche tentent de réduire à la taille d'une puce informatique ces futurs gyromètres, qui pourraient remplacer les gyro-lasers des avions et des fusées pour gérer leur trajectoire.

Que peut donner le contrôle par les chercheurs de la dynamique de leurs condensats ? Certains voient en effet leurs atomes (sodium, hydro-

gène, hélium métastable et rubidium 87) se repousser, ce qui fait grossir la taille du condensat, alors que d'autres (lithium et rubidium 85) s'attirent et finissent par imploser comme des étoiles en fin de vie.

ARRÊTER LA LUMIÈRE

Aujourd'hui on sait jouer sur ces phénomènes attraction-répulsion et, pour certains, les renverser à volonté. Quelles applications cela peut-il donner ? Nul ne le sait. Pas plus qu'on ne sait à quoi peuvent servir les expériences de Jean Dalibard sur la formation – dans ces milieux – d'étonnants tourbillons, analogues à ceux d'une tasse de café, mais créés par un laser qui servirait de cuiller. Que dire encore de cette expérience réalisée par Lene Vestergaard Hau de la Harvard University et du Rowland Institute for Science (Cambridge) de ralentissement de la lumière via l'utilisation d'un condensat de Bose-Einstein. Alors que la lumière croise dans le vide à une vitesse de 300 000 km/s, Lene Vestergaard Hau et son équipe sont parvenues à l'arrêter en stockant dans les atomes l'information que transportait la lumière. Puis ils l'ont libérée pour lui permettre de poursuivre sa route. Une sorte d'effet binaire apprécié des informaticiens, qui tenteront peut-être de l'utiliser pour leurs matériels.

Jean-François Augereau

Quand les atomes sont égaux et marchent au pas

1920 et observé pour la première fois en juin 1995 par Eric Cornell et Carl Wieman, de l'Institut pour l'astrophysique de laboratoire (JILA) de Boulder (Colorado), est de cette nature. Bien audacieux serait celui qui s'avancerait à évoquer les vertus futures de cette curiosité de laboratoire, ce nouvel état de la matière, dont Einstein disait : « C'est une belle théorie, mais contient-elle une vérité ? »

Assurément, oui. Les condensats se sont multipliés ces cinq dernières années. Condensats de rubidium, condensats de sodium, de lithium, d'hydrogène et, tout récemment, condensat d'hélium métastable créé par deux équipes françaises d'Orsay (laboratoire Charles-Fabry de l'Institut d'optique/CNRS) et de Paris (Collège de France et laboratoire Kastler-Brossel de l'Ecole normale supérieure/CNRS) (*Le Monde* du 12 avril). Mais si ces minuscules gouttelettes de gaz ultrafroid dont les atomes perdent, d'une certaine manière, leur individualité et se comportent alors ensemble comme un superatome, ne sont plus des exceptions, rares dans les laboratoires capables de les domestiquer. Pas de quoi faire dans le spectaculaire. Encore que, au-delà de ces « travaux théoriques et expérimentaux », commencent à se manifester quelques idées d'application.

PRENEZ un soupçon de vapeur de rubidium. Scellez le tout dans un flacon à confinement magnétique. Telle est la recette qu'ont suivie les chercheurs de l'université du Colorado pour fabriquer, en 1995, le premier condensat de Bose-Einstein, soixante-dix ans après qu'Albert Einstein eut repris les travaux du physicien indien Satyendranath Bose et décrit, en 1924, le phénomène qui porte leur nom. Un état très particulier de la matière où les atomes se comportent tous de la même façon et qui ne peut s'obtenir qu'à des températures proches du zéro absolu. Mais, jusqu'ici, la soupe glacée des condensats de Bose-Einstein n'a ravi que quelques palais raffinés.

Afin de comprendre ce combat d'un siècle pour la fabrication de tels objets, il faut revenir sur ces éléments de base de la physique atomique que sont les bosons et les fermions. Dans ce monde étrange de la microphysique, bosons et fermions se comportent très différemment. Les premiers ont une tendance au collecti-

visme : à très basses températures, ils se regroupent dans un même état, dit quantique, un peu comme si toute la population d'un pays se retrouvait dans une cabine téléphonique. Les seconds, en revanche, sont des individualistes : il n'en est pas deux qui adoptent le même état... quantique. Electrons, protons et neutrons qui composent les atomes sont tous des fermions. Mais, en combinaison, ils peuvent constituer des atomes qui se comportent alors comme des bosons, preuve que rien n'est jamais simple. Et c'est à partir de tels atomes, du rubidium-85 pour être précis, que le premier condensat de Bose-Einstein a pu être élaboré, il y a six ans.

TOURBILLON SANS FIN

Toutefois, une forme de condensat de ce type a été, en fait, observée dès 1937 avec des atomes d'hélium-4 refroidi à -271 °C par le physicien russe Piotr Kapitsa. L'hélium liquide parut alors perdre toute sa viscosité. Si un tour-

billon était créé dans cet hélium-4, dit « superfluide », il continuait de tourner sans fin, au contraire de ce qui se passe dans une tasse de café qu'agite une cuiller. Un an plus tard, le physicien allemand Fritz London affirmait que le remplacement d'un liquide normal par un liquide superfluide constituait un exemple de condensat de Bose-Einstein.

Dans les années 1950, des physiciens ont identifié un type de condensation de Bose-Einstein plus ancien encore : la superconductivité, découverte en 1911. Lorsqu'ils sont refroidis à une température proche du zéro absolu, des métaux perdent toute résistance électrique et permettent au courant électrique qui les traverse de circuler sans entrave. Les électrons porteurs d'un courant circulent librement. En 1957, les physiciens américains John Bardeen, Leon Cooper et Robert Schrieffer ont montré que ce phénomène était le résultat de l'appariement de certaines particules dont le comportement global reflète celui d'autres, les bosons, à l'ori-

gine des condensats de Bose-Einstein. Faut-il, au vu de ces résultats, rapprocher étroitement superfluidité, supraconductivité et condensat de Bose-Einstein ?

Nombre de scientifiques hésitent à franchir ce pas et restent les tenants d'une condensation de Bose-Einstein « pure et dure » : à savoir un gaz d'atomes ayant un comportement de bosons. Un état difficile à obtenir, car, contrairement aux superfluides et aux supraconducteurs, qui se forment quelques degrés au-dessus du zéro absolu (certains nouveaux supraconducteurs existent à plus haute température), un condensat de Bose-Einstein ne s'obtient qu'à une température de moins d'un millionième de degré au-dessus de zéro. Or les techniques de refroidissement (laser, mélasse optique, refroidissement par évaporation) qui permettent d'atteindre ces valeurs n'ont été élaborées qu'au cours de la dernière décennie.

Ph. Ba.

Des étoiles en fin de vie créées en laboratoire

VOULEZ-VOUS fabriquer un trou noir ? Une supernova ? Une naine blanche ? Depuis un an, les scientifiques élaborent en laboratoire ces objets d'un autre monde grâce au condensat de Bose-Einstein (CBE). Créé il y a cinq ans, ce « milieu gazeux » présente des propriétés s'apparentant au comportement de la matière de certaines étoiles en fin de vie qui s'effondrent sur elles-mêmes après avoir brûlé tout leur combustible nucléaire. Toutes ne subissent pas le même sort. Celles qui sont semblables à notre Soleil voient leur contraction s'arrêter lorsqu'elles ont à peu près la taille de la Terre. Ce sont alors des naines blanches. Des astres qui brillent faiblement d'un blanc bleuté et qui résistent aux forces de gravité qui tentent de les comprimer un peu plus.

En revanche, les étoiles dont la masse équivaut à plusieurs fois celle du Soleil ont un sort plus spectaculaire. Certaines, les supernovae, s'effondrent avec une rapidité in-

crovable et explosent dans une débauche d'énergie et de lumière qui les rend momentanément très brillantes. L'essentiel de leur masse est alors éjectée dans l'espace. Ne subsiste qu'un petit cœur de matière sombre : une étoile à neutrons. Un astre d'une dizaine de kilomètres de diamètre dont la densité énorme dépasse l'imagination : le pulsar.

Les étoiles les plus grosses, qui, en se contractant sous l'action de la gravité, ne trouvent pas le moyen de se débarrasser d'une partie de leur masse, entrent, elles, dans un processus d'effondrement sans fin. Elles deviennent alors des trous noirs. Des ogres cosmiques au champ gravitationnel si terrifiant qu'il avale tout et empêche même la lumière de s'en échapper.

Les chercheurs se sont demandé s'il serait possible, comme le fait un trou noir, de ralentir la lumière – 300 000 km/s dans le vide – voire de la stopper. Certes tout milieu matériel est capable de ralentir la

lumière. C'est le cas du verre et de l'eau, par exemple. Mais c'est aussi celui de certaines vapeurs. Les condensats de Bose-Einstein offrent dans ce domaine des conditions d'expérience inégalées, car les effets que l'on veut y observer sont plus faciles à étudier du fait de la température et de la densité très faibles de ce milieu.

PAS DE SIMPLES GADGETS

En 1999, une équipe de physiciens américains a en effet réussi à ralentir la vitesse de la lumière à 17 m/s (*Nature* du 18 février 1999). Plus récemment, on a pu la stopper. D'autre part, Ulf Leonhardt, de l'université de Saint Andrews (Ecosse), et Paul Piwnicki, de l'Institut royal de technologie (Suède), ont montré qu'un tourbillon dans un condensat de Bose-Einstein présentait tous les caractères d'un trou noir car, comme ses homologues cosmiques, il attirait à lui la lumière ralentie (*Physical Review Letters*, du 31 janvier 2000) et pouvait même, dans certai-

nes conditions, l'absorber tout entière ! Ces modèles de trous noirs ne sont pas de simples gadgets. On pourrait, par exemple, affiner leur conception pour qu'ils diffusent aussi une sorte d'incandescence analogue à celle dont Stephen Hawking a indiqué, dans les années 1970, qu'elle émanait de tous les trous noirs (hypothèse toujours à vérifier) et que, de ce fait, les trous noirs ne seraient en fin de compte pas tout à fait noirs.

D'autres chercheurs s'essaient à créer des supernovae à partir des condensats. Ces objets, qui ont reçu le nom de « Bosenovae », connaissent, tout comme ces étoiles, de minuscules explosions dues à leur effondrement sur eux-mêmes. Quand Randall Hulet et son équipe de l'université Rice (Houston, Texas) ont pour la première fois, en 1995, fabriqué un tel condensat de type « attractif », ils ont observé que celui-ci dépassait le simple stade de l'effondrement et « rebondissait » vers

l'espace en explosant. Comme une vraie supernova. Le condensat développait ainsi des cycles à répétition d'effondrement et d'expansion.

Au mois d'août, l'équipe de l'université du Colorado, qui, la première, a observé en 1995 un CBE, a produit des systèmes de plus grande taille, de façon à étudier ce processus en détail (*Physical Review Letters* du 28 août 2000). Ces chercheurs ont alors découvert que l'explosion qui suit une contraction ressemble au phénomène de la supernova qui projette dans l'espace les débris de sa croûte et conserve son cœur. La différence réside dans l'échelle de l'explosion : pour convertir l'énergie libérée par une Bosenova en celle d'une supernova, il faut multiplier sa valeur par 10^7 : 1 suivi de 75 zéros.

On ne sait pas encore très bien pourquoi ce processus a lieu. Mais les astrophysiciens pensent depuis longtemps que l'effondrement du cœur de la supernova est stoppé au stade de l'étoile à neutrons par un

phénomène dit de pression de Fermi. Par essence, les neutrons se heurtent les uns aux autres selon les lois de la mécanique quantique, qui empêche leur chevauchement, de même exactement que des billes comprimées ne fusionnent pas entre elles. La pression de Fermi conserve également leur forme aux naines blanches qui cessent de se rétracter : ce sont alors les électrons, et non pas les neutrons, qui ne peuvent pas se chevaucher.

Ce phénomène a de solides bases théoriques, mais personne ne l'a en fait observé. D'autres formes de condensats, demain, permettront-elles d'en savoir plus ? Les physiciens l'espèrent.

Philip Ball

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Le Monde des
DEBATS
le nouvel
Observateur

LA FURIE DESTRUCTRICE DES ISLAMISTES AFGHANS

Mahomet contre Bouddha

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

Lance Armstrong « commence à accepter » les interrogations sur les performances des cyclistes

Le double vainqueur du Tour de France explique au « Monde » sa vision de « patron » du peloton

L'Américain Lance Armstrong, vainqueur du Tour de France en 1999 et 2000, n'avait pas apprécié que des soupçons se portent sur son équipe après

qu'une équipe de télévision eut révélé la présence de produits étrangers dans des poubelles abandonnées par l'US Postal lors du Tour 2000. Après

avoir envisagé d'éviter la France, il préfère aujourd'hui affronter la réalité et réaffirmer qu'il n'est pas concerné par des pratiques « de tricheur ».

IL A ÉTÉ TENTÉ par le boycott. Il a opté pour ce qui peut s'apparenter à de la diplomatie et qui, en tout état de cause, a revêtu les attributs d'une campagne de communication. Au cours des deux semaines écoulées, le cycliste américain Lance Armstrong (US Postal) est revenu courir à deux reprises sur le sol français (Circuit de la Sarthe, Paris-Camembert). De manière d'autant plus ostensible qu'il a pu affirmer que l'information judiciaire contre X, visant son équipe, ouverte par le parquet de Paris le 22 novembre 2000 (pour « infraction à la loi relative à la prévention de l'usage de produits dopants, incitation à l'usage de produits dopants et infraction à la législation sur les substances vénéneuses ») n'a, à ce jour,

Le Belge

Rik Verbrugghe gagne la Flèche wallonne

Le Belge Rik Verbrugghe (26 ans), de la formation Lotto-Adecco, a emporté, mercredi 18 avril, la Flèche wallonne. Il a devancé l'Italien Ivan Basso (Fassa Bortolo) et l'Allemand Jörg Jaksche (Once), respasés d'une échappée matinale de 12 coureurs sur laquelle il était revenu, seul, à 28 km de l'arrivée. C'est dans le mur de Huy, principale difficulté de la course, qu'il dit avoir gravi « jusqu'à huit fois par jour quand [il était] plus jeune », que Rik Verbrugghe s'est débarrassé de ses rivaux sous les hurras des supporters belges qui n'avaient plus connu pareille fête depuis 1989, date de la victoire de Claude Criquielion, aujourd'hui directeur sportif de Rik Verbrugghe. Le vainqueur du jour s'était déjà imposé, le 1^{er} avril, au Critérium international, couru dans les Ardennes françaises.

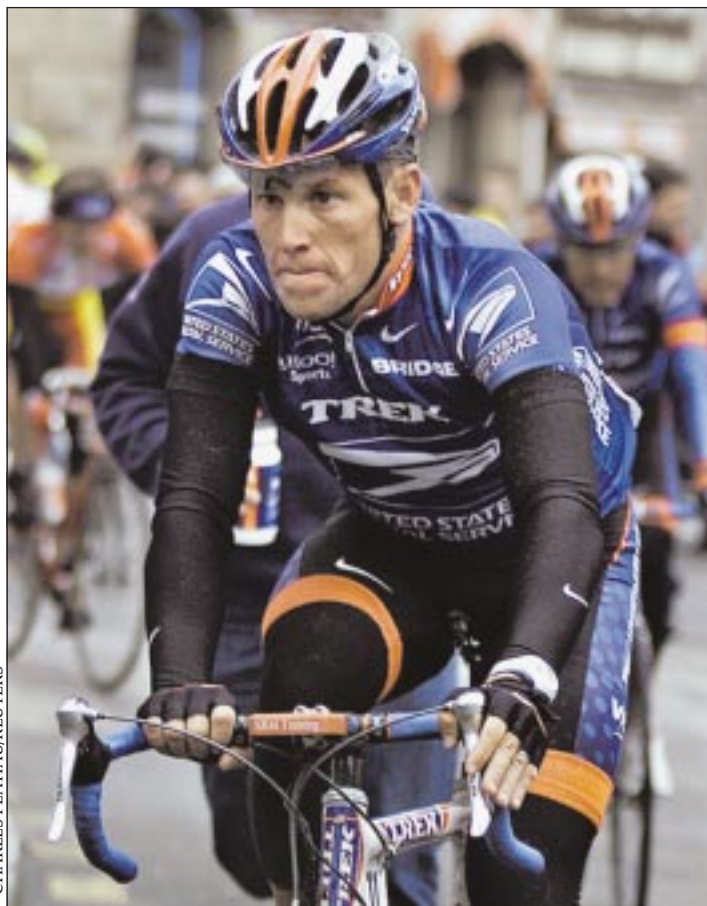
débouché sur rien. Cette « affaire », née d'un reportage de France 3 montrant un véhicule lié à US Postal se débarrassant durant le Tour de poubelles (contenant notamment de l'Actovegin, médicament non interdit, utilisé pour fluidifier le sang) avait conduit le double vainqueur du Tour de France à menacer de ne pas participer à la Grande Boucle 2001. Il était vite revenu sur cette déclaration. Mais ce n'est que le 14 mars qu'il avait décidé d'inscrire des courses françaises à son programme avant juillet.

L'appui de M^e George Kiejman, qui est devenu son conseil, lui ayant permis d'accéder à certaines sources judiciaires, Lance Armstrong a fait précéder son retour

Son programme avant le Tour

● **Amstel Gold Race** (28 avril) : Lance Armstrong n'a pas souhaité s'aligner sur Liège-Bastogne-Liège (22 avril) - où il avait fini 2^e en 1996 - parce qu'il ne s'estimait pas assez en forme pour prétendre à la victoire. Il sera au départ de l'Amstel Gold Race, considérant qu'il pourra aborder la course néerlandaise, qu'il juge « moins dure », avec « plus de kilomètres » d'entraînement. En 1999, il y avait pris la 2^e place à Maastricht, derrière le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank).

● **Bicyclette basque** (30 mai-3 juin) : le leader de l'équipe US Postal a choisi de privilégier les épreuves par étapes. Mi-avril, il est revenu courir en France au Circuit de la Sarthe et



CHARLES PLATIAU/REUTERS

Au Circuit de la Sarthe, Lance Armstrong est apparu aussi déterminé dans sa préparation que lors du Tour de France.

d'une conférence de presse, le 9 avril, au cours de laquelle il a annoncé que les résultats des analyses pratiquées, à la demande de la justice, sur les prélèvements urinaires du Tour de France 2000, « se sont révélés négatifs ». D'autres analyses - et donc d'autres résultats - sont à venir.

« Nous avions trop attendu. On nous avait promis les résultats pour fin janvier. Cela a pris quatre mois, alors qu'au récent Tour des Flandres les analyses ont demandé une semaine, indique Lance Armstrong dans un entretien au Monde. Il n'y a rien et il n'y aura rien, affirme-t-il, s'il y avait quelque chose, ce serait du sabotage. Mais je ne pense pas que soit possible. C'est une procédure de justice. »

« FESTINA, UN CAS ISOLÉ »

Confronté aux interrogations qu'a suscité son retour au premier plan, après son cancer, ce Texan de 29 ans convient qu'il est « impossible de regarder de la même façon » le cyclisme depuis les révélations sur les pratiques du peloton, consécutives à l'affaire Festina en 1998. « Je comprends qu'il y ait du scepticisme, déclare-t-il. Je commence à accepter que, dans les sports d'endurance, les gens se disent : "C'est étrange, cette performance". Qu'ils se disent aussi, quand de nouveaux tests

des Pays de la Loire. Après avoir participé à Paris-Camembert, il est parti en Espagne, au Tour d'Aragon, qui devait s'achever dimanche 22 avril.

● **Tour de Suisse** (19-28 juin) : Lance Armstrong préfère participer à cette épreuve, plutôt qu'au Critérium du Dauphiné Libéré (10-17 juin) comme les années précédentes, parce qu'elle comportera un contre-la-montre individuel en côte à l'image du Tour de France. Il a indiqué également qu'en 2000, certains de ses équipiers, tel Tyler Hamilton, vainqueur du Dauphiné libéré, avaient été en forme trop tôt et n'avaient pas été « à 100 % de leurs possibilités » sur le Tour de France.

arrivent, "il y a déjà autre chose comme produit". »

Pour autant, il assure que Festina « était un cas isolé. C'est facile de dire que tout le monde est comme cela. Ce n'est pas vrai ». « Je n'ai jamais connu cela chez Motorola ou Cofidis [ses précédentes équipes] », poursuit-il lorsqu'on lui cite le cas de l'équipe néerlandaise TVM, chez qui des produits interdits ont également été saisis durant le Tour 1998 (le procès est prévu fin mai).

Arrivé dans le peloton professionnel alors que l'utilisation de l'érythropoïétine (EPO) ou de l'hormone de croissance s'y répandait, le double vainqueur de la Grande Boucle n'a de cesse de réaffirmer

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le président délégué de l'AS Saint-Etienne (D1), Gérard Soler, et le directeur administratif et financier du club de football, Didier Lacombe, ont été mis en examen mercredi 18 avril à Saint-Etienne pour complicité d'usage de faux documents administratifs (passeports) et complicité d'obtention induite de documents administratifs (licences de joueurs) et placés sous contrôle judiciaire. Les dirigeants stéphanois ont toujours nié une implication dans l'obtention des faux documents, dont étaient détenteurs les attaquants brésiliens Alex et Aloisio, ainsi que le gardien ukrainien Maxim Levytsky.

■ **Le sélectionneur de l'équipe de France**, Roger Lemerre, a rendu public, jeudi 19 avril, la liste des 18 joueurs retenus pour affronter le Portugal, le 24 avril, au Stade de France, en match amical. Gardiens : Barthez (Manchester United), Ramé (Bordeaux). Défenseurs : Candela (Rome), Desailly (Chelsea), Lizarazu (Bayern Munich), Sagnol (B. Munich), Silvestre (Manchester U.), Thuram (Parma). Milieux : Djorkaëff (Kaiserslautern), Makélélé (Real Madrid), Petit (FC Barcelone), Pirès (Arsenal), Vieira (Arsenal), Zidane (Juventus Turin). Attaquants : Anelka (Paris SG), Henry (Arsenal), Trezeguet (Juventus), Wiltord (Arsenal).

■ **RUGBY/Robert Paparemborde est décédé** à l'âge de 52 ans des suites d'un cancer dans une clinique parisienne dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 avril, a indiqué le quotidien *Le Parisien* dans son édition de jeudi. Robert Paparemborde, surnommé « Patou », né le 5 juillet 1948, à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), a effectué la grande partie de sa carrière à la Section paloise (1967-1983) avant de la terminer au Racing CF (1983-1984) dont il fut l'entraîneur en 1990, année du titre de champion de France, puis le manager (1993-1995). Il avait porté à 55 reprises le maillot de l'équipe de France (1975-1983). Robert Paparemborde avait emporté le Tournoi des cinq nations en 1977, 1981 (Grand Chelem à la clé) et 1983.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 31 effectués mercredi 18 avril. Premier tirage : 12, 20, 24, 29, 33, 48 ; complémentaire : 40. Rapports pour 6 numéros : 5 496 000 F (837 859 €) ; 5 numéros et complémentaire : 141 130 F (21 515 €) ; 5 numéros : 6 645 F (1 013 €) ; 4 numéros et complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage** : 10, 20, 24, 27, 29, 48 ; complémentaire : 1. Rapports pour 6 numéros : 5 945 200 F (906 339 €) ; 5 numéros et 1 complémentaire : 57 620 F (8 784 €) ; 5 numéros : 7 665 F (1 168 €) ; 4 numéros et complémentaire : 308 F (46,95 €) ; 4 numéros : 154 F (23,47 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

qu'il « n'a pas pris » et « ne prend pas de produits améliorant la performance ». Il ajoute que son « carnet de santé est blanc », c'est-à-dire vierge de toute mention de produit à priori interdit mais pouvant être autorisé moyennant justification thérapeutique. « Je n'ai rien pris depuis la fin de mon traitement pour le cancer le 30 décembre 1996 », assène-t-il.

Le parcours emprunté par Richard Virenque - dénégations pendant plus de deux ans et aveux lors du procès Festina à l'automne 2000 - fait juste dire à Lance Armstrong que « cela ajoute à la spéculation ». « Nous avons eu trois semaines de tests » durant le Tour de France 2000 « et l'enquête en cours montre qu'il n'y a rien », poursuit-il, déclarant « savoir » que les nouveaux tests EPO ne valent que pour une prise dans les trois jours qui précèdent l'analyse. « Le Tour dure trois semaines et nous avons à été testés tous les jours, précise-t-il. Pour une course d'un jour ce serait différent, on pourrait dire : "Il ment". » Le coureur américain estime « nécessaire » le renforcement des contrôles, même si « cela n'est pas agréable d'être réveillé à 6 heures le matin ». « Si cela peut améliorer l'image du sport, prévenir le dopage, je suis prêt et tout le monde dans le peloton doit être prêt à le faire », affirme-t-il. Un peloton dont il pense que, depuis 1998, « il connaît ses responsabilités. Coureurs, directeurs sportifs, soigneurs savent que ce comportement de dopage peut tuer ce sport ».

Lance Armstrong n'ira pas jusqu'à dire qu'il comprend que l'on puisse être tenté de prendre des produits dopants pour réaliser une performance, ou pour affronter l'enchaînement des épreuves et leur dureté. « Il y a certainement plus de médiatisation, de gloire, d'argent. Est-ce une cause du dopage ? Peut-être », se contente-t-il de déclarer, tout en qualifiant ceux qui ont recours au dopage, non de victimes, mais de « tricheurs ». Mais il réaffirme « ne pas être sûr que [le phénomène] soit aussi étendu ».

Philippe Le Cœur

Galatasaray conjugue faillites financière et sportive

En proie à des difficultés économiques, le club turc, vainqueur en 2000 de la coupe de l'UEFA, a été sorti de la Ligue des champions par le Real Madrid

MADRID

de notre envoyé spécial

Toutes ses admiratrices le savent, Luis Figo est un homme élégant. Toujours bien mis en ville, le joueur portugais, élu Ballon d'or 2000, attache beaucoup d'importance à sa tenue sur le terrain. Le talentueux meneur de jeu du Real Madrid n'a pas aimé voir son beau maillot blanc souillé de son sang après avoir reçu le coude d'un défenseur de Galatasaray dans le nez, lors du quart de finale retour de la Ligue des champions, mercredi 18 avril, à Madrid.

Il s'est roulé par terre, puis il a quitté la pelouse pour se faire soigner. Quand l'arbitre lui a fait signe de revenir en jeu, il a obtenu, mais en traversant le terrain dans toute sa largeur : il est allé réclamer un maillot immaculé pour parachever la nette victoire des siens (3-0) et fêter la qualification du Real Madrid pour la demi-finale de la Ligue des champions.

Ce geste de Luis Figo ne doit pas tant à son goût de la propreté qu'à sa connaissance du prix de ce maillot. Transféré l'été dernier de Barcelone à Madrid pour la somme record de 405 millions de francs, assortie d'un salaire supérieur à 3 millions de francs par mois, le Portugais est devenu le joueur le plus cher du monde.

AVALANCHE DE CARTONS

« Il est normal que le meilleur joueur du monde évolue dans le meilleur club du monde, avait modestement déclaré le président madrilène, Florentino Perez. Tout paraît toujours normal au Real Madrid, qui n'imaginait pas laisser les Turcs de Galatasaray leur barer l'accès au dernier carré de la prestigieuse compétition continentale : « Perdre ce match ne nous passe pas par la tête. Nous sommes une équipe très mature et si nous n'arrivons pas à bien jouer, nous essaierons de gagner par d'autres moyens », avait prévenu le capitaine Fernando Hierro, assez énigmatique.

Le Real Madrid n'a pas beaucoup eu à forcer son talent, face à des Turcs rapidement déstabilisés par la vitesse de jeu des Merengues, puis désabusés par l'évolution rapide du score : 3-0 après 37 minutes de jeu, grâce à deux buts de Raul (15^e et 37^e) et de Helguera (28^e).

Galatasaray avait défait les Madrilènes à deux reprises lors de la saison 2000-2001, en supercoupée d'Europe (2-1), puis au match aller de ce quart de finale (3-2). Les

La fiche technique

REAL MADRID - GALATASARAY : 3-0
(match aller : 2-3)
Ligue des champions
• Stade Santiago Bernabeu, à Madrid ; Temps frais : 81 000 spectateurs ; arbitre : M. Frisk (Sué).

BUTS

REAL MADRID : Raul (15^e min, 37^e) ; Ivan Helguera (28^e)

AVERTISSEMENTS

GALATASARAY : Okan (6^e, jeu dangereux) ; Umit (26^e, jeu dangereux) ; Hasan (28^e, jeu irrégulier), Fatih (35^e, jeu dangereux) ; Bulent Korkmaz (79^e, jeu dangereux).

LES ÉQUIPES

REAL MADRID
(entraîneur : Del Bosque) : Casillas • Salgado ; Hierro ; Karanka ; Roberto Carlos (Solari, 90^e) • Helguera ; Makelele ; McManaman ; Figo (Savio, 85^e) • Raul ; Guti (Flavio Conceição, 75^e).

GALATASARAY

(entraîneur : Lucescu) : Taffarel • Bulent Korkmaz ; Emre Asik ; Umit ; Fatih • Okan ; Suat (Bulent Akin, 46^e) ; Emre Belozoglu ; Hasan Sas (Arif, 67^e) ; Hagi • Jardel.

Turcs avaient donc toutes les raisons d'aborder le match retour en confiance. Pourtant, ils ont pénétré sur la pelouse du stade Santiago-Bernabeu dans un état de fébrilité flagrante, qui s'est traduit par une avalanche de cartons jaunes : quatre en première mi-temps, contre aucun pour les coéquipiers de Luis Figo.

Contrairement aux Madrilènes, qui vivent dans l'opulence, les Stambouliotes traversent une phase délicate. Même si les supporters de l'équipe phare du football turc se sont longtemps rassurés en se disant que « la seule chose qui marche encore en Turquie, c'est Galatasaray », la crise qui secoue l'économie turque a fini par avoir des retombées directes sur la ges-

Le Bayern Munich

exact au rendez-vous

Malgré les assauts répétés de Manchester United, le Bayern Munich s'est qualifié, mercredi 18 avril, pour les demi-finales de la Ligue des champions, en s'imposant 2-1 (1-0, à l'aller). C'est l'attaquant brésilien du club bavarois, Giovane Elber qui a ouvert la marque (5^e minute). Les nouveaux champions d'Angleterre multipliaient les offensives pour tenter de revenir, accumulant les corners, pour permettre, finalement, aux Allemands de lancer par l'intermédiaire de Jens Jeremies quelques contres judicieux dont l'un permit à Mehmet Scholl d'aggraver le score (39^e). A la reprise, les Anglais, portés vers l'avant par leur gardien Fabien Barthez, qui jouait très souvent hors de sa surface de but, voyaient leurs efforts récompensés. Un but en lob de Ryan Giggs (49^e) rendait le sourire au 4 500 supporters manuceniens. Mais il était trop tard pour priver le Bayern Munich de sa revanche après la finale de Ligue des champions perdue dans les arrêts de jeux (2-1), un soir de printemps 1999, à Barcelone.

tion du club. A l'automne 2000, quelques mois après sa victoire sur Arsenal en finale de la coupe de l'UEFA, le club nourrissait encore les plus hautes ambitions. Fort d'une assise populaire estimée à plus de 16 millions de supporters disséminés à travers le monde, le seul grand club sportif d'obédience musulmane caressait de grands projets. Un nouveau stade devait voir le jour. Une entreprise américaine, déjà actionnaire du club brésilien Vasco de Gama, avait souhaité entrer dans le capital du club, à hauteur de 20 millions de dollars. Elle a finalement retiré son offre, et le malaise s'est rapproché du terrain.

Mircea Lucescu, l'entraîneur roumain recruté à l'intersaison, n'a pas perçu tous ses salaires. Mario Jardel, auteur de 6 buts en Ligue des champions, a récemment refusé de s'aligner dans le championnat turc, afin de protester au nom des joueurs contre les retards de paiements. Dans la tourmente, les joueurs de Galatasaray ne savent plus très bien à quoi se raccrocher. Pour motiver ses coéquipiers, le Roumain Gheorghe Hagi avait évoqué la destinée : « En 2000, nous avons battu Milan, rappelait-il avant de rejoindre Madrid. Et cette année, on va jouer la finale de la Ligue des champions à Milan. C'est écrit. » Mais l'économie du football n'a que faire des chimères.

Eric Collier

Faire construire sa maison : les pièges à éviter

Ouvrir un chantier demande moult précautions pour éviter les malfaçons et des procès sans fin. Ne pas négliger les études préalables et prendre une bonne assurance

PAUVRE Denis ! Sept ans après l'ouverture du chantier de son pavillon, en juillet 1994, il se retrouve en procès avec le constructeur. La maison est inhabitable et la longue liste des malfaçons fait penser à la chanson *Tout va très bien, Madame la marquise* : outre le sous-sol inondé (trente centimètres d'eau) on relève un léger fléchissement de la charpente, l'absence d'escalier entre la maison et le garage, un conduit de cheminée défectueux, la fenêtre des toilettes à un emplacement différent de celui indiqué sur le plan, des appuis de fenêtre à resceller dans deux chambres, une fissure dans le mur du fond du sous-sol, des raccords mal exécutés dans les combles, des tuiles de béton à la place des tuiles en terre cuite initialement prévues et exigées par les Bâtiments de France dans une zone protégée.

Les dégâts des eaux auraient pu être évités si l'architecte de la société de construction avait demandé une étude préalable du terrain (coût : de 5 000 à 30 000 F). En effet, le rapport d'expertise constate que le sol est constitué de « couches d'alluvions

et de glaises vertes dotées d'un potentiel de variations volumiques très élevé » et que les inondations répétées du sous-sol de la maison résultent de l'existence d'une nappe de coteau dont la remontée en période pluvieuse rend inopérant le puisard et le drain posés par le constructeur pour remédier aux infiltrations. En fin de compte, un couvage pourrait être efficace, mais l'assurance, peu disposée à prendre en charge des travaux très coûteux, estime que l'installation d'une pompe devrait suffire, malgré les inconvénients : bruit, risque de pannes.

La première erreur de Denis a consisté à ne pas avoir souscrit d'assurance « dommages-ouvrage », pour l'obtention de laquelle l'étude du sol est indispensable. Sa deuxième erreur fut d'accepter de signer un contrat, alors que les documents qui lui ont été soumis étaient par trop imprécis : les plans, dépourvus de cotes, représentaient un terrain plat avec tout le rez-de-chaussée au même niveau, alors que le terrain accusait une pente de soixante centimètres, nécessitant un décaissement à la hauteur du séjour, avec un peron pour accéder à la porte d'entrée.

Quant au sol du garage, plus bas que celui de la maison, il n'était pas non plus prévu de marches pour y pénétrer. « L'architecte m'a assuré qu'il me fournirait des plans plus détaillés, dès que le sous-sol serait fini », explique Denis. « Les cotes sont indispensables dans la mesure où l'on s'engage sur un nombre de mètres carrés et sur un prix », indique Jean-Luc Renevier, ingénieur à l'Association française de normalisation (Afnor), chargé de l'élaboration de la marque NF-Maisons individuelles. Cette négligence provoque de nombreux litiges. Lorsque Denis s'étonne de l'inexistence d'un escalier d'accès à la porte d'entrée, le constructeur lui répond qu'il s'agit « d'une prestation non contractuelle ».

« Il y a eu maldonne », explique Denis. Le premier devis descriptif sommaire concernait une maison de 136 m² (16 x 8,50 m) pour un montant de 1 146 000 F, alors que nous désirions un pavillon de 127 m² (15 x 8,50 m) pour un budget de 950 000 à un million de francs. » Au lieu de refaire ses plans en conséquence, le constructeur a proposé à Denis des



DESSIN DE BENOIT JACQUES

moins-values sur certains postes qu'il pourrait exécuter ou faire exécuter. C'était là mettre le doigt dans un engrenage infernal, générateur de conflits. « Concevoir une réalisation de maison sur de telles bases, c'est risquer de se retrouver avec de nombreux frais

ré, en cours de chantier, certains lots au constructeur pour les confier à d'autres artisans dont les devis étaient plus compétitifs. Ces initiatives se sont retournées contre lui. L'expert, en effet, a constaté « qu'il était difficile d'établir un récapitulatif des travaux

« En prenant l'initiative d'exécuter lui-même certains travaux, le client a perturbé la coordination du chantier, dégageant du même coup la responsabilité du maître d'œuvre »

supplémentaires à l'arrivée », explique un architecte.

La troisième erreur de Denis fut donc d'accepter de se charger lui-même de certains travaux pour faire des économies. Électricien de métier, il assurerait l'installation électrique. Il a aussi retenu

réellement dus au constructeur ». Ce dernier a dès lors beau jeu de décliner toute responsabilité pour certains lots. Par exemple, les menuiseries des fenêtres PVC, dont la pose laisse à désirer, et pour lesquelles deux artisans se renvoient mutuellement la responsabilité.

Autre garantie de qualité, la possession d'un label, type NF-Maisons individuelles. Architecte ou constructeur ? Le recours à un

architecte compétent est parfois plus coûteux, mais permet davantage d'originalité et du « sur-mesure ».

Ainsi, Pierre Balosso, architecte à Fontainebleau, a-t-il astucieusement exploité l'importante dénivellation de la rue où il a édifié sa maison. Côté façade, rien ne la différencie des autres pavillons. Côté jardin, elle se déploie sur quatre niveaux. L'entrée donnant sur la rue correspond en fait au premier étage. En jouant sur deux hauteurs de plafond (2,40 m et 3,10 m), il a pu ménager des volumes bien éclairés qui font paraître les pièces plus vastes, et des espaces plus intimes et plus conviviaux. Des portes coulissantes permettent de gagner de la place, et il a sorti les placards des chambres, pour les regrouper dans un espace dressing. Enfin, en prévoyant les chambres d'enfants indépendantes au rez-de-chaussée, et en transportant le séjour et la cuisine à l'étage, il a inversé le schéma traditionnel. « Car il ne faut pas oublier », dit-il, que l'édification d'une maison, c'est « la réalisation d'un projet de cadre de vie ».

« Car il ne faut pas oublier », dit-il, que l'édification d'une maison, c'est « la réalisation d'un projet de cadre de vie ».

« Car il ne faut pas oublier », dit-il, que l'édification d'une maison, c'est « la réalisation d'un projet de cadre de vie ».

Michaëla Bobasch

Comment choisir une entreprise et mûrir son projet

L'INCONVÉNIENT, lorsqu'on fait construire, c'est que l'objet qu'on achète n'existe pas. « Il faut l'imaginer dans le moindre détail, ce qui nécessite parfois une longue maturation. Lorsque des clients qui réfléchissent depuis un an me disent qu'ils ont encore besoin de six mois pour mûrir leur projet, je trouve leur démarche positive, même si je ne gagne rien dans l'intervalle », explique Pierre Balosso, architecte.

Avant de se rendre au Salon de la maison individuelle, Guy et Edith ont préparé soigneusement leur dossier, pesé tous leurs choix : emplacement du garage (accollé ou en sous-sol ?), type de chauffage (électrique ou au gaz ?), fenêtres (aluminium ou PVC ?), nombre de salles de bains, toiture.

Après avoir beaucoup consulté, ils ont élaboré un cahier des charges pointilleux : surface, disposition des pièces, matériaux d'isolation, petites tuiles en terre cuite, marque de la chaudière, sans oublier le sanitaire ni la robinetterie. « J'ai même dressé un tableau récapitulatif avec mon ordinateur pour comparer les différents postes », explique Guy. Il a remarqué ainsi des écarts de 20 000 à 30 000 F d'un constructeur à

l'autre. Certains réclament un supplément de 8 000 F pour des fenêtres en PVC, ou 2 000 F pour un lave-mains dans les toilettes ! Il y a ceux qui proposent deux couches d'apprêt pour le prix d'une seule ailleurs.

« Il faut aussi prendre en compte les charges à venir », estime Guy. La maison « tout électrique » est moins chère, car il n'y a à prévoir ni chaudière ni réseau de canalisations ; mais le client devra assumer des notes d'électricité élevées. Alors que le « tout gaz », même s'il coûte 50 000 F de plus au départ, sera à la longue plus économique, d'autant que l'inertie du gaz maintient une certaine chaleur dans les radiateurs.

« PETITES RUSES »

Guy et Edith ont débutsé au passage ce qu'ils appellent « les petites ruses des constructeurs ». Par exemple, les deux chiens-assis (fenêtres mansardées dans la toiture) figurant sur les brochures publicitaires ne sont pas toujours inclus dans le prix : « En général, il y a un seul chien-assis et un Vélux ; si on veut la seconde lucarne, il faudra payer un supplément. Les maisons à chauffage électrique ne comportent

Labels

La marque NF-Maison individuelle, délivrée par la société Céquam, filiale à parts égales du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et de Qualitel et mandatée par Afnor Certification, est décernée à des constructeurs (dix-sept actuellement, répartis dans quatorze régions) qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux : devis, fourniture de plans, information du maître d'ouvrage, déroulement du chantier.

D'autre part, la Fédération française des constructeurs de maisons individuelles (FFC, 76, avenue des Champs-Élysées, 87008 Paris) estampille « Maisons de confiance » des constructeurs qui s'engagent à édifier des maisons conformes à la loi du 19 décembre 1990 et à doubler la durée de la garantie de parfait achèvement.

On lira enfin avec profit la norme P.03-001, qui définit les clauses administratives générales applicables aux travaux du bâtiment faisant l'objet de marchés privés (Afnor, décembre 2000 ; www.afnor.fr) et le magazine *Que Choisir ?* (hors-série Argent, n° 81, février 2001).

★ Céquam, 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris ; tél : 01-42-34-53-23.

Froid et agité

VENDREDI. Une bande nuageuse circule le matin sur le nord de la France apportant des averses de pluie et de neige, voire localement de grêle. L'après-midi, les giboulées s'étendent à tout le pays, à l'exception du pourtour méditerranéen. Les températures sont au moins de 6 degrés en dessous des normales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Sur la Basse-Normandie et les Pays de Loire, le ciel, très nuageux, se couvre complètement de temps à autre. Des giboulées se produisent le matin et en fin d'après-midi. Le temps est plus calme sur la Bretagne. Il fait de 8 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est très nuageux à couvert. Des averses de pluie et neige mêlées se produisent. Localement, une averse de neige pouvant blanchir le sol n'est pas exclue, surtout sur le Nord et les Ardennes. Il fait de 6 à 8 degrés.

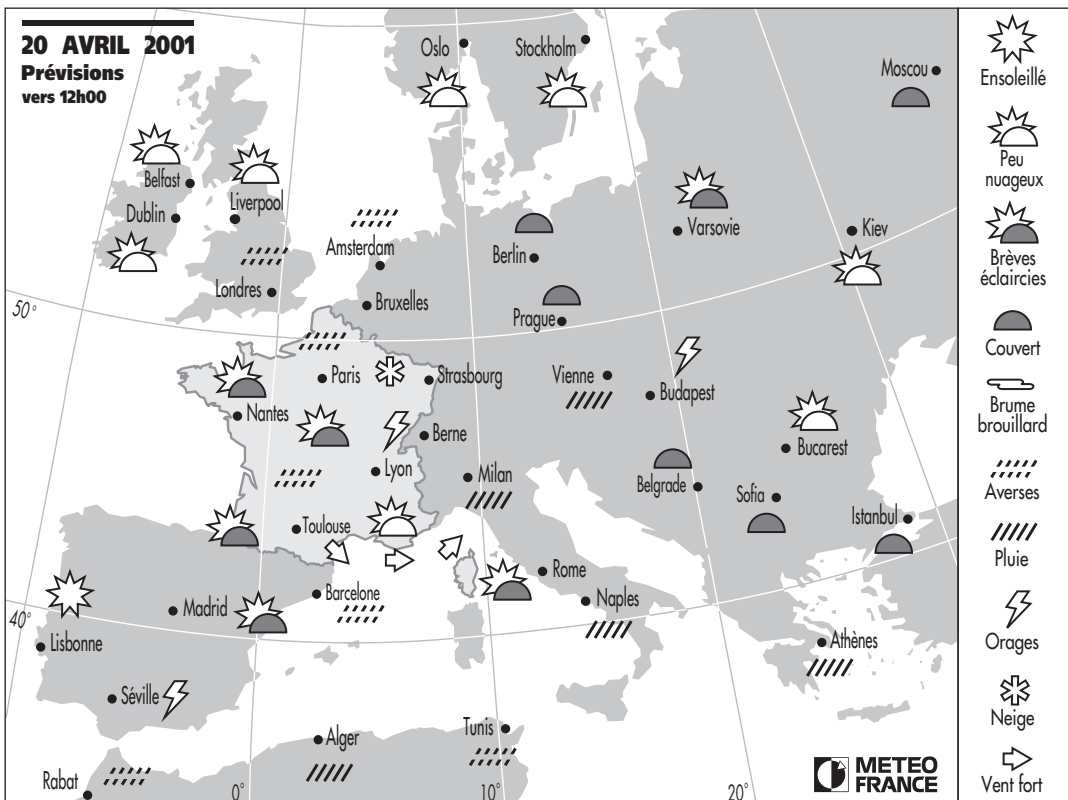
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les

nuages sont nombreux. Les averses, assez rares le matin, deviennent plus fréquentes l'après-midi et déversent de la pluie et de la neige mêlées, du grésil, voire de la grêle. Les températures varient entre 6 et 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel matinal alterne entre éclaircies et passages nuageux. L'après-midi, les nuages gris se développent et apportent des giboulées. Les températures affichent de 9 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages se font plus gris et plus nombreux au fil des heures. Les averses, limitées au relief le matin, se généralisent l'après-midi. Elle se produisent sous forme de giboulées et de neige sur les montagnes. Il fait entre 4 et 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La tramontane atteint 80 km/h en rafale et le mistral flirte avec les 90 km/h. Le ciel est souvent peu nuageux. Les températures s'échelonnent entre 12 et 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

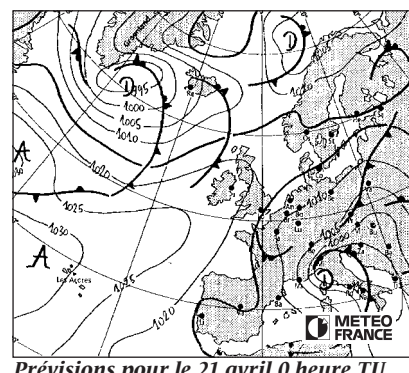
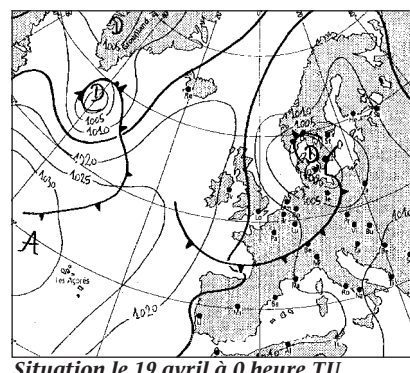
FRANCE métropole	
AJACCIO	8/14 S
BIARRITZ	5/9 N
BORDEAUX	2/11 N
BOURGES	0/7 P
BREST	4/9 P
CAEN	4/7 P
CHERBOURG	3/8 P
CLERMONT-F.	1/5 P
DIJON	0/7 P
GRENOBLE	2/9 P
LILLE	2/6 *
LIMOGES	-1/5 N
LYON	3/8 P
MARSEILLE	4/12 S

PAPEËTE	25/29 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S
ST-DENIS-RÉ.	23/29 S
EUROPE	
AMSTERDAM	3/6 S
ATHÈNES	1/6 *
BARCELONE	1/9 N
BELFAST	4/16 S
BELGRADE	1/6 *
BERLIN	0/7 N
BERNE	6/12 N
BRUXELLES	3/8 P
BUCAREST	1/5 P
STRASBOURG	1/7 P
TOULOUSE	3/8 N
TOURS	1/7 P
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	23/30 S
FORT-DE-FR.	24/29 S
NOUMEA	21/25 S

KIEV	8/17 S
LISBONNE	10/18 S
LIVERPOOL	2/9 S
LONDRES	-1/5 S
LUXEMBOURG	3/7 P
MADRID	6/15 S
MILAN	9/13 P
MOSCOW	6/14 S
MUNICH	3/7 P
MUSCOU	11/18 C
NAPLES	-7/10 S
OSLO	8/17 P
PARIS	2/6 C
PRAGUE	11/14 C
ROME	10/25 S
SEVILLE	8/19 C
ST-PETERSB.	4/6 S
STOCKHOLM	1/5 C
TENERIFE	17/21 S
VARSOVIE	6/10 C

VENISE	9/13 P
VIENNE	6/9 C
AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/29 S
BUENOS AIR.	9/23 S
CARACAS	22/28 S
CHICAGO	12/21 S
LIMA	19/23 S
LOS ANGELES	9/12 S
MEXICO	10/27 S
MONTREAL	1/13 S
NEW YORK	4/16 S
SAN FRANCIS.	7/10 P
SANTIAGO/CHI	9/19 S
TORONTO	5/11 P
WASHINGTON	5/20 S
AFRIQUE	
ALGER	10/19 C
DAKAR	18/23 S
KINSHASA	21/32 S

LE CAIRE	17/31 S
NAIROBI	17/27 S
PRETORIA	15/25 S
RABAT	11/17 S
TUNIS	13/20 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	27/37 S
BEYROUTH	17/21 S
BOMBAY	24/32 S
DJAKARTA	27/31 C
DUBAI	18/29 S
HANOI	26/31 S
HONGKONG	24/27 S
JERUSALEM	13/26 S
NEW DEHLI	22/32 S
PEKIN	8/20 S
SEOUL	9/15 S
SINGAPOUR	26/30 C
SYDNEY	16/21 P
TOKYO	14/23 S



VENTES

De Sumer à Rome, grandes et petites pièces archéologiques

PRÈS DE 1 000 lots d'archéologie sont présentés les 22 et 23 avril à Drouot Montaigne. Ils proviennent de plusieurs collections, articulées autour de thèmes et de cultures différentes : la Mésopotamie, l'Égypte et Rome. Estimés de 1 000 F-2 000 F à 2 millions de francs (152 €-304 € à 305 343 €) pour la pièce la plus chère, les prix de ces objets varient selon la rareté, la beauté et les dimensions. Ces dernières apparaissent comme très importantes, puisque peu d'offres de grande taille sont parvenues jusqu'à nous. Celles-ci, de plus, se révèlent généralement de facture soignée et fabriquées en petit nombre. Paradoxe, l'ancienneté n'a ici qu'une importance relative, ce qui permet d'acquérir de multiples souvenirs des quatrième et troisième millénaires entre 1 000 et 15 000 francs (152 et 2 290 €).

Un ensemble d'objets mésopotamiens remontent au début de la période historique, c'est-à-dire à l'époque de l'invention de l'écriture, vers 3500 avant Jésus-Christ. Parmi les plus courants, les cachets servant à sceller des marchandises portent l'emblème d'un propriétaire, symbolisé par des motifs animaliers gravés. En pierre dure, ils mesurent entre 2 cm et 5 cm et se vendent de 800 à

15 000 francs (122 à 2 290 €) les plus recherchés, zoomorphes : cachet rectangulaire en calcite rouge gravé de deux chiens tête-bêche, fin du quatrième, début du troisième millénaires, 2 000-2 500 francs (305-381 €), cachet figurant un taureau couché en aragonite, même époque, 12 000-15 000 francs (1 832-2 290 €). Plus élaborés, les cylindres-sceaux gravés en creux déroulent sur les tablettes en argile des scènes beaucoup plus détaillées, souvent ani-

mées de personnages nombreux : scènes de guerre ou de chasse, libations, rituels, sacrifices. Ils constituent de véritables signatures, utilisés pour authentifier les documents inscrits, et certains portent les noms et les titres des personnages en caractères cunéiformes, rois ou hauts fonctionnaires. La présence de formules écrites sur les objets antiques leur apporte toujours une plus-value : un des cylindres-sceaux les moins anciens de la vente, daté de

la période néo-assyrienne, 800-700 avant Jésus-Christ, est gravé d'une inscription en araméen qui lui confère une grande rareté (60 000 à 80 000 francs, 9 160 à 12 213 €).

BRONZES, VERRES ET BIJOUX

De nombreux exemplaires sont accessibles entre 2 000 et 5 000 francs (305-763 €), leur prix dépend de la beauté, de l'originalité et de la complexité de la scène gravée. La plus belle pièce proposée est un bronze

romain de 90 cm de hauteur, représentant le dieu Bacchus debout, une panthèse assise à ses côtés, posé sur un socle soutenu par des panthèses. Il se distingue par une ciselure d'une grande finesse, au visage particulièrement réussi avec des yeux en argent incrusté, les cheveux longs et bouclés ornés d'un diadème en cuivre rouge, et de dimensions importantes qui ont imposé une fonte en plusieurs éléments soudés ensuite (1 800 000-2 millions de francs, 274 809-305 343 €).

La vente comprend également une collection de verres romains (3 000 à 260 000 francs, 458-39 694 €), des bijoux antiques en or et pierre dure à partir de 2 000 francs (305 €) et un ensemble d'objets égyptiens (1 000 à 450 000 francs, 152-168 702 €).

Catherine Bedel

★ Drouot Montaigne, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris. Dimanche 22 et lundi 23 avril. Exposition sur place, le 20, de 10 h 30 à 22 heures, le 21 de 10 h 30 à 19 heures. Etude de Ricqlès ; tél. : 01-48-74-38-93. Expert : J.-P. Mariard de Serres ; tél. : 01-43-25-78-27.

DÉPÊCHES

■ **TOYMANIA** : le rendez-vous annuel des collectionneurs de jouets anciens aura lieu le samedi 21 avril, à l'Aquaboulevard de Paris, où seront réunis deux cents exposants. De quelques dizaines à plusieurs milliers de francs, les amateurs y découvriront toute la gamme des jeux et jouets d'autrefois jusqu'aux « collectors », les objets promotionnels des grandes marques qui ne sont pas commercialisés. 4, rue Louis-Armand, Paris-15^e, de 10 heures à 19 heures ; entrée 55 F (8,39 €).

■ **ANTIQUAIRES** : le vingt-quatrième Salon des antiquaires de Nancy se déroule du 19 au 23 avril. Une centaine de professionnels y présentent les antiquités. Trois experts sont à la disposition du public pour les authentifier. Pendant toute la durée du Salon, huit restaurateurs d'art feront des démonstrations de leur travail. Parc des expositions, de 10 heures à 20 heures ; jusqu'à 21 heures le vendredi 20 avril.

■ **PONEYS** : le 22 avril, une vente sur le thème des poneys de polo propose à Saint-Tropez des selles, harnais, maillots et accessoires propres à ce sport ainsi que des dessins, peintures et sculptures sur ce thème. Exposition le 21 avril de 14 heures à 19 heures. Etude Maunier-Moudelet Deniau ; tél. : 04-94-92-62-86

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 094

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT

I. Permet de choisir sans arrière-pensées - II. Ne connaît rien à rien. Reconnaissance. - III. Attachement passionné. Point de la première heure. - IV. La fin de tout. Un simple vêtement qui fait de grandes toiles. Le thorium. - V. En Somme, sa tour est à Paris. Tour imprévisible. - VI. Européen du Sud. Breton en mer. - VII. Un peu de richesse. Meurtres la poire. - VIII. Pour des allers et des retours rapides. Sanctionne la fin d'un troisième cycle. - IX. Au ser-

vice de George W. Plus facile à lire ainsi. Auxiliaire. - X. Personnel. Protégé.

VERTICALEMENT

1. On peut toujours la demander, même si elle n'est plus en vente. - 2. Devra faire sa demande par écrit. Tête forte. - 3. Informé ou agresse le consommateur. Aurélia et Sylvie ne l'empêcheront pas de se pendre. - 4. Sale coup pour les poils. - 5. Sales coups dans le moteur. Chantier. - 6. Equipe de peintures et de

tireurs. - 7. Placée très haut. Rare en mauvais état. - 8. Académie. Personnel. Préposition. - 9. Donné avant le départ. Souvent obligés de garder la chambre. - 10. Fleurit dans les jachères. Sable mouvant. - 11. Essayée avant de servir. Rayé dans les eaux de la Méditerranée. - 12. Choix difficile à la fin.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 093

Horizontalement

I. Illisibilité. - II. Mouture. Ras. - III. Minéralier. - IV. One. Enormité. - V. Tes. Nestor. - VI. Teintés. Ana. - VII. Élgie. Dot. - VIII. Rameau. INC. - IX. Liège. Renoue. - X. Esse. Assenés.

Verticalement

1. Immortelle. - 2. Loin. El. Is. - 3. Lunetiers. - 4. Ite. Engage. - 5. Surestime. - 6. Iran. EEE. - 7. Belons. Ars. - 8. Ire. Dues. - 9. Ems. Ne. - 10. Irritation. - 11. Ta. Ton. Nue. - 12. Espérances.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gumbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 218

En collaboration avec

Réunion des Musées Nationaux

De la « soie de mer »

SIX MUSÉES en Ile-de-France présentent six expositions sur la vie de la région au Moyen Age. A Louvres, le Musée d'histoire et d'archéologie montre un Moyen Age où les jeux de société, les joutes et les tournois sont appréciés par tous, aussi bien par les princes et les chevaliers que par les paysans et les gens du peuple. Le Musée Bossuet à Meaux fait un bilan de l'économie médiévale, de sa production et de ses consommateurs. Au Musée de Provins, les images de la ville définissent un nouveau paysage urbain et soulignent la naissance de la bourgeoisie. Le Musée de l'Ile-de-France à Sceaux ne cache rien de la vie de château avec ses seigneurs et ses privilèges. Le Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, installé dans un ancien carmel, se consacre à l'amour de Dieu. Enfin, le Musée archéologique de Guiry-en-Vexin s'attache à faire revivre la vie de tous les jours, la famille, l'habitat ou le vêtement. Ce bonnet tricôté au point jersey a été découvert dans une cave au nord de la basilique Saint-Denis, il est en byssus, un fil obtenu à partir de fibres secrétées par un coquillage.

A quelle date la corporation des bonnetiers a-t-elle été citée à Paris pour la première fois :

- 1467 ?
- 1499 ?
- 1515 ?

Réponse dans *Le Monde* du 27 avril.

Réponse du jeu n° 217 paru dans *Le Monde* du 13 avril.

C'est Man Ray qui photographia en 1937 la sculpture Bangwa en présence d'un modèle féminin. La photo est intitulée *Sans titre*.



E. JACQUOT / UNITÉ D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS

Bonnet en byssus, XIV^e siècle. Unité d'archéologie de la ville de Saint-Denis. Actuellement à l'exposition « L'Ile-de-France médiévale - La vie de tous les jours », au Musée archéologique de Guiry-en-Vexin, jusqu'au 31 décembre.

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

DANSE Dix compagnies françaises seront présentées à New York, du 23 avril au 6 mai, dans le cadre d'un festival intitulé France Moves. Une occasion pour les chorégraphes

invités à cette manifestation d'envergure de mesurer l'impact de la danse américaine sur leur travail. ● **YORKOS LOUKOS**, directeur artistique de France Moves, explique,

dans un entretien au *Monde*, que « les compagnies françaises ont été sélectionnées en concertation avec les directeurs de salles new-yorkaises (...). Les programmeurs ont

voulu des créations déjà existantes afin de juger sur pièces (...). La difficulté est de ne pas proposer des œuvres qui ressembleraient à ce qui se fait en Amérique ». ● **UN**

FESTIVAL très attendu par la presse new-yorkaise, que complétera une programmation de films de chorégraphes diffusés au Musée Guggenheim et à l'Alliance française.

Dix chorégraphes français bien décidés à conquérir New York

Organisé outre-Atlantique par l'Association française d'action artistique, le festival France Moves, programmé dans des salles de prestige, est une opération d'envergure qui bénéficie d'un budget de 7 millions de francs

« À TRAVERS le choix des dix compagnies qui seront représentées à New York, du 23 avril au 6 mai, c'est une politique volontariste de soutien à la danse contemporaine qui s'exprime », soutient Sylvie Hubac, directrice de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture. Mais ce festival, intitulé France Moves, est-il une énorme opération de promotion, orchestrée par l'Association française d'action artistique (AFAA), bras culturel du ministère des affaires étrangères, ou exprime-t-il un réel intérêt des théâtres new-yorkais les plus en vue pour mieux faire connaître la danse française ? Personne n'aura mégoté sur l'ampleur de la manifestation, ni en France, ni aux Etats-Unis et les sponsors sont là. Budget global : 7 millions de francs (1,67 million d'euros).

Yorgos Loukos, patron du Ballet national de Lyon, nommé directeur artistique des opérations, veut que « New York soit une fête ». Quels chorégraphes a-t-il choisis ? Par ordre alphabétique : Fred Bendongué (d'origine franco-camerou-

gnaise), Dominique Boivin, Boris Charmatz, Philippe Decouflé, Lionel Hoche, Blanca Li (d'origine espagnole), Maguy Marin (d'origine espagnole), Dominique Hervieu/José Montalvo (d'origine hongroise), Angelin Preljocaj (d'origine albanaise). Têtes d'affiche et quasi-inconnus investiront les salles mythiques que sont la Brooklyn Academy of Music, le Joyce Theater, le New Victory Theater, The Kitchen...

Une première américaine pour Philippe Decouflé (qui l'eût cru !), Josef Nadj, Boris Charmatz, Lionel Hoche et Dominique Boivin. A quelques jours de l'envol pour New York, on a voulu mesurer auprès de ces dix chorégraphes – le plus jeune n'a pas trente ans, le plus âgé frôle la cinquantaine – l'influence, ou pas, de la danse américaine sur leurs parcours, et prendre le pouls de leurs humeurs.

Blanca Li, qui vient d'être nommée au Komische Oper, à Berlin, finissait de monter son premier long métrage, une comédie hip-hop provisoirement titrée *DJ*. Philippe Decouflé revenait d'avoir

té aux Etats-Unis pour chacune de ses créations. Angelin Preljocaj jouit également outre-Atlantique d'une belle réputation, amplifiée depuis qu'il a chorégraphié *La Stravaganza* pour le New York City Ballet, en mai 1997...

Pour mieux comprendre les enjeux de France Moves, il faut retourner en juillet 1983. Cet été-là, à l'initiative de la chorégraphe Susan Buirge et de l'AFAA, Charles Reinhart, directeur de l'American Dance Festival (qui se tient, à Durham, en Caroline du Nord), invitait cinq troupes de la nouvelle danse française : Dominique Bagouet, Bouvier/Obadia, Marcadé/Petit, Karine Saporta, et Maguy Marin. « Nos travaux amorçaient un grand débat avec les Américains pour lesquels la danse est avant tout mouvement, se rappelle Maguy Marin. Avec curiosité, ils découvraient la diversité d'œuvres qui, tout en étant très influencées par leurs artistes, étaient empreintes de théâtralité dans la tradition expressionniste. C'est avec le même étonnement que le public découvri- ra aujourd'hui Josef Nadj, Dominique Boivin, ou Philippe Decouflé. »

« Qui a pris l'initiative d'organiser une manifestation d'une telle ampleur en faveur des chorégraphes français ? – La conception de ce festival revient à Jean-Marc Granet-Bouffartigue qui, à l'Association française d'action artistique, est responsable des arts de la scène et des événements spéciaux. Il m'a demandé de prendre en charge la programmation de France Moves parce que le Ballet national de Lyon que je dirige va tous les ans aux Etats-Unis. Bill T. Jones a été pendant trois ans notre chorégraphe associé. Susan Marshall, Ralf Lemon, Lucinda Childs, Trisha Brown, Stephen Petronio ont signé des œuvres pour notre répertoire. »

« Au Festival de danse de Cannes que j'ai créé, j'ai reçu Wally Cardona, John Jasperse, Lance Gries... Les compagnies françaises ont été sélectionnées en concertation avec les directeurs de salles new-yorkaises. Jo Mellilo de la Brooklyn Academy of Music, Linda Shelton du Joyce Theater viennent régulièrement en France. Les programmeurs ont voulu des créations déjà existantes afin de juger sur pièces. Il n'empêche que toutes les compagnies n'ont pas été faciles à imposer. Que ce soit du côté français ou américain. – Quels ont été les critères de sélection ?

– Pour moi, la présence de Maguy Marin avec *Pour Ainsi dire* et d'Angelin Preljocaj avec *Paysage après la bataille* ne se discutait pas. Ils sont les locomotives qui tirent les autres sélectionnés. J'avais cependant un défi : que Philippe



Une composition pour l'inauguration du Centre de la danse à Pantin, représentant Dominique Boivin entouré de saynètes humoristiques en référence au monde de la chorégraphie.

Près de quinze ans plus tard, notre vision d'une danse américaine toute-puissante n'a-t-elle pas changé ? Depuis Durham, plus de quarante compagnies sont allées aux Etats-Unis. Tandis que la danse continuait son essor en France et en Europe, les troupes américaines perdaient peu à peu leur hégémonie. New York cessait d'être une étape obligée pour apprendre à danser.

« Quel que soit notre âge, nous

avons tous été marqués par la technique Cunningham, affirme pourtant Boris Charmatz, le benjamin de France Moves, ancien danseur du Ballet de l'Opéra de Paris. Mais mes racines en danse se nomment Bagouet ou Gallotta. Je me sens un peu isolé dans cette sélection car je suis plus proche de Jérôme Bel, Loïc Touzé, Xavier LeRoy, Rachid Oumramdane. Si je dois incarner la danse américaine à travers des figures, alors je choisis Steve Paxton,

Simone Forti, des artistes des années 1960 qui dansent encore avec une liberté d'approche dans le mouvement qui les prévient de tout vieillissement. On dit parfois qu'ils sont les nouveaux dieux de ma génération ! » Le jeune chorégraphe s'inquiète : « Il y a un risque à présenter Herses. Certes, l'esthétique pop/années 1970 peut plaire, mais l'âpreté du temps étiré va surprendre les Américains qui aiment quand ça bouge. »

Yorgos Loukos, directeur artistique de France Moves

« Il faut que l'œil américain porté sur la danse fasse sa révolution »

« Qui a pris l'initiative d'organiser une manifestation d'une telle ampleur en faveur des chorégraphes français ?

– La conception de ce festival revient à Jean-Marc Granet-Bouffartigue qui, à l'Association française d'action artistique, est responsable des arts de la scène et des événements spéciaux. Il m'a demandé de prendre en charge la programmation de France Moves parce que le Ballet national de Lyon que je dirige va tous les ans aux Etats-Unis. Bill T. Jones a été pendant trois ans notre chorégraphe associé. Susan Marshall, Ralf Lemon, Lucinda Childs, Trisha Brown, Stephen Petronio ont signé des œuvres pour notre répertoire. »

« Au Festival de danse de Cannes que j'ai créé, j'ai reçu Wally Cardona, John Jasperse, Lance Gries... Les compagnies françaises ont été sélectionnées en concertation avec les directeurs de salles new-yorkaises. Jo Mellilo de la Brooklyn Academy of Music, Linda Shelton du Joyce Theater viennent régulièrement en France. Les programmeurs ont voulu des créations déjà existantes afin de juger sur pièces. Il n'empêche que toutes les compagnies n'ont pas été faciles à imposer. Que ce soit du côté français ou américain. – Quels ont été les critères de sélection ?

– Pour moi, la présence de Maguy Marin avec *Pour Ainsi dire* et d'Angelin Preljocaj avec *Paysage après la bataille* ne se discutait pas. Ils sont les locomotives qui tirent les autres sélectionnés. J'avais cependant un défi : que Philippe

Decouflé soit invité ! Très connu aux Etats-Unis, ne serait-ce qu'à cause des Jeux olympiques d'Albertville, et pourtant victime d'un ostracisme américain inexplicable. Il va à la Brooklyn Academy avec *Shazam*. Il y est programmé avec *Io Ito Ito* de José Montalvo, car tous deux représentent une tendance qui marie les nouvelles technologies, l'image et différentes manières de danser. La difficulté est de ne pas proposer des œuvres qui ressembleraient à ce qui se fait en Amérique. C'est comme si on nous offrait de la moutarde de Dijon fabriquée dans le Colorado ! – Qu'est-ce qui peut séduire le public américain dans la

« manière française » de danser ?

– Les Américains aiment percevoir notre latinité, mélange de leur danse postmoderne et d'expressionnisme à l'allemande, avec en sus l'humour français. Voire une certaine dérision dynamique. New York, ville de grande culture yiddish, de peuplements d'Europe centrale, devrait permettre à Josef Nadj et à son travail autour de Kafka de rencontrer un public attentif. *La Danse, une histoire à ma façon*, de Dominique Boivin, va faire un tabac, car l'Amérique y joue un rôle historique prépondérant... Il faut prendre garde d'arriver en conquérant, sous prétexte que la France est devenue un pays

de danse. Non seulement les esthétiques chorégraphiques américaines ont bouleversé la danse classique dans notre pays, mais elles sont aussi, en grande partie, à l'origine du travail des artistes qui participent à France Moves. »

« Mon regret, peut-être, est de ne pas montrer les changements intervenus dans la danse classique. J'aurais aimé que Bob Wilson mette en scène Sylvie Guillem. J'aurais bien fait un clin d'œil à Roland Petit, très apprécié des Américains. J'aurais souhaité plus de réciprocité, mettre en évidence les allers-retours qui depuis un siècle nourrissent les chorégraphes d'ici et ceux de là-bas. Nous sommes le seul pays où la danse développe une histoire sur trois siècles...

– Pensez-vous qu'un tel rendez-vous puisse avoir un réel écho aux Etats-Unis ? – France Moves est très attendu. On sait déjà qu'Anna Kisselgoff, critique principal au *New York Times*, prépare des papiers sur Blanca Li, Angelin Preljocaj, Philippe Decouflé. Son équipe signera deux ou trois chroniques chaque jour. Quant à Deborah Jowitz du *Village Voice*, elle s'appête à publier quatre pages sur le sujet. Et Clive Barnes du *New York Post* affûte son regard. Il faut aussi que l'œil américain porté sur la danse fasse sa révolution, car la danse en France n'est pas que mouvement, parfois même elle ne bouge plus du tout ! »

« Pour moi qui arrive de Hongrie à Paris au début des années 1980, se souvient Josef Nadj, la danse américaine représente une bouffée de fraîcheur dans sa diversité. Mark Tompkins m'initie à la danse-contact. Je m'inscris aux stages d'Alwin Nikolais. Je suis un assidu du Centre américain. Dans le même temps, je découvre la danse japonaise ou Pina Bausch. Ces dernières années, on a sûrement une image faussée de ce qui se passe. On voit pour la énième fois Trisha Brown ou Merce Cunningham, Merce ou Trisha, comme si rien ne bougeait ! » A New York, Nadj se promet de fréquenter tous les clubs de jazz, une autre de ses passions, avec celle des livres.

« France Moves représente une arrivée par la grande porte », se réjouit-il. « L'opération a de l'envergure, reconnaît Philippe Decouflé, c'est pourquoi j'ai décidé de jouer le jeu. Habituellement une compagnie qui veut se produire à New York doit financièrement tout prendre à sa charge, ce qui est anormal... Yorgos Loukos a réussi une programmation juxtaposant les spectacles qui marchent et remplissent les salles à d'autres plus difficiles comme le travail de Maguy Marin qui reste indispensable. » Après une tournée internationale de deux ans, les tours de magie de son *Shazam* vont-ils hypnotiser New York ?

« Pour moi qui arrive de Hongrie à Paris au début des années 1980, se souvient Josef Nadj, la danse américaine représente une bouffée de fraîcheur dans sa diversité. Mark Tompkins m'initie à la danse-contact. Je m'inscris aux stages d'Alwin Nikolais. Je suis un assidu du Centre américain. Dans le même temps, je découvre la danse japonaise ou Pina Bausch. Ces dernières années, on a sûrement une image faussée de ce qui se passe. On voit pour la énième fois Trisha Brown ou Merce Cunningham, Merce ou Trisha, comme si rien ne bougeait ! » A New York, Nadj se promet de fréquenter tous les clubs de jazz, une autre de ses passions, avec celle des livres.

« France Moves représente une arrivée par la grande porte », se réjouit-il. « L'opération a de l'envergure, reconnaît Philippe Decouflé, c'est pourquoi j'ai décidé de jouer le jeu. Habituellement une compagnie qui veut se produire à New York doit financièrement tout prendre à sa charge, ce qui est anormal... Yorgos Loukos a réussi une programmation juxtaposant les spectacles qui marchent et remplissent les salles à d'autres plus difficiles comme le travail de Maguy Marin qui reste indispensable. » Après une tournée internationale de deux ans, les tours de magie de son *Shazam* vont-ils hypnotiser New York ?

D. F.

CULTURE
Publiés
EN
RÉGIONS

L'Institut National des Sciences Appliquées
La Maison d'Izieu

cycle de conférences :
Histoire, science, éthique

Norbert
SCHAPPACHER
lundi 23 avril - 20h30

INSA
Bât. et amphi Eugène Freyssinet
20, Av. A. Einstein
Villeurbanne
entrée libre tél. 04 72 43 85 67

17 au 29 avril 2001

Kateb Yacine

Boucherie
de l'Espérance
Chantier Chavassieux / Mangelot

20 au 27 avril 2001

Samuel Beckett

Premier Amour
Jean-Quentin Châtelain
mise en scène Jean-Michel Meyer



répertoire
contemporain
de création

5 rue Petit David Lyon 2ème

Tél. : 04 78 37 46 30 www.theatretroisateliers.com

Renseig. publicité :

01.42.17.39.65

Propos recueillis par
Dominique Fréret

La sélection officielle du Festival de Cannes 2001

L'Asie, les Etats Unis et la France dominent un programme riche et attrayant, marqué aussi par quelques grandes absences

La sélection officielle du Festival de Cannes 2001 reflète les grandes tendances de la production cinématographique de qualité dans le monde, telles qu'elles se manifestent depuis le milieu des années 1990. Avec l'Asie comme

zone la plus prolifique, un paysage américain en constante évolution et la France comme place forte d'une cinématographie européenne globalement mieux défendue au Sud qu'au Nord. Les films choisis devraient per-

mettre une belle représentation des actrices françaises sur la Croisette, avec Jeanne Balibar chez Jacques Rivette, Emmanuelle Béart chez Catherine Corsini, Caroline Ducey chez Jacques Doillon, Béatrice Dalle chez Claire

Denis et... chez le Japonais Suwa, dont le film évoque le tournage de *Hiroshima mon amour* par Alain Resnais. Outre Charlotte Rampling, maîtresse de cérémonie pour l'ouverture, on attend une apparition d'Isabelle Adjani.

GILLES JACOB, président du Festival de Cannes et ses « *coadjuteurs* », selon sa propre expression, Thierry Fremaux, directeur artistique, et Véronique Cayla, directrice générale, devaient présenter jeudi 19 avril le programme de la 54^e édition, qui aura lieu du 9 au 20 mai. En ouverture, *Moulin rouge*, avec Nicole Kidman et Ewan McGregor, est le premier représentant d'une forte délégation américaine, où figurent des habitués de la Croisette comme les frères Coen et David Lynch, des auteurs incontestables comme Abel Ferrara, Sean Penn ou Tod Solondz, mais aussi, pour la première fois en compétition depuis cinquante ans, un dessin animé, *Shrek*, et des premiers films, signés Michael Gondry, Jennifer Jason Leigh et Alan Cumming, ou Roman Coppola – fils de Francis, dont la version longue d'*Apocalypse Now* est très attendue. Cette sélection reflète un retour, timide mais réel, des Majors, soupçonnées ces dernières années de bouder Cannes.

Une fois de plus, l'Asie domine nettement la sélection. Le Japon se taille la part du dragon, avec sept films, dont six jeunes auteurs aux côtés du vétéran, et double palme d'or, Shohei Imamura. Mais Taiwan, avec deux auteurs majeurs, la Chine, l'Inde, la Thaïlande, les républiques d'Asie centrale et l'Iran confortent la place désormais capitale de ce continent dans le cinéma contemporain. Le reste du monde est bien inégalement représenté, l'Europe du Nord étant totalement absente, alors que la partie méridionale figure avec honneur – aux côtés du vétéran portugais Manoel de Oliveira, toujours aussi prolifique, et du jeune et pro-

metteur Marc Recha, Catalan plutôt qu'Espagnol, on note un retour en forme de l'Italie, ainsi qu'un intrigant premier film bosniaque, qui évoque la guerre encore si récente. A l'exception de l'« original » Sokourov, qui inflige à Léonide un traitement comparable à celui qu'il réservait à Hitler dans *Moloch*, l'Europe de l'Est reste muette.

NI ROHMER NI ROZIER

Restent les films français, nombreux et divers. Toutes les générations y sont représentées, de Jacques Rivette dont le retour était très attendu au premier long métrage d'Yves Caumon, en passant par les auteurs confirmés qui se sont

révélés au cours des décennies précédentes, Jacques Doillon, Claire Denis, Cédric Kahn, Catherine Corsini. On pourrait également trouver à Cannes, dans un cadre encore non précisé, le sulfureux *Clément*, de la toute jeune Emmanuelle Bercot. Mais on avait espéré à Cannes un carré d'as de la nouvelle vague, dont les sélectionneurs n'ont pas voulu : Godard et Rivette sont bien là, mais ni Rohmer, ni Rozier. Dans le même esprit, les nouveaux films d'André Téchiné et de Jean-François Stevenin manquent à l'appel, comme, dans un genre fort éloigné, *Vidocq*, le film entièrement en numérique de Pitof.

Parmi les nouveautés de cette année, il faut noter l'ouverture, sal-

le Buñuel, d'un espace pour des films singuliers, auxquels le decorum des marches ne conviendrait pas : le film de Claude Lanzmann sur la révolte du camp d'extermination de Sobibor, le journal de voyage en Afrique frappée par le sida d'Abbas Kiarostami et l'histoire du cinéma italien vue par Martin Scorsese y seront projetés. Dans ce nouveau cadre, les responsables du Festival envisagent de passer à l'avenir commande à de grands auteurs de films « *cartes postales, donnant de leurs nouvelles* ».

Une journée spéciale sera consacrée, le 16 mai, à la « transmission », à l'occasion des dix ans de Leçons de cinéma – c'est Wong Kar-wai qui administrera celle de cette

année. Plusieurs hommages sont également prévus, notamment à Gérard Oury et Melanie Griffith, tandis que le 17 mai seront célébrés les cinquante ans des *Cahiers du cinéma*. Enfin, *Le Monde* s'associe pour la première fois à la Caméra d'or, la récompense réservée aux premiers films – toutes sections confondues – et devenue l'un des prix les plus prestigieux du Festival : des espaces publicitaires seront offerts dans le quotidien au lauréat que désignera le jury, présidé cette année par Maria De Medeiros.

Jean-Michel Frodon

► www.lemonde.fr/cinema

Le programme

● **Compétition officielle.** *Moulin rouge*, de Baz Luhrman (Etats-Unis) en ouverture, *Desert Moon*, de Shinji Aoyama (Japon), *The Man Who Was Not There*, de Joel Coen (Etats-Unis), *La Répétition*, de Catherine Corsini (France), *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron (France), *Eloge de l'amour*, de Jean-Luc Godard (Suisse), *Millenium Mambo*, de Hou Hsiao-hsien (Taiwan), *De l'eau tiède sous un pont rouge*, de Shohei Imamura (Japon), *Shrek*, de Victoria Jensen et Andrew Adamson (Etats-Unis), Roberto Succo, de Cédric Kahn (France), *Distance*, de Hirokazu Kore-Eda (Japon), *Mullholand Drive*, de David Lynch (Etats-Unis), *Kandahar*, de Mohsen Makhmalbaf (Iran), *La Chambre du fils*, de Nanni Moretti (Italie), *Je rentre à la maison*, de

Manoel de Oliveira (Portugal), *Le Métier des armes*, d'Ermanno Olmi (Italie), *The Pledge*, de Sean Penn (Etats-Unis), *Pau et son frère*, de Marc Recha (Espagne), *Va savoir !* de Jacques Rivette (France), *Taurus*, d'Alexandre Sokourov (Russie), *No Man's Land*, de Danis Tanovic (Bosnie), *Et là-bas, quelle heure est-il ?*, de Tsai Ming-liang (Taiwan).

● **Hors compétition.** *Apocalypse Now* (version longue), de Francis Coppola (Etats-Unis), *Human Nature*, de Michael Gondry (Etats-Unis). Salle Buñuel : *Sobibor*, de Claude Lanzmann (France), *ABC Africa*, d'Abbas Kiarostami (Iran), *Il mio viaggio in Italia*, de Martin Scorsese (Etats-Unis). En séance de minuit : *Trouble Everyday*, de Claire Denis (France), *CQ*, de Roman Coppola (Etats-Unis), *Avalon*, de Mamoru Oshii (Japon), *The Center of the World*, de Wayne Wang (Etats-Unis).

● **Un certain regard.** *R-Xmas*, d'Abel Ferrara (Etats-Unis), en ouverture, *Maimal*, d'Aktan Abdykalikov (Kirghizstan), *La Libertad*, de Lisandro Alonso (Argentine), *Domani*, de Francesca Archibugi (Italie), *Gagner sa vie*, de Joao Canijo (Portugal), *Amours d'enfance*, d'Yves Caumon (France), *Carrément à l'ouest*, de Jacques Doillon (France), *No Such Thing*, de Hal Hartley (Etats-Unis), *Lovely Rita*, de Jessica Hausner (Autriche), *L'Homme qui marche sur la neige*, de Masahiro Kobayashi (Japon), *Mariage tardif*, de Dover Kosashvili (Israël), *Atanarjuat The Fast Runner*, de Zacharias Kunuk (Canada), *Kairo*, de Kiyoshi Kurosawa (Japon), *Lou-yu*, de Stanley Kwan (Chine), *The Anniversary Party*, de Jennifer Jason Leigh et Alan Cumming (Etats-Unis), *A Dog's Day*, de

Murali Nair (Inde), *La Route*, de Darejan Omirbaiev (Kazakhstan), *Les Larmes du tigre noir*, de Wisit Sasanatieng (Thaïlande), *Hijack Stories*, d'Oliver Schmitz (Afrique du Sud), *Storytelling*, de Tod Solondz (Etats Unis), *H-Story*, de Nobuhiro Suwa (Japon), *Rien que nous deux*, d'Alexandre Veledinski (Kirghizstan). ● **Jurys.** Présidé par Liv Ullman, le jury pour les longs métrages est composé des actrices Charlotte Gainsbourg, Sandrine Kiberlain et Julia Ormond, des cinéastes Moufida Tlatli, Mimmo Calopresti, Terry Gilliam, Mathieu Kassovitz et Edward Yang, et de l'écrivain Philippe Labro. Présidé par Eric Zonka, le jury pour les courts métrages est composé de l'actrice Valeria Bruni Tedeschi et des cinéastes Samira Makhmalbaf, Lynne Ramsay et Rithy Panh.

Redécouverte d'un panneau de Lucas Cranach

M^{re} PHILIPPE ROUILLAC a déniché, pour sa vente annuelle, du 10 juin au château de Cheverny, un petit trésor. Il s'agit d'un panneau de bois de tilleul peint en 1532 par Lucas Cranach (1472-1553), non répertorié à ce jour. Selon le commissaire-priseur, il provient d'une famille du Val-de-Loire, où il est conservé depuis plus d'un siècle, 1898 précisément, date à laquelle un aïeul à la main heureuse en fit l'emplette dans une boutique des quais de Seine. Il représente *Vénus et l'Amour voleur de miel*, un thème fréquemment traité par l'atelier que le peintre faisait travailler à Wittenberg, où il a résidé un demi-siècle durant au service de la cour de l'électeur de Saxe.

On connaissait quatre versions de ce sujet datées des années 1530-1532. D'autres existent, plus tardives, qui témoignent également de la popularité de cette curieuse mésaventure survenue, selon le grec Théocrite (*Idylle*, chant XIX), à Cupidon, le petit dieu de l'amour. Attaqué par les abeilles auxquelles il volait du miel, l'Amour se plaint à sa mère, Vénus, qui lui répond que les blessures provoquées par ses flèches sont bien plus douloureuses. Le cartel peint en haut à gauche du tableau en précise de surcroît les intentions moralisatrices : « *Alors que Cupidon volait du miel de la ruche, une abeille le piqua au doigt. S'il nous arrive aussi de rechercher des plaisirs transitoires et dangereux, la tristesse vient s'en mêler et nous apporte la douleur.* »

LE CONTEXTE DE LA RÉFORME

Le texte, en latin, a été traduit du grec en 1528 par Philippe Schwartzerd, dit Melancthon, un disciple de Luther. Cranach est également proche du Réformateur : il a illustré en 1522 la traduction allemande de son Nouveau Testament. Toute profane qu'elle soit, cette scène peut donc s'interpréter dans le contexte de la Réforme naissante.

Le panneau qui sera proposé à Cheverny n'a pas été restauré. Il est « dans son jus », comme

disent les spécialistes, expression ici justifiée puisque aux piqûres des abeilles sont venues s'ajouter les injures de générations de mouches. Mais à travers la crasse, la peinture semble dans un état de fraîcheur et de conservation exceptionnel, puisque tous les détails apparaissent clairement, des glaciés à l'opalescence du voile de Vénus en passant par le serpent ailé, ce blason avec lequel, depuis qu'il lui avait été octroyé en 1508, Cranach signait ses œuvres.

LE BAS EST DÉTRUIT

Seule ombre au tableau, le bas du panneau a été détruit, et selon l'expert René Millet, réparé probablement au XIX^e siècle par l'adjonction d'une découpe de bois d'essence différente. L'homme de l'art craint qu'un acheteur peu scrupuleux ne le remette d'équerre d'un coup de scie, ce qui serait un traitement réellement trop radical.

Espérons que son futur propriétaire aimera davantage les Vénus de Cranach que ne le faisait jadis l'historien d'art Louis Réau, en décrivant les chefs-d'œuvre de l'école allemande conservés au Musée du Louvre : « *Un front bombé, des yeux bridés, des cheveux blonds crépelés, des seins menus, une attitude légèrement hanchée... des jambes démesurément longues et fluettes reposant sur de grands pieds plats en patte d'oie...* », des mots qui prouvent que Réau ne goûtait guère les jeunes échappées de l'atelier de Wittenberg.

Les amateurs contemporains ne sont pas de cet avis : une autre version de Vénus et l'Amour, de taille sensiblement équivalente, proposée aux enchères à Drouot en décembre 2000, a atteint la somme stupéfiante de 18,8 millions de francs (2,87 millions d'euros), frais compris. Comme la Vénus de M^{re} Rouillac a obtenu son certificat de libre circulation, il est probable que des acheteurs étrangers feront aussi leur miel de cette œuvre-là.

Harry Bellet

Les syndicats de la culture appellent à une nouvelle grève le 26 avril

LES SYNDICATS des personnels de la culture ont appelé, dans l'après-midi du mercredi 18 avril, à une journée de grève le 26 avril. Ce jour-là, ils doivent s'entretenir avec le ministère de la culture et de la communication de la question des effectifs – notamment dans les musées – et de la réduction du temps de travail. Dans un communiqué, les organisations CFTD-CFTC-CGC-CGT-FSU-SUD-UNSA « *font à nouveau le constat de l'absence de réponse de la ministre [Catherine Tasca] à leur demande d'ouverture immédiate de négociations sur la RTT [réduction du temps de travail]* ». Les syndicats défendent notamment les positions des « emplois postés », en contact permanent avec les publics des musées ou des monuments historiques. Ils réaffirment qu'« *une réelle RTT pour tous* » passe notamment par un régime général de « 35 heures x 44,2 semaines » travaillées, le maintien des acquis sociaux liés aux sujétions et pénibilités particulières, et des créations d'emplois indispensables pour résorber le sous-effectif et assurer un fonctionnement normal du service public.

Les syndicats appellent également à un rassemblement, le 26 avril, à partir de 15 h 30, sous les fenêtres du ministère de la culture et de la communication, au Palais-Royal. Le ministère a rappelé qu'il lui était impossible de se prononcer sur le nombre de créations d'emplois avant que le premier ministre, Lionel Jospin, ne rende ses arbitrages, début juillet.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : le pianiste brésilien Nelson Freire présidera le jury** du prochain Concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud qui se tiendra, à Paris, du 30 novembre au 10 décembre 2001. L'Orchestre philharmonique de Radio-France accompagnera l'épreuve finale, à la Maison de la Radio. Les candidats, qui ne doivent pas être âgés de plus de trente ans, peuvent s'inscrire à l'administration du concours, 32, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 33 1-42-66-66-80. Fax : 33 1-42-66-06-43. Courriel électronique : longthi@club-internet.fr. Site internet : concours-long-thibaud.org/

■ **Jean-Pierre Guillard, soixante-huit ans**, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien administrateur général de l'Orchestre de Paris, a été nommé, mercredi 18 avril, président de la nouvelle Commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur auprès de la Cour des comptes. Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la communication, « *souhaite qu'une attention particulière puisse être portée au financement des actions d'intérêt général notamment au titre de la rémunération pour copie privée* ». Cette commission, dont les travaux donneront lieu à un rapport public, réunira, autour de Jean-Pierre Guillard, l'inspecteur général des finances Dominique Wallon, ancien directeur du CNC et ancien directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, Jean-François de Canchy, inspecteur général des affaires culturelles, et François Lavondes, conseiller d'Etat honoraire.

■ **La direction de l'Olympia et Jean-Michel Boris**, directeur artistique de la salle de spectacle parisienne depuis 1979, viennent d'annoncer dans un communiqué adressé au *Monde*, qu'ils avaient décidé, « *d'un commun accord, de mettre fin à leur collaboration à compter du 1^{er} juillet* ». La décision de mise à la retraite de Jean-Michel Boris, âgé de soixante-huit ans, avait récemment provoqué des remous dans le milieu professionnel de la musique (producteurs de spectacles, artistes, éditeurs musicaux...) attaché à la personnalité de Jean-Michel Boris (*Le Monde* du 14 avril).

NRJ GROUP
NOUVEAU RECORD
12 886 000*
auditeurs quotidiens !
(sans les 11-14 ans)

Chérie FM
2 773 000*
auditeurs quotidiens

NRJ
5 925 000*
auditeurs quotidiens

Nostalgie
4 041 000*
auditeurs quotidiens

RIRE & CHANSONS
LA RADIO DU RIRE
1 796 000*
auditeurs quotidiens

Chez NRJ Régies, nous nous efforçons de toujours mieux connaître nos auditeurs afin de répondre parfaitement à leurs attentes. Ce qui explique pourquoi ils sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre et à nous être fidèles. Cette connaissance approfondie nous permet de proposer à nos clients des études notamment qualitatives dont la liste est disponible sur le site www.nrjregies.fr. C'est en innovant chaque jour que NRJ Régies peut vous apporter l'expertise, la performance et le meilleur du son.

NRJ REGIES
La consommation d'aujourd'hui.
www.nrjregies.fr

*Source Médiamétrie 75 000+ - Janvier-Mars 2001 - Audience Cumulée - L-V - 5h-24h - Cible 15 ans et +.

Premières audaces au Printemps de Bourges avec les mélodies en trompe-l'œil des Têtes Raides

Le festival a affiché sa volonté de diversité en accueillant La Trinité, magiciens de la danse

PRINTEMPS DE BOURGES, La Trinité, Mungal Patasar, JJ72, Tahiti 80, Stephen Malkmus, Têtes Raides, mercredi 18 avril, Bourges. Jusqu'au 22 avril. Programme et renseignements au 02-48-24-30-50 ou www.printemps-bourges.com/

BOURGES

de notre envoyé spécial

Après sa première soirée rock et chanson, mardi 17 avril, le Printemps de Bourges commence à s'évader vers des territoires plus audacieux et à afficher plus nettement son souci de diversité artistique. A la musique s'ajoutait, mercredi 18 avril, la danse, avant l'ouverture, jeudi, des premières installations de plasticiens. Il fallait donc être au Théâtre Jacques-Cœur, petite salle à l'italienne et ouvrir grands les yeux devant La Trinité, qui présentait *Auri Sacra Fames*, variations sur le thème du jeu, inspirées par *Le Joueur* de Dostoïevski mais surtout par les habitudes et obsessions de ceux qui, jusqu'au bout de la nuit, sont pris par la passion des cartes, des dés, de la roulette.

Mohamed Benaouisse, Helmut Van den Meerschaut et Noël Van Kelst, installés à Amsterdam, marqués par leur rencontre avec Alain Platel, sont d'abord irrésistiblement drôles. Leur regard sur ces joueurs ne juge pas. Ils donnent au geste le plus banal – enfiler une veste, l'ôter, nouer une cravate, se servir un verre... – la magie de la danse. Le tri des cartes, le lancer de dés est poussé à l'exagération, vers la convulsion. Lorsque le trio se fonde en un ensemble, c'est parfaitement réglé, souple, élastique. Quand l'un s'échappe, on sent qu'il a place nette pour improviser, relancer la partie. Une seule représentation, c'est trop peu.

Plus tôt dans la journée, à L'Escalade, un peu en retrait du site principal, Mungal Patasar a fait découvrir le chutney aux festivaliers. Comme le condiment du même nom, il s'agit d'un mélange. Joueur de sitar,



Christian Olivier, chanteur des Têtes Raides. Le groupe s'éloigne de l'image sombre et sérieuse de ses débuts pour surprendre avec ses décalages formels.

Mungal Patasar est né, de parents indiens, à Trinidad en 1946. Aux règles complexes des ragas fondées sur la modulation, il ajoute la mélodie rythmée du steel panacariéen, cet instrument conçu à partir d'un fût de pétrole. Avec l'apport du reggae jamaïcain – basse électrique et percussions aux machines –, Patasar complète les sources de sa musique. La multiplicité pourrait relever du collage, mais Patasar sait l'art du dosage. Au plus juste, pour conserver à chaque univers son identité.

SABOTAGE À L'IGLOO

Doser, c'est ce que l'on aurait souhaité de la part des sonorisateurs de l'Igloo. Même si un chapiteau ne se dompte pas aisément, on frôlait le sabotage musical dont ont pâti JJ72, Tahiti 80 ou Stephen Malkmus. Les basses saturées et vrombissantes atteignent l'estomac au point de provoquer un écoeure-

ment. Les voix peinent à sortir. Certes JJ72, trio irlandais, a fait le choix du rock basique. Certes, le chanteur du groupe pop français Tahiti 80 n'a qu'un registre limité – et pour reprendre vingt fois de suite « *She Loves me, She Loves me* », on ne lui demandera pas d'avoir la voix d'un ténor d'opéra. Mais les compositions soignées, rayonnantes, de l'Américain Stephen Malkmus, ancien leader de Pavement, mériteraient mieux. Les consoles de mixage sont garnies de petits boutons et de diodes lumineuses. Sauf erreur de montage en usine, certains d'entre eux n'ont qu'une fonction. Baiser le son.

Au Pavillon, à quelques mètres de l'Igloo, la soirée consacrée à la « nouvelle » scène de la chanson française a permis de constater que les Têtes Raides s'éloignent aisément de l'image un peu sombre et sérieuse de leurs débuts. Accor-

déon, guitare acoustique, héliçon – de la famille des tubas – saxophones et claviers ont des envies guillerettes. Christian Olivier, le chanteur, découpe clairement les mots, que ce soit pour nous présenter un sympathique bestiaire ou pour constater froidement qu'« *un enfant qui nous vient c'est une mort à venir* ». De drôles d'instruments font penser à des ambiances de fêtes foraines, une mini-fanfare vient de temps à autre densifier la troupe originelle de la banlieue parisienne.

A mi-chemin entre la chanson réaliste et un imaginaire de cinéma en noir et blanc, les Têtes Raides aiment les décalages formels, les mélodies en trompe l'œil, les surprises. A l'entrée de la salle, sur un présentoir, des livres illustrés aux tons pastel transcrivent toute la singularité du groupe.

Sylvain Sicler

Un « Ariodante » entre effets et concepts au Palais Garnier

ARIODANTE, de Georg Friedrich Haendel, par Kristinn Sigmundsson, Laura Claycomb, Anne Sofie von Otter, Kresimir Spicer, Patricia Petibon, Silvia Tro Santafé, Orchestre et chœurs des Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Jorge Lavelli (mise en scène). OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER, le 17 avril. Tél. : 08-36-69-78-68 (2,21 F la minute). De 60 F (9,15 €) à 670 F (102,14 €), plus 10 francs par place louée par téléphone. Jusqu'au 15 mai. Diffusion, le 5 mai, à 19 h 30, sur France-Musiques.

Au milieu exact d'*Ariodante* se trouve un lamento de toute beauté, dévolu au rôle-titre, une longue plainte traversée d'une ligne douloureuse des bassons. Anne Sofie von Otter en fait son grand moment, d'une douleur sourde et intense. A la reprise de l'air, Marc Minkowski impose à ses musiciens une nuance infime, ténue. Effet psycho-acoustique garanti : attention maximale, surréelle, silence tel qu'on entend les bruits de déglutition à l'entour. Mais la chanteuse n'émet plus qu'un filet en voix de tête, détimbré. La nuance est telle qu'elle en devient absurde. L'effet est si gros qu'il en perd tout sens.

Marc Minkowski succombe ici à l'un de ses défauts les plus patents : l'exagération des effets, la prédominance du concept sur l'organique. Pourquoi laisser tant de temps aux silences de la déploration de Ginevra, à l'acte III, chantée par Laura Claycomb, quand ceux-ci sont si peu habités, si peu venus « de l'intérieur » ? Dans les passages vifs, dirigés vivacissimo, Minkowski se laisse aller à un enthousiasme motorique, à des nuances exagérées dans l'autre sens. C'est vivant en diable, « payé comptant », mais cette voracité musicale manque de distance et de

variété. Encore que cette impression est notée du quatrième rang du Palais Garnier, il est possible qu'entendu de plus loin, moins frontalement, ce travail musical, par ailleurs préparé, professionnel, sonne avec davantage de nuances.

MISE EN SCÈNE HUÉE

La distribution est dominée par Patricia Petibon, la seule à concilier émission parfaite – qu'elle chante en fond ou en front de scène – vocalises impeccablement timbrées et en place, fine et vraie présence scénique. Elle progresse sans cesse, n'a pas perdu ses aigus, mais son médium prend corps et lui ouvre des horizons toujours prometteurs. Si Anne Sofie von Otter éclaircit trop la voix (rendant certaines vocalises inaudibles), l'alto Silvia Tro Santafé abuse des harmoniques graves et tasse le son. Ses vocalises sont rarement en place. Déception du côté de Laura Claycomb, floue de style, d'intentions, de ligne. Kristinn Sigmundsson est pataud dans ses deux sicilienne et Kresimir Spicer, qui nous avait tant ému dans le rôle-titre d'*Ulysses*, de Monteverdi, au Festival d'Aix-en-Provence, l'été 2000, est mou et chante bas.

La mise en scène de Jorge Lavelli, huée copieusement, convoque les figures signalétiques bien connues de son travail (fragmentations géométriques, cordes, tissus, cloisons, parois) et n'a rien de naturel. Le visuel est zen mais néanmoins encombré d'inutilités (le couloir amovible au troisième acte, ces figurants qui poussent les arbres de carton en tenue d'hommes-grenouilles, le cheval factice, le ring de boxe, etc.).

Marc Minkowski n'a pas coupé les belles pages de divertissement instrumental d'*Ariodante*; Lavelli les a fait chorégrapier par Laurence Fanon. On a rarement vu danse et pantomime plus ridicules sur scène.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Emmanuel Bex, Glenn Ferris, Simon Goubert
Orgue, trombone, batterie, la formule est inhabituelle, voire inédite dans le jazz. Emmanuel Bex, Glenn Ferris et Simon Goubert, trois talents, trois maîtres, trois énergies. Le Sunset les avait déjà accueillis en 2000. Aujourd'hui ils reviennent au sous-sol du club parisien avec un disque (*Naïve*), une envie folle de musique. *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, les 19, 20 et 21. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.*

L'Esprit frappeur

Les Tambours du Bronx, la troupe de Stomp, ont habitué le public français à l'idée que des bidons, des casseroles, des objets usuels pouvaient devenir de formidables instruments de percussions. Les membres de L'Esprit frappeur (Stanislas Bujok, Didier Latrasse et Lionel Tessier), eux, sont allés puiser dans le monde des tambours, cloches, gongs, du bois, des peaux, du métal pour leur

spectacle où la musique, le geste et la manière de mettre en scène leurs mouvements avec plus d'une centaine d'instruments sont un tout. Mélodie, rythme, émotion, humour.

Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris-3^e. M^e République. 20 h 30, les 19, 20 et 24 ; 17 heures et 20 h 30, le 21. Jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-48-87-52-55. De 90 F à 180 F.

Omara Portuondo

Cette délicieuse chanteuse était avec Ibrahim Ferrer, Ruben Gonzalez et quelques autres, l'un des trésors cachés de Cuba, elle aussi découverte avec *Buena Vista Social Club*, où elle était la seule femme du All stars réuni autour de Ry Cooder. Surnommée à Cuba « la fiancée du filin », un style de chanson romantique teinté de jazz et proche du boléro apparut au début des années 1950, elle est sur scène comme dans la vie : généreuse et d'un naturel absolu. *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 230 F.*

(Publicité)

NANTERRE

Nicolas Machiavel

Mise en scène Anne Torrès

LE PRINCE

Texte français Jacqueline Risset

DU 19 AVRIL AU 24 MAI 2001 / 01 46 14 70 00

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

John Ford
Les Deux cavaliers (1961) : le 20, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h ; *La Poursuite infernale* (1946) : le 21, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h. *Action Ecoles, 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.*
Jim Jarmusch
Down by Law (1985) : le 20, 21 h 45 ; *Mystery Train* (1989) : le 21, 21 h 45. *Le Quartier latin, 5^e. Tél. : 01-43-26-84-65.*
Nicholas Ray
Les Dents du diable (1960) : le 20, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Traquenard* (1958) : le 21, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Action Christine, 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.*
Satyajit Ray
L'Adversaire (1970) : le 20, 13 h 45, 17 h 30, 19 h 45 ; *Le Salon de musique* (1958) : le 21, 17 h 30, 19 h 45. *Le Quartier latin, 5^e. Tél. : 01-43-26-84-65.*
Roberto Rossellini
Stromboli (1949) : le 20, 20 h 30 ; *Onze Fioretti de saint François d'Assise* (1950) : le 21, 18 h. *Auditorium du Louvre, 1^{er}. Tél. : 01-40-20-84-00.*
Orson Welles
Falstaff (1966) : le 20, 18 h 10. *La Soif du mal* (1958) : le 21, 18 h 10. *Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5^e. Tél. : 01-43-54-51-60.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Stella
de Johann Wolfgang Goethe, mise en scène de Bruno Bayen, avec Axel Bogousslavski, Christian Dupeux, Véronique Fortin, Arsinée Khanjian, Carole Maddalena, Jacques Pieiller, Hugues Quester, Sophie Semin et Sylvie Testud. *MC 93, 1, boulevard Léonie, Bobigny (93). M^e Bobigny - Pablo-Picasso. Du 20 avril au 12 mai. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.*
Compagnie Montalvo-Hervieu
Le Jardin io io ito ito. *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^e Trocadéro. 20 h 30, les 20, 21, 25, 26, 27 et 28 ; 15 heures, le 22. Tél. : 01-53-65-30-00. De 90 F à 120 F.*
Ensemble Ultréa
Chansons de troubadours *Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5^e. RER Cluny - la Sorbonne. 12 h 30, le 20 ; 16 heures, le 21. Tél. : 01-53-73-78-16. 60 F.*
La Belle Hélène
d'Offenbach. Alexis Degay (hautbois), Catherine Merle (violin), Hervé Dupuis, Akémie Souchay-Okumura (piano), David Gurwicz (chorégraphie), Philippe Ermelier (mis en scène).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. M^e Goncourt. 21 heures, les 20 et 21 ; 15 heures, le 22. Jusqu'au 1^{er} juillet. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.
André Ceccarelli Quintet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Patrice Caritini Trio
Le Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris-4^e. M^e Pont-Marie. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.

Arday
Cithea, 114, rue Oberkampf, Paris-11^e. M^e Voltaire. 22 h 30, le 20. Tél. : 01-40-21-70-95. 60 F.
Sandy Dillon & Hector Zazou
Ris-Orangis (Essonne). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-69-43-03-03. De 30 F à 90 F.
Marie-Paule Belle chante Barbara
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9^e. M^e Trinité. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 190 F.
Nadia Tachouit
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^e Boucicaut. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.
Idir, Cheik Farouai
La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. M^e Aubervilliers - La Courneuve. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-49-92-61-51. 50 F.

RÉGIONS

Le Club des cinq
Festival de danse, avec notamment : *2000 bal*, de Philippe Chevalier ; *Rien de rien*, de Sidi Larbi Cherkaoui, Roel Dieltiens ; *La Vie rêvée d'Aïmé*, de Mark Tompkins ; *Observ.*, *pop girl*, *K.E.M.*, d'Yvann Alexandre ; *Topo*, de Fabrice Lambert ; *m'encore I*, de Georges Appaix...
La Roche-sur-Yon (Vendée). Le Manège, scène nationale, esplanade Jeanne Mazurelle - rue Pierre-Bérégovoy. Jusqu'au 2 mai. Tél. : 02-51-47-83-83. De 10 F à 110 F.
En avant mars
12^e Festival de la science-fiction et de l'imaginaire (films, conférences, animations, salon du livre, expositions...) *Roanne (Loire). Organisation Rhône-Alpes SF, 12 avenue de Paris. Jusqu'au 24 avril. Tél. : 04-77-72-09-25. Entrée libre.*

INSTANTANÉ

EXTRÊMES LIMITES

Façade pour dangereux nostalgiques du nazisme, inconscience, absence de mémoire, volonté de provoquer ? Lorsqu'un groupe s'appelle Zyklon, après avoir été nommé Zyklon-B, cela soulève normalement des questions... Zamoth, Norvégien âgé de vingt-six ans, guitariste et leader de Zyklon, en tournée commune avec Cadaver Inc. et Morbid Angel, s'étonne pourtant que seule la France réagisse. L'Allemagne ou l'Angleterre où les groupes sont passés n'ont pas éprouvé d'émotion particulière. « *Pour Zyklon-B, je savais très bien qu'il s'agissait du gaz utilisé par les nazis pour la solution finale. C'était volontaire, pour rappeler aux gens la folie du genre humain.* » Zyklon est « juste » le terme allemand pour cyclone qui « correspond exactement à la nature de ce que nous jouons ». De l'*extreme metal*, une version ultra rapide et puissante du hard rock le plus dur.

Les responsables du Printemps de Bourges, qui ont programmé cette soirée dans la salle Germain mercredi 18 avril, ne pouvaient se contenter de déclarations de bon-

ne intention. Renseignements pris auprès du management du groupe, de sa maison de disque – plutôt tendance anarchiste et punk –, et visite sur les sites Internet ou les forums de discussion. Nul appel à la haine raciale, pas de sigles douteux ou de déclarations extrémistes. Zyklon, comme Cadaver Inc. et Morbid Angel évoque par les textes et la musique un monde du futur, où les forces du mal prolifèrent dans un environnement dévasté. De la « fiction » pour amateurs de sensations fortes venus prendre une bonne dose de bruit destructeur et de voix gutturales.

« *Aucun groupuscule nazi ne nous a approchés. Nous appelons notre public à ne pas utiliser de drogues dures, à ne pas être intolérant* », se défend Zamoth. Les autres membres du groupe s'appellent Trym et Destructhor. Un jeu de rôle pour l'imaginaire et le défoulement. Il n'en est pas moins vrai que le groupe qui choisit un tel nom entretient l'ambiguïté... Cela pousse un peu loin les limites de la provocation. Difficile de rester indifférent devant ce rappel de l'intolérable et de l'Histoire du XX^e siècle dans ce qu'elle a de plus terrible.

S. Si.

EXPOSITION
18 AVRIL
8 JUILLET
2001

PAVILLON P. DELOUVRIER
M^e PORTE DE PANTIN
01 40 03 75 75
WWW.LA-VILLETTE.COM

MÉDECINES CHINOISES

PARC LA ILLETTE

Théâtre de la Ville
PARIS

DU 24 AU 28 AVR. 19H30
ALAIN BUFFARD
INtime/EXtime
MORE et encore
PERFORMANCES POUR 4 DANSEURS

au Centre national de la danse
9 rue Geoffroy-l'Asnier Paris 4
LOC. 01 42 74 22 77

La montée de la violence raciste anti-maghrébine en Corse

Les agressions xénophobes contre les travailleurs et les étudiants, pour l'essentiel marocains, se multiplient de manière inquiétante dans l'île. La revue mensuelle « Corsica » étudie ce phénomène trop souvent occulté par les élus

UN FOYER Sonacotra plastiqué, quatre étudiants marocains agressés, lettres anonymes de menaces à l'association antiraciste Ava basta, des places de cimetière toujours refusées aux harkis musulmans... la liste des actes racistes commis en Corse s'est allongée de manière inquiétante ces dernières semaines. *Corsica*, mensuel d'information insulaire, a décidé d'ausculter ce phénomène rampant. Une enquête minutieuse et lucide sur une réalité trop longtemps occultée par les élus politiques.

Voici un an, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) avait soulevé une tempête de protestation sur

l'île en stigmatisant la région comme la plus touchée par les agressions xénophobes. « Les chiffres divulgués alors sur le nombre de violences racistes ne correspondaient pas à notre perception de la réalité », explique Jean-Guy Poletti, directeur de la publication. En abordant les principaux aspects de la vie quotidienne des étrangers dans l'île, le dossier réalisé par la journaliste Florence Antomarchi met en lumière une société peu encline à leur intégration.

Avec près de 16 500 Maghrébins vivant sur l'île – dont plus de 80 % de Marocains –, la Corse est l'une des deux régions françaises, avec l'Île-de-France, où la proportion de



résidents étrangers rapportée au nombre d'habitants est la plus importante. Les liens ont voulu croire jusqu'à présent que cette cohabitation se passait sans heurts. La ratonnade qui s'est déroulée dans la nuit du 11 mars à l'université de Corte est venue leur rappeler que l'image d'Épinal d'une Corse accueillante ne correspondait pas toujours à la réalité.

Ce soir-là, trois étudiants marocains se sont fait pousser par trois jeunes dans la cité universitaire et rouer de coups sous les insultes : « Retourne chez toi, arrabacciu », s'entendent-ils dire. La réaction sur le campus sera étonnante : si une manifestation est organisée en

riposte le lendemain, c'est « contre la violence » à Corte. Pas un mot du caractère raciste de l'agression. La presse s'en tient elle aussi à cette version « soft », souligne l'enquête. Les étudiants agressés n'oseront pas non plus, le 16 mars, à l'audience qualifier clairement les faits. « De toute façon, on passe nos exams et on s'en va », se justifient-ils.

DÉPRIME

Ils ne sont pas les seuls d'ailleurs à fuir une ambiance trop lourde, rappelle *Corsica*. En 2000, le consulat du Maroc à Bastia a enregistré deux fois et demi plus de départs que les années précédentes. « Les gens sont tellement déprimés... », lan-

ce le vice-consul en guise d'explication. Les conditions de vie qui sont réservées aux Maghrébins sont effectivement déprimantes. Ils sont nombreux à vivre dans des « baraques en bois », sans chauffage ni eau, raconte la journaliste, partie à la rencontre de manœuvres du bâtiment de la banlieue bastiaise. Les emplois qu'ils occupent, quand ils sont déclarés, sont sous-payés et le droit du travail n'y est pas respecté. Quant à leurs enfants, ils se retrouvent de plus en plus dans des écoles ghettos sans moyens spécifiques pour les accueillir. « Personne n'a voulu enrayer ce phénomène où se mêlent la peur de l'autre et une sectorisation dévoyée qui fabrique le racisme », souligne Florence Antomarchi.

C'est contre toutes ces discriminations que l'association Ava basta s'était dressée en 1985. L'unique association antiraciste de l'île, « souvent seule mouche du coche dénonciatrice dans des cas de violences racistes », se démène pour aider les étrangers qui n'arrivent pas à faire valoir leurs droits sociaux ou pour obtenir la régularisation de sans-papiers. Un travail de « fourmi discrète », car dénoncer le racisme et soutenir les immigrés n'est pas chose facile dans un milieu politique où la question est encore taboue. « L'enquête prouve que les deux communautés vivent côte à côte dans l'indifférence. C'est une mise en alerte sur la capacité de la société corse à accueillir vraiment les étrangers », conclut M^{me} Antomarchi.

Sylvia Zappi

DANS LA PRESSE

LA CROIX

Bruno Frappat

Il y a deux manières de lire l'évolution du social et de l'économie. La première, ample et générale, fondée sur les données globales, impose une évidence : l'emploi n'a cessé de se développer en France. Mais cette évidence devient abstraite quand, se rapprochant du terrain des difficultés, on passe de la lecture macroéconomique à une lecture microsociale. Les statistiques d'ensemble ne consolent pas ceux qui risquent de perdre leur travail. Quand un salarié est sur le point de voir son poste supprimé c'est bien cent pour cent de son emploi qui est menacé et pas seulement la musculature partie d'un tout. Il y a, dans ce domaine,

deux vérités qui cohabitent et qui cohabitent mal, précisément parce qu'elles sont... toutes deux vraies. La vérité globale est rose, la vérité vécue par certains est noire.

LE FIGARO

Philippe Reclus

Une fois de plus, ceux qui cherchent des explications à l'implosion d'emballement des plans sociaux en France auront vite fait de trouver le coupable dans le calendrier politique. Que les entreprises aient décidé de repousser après les municipales leurs décisions de se restructurer est indéniable. Au regard des résultats électoraux, ce calcul s'est révélé hasardeux. Car, outre l'effet d'accumulation, le cocktail entre le souci de Lionel Jospin de donner des gages à son électorat

le plus à gauche et l'incapacité des entreprises à attendre plus longtemps pour se réorganiser est explosif. Le raidissement du discours du premier sur les licenciements s'alimente de la précipitation des annonces des secondes. (...) Cela ne peut pas tout expliquer. Les spasmes dont est aujourd'hui saisie la société révéle, plus profondément, une incompréhension grandissante entre l'opinion et l'entreprise. Et un véritable retour en arrière par rapport à la période où certains s'enorgueillissaient de la réconciliation de ces deux mondes.

LES ÉCHOS

Françoise Crouigneau

Au-delà de la forme, la décision de la Fed va pourtant relancer la polémique autour d'Alan Greenspan : est-ce un génie du

bien, lui qui fait tout pour assurer un atterrissage en douceur et sans douleur de l'économie américaine, ou un génie du mal qui surréagit aux attentes des marchés, quitte à rajouter de la volatilité là où chacun aspire à un peu de calme et de visibilité ? Il est vrai que la conjoncture américaine est, comme toujours en fin de cycle, particulièrement difficile à lire : les derniers indicateurs sur la production industrielle ne présagent pas un scénario catastrophe où s'enchaîneraient désinvestissements, licenciements en masse, chute libre de la consommation et difficultés à financer les déficits extérieurs.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

Sans la réanimation politique du gouvernement, sans sa mobili-

sation au service des attentes concrètes des Français, le premier ministre ne parviendra pas à surmonter le syndrome des fins de règne, qui se transforme déjà en accusation d'immobilisme et d'autisme social. Et sans le soutien confirmé de la majorité (de qui il tient sa légitimité), il lui sera difficile de crédibiliser un nouveau projet. Cette dernière condition – comme les autres – n'a rien d'évident. (...) En laissant entendre qu'il ne serait pas candidat si les conditions d'un nouveau pacte majoritaire, sur ses choix et sur ses conceptions de la transformation sociale, de la modernisation institutionnelle, n'étaient pas réunies, Lionel Jospin a en quelque sorte posé les limites – en tout cas ses limites – du débat à gauche pour les prochains mois.

SUR LA TOILE

MUSIQUE

La société italienne Vitaminic, qui vend de la musique sur Internet en téléchargement par abonnement forfaitaire mensuel, a ouvert un site visant le marché américain. Pour étoffer son catalogue actuel de 5 000 titres, elle a racheté le site américain IUMA, spécialisé dans les artistes indépendants et alternatifs, qui possède notamment une radio musicale en ligne diffusant au format MP3. – (Reuters.) www.vitaminic.com

DÉPISTAGE

La police de Caroline du Nord a arrêté un homme de quarante-deux ans qui vendait son urine via Internet. Ses clients étaient des personnes désireuses de tricher aux tests de dépistage antidrogue par analyse d'urine imposés par leurs employeurs. Pour sa défense, l'accusé se présente comme un militant des droits civiques : selon lui, ces tests constituent une violation de la vie privée, car les employeurs peuvent également dépister différents problèmes de santé ainsi que des grossesses. Pour lutter contre ce trafic naissant, plusieurs Etats américains ont déjà fait voter des lois interdisant la vente d'urine. – (AP.)

www.manbeast.com/allyourbase
Itinéraire planétaire d'une plaisanterie en images



base are belong to us. » Des dizaines de participants se piquent au jeu, et envoient toute une gamme de photos : la phrase apparaît sur des pancartes de manifestations, sur des avions, sur des paquets de cigarettes, sur une couverture de magazi-

nes ou comme épitaphe sur une pierre tombale. En novembre, un internaute rassemble ces images détournées, les accole à la séquence de Zero Wing et ajoute à l'ensemble une bande son de musique techno. Diffusé par courrier électronique,

relayé par des sites miroirs, ce clip collectif se répand sur Internet. En février dernier, alors qu'aux Etats-Unis apparaissent les premiers t-shirts décorés de l'effigie de Cats, des centaines de milliers d'internautes, qui n'ont pas suivi la genèse de l'affaire, s'interrogent sur la provenance de AYBABTU. La presse américaine s'empare du sujet, avançant différentes explications, souvent erronées. Agacé, un initié décide de mettre en ligne une chronologie complète de l'histoire, précédée d'une courte introduction.

Mais depuis que les médias s'en sont emparés, les initiés ne veulent plus en entendre parler. DarkMol résume l'état d'esprit général : « C'est devenu grand public, Wired en a parlé ! Pourquoi pas South Park ! Arrêtons, par pitié. » Trop tard. Dans les webmagazines branchés, l'expression sert désormais à désigner une personne ou une institution qui se permet de parler de technologies nouvelles sans rien y comprendre.

Géraldine Faes

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom : _____		
Prénom : _____		
N° : _____ rue : _____		
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N° : _____ rue : _____		
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
_____	_____	_____
		Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

La bataille de Paris

par Dominique Dhombres

IL FALLAIT attendre 23 h 20, mercredi soir sur France 3, mais le jeu en valait la chandelle. Serge Moati a suivi pendant six mois les candidats à la mairie de Paris, filmant les coulisses, insistant sur les visages. Le résultat est étonnant. On avait rarement vu ainsi Bertrand Delanoë, Philippe Séguin, ou Jean Tiberi. Les gros plans leur donnent parfois l'allure de héros de film noir ou de personnages d'une dramaturgie bien ficelée, à l'ancienne, du temps de l'ORTF.

Certes, comme dans la tragédie grecque, on connaît le dénouement, mais cela ne gâche pas le plaisir, au contraire. Philippe Séguin semble d'ailleurs, de bout en bout, persuadé du sort cruel qui l'attend. C'est un Saint-Bernard perdu dans les rues de la grande ville sans collier, sans tonnelet de rhum, sans montagnes et sans voyageurs à secourir. Il reste une énigme, même pour ses coéquipiers. « Incadable », conclut d'un

air rêveur Françoise de Panafieu. Moati, qui a le cœur à gauche, a cherché à ne pas trop le montrer. C'est l'élément humain, plus que le débat politique qui l'intéresse. Il capte très bien la détresse de Séguin, la nervosité de Delanoë, l'étrange impavidité de Tiberi. « Il doit y avoir des blessures chez cet homme », confie Delanoë à propos de Séguin en fin de campagne, s'appuyant presque sur les souffrances de son principal adversaire. On ne voit guère les Parisiens eux-mêmes, hormis une dame qui apostrophe avec beaucoup d'énergie le maire sortant au sujet des crottes de chiens qui jonchent son trottoir, mais tel n'était pas le sujet de ce documentaire.

Certaines scènes sont des morceaux d'anthologie. « Ils ont encore de la confiture à la commissure des lèvres », s'écrit Séguin, joignant le geste à la parole, à propos des anciens partisans du maire sortant qui, sentant le vent changer, s'effor-

cent de prendre leurs distances ou se mettent soudain à dénoncer le système. On mange et on boit beaucoup, d'ailleurs, dans tous les camps. « C'est toujours cela de pris », remarque placidement Tiberi en se servant un canapé à un buffet. Il y a décidément du Buster Keaton chez cet homme. « Profitez-en, ce sont les derniers », lance Bernard Bled, en faisant circuler un coffret à cigares lors du repas d'adieux des collaborateurs du maire battu. Il était le secrétaire général de la mairie et, à ce titre, le détenteur de tous les secrets, l'exécuteur des hautes et des basses œuvres. Avec sa chevalière, sa moustache et sa barbe, il s'efforce de ressembler à un personnage de la Renaissance. Le style du bâtiment, avec ses escaliers compliqués et ses plafonds à caissons s'y prête. Hélas, tout cela n'est qu'une reconstitution, l'original ayant brûlé pendant la Commune. Ce décor en toc explique peut-être bien des choses.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 L'outil a-t-il fait l'homme ? Forum
- 21.40 et 23.10 Théma. A la vie, à la mort ! Arte
- 22.00 Demain, les énergies non polluantes. Forum
- 23.00 Loteries et jeux de hasard. Forum

MAGAZINES

- 16.35 Les Écrans du savoir. Vive la République ! Philippe Séguin : le Traité de Maastricht. La Cinquième
- 19.00 Nulle part ailleurs. Canal +
- 20.50 Envoyé spécial. L'absentéisme à l'école. L'extrémisme en Allemagne. France 2
- 23.20 Prise directe. Quartiers nord de Marseille. Invité : Yazid Kherfi. France 3
- 0.15 E = M 6 Spécial. Maigrir, les vraies solutions ! M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Enquêtes du National Geographic. L'œil du tigre. Monte-Carlo TMC
- 17.40 Le bébé est un combat. [3/3]. Des bébés bien entourés. Odyssee
- 20.00 Les Rues des autres villes. [3/3]. Le maître d'école de Luang Prabang. Planète
- 20.15 Reportage. Princesse des glaces. Arte
- 20.45 La Grande Dépression. Faire face. La Chaîne Histoire
- 20.45 Théma. Naître. Arte

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Théma : à la vie, à la mort Comment décider que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue ? Alors que les progrès de la médecine repoussent sans cesse les frontières de la mort, faut-il faire vivre un enfant à tout prix et faut-il prolonger, quelle que soit sa volonté, un malade incurable ? A travers deux documentaires intitulés *Naître* et *Mourir*, Arte pose les questions des diagnostics prénataux et de l'euthanasie.

- 21.05 Les Peuples du temps. [5/5]. Guatemala, la forêt des dieux. TV 5
- 21.20 L'Homme technologique. [1/8]. La naissance de l'outil. Planète
- 22.15 Seznec. La Chaîne Histoire
- 22.20 Théma. Mourir. Arte
- 23.45 Le Silence des anges. Mezzo
- 0.25 Première Guerre mondiale. [9/12]. La victoire se dessine, en Italie et sur la Marne. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 1.00 Le Travail des enfants au Pakistan. Planète
- 20.00 Hockey sur glace. Championnats du monde. Division I, groupe A : France - Hongrie. Pathé Sport
- 20.30 Basket-ball. SuproLigue. Quart de finale, retour : Asvel - CSKA Moscou. Eurosport
- 21.00 Football. Coupe de l'UEFA. Demi-finale retour : Liverpool - Barcelone. Canal +

DANSE

- 19.30 Coppélia. Chorégraphie de Maguy Marin. Musique de Delibes. Avec Maria Brown (Coppélia), Nerses Boyadjian (Coppélius)... L'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. René Nagano. Mezzo

MUSIQUE

- 19.25 IV^e Rencontres internationales de piano Robert Casadesus. Avec Yung Wook Yoo, piano. Muzzik

- 21.00 Récital Murray Perahia. Enregistré en 1989. Mezzo
- 21.00 Beethoven. *Messe en do*. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, The Ardwyn Singers et le Chœur polyphonique de Cardiff, dir. John Eliot Gardiner. Muzzik
- 22.25 Dianne Reeves. Théâtre antique de Vienne, le 30 juin 1999. Muzzik
- 23.20 Jacky Terrasson Trio au New Morning 2001. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.55 Je m'appelle Régine. Pierre Aknine. Monte-Carlo TMC
- 21.00 Warriors, l'impossible mission. [1/2] O. Peter Kosminsky. Histoire
- 22.10 L'Honneur de ma famille. Rachid Bouchareb. Festival
- 23.45 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [1/5]. O. Histoire

SÉRIES

- 19.20 Hill Street Blues. L'héritage O. Monte-Carlo TMC
- 19.50 Homicide. Canicule O. Série Club
- 20.00 La Vie à cinq. Une décision importante. O. Téva
- 20.30 Action. Une étoile est gay (v.o.). O. Canal Jimmy
- 20.40 Buffy contre les vampires. Le manuscrit (v.o.). O. Série Club
- 20.55 Une femme d'honneur. Perfidie Albion. TF 1
- 22.15 Anne Le Guen. Fatalité. TV 5
- 22.15 Les Repentis. C'est grave, docteur ? TF 6

Canal Jimmy

23.00 Les Anges de la nuit ■ ■ ■ Troisième long métrage de Phil Joanou, ce film a été inspiré par l'histoire d'un gang irlandais des années 1970. L'action a été déplacée dans les temps. Tournée dans des couloirs de réalisme urbain, ce film est une chronique sociale aux scènes de violence saisissantes, l'histoire d'une amitié confrontée à la guerre sans merci des gangs. Sean Penn est étonnant, de même que Ed Harris et Gary Oldman. A ne pas manquer.

FILMS

- 19.15 Tout feu tout flamme ■ ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min). Cinétoile
- 20.45 Les Oubliés ■ ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1941, 105 min). TCM
- 20.50 Le Limier ■ ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (GB, 1972, 145 min). 13^{ème} Rue
- 21.00 Ne pas avaler ■ ■ ■ Gary Oldman (France - Grande-Bretagne, 1997, v.o., 120 min) O. Canal Jimmy
- 22.45 Le Ciel de Paris ■ ■ ■ Michel Béna (France, 1991, 85 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.50 Madame porte la culotte ■ ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 23.00 Sunchaser ■ ■ ■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1995, 125 min) O. France 2
- 23.00 Les Anges de la nuit ■ ■ ■ Phil Joanou (Etats-Unis - Canada, 1990, v.o., 135 min) O. Canal Jimmy
- 23.50 Le Cameraman ■ ■ ■ Buster Keaton et Edward Sedgwick (Etats-Unis, 1928, 70 min). Arte
- 0.20 Les Chiens de paille ■ ■ ■ Sam Peckinpah (Grande-Bretagne, 1971, 115 min) O. Cinéfaz



- 0.30 La Grande Sauterelle ■ ■ ■ Georges Lautner. Avec Mireille Darc, Hardy Krüger (France - Italie - Allemagne, 1967, 100 min) O. Cinétoile
- 1.00 Happy Together ■ ■ ■ Wong Kar-wai (Hongkong, 1997, v.o., 95 min) O. Arte
- 2.00 Le jour où l'on dévalisa la Banque d'Angleterre ■ ■ ■ John Guillermin (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 90 min). TCM
- 2.15 La Nuit de San Lorenzo ■ ■ ■ Vittorio et Paolo Taviani (Italie, 1981, v.o., 100 min) O. Cinéstar 1
- 2.35 La Gueule de l'autre ■ ■ ■ Pierre Thémara (France, 1979, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 Les Jeux Paralympiques. Forum
- 22.05 L'humanité doit-elle prévaloir sur le crime ? Forum
- 23.00 Fela et l'Afro Beat. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Nulle part ailleurs. Avec Karl Lagerfeld ; Fred et Farid. Canal +
- 19.00 Tracks. Paradis Lost. Antiracisme et supporters de foot. Arte
- 20.05 C'est la vie. Transsexuel : d'une vie à l'autre. TSR
- 20.40 Thalassa. Thalassa en Guyane. France 3
- 21.00 Recto Verso. Invité : Jacques Weber. Paris Première
- 22.45 Sans aucun doute. TF 1
- 22.55 Bouillon de culture. Edmonde et Gaston. Invitée : Edmonde Charles-Roux. France 2
- 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
- 23.35 Pop 2. Genesis. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Enquêtes du National Geographic. Les volcans. Monte-Carlo TMC
- 17.15 Grands voyages du passé. Le voyage de Jason. Planète
- 17.30 Carnets de l'Okavango. Monte-Carlo TMC
- 17.40 Itinéraires sauvages. Les éléphants de forêt. Les mystérieux colosses de la forêt vierge africaine. Odyssee
- 18.00 La Grande Dépression. La riposte. La Chaîne Histoire
- 18.05 Le Monde des animaux. Prairie en fleurs. La Cinquième
- 18.05 Warren Oates. CinéCinémas
- 18.30 L'Actors Studio. Donald Sutherland. Paris Première
- 18.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. [10/25]. La musique populaire. Mezzo
- 18.35 La Terre en question. La mouche tsé-tsé, gardienne de l'Afrique. Odyssee
- 19.00 Biographie. Bette Davis : Si un regard pouvait tuer. La Chaîne Histoire
- 19.55 Linda Finch, un rêve sans limite. Odyssee
- 20.00 Première Guerre mondiale. La victoire n'est pas la paix. La victoire se dessine, en Italie et sur la Marne. La Chaîne Histoire
- 20.05 Babylone yé-yé. [1/2]. Lutttes fratricides. Canal Jimmy
- 20.15 Reportage. Le Tigre du Rajasthan. Arte

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Un suspect idéal Une salle d'interrogatoire lugubre, mal éclairée ; un pauvre type interpellé, a priori pour un simple vol de voiture ; deux flics aux méthodes quelque peu particulières... Ce téléfilm australien réalisé, en 1998, par Craig Monahan, au déroulement et au dénouement déconcertants, met l'accent sur les rapports humains et sociaux entre un inculpé et ses gardiens, ainsi que sur la confrontation entre deux mondes.

- 20.30 Blacks, EU, qui sommes-nous ? Planète
- 20.30 Paris à tout prix. [2/2]. Dans les coulisses d'une élection. Canal +
- 20.45 Les Mystères de la Bible. [3/3]. Qui a écrit la Bible ? Chaîne Histoire
- 20.50 Enquête chez les requins. Odyssee
- 21.45 Volkswagen, la voiture d'Adolf Hitler. Odyssee
- 22.00 Femmes assises sous le couteau. Planète
- 22.00 Lëtuvu, Lituanie libre. [2/2]. Quelle indépendance ? Histoire
- 22.15 Les Grandes Batailles. La guerre de Troie. Chaîne Histoire
- 22.20 Asnières, un cimetière pas comme les autres. Odyssee
- 22.25 Grand format. Les Enfants de « Refus global ». Arte
- 22.30 L'homme qui parle aux chevaux. Planète
- 23.00 Murielle ou vivre debout. Planète
- 23.05 Biographie. Dow et Jones. La Chaîne Histoire
- 23.15 Les Mondes inexplorés. Des montagnes sous la mer. Odyssee
- 23.40 Les Rues des autres villes. [3/3]. Le maître d'école de Luang Prabang. Planète
- 23.45 Une histoire de l'eau. [1/4]. L'eau, une lutte de tous les jours. Histoire

MUSIQUE

- 17.10 F comme Farmer. Clips. M 6
- 19.30 Classic Archive. Enregistré en 1962. Avec André Navarra, violoncelle. Par le Hallé Orchestra, dir. John Barbirolli. Mezzo
- 22.25 The Nat « King » Cole Show 14. Enregistré en septembre 1957. Muzzik
- 22.35 Richard Strauss. *Le Chevalier à la rose* (Suite). Enregistré en 1995. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
- 22.50 Rock Masters. Genesis. Londres, 1980. Canal Jimmy
- 22.55 The Nat « King » Cole Show 10. Enregistré en août 1957. Muzzik
- 23.25 Gil Evans et son orchestre. Enregistré en 1983. Muzzik
- 23.45 Stiffelio. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera de Covent Garden, dir. sir Edward Downes. Mezzo
- 0.20 Gilbert Gil. Vienne, juillet 1998. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 17.55 L'Honneur de ma famille. Rachid Bouchareb. Festival
- 19.00 Qui mange qui ? Dominique Tabuteau O. CinéCinémas
- 19.00 L'Ange du stade. Robert King. Disney Channel
- 20.30 Dalva. Ken Cameron. Festival
- 20.45 La Vengeance d'une femme. Michael Switzer O. RTL 9
- 21.00 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [2/5]. O. Histoire
- 22.10 La Femme de l'italien. Michaël Perrotta. Festival
- 23.25 Un subtil parfum de scandale. Rodney McDonald O. TF 6
- 23.45 Gaston Phébus. Bernard Borderie. [1/3]. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.40 Histoires courtes. *A corps perdu*. Isabelle Broué O. France 2

SÉRIES

- 18.55 Buffy contre les vampires. Meilleurs vœux de Cordelia O. M 6
- 19.20 Hill Street Blues. Au travail les filles O. Monte-Carlo TMC
- 20.00 La Vie à cinq. Dilemme amoureux O. Téva
- 20.45 New York District. Les liens du sang O. Corruption. O. 13^{ème} RUE
- 20.50 P.J. Fausse qualité. France 2
- 21.40 Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Illégitime défense. France 2
- 22.25 Dharma & Greg. Hell No, Greg Can't Go (v.o.). O. Téva
- 23.15 Tekwar. Tek police. 13^{ème} RUE

DANSE

- 21.00 Casse-Noisette. Chorégraphie de Pär Isberg. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le ballet de l'Opéra royal de Suède. Avec Jenc Rosén (Pierre), Alexandra Krastinos (Lotte)... Avec l'Orchestre de l'Opéra royal de Suède, dir. Renat Salavatov. D'après le conte de Hoffmann. Mezzo

Canal +

20.30 Paris à tout prix Second volet du film documentaire réalisé par Yves Jeuland et Pascale Sauvage, qui, pendant deux ans, ont suivi les différents protagonistes de la bataille pour la Mairie de Paris. De juin 1999, date de l'annonce de la candidature de Jean Tiberi à sa propre succession, au 18 mars 2001, jour de la victoire du premier maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë. Pendant ces vingt-deux mois, aucun ingrédient n'a man-

FILMS

- 13.40 Les Girls ■ ■ ■ George Cukor (EU, 1957, 110 min).TCM
- 15.30 The Strawberry Blonde ■ ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, v.o., 105 min). TCM
- 16.05 Retour à la vie ■ ■ ■ André Cayatte, Georges Lampin, Henri-Georges Clouzot et Jean Dréville (France, 1949, 120 min) O. Ciné Classics
- 16.35 Les Aventures de Robin des Bois ■ ■ ■ Michael Curtiz et William Keighley (EU, 1938, 100 min) O. Cinétoile
- 17.15 La Fille du désert ■ ■ ■ Raoul Walsh (EU, 1949, 95 min). TCM
- 18.50 Sabotage à Berlin ■ ■ ■ Raoul Walsh (EU, 1942, 115 min). TCM
- 21.00 Les Razmoket, le film ■ Igor Kovalyov et Norton Virgien (EU, 1998, 80 min) O. Cinéstar 1
- 21.00 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, version courte, 105 min) O. Cinéfaz



- 21.00 A l'est d'Eden ■ ■ ■ Elia Kazan. Avec James Dean, Julie Harris (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.40 Une femme d'affaires ■ ■ ■ Alan J. Pakula (EU, 1981, 120 min).TCM
- 22.55 L'Année de tous les dangers ■ ■ ■ Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.20 Himalaya, l'enfance d'un chef ■ ■ ■ Eric Valli (France - Angleterre - Suisse, 1999, 105 min) O. Canal +
- 23.45 Nos années sauvages ■ ■ ■ Wong Kar-wai (Hongkong, 1990, v.o., 90 min) O. Arte
- 0.00 Crépuscule ■ ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 0.15 Jessie ■ ■ ■ Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.30 Tueur d'élite ■ ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1975, 115 min) O. Cinéfaz
- 1.15 Les Anges déchus ■ ■ ■ Eric Valli (France - Angleterre - Suisse, 1999, 105 min) O. Canal +
- 1.30 Shanghai Express ■ ■ ■ Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) O. Ciné Classics

- 1.40 La Nuit de San Lorenzo ■ ■ ■ Vittorio et Paolo Taviani. Avec Margarita Lozan, Claudio Bigagli (It., 1981, v.o., 100 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach. 18.25 et 0.25 Exclusif.
- 19.00 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Une femme d'honneur. Perfidie Albion.
- 22.40 Made in America. Déluge infernal. Téléfilm. Norberto Barba O.
- 0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.35 Viper.
- 18.20 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Envoyé spécial. L'absentéisme à l'école. L'extrémisme en Allemagne.
- 23.00 Sunchaser ■ ■ ■ Film. Michael Cimino O.
- 1.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.25 Tous égaux.
- 20.55 Blade Runner ■ ■ ■ Film. Ridley Scott O.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.20 Prise directe.
- 0.35 Texto.

CANAL +

- 16.40 Comportements troublants. Film. David Nutter O.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.00 Downtown O.
- 18.25 Nulle part ailleurs O.
- 20.35 Football. Coupe de l'UEFA. Liverpool - Barcelone. Demi-finale retour. 21.00 Coup d'envoi en direct du stade d'Anfield Road.
- 23.00 Le Monde des ténébres. Pacte avec le diable O.
- 23.45 Le 13^e Guerrier ■ ■ ■ Film. John McTiernan et Michael Crichton (v.o.) O.
- 1.25 Le Corsaire noir ■ ■ ■ Film. Sergio Sollima (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Passion dangereuse. Téléfilm. Jonathan Sanger.
- 16.40 Les Dessous de Palm Beach.
- 17.35 Sunset Beach. 18.25 et 1.05 Exclusif.
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.55 Tant qu'il y aura des hommes.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic info.
- 20.35 Football. Coupe de France (demi-finale) : Nantes - Strasbourg. 20.45 Coup d'envoi.
- 22.45 Sans aucun doute.
- 0.30 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
- 15.55 Planque et caméra.
- 16.05 Rex O.
- 17.00 Des chiffres et des lettres.
- 17.35 Viper.
- 18.20 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.45 Une soirée, deux polars. 20.50 P.J. Fausse qualité. 21.40 Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Illégitime défense.
- 22.50 Bouche à oreille. Edmonde et Gaston.
- 0.15 Journal, Météo.
- 0.40 Histoires courtes. *A corps perdu*. Isabelle Broué O.
- 1.05 Mezzo l'info.
- 1.20 Envoyé spécial.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 15.00 Kaléidoscope. Téléfilm. Jud Taylor.
- 16.30 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Mezzah et ses amis.
- 20.40 Thalassa. Thalassa en Guyane.
- 22.00 Faut pas rêver.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.
- 1.10 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- 13.45 Love Me ■ ■ ■ Film. Laetitia Masson O.
- 15.30 Du sexe et des animaux O.
- 15.55 Accords et désaccords ■ ■ ■ Film. Woody Allen O.
- 17.30 Mickro ciné.
- En clair jusqu'à 19.00
- 18.00 Downtown O.
- 18.30 Nulle part ailleurs O.
- 20.30 Paris à tout prix. [2/2]. Dans les coulisses d'une élection O.
- 21.40 Scènes de crimes ■ ■ ■ Film. Frédéric Schoendoerffer O.
- 23.20 Himalaya, l'enfance d'un chef ■ ■ ■ Film. Eric Valli O.
- 1.05 Himalaya, le making of O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- O Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Bali.
- 19.45 Météo.
- 19.50 Arte info.
- 20.15 Reportage. Princesse des glaces.
- 20.45 Théma. A la vie, à la mort ! 20.46 Naître. 21.40 A la vie, à la mort ! 23.10 Mourir. 23.00 A la vie, à la mort !
- 23.50 Le Cameraman ■ ■ ■ Film. Buster Keaton et Edward Sedgwick.
- 1.00 Happy Together ■ ■ ■ Film. Wong Kar-wai (v.o.) O.

M 6

- 17.25 Rintintin junior O.
- 17.55 Highlander O.
- 18.55 Buffy contre les vampires O.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer O.
- 20.38 Un jour à part.
- 20.40 Passé simple.
- 20.50 Femmes au bord de la crise de nerfs ■ ■ ■ Film. Pedro Almodovar O.
- 22.35 Jambon, jambon ■ ■ ■ Film. Bigas Luna O.
- 0.15 E = M 6 Spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radiodrames. *Party*. d'Anna Langhoff et Laurent Muhleisen.
- 21.00 Le Gal Savaïr.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Les visiteurs du rêve baroque. 0.05 Du jour au lendemain. Stéphane Camille (Randam).
- 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Euroarad. Par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti. Œuvres de R. Schumann, Rhenane.
- 22.00 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le pianiste Maurizio Pollini. Œuvres de Debussy, Bartok, Beethoven, R. Strauss, Schubert.
- 22.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Chostakovitch.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 et 18.35 Le Journal de la santé.
- 14.05 Atlantide, au cœur d'une légende.
- 14.35 Questions d'enfants.
- 15.30 Jangal.
- 16.00 Consommateurs, si vous saviez.
- 16.35 Les Écrans du savoir.
- 17.35 100 % question 2^e génération.
- 18.05 Le Monde des animaux.
- 18.55 Météo.
- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Le Tigre du Rajasthan.
- 20.45 Un suspect idéal. Film. Craig Monahan.
- 22.25 Grand format. Les Enfants de « Refus global ».
- 23.45 Nos années sauvages ■ ■ ■ Film. Wong Kar-wai (v.o.) O.
- 1.15 Les Anges déchus ■ ■ ■ Film. Wong Kar-wai (v.o.) O.

M 6

- 13.35 Cœur en sursis. Téléfilm. Rick Wallace O.
- 15.20 Les Routes du paradis O.
- 17.10 F comme Farmer.
- 17.25 Rintintin junior O.
- 17.55 Highlander O.
- 18.55 Buffy contre les vampires O.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer O.
- 20.40 Cinésix.
- 20.50 Graines de star.
- 23.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de nécrophages O. 23.55 Un monde d'exode O.
- 0.45 The Practice. Un métier honorable O.

RADIO

Les gourous

par Pierre Georges

PARFOIS, parfois seulement, ignorant de ces choses-là et assez fier de l'être, on tente de comprendre la vie dangereuse, compliquée et prophétique de l'analyste financier. Ah, les braves gens, les merveilleux augures qui dissèquent, auscultent, les entrailles de l'immonde admirable et planétaire bête à profits et pertes et en tirent les plus définitives et fragiles conclusions !

Péremptoire dans l'instant, démentis dans la semaine ou le mois ! Certains jours, en les écoutant en leurs trilles haussières ou leurs mélodées baissières, on croirait à du Molière saisi par la finance. Une docte assemblée d'analystes malgré eux prônant au chevet de Dame Bourse qui une purge salvatrice, qui une saignée d'urgence. Dans l'espoir que, si cela ne fait pas de bien à l'indolente et capricieuse, cela ne saurait lui nuire davantage.

Les analystes sont parfaits. Ils annoncent la hausse comme la baisse de leur balcon sur cours. Ils scrutent les horizons, les embellies, les dépressions, les variations barométriques de l'indice et vivent dans cette crainte délicate qu'un jour le krach ne leur tombe sur la tête.

Ils sont à la science économique ce que la grenouille est à la météorologie. Toujours à faire le Yo-Yo sur leur échelle de compétence. Toujours à annoncer la Bourse qu'il va faire, qu'il fait, qu'il aurait dû faire, si de menus incidents et variations de taux n'étaient venus troubler ce doux horoscope des valeurs. Souvent dépassés par les phénomènes qu'ils sont censés analyser, ils feignent d'en être les prophètes, sinon les organisateurs. Ce dernier rôle et pouvoir reste réservé à l'élite de l'élite, la crème de la crème, en un mot les gourous.

Car la corporation, – on n'ose dire la secte ou l'Ordre du Temple boursier ! – a ses grands maîtres et quasiment ses saints. Qu'un menu analyste se trompe ici ou là, Paris, Londres ou Francfort, ce n'est pas trop grave. Sauf pour lui, jeté aussitôt et pour l'exemple du 25^e étage d'un château fort bancaire ou financier. Mais qu'un gourou prévisionniste hausse un sourcil, esquisse une moue, torde le nez ou avance, à demi-mot, dans un grognement gouroutesque un sentiment, une intuition, une analyse, une anticipation, et voici le marché en transe.

Ce que gourou dit, Bourse fait dans un grégaire incendie de rumeurs et de valeurs. Pour dire comme ces grands prêtres ont leur place dans cette grand-messe et toute sa liturgie, on sait des journalistes qui feraient des bassesses pour un sourire, c'est-à-dire une interview, d'eux. Que l'un consente à donner son sentiment, l'aumône de son sentiment, sur le marché, et le marché s'emballa, s'enflamme, s'affole, tressaute, en une planétaire sarabande des cours.

C'est leur pouvoir, immense et semi-occulte, de faiseurs de pluie et de beau temps boursiers. Au-dessus de la vulgaire planète des humanoïdes ignorants. Ils vivent ailleurs dans la constellation des chiffres, indices, marchés, valeurs, à mitonner une économie au-dessus de l'économie, un super-marché au-dessus des marchés. Ils taillent, coupent, cisailent, restructurent. Ou, plutôt, laissent à d'autres le soin et le devoir de procéder à ces menus travaux chirurgicaux. Car cela c'est du vulgaire et besogneux travail d'humanoïdes patrons face à d'humanoïdes salariés.

Une collaboratrice de Charles Pasqua dit avoir rapporté « une mallette » de Suisse

Sabine de la Laurencie a été entendue par les juges de l'affaire Falcone

DANS un entretien publié par *Le Figaro*, jeudi 19 avril, une ancienne collaboratrice de Charles Pasqua, Sabine de la Laurencie, affirme qu'à l'époque où elle travaillait au ministère de l'intérieur elle avait rapporté de Suisse « une mallette » à la demande du conseiller diplomatique de M. Pasqua, Bernard Guillet, dont elle était l'assistante.

Les juges d'instruction en charge de l'enquête sur les ventes d'armes en Angola, Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, avaient recueilli, jeudi 12 avril, le témoignage de M^{me} de la Laurencie. Au cours de sa déposition, effectuée en qualité de témoin assisté, la jeune femme, qui a travaillé aux côtés de MM. Pasqua et Guillet au ministère de l'intérieur, entre 1993 et 1995, puis au conseil général des Hauts-de-Seine, jusqu'en 1996, avait mis en cause Bernard Guillet, mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » le 12 avril (*Le Monde* du 14 avril).

« Je suis allée à Genève où, dans l'aéroport, j'ai rencontré quelqu'un que je ne connaissais pas », déclare la jeune femme au *Figaro*. « Il m'a

remis une mallette qui était fermée avec un code. Lorsque je suis rentrée à Paris, j'ai demandé à Bernard Guillet ce que contenait cette mallette. Il m'a répondu que ça ne me regardait pas. » L'ancienne assistante de M. Guillet affirme par ailleurs que ce dernier était en relation régulière avec un homme d'affaires, Nasir Abid, bras droit de l'intermédiaire irakien Nadhmi Auch.

OFFICE D'INTERMÉDIAIRE

M. Auch, milliardaire résidant à Londres, est visé par un mandat d'arrêt international délivré par le juge Renaud Van Ruymbeke, dans le cadre de l'affaire Elf. Il a fait office d'intermédiaire lors du rachat par Elf, en 1991, de la compagnie espagnole de raffinage et de distribution d'essence Ertoil. Pour son concours, M. Auch, très proche, comme M. Abid, d'Alfred Sirven, avait perçu une rémunération de 400 millions de francs du groupe pétrolier français.

« Je sais que Bernard Guillet et Nasir Abid se voyaient régulièrement à Luxembourg mais également

à Paris », rapporte Sabine de la Laurencie, qui précise, au *Figaro*, qu'elle est allée voir M. Abid « en février dernier », à la demande de Bernard Guillet, « pour deux choses : délivrer quelques messages et chercher de l'argent ». « Au sujet de l'argent, ajoute-t-elle, [M. Guillet] m'a dit : "Cette fois, ce ne sera pas pour le RPF mais ce sera pour moi." J'ai catégoriquement refusé d'y aller mais j'ai clairement compris que l'argent de Nasir Abid servait, les autres fois, à financer le RPF. »

Selon la jeune femme, lors d'une précédente rencontre avec Nasir Abid, qui aurait eu lieu au Luxembourg « à l'automne dernier », l'homme d'affaires, « au fil de la discussion », lui aurait dit qu'« il fallait ramener de l'argent pour Bernard Guillet ». « Je n'en revenais pas. Je lui ai tout de suite répondu qu'il n'en était pas question et que Bernard Guillet ne m'avait nullement prévenu de ce genre de manœuvre. »

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/angolagate

HLM de Paris : nouvelle requête en annulation contre les actes du juge Halphen

DEUX avocats d'une personne mise en examen dans le dossier des HLM de la Ville de Paris, instruit à Créteil (Val-de-Marne) par le juge Eric Halphen, ont déposé, mardi 17 avril, une requête en annulation visant l'ensemble des actes effectués par le magistrat depuis novembre 1999. Dans leur requête, M^{re} Thierry Herzog et Philippe Dehapiot indiquent que l'enquête du juge Halphen avait été suspendue, le 22 novembre 1999, par une décision du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Cette suspension n'aurait pris fin que le 27 février 2001, date à laquelle la Cour de cassation avait rendu sa décision sur différents pourvois qu'elle avait examinés (*Le Monde* du 30 mars). « Les actes accomplis entre-temps, notamment la saisie puis l'exploitation de la cassette Méry, doivent donc être annulés », a déclaré au *Monde* M^{re} Dehapiot. Selon l'avocat, la convocation, le 4 avril, de Jacques Chirac à titre de témoin serait, par conséquence, également entachée de nullité.

Relance du débat sur la vaccination contre la fièvre aphteuse

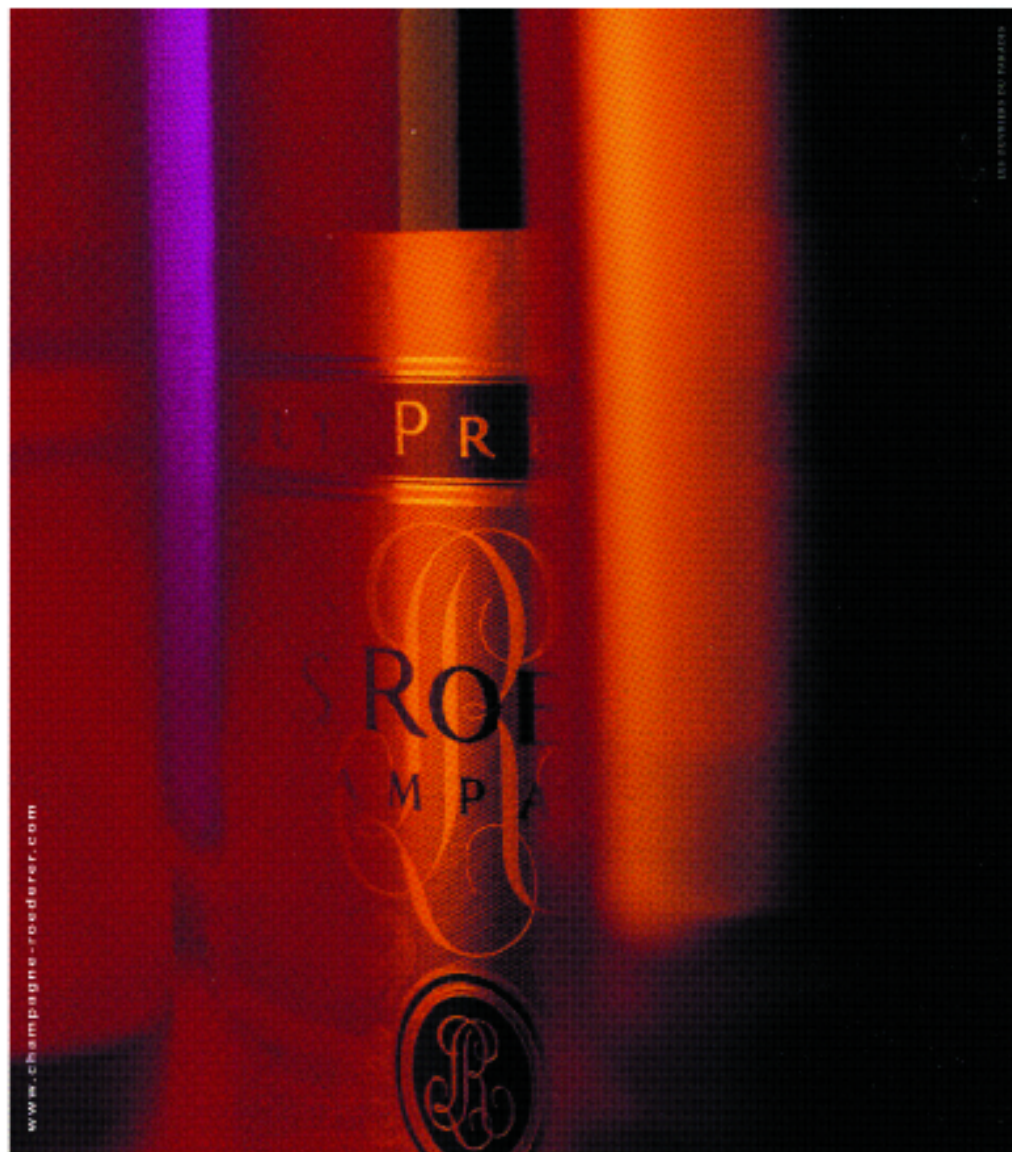
ALORS QUE l'épizootie de fièvre aphteuse poursuit sa progression en Grande-Bretagne où près de 1 400 foyers ont été recensés, l'Office international des épizooties (OIE) vient de relancer le débat sur la question controversée de la vaccination. Au terme d'une conférence scientifique internationale organisée les 17 et 18 avril à Paris et à laquelle participaient les représentants de 157 pays, plusieurs résolutions ont été formulées dont certaines constituent un assouplissement notable des règles sanitaires internationales actuellement en vigueur. Une de ces résolutions stipule que dans les pays officiellement considérés comme étant indemnes de fièvre aphteuse sans avoir recours à la vaccination des dispositions pourraient prévoir l'immunisation des animaux des espèces rares ainsi que ceux de grande valeur ou faisant l'objet de recherches scientifiques comme les animaux transgéniques ou obtenus par clonage.

Le financement de la prestation dépendance inquiète les députés

IL S'EN EST fallu de peu – deux voix – que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne s'en retourne à la case départ. Au premier jour de l'examen de ce texte à l'Assemblée nationale, mercredi 18 avril, les communistes ont en effet voté avec l'opposition une motion de renvoi devant la commission des affaires sociales. Prétextant que les amendements de son groupe n'avaient pas été examinés, Maxime Gremetz (PCF, Somme) a tout à la fois évoqué le « manque de concertation » et les « risques financiers » pour justifier sa position. Consensuelle sur le fond, la réforme censée remplacer, le 1^{er} janvier 2002, la prestation spécifique dépendance a, en effet, suscité un débat sur son financement, dénoncé par Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) comme « obscur et incertain ». A droite comme à gauche, les députés ont également regretté que le projet ne constitue pas la création d'un « cinquième risque » de la Sécurité sociale.

Nucléaire : des bâtiments de Cadarache ne répondent plus aux normes sismiques

UNE PARTIE des installations nucléaires du centre de Cadarache (Bouches-du-Rhône) où sont installés des ateliers appartenant au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à la Cogema et à Technicatome devront être renforcées parce qu'elles ne répondent pas ou plus aux normes sismiques de la région. Six d'entre elles devront être impérativement arrêtées dans les quinze prochaines années, en particulier l'atelier de technologie plutonium où la Cogema fabrique 45 tonnes de combustible Mox par an pour le compte notamment des électriciens allemands. L'autorité de sûreté (ASN) avait invité dès 1995 l'industriel à s'engager à fermer ce site. « En cas de silence persistant de la Cogema », l'ASN décidera elle-même de la date de fermeture, qui pourrait « se situer vers la fin 2002 », a annoncé, mercredi 18 avril à Marseille, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (Drire).



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE. DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POURSUIVRE À NOUVEAU. NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS, CHERCHER PLUS LOIN. PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA RÈGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



MARY JANE GOLD
Le Feuilletton
de Pierre Lepape page II



JACQUES BOREL
page III



LUTHER BLISSET
page V

LA PRÉCAUTION ET LE DESTIN

La chronique
de Roger-Pol Droit
page VI



HISTOIRE

Steven L. Kaplan
analyse le rôle
des corporations
dans l'histoire moderne
page VII



PHILIPPE BOURGOIS
page IX

Gertrud Kolmar face au pire

Ce n'est pas seulement dans le récit des événements tragiques que la mémoire se constitue. Il y a aussi toutes les paroles privées, écrites en marge, en nom propre pour ainsi dire : correspondances, journaux... Les lettres échangées entre Paul Celan et son épouse entre 1951 et 1970, récemment publiées, donnaient à entendre une telle parole, certes décalée dans le temps mais toujours habitée par le souvenir de la catastrophe qui eut lieu en Europe sous le nazisme. De même, cet extraordinaire document qu'est le Journal de Victor Klemperer, tenu au jour le jour pendant les années terribles (1).

Gertrud Kolmar, que l'on peut rapprocher de ce dernier, n'était pas encore connue du public français. Trois publications, et d'autres

annoncées – chez Farrago l'an prochain –, révèlent la figure d'un destin qui fut plus dramatique que celui de Klemperer. Il n'en fallait pas moins pour appréhender les traits singuliers de cette femme, juive berlinoise, qui mourut à Auschwitz en mars 1943, auteur d'une œuvre importante, et notamment d'une admirable correspon-

Patrick Kéchichian

dance aujourd'hui traduite (elle a paru en Allemagne en 1970). Ce n'est certes pas en fonction de l'histoire au sein de laquelle une œuvre a été écrite que l'on doit juger de sa valeur ; simplement, née à tel tournant d'un drame collectif, l'œuvre en question acquiert un poids, une nécessité, que l'on ne peut, la lisant, oublier.

Gertrud Käthe Chodziesner, qui prendra le nom de plume de Gertrud Kolmar, est née à Berlin le 10 décembre 1894 dans une famille de la grande bourgeoisie juive, laïque et assimilée. Son père, un

avocat connu, est l'oncle de Walter Benjamin. Aînée de quatre enfants, Gertrud fait des études d'éducatrice ; elle s'occupera d'enfants handicapés. Douée pour les langues, elle apprend l'anglais et le français, qu'elle enseignera. A la fin de la première guerre, elle travaille au service de censure du courrier dans un camp de prisonniers. En 1917, alors que paraît son premier recueil de poèmes, subissant la pression de sa famille, elle se fait avorter. En 1927, passionnée par la Révolution française, elle effectue un voyage d'études de l'autre côté du Rhin, à Dijon, avec un détour par Paris ; ce sera son seul déplacement à l'étranger. Cette même année, elle a une brève liaison amoureuse. A partir de 1928, elle mène une vie retirée et s'occupe de ses parents âgés ; sa mère meurt en 1930.

De 1923 à 1938, la famille Chodziesner vit dans une maison à Finkenkrug, à l'ouest de Spandau. Ses frères et ses sœurs, devant la montée du péril, quittent l'Alle-

Trois publications, dont d'admirables lettres, révèlent la figure de cet écrivain, juive allemande morte à Auschwitz en mars 1943

magne. Gertrud reste avec son père. Après la Nuit de cristal (9-10 novembre 1938), ils sont contraints de vendre la demeure, pour un appartement, à Berlin-Schöneberg, la « ville juive » ; cette perte sera l'un de ses rares motifs de plainte. A partir de ce moment commence la correspondance que Gertrud Kolmar échangea jusqu'à la fin avec sa sœur cadette, Hilde, réfugiée en Suisse. Au cours de ces années, Gertrud apprend l'hébreu et écrit des poèmes dans cette langue – hélas perdus. En juillet 1941, elle est astreinte au travail obligatoire dans une usine de cartonnage. L'étau se resserre. En septembre 1942, le père, âgé de quatre-vingts ans, est déporté. Il meurt à Theresienstadt au mois de février 1943. En ces mêmes jours, Gertrud Kolmar est arrêtée et conduite, pense-t-on, à Auschwitz, où elle meurt dans les premiers jours de mars.

Susanna est un bref roman écrit entre décembre 1939 et février 1940. Dans la lignée du romantisme allemand, Kolmar raconte l'histoire d'une jeune fille et de sa gouvernante. *Susanna* est une figure d'innocence absolue, à la limite du trouble mental. Chacun de ses actes, chacune de ses paroles, ses rapports avec les êtres et les choses ont la fragilité du verre près de se briser. A la fin, il se brisera, sous l'effet de l'amour. La ligne de ce magnifique récit est très pure. Les échos de la terrible actualité vécue par l'écrivain ne la rompent pas ; ils sont là pourtant, mais comme assourdis, détournés. L'œuvre poétique, que Walter Benjamin, son cousin, avait saluée, est plus complexe. Son dernier recueil paraît en 1938, quelques jours avant la Nuit de cristal. Les dix-sept longs poèmes de *Mondes* ont été écrits un an plus tôt. Là non plus, les événements ne sont pas directement évoqués. La richesse des images, le recours à des univers exotiques, mais en même temps le sentiment d'urgence et de danger apparentent Kolmar aux grands expressionnistes, à Trakl, ou encore à Else Lasker-Schuler.

Etrangement, les lettres de l'écrivain, sur un tout autre plan, donnent la même impression. Pas de plainte donc, mais aussi très peu d'allusions directes à l'actualité. Bien sûr, on la devine derrière les phrases familières... Et l'on sait l'issue épouvantable qu'elles annoncent, comme en creux. C'est surtout un itinéraire intérieur qui est montré, une bouleversante

montée vers la conscience de soi et du monde. Tout est occasion de connaissance. Une connaissance qui semble récuser la haine. L'intelligence de l'écrivain, déjà vive, s'approfondit au contact de l'épouvante quotidienne – mais l'objet même de cette épouvante n'est pas nommé. Gertrud Kolmar n'est pas à proprement parler un esprit religieux (comme par exemple Etty Hillessum). Il y a en elle une force secrète, raisonnable, une philosophie implicite qui fait se joindre Spinoza et les Lumières, une admirable et très discrète capacité de résistance, une générosité aussi. A tous les instants, cette force se lève contre le désespoir. 2 juin 1941 : « *Je ne me sens de proximité qu'avec le passé, c'est ce qui arrive aujourd'hui qui est irréel et lointain pour moi. Si je ne rêve pas vraiment, je ne suis pas éveillée pour autant. Je me promène comme dans un monde intermédiaire qui n'a aucune part en moi et auquel je n'ai aucune part.* » Que l'on imagine simplement à quel *dehors* ces mots renvoient...

L'étrangeté dont nous parlions vient de là, de cette présence au pire et en même temps d'un retrait qui protège, conserve intacte. Mais ce n'est pas seulement le destin individuel d'une femme

d'exception qui apparaît. Au travers de cette singularité, quelque chose de beaucoup plus vaste, d'universel est transmis. Des faits peuvent être établis et l'histoire être racontée, analysée. Les lettres de Gertrud Kolmar conduisent le lecteur dans un espace autre, intérieur, inaliénable.

(1) Les deux au Seuil.

LETTRES
de Gertrud Kolmar.
Traduit de l'allemand
par Jean Torrent,
préface de Hanns Zischler,
éd. Christian Bourgois,
« Détroits », 316 p.,
140 F (21,34 €).

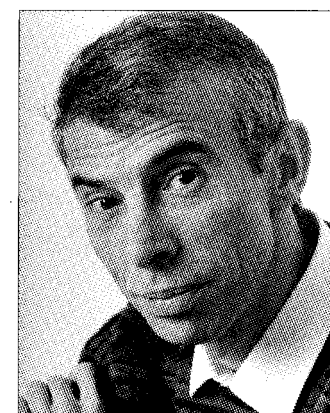
SUSANNA
de Gertrud Kolmar.
Traduit de l'allemand et postfacé
par Laure Bernardi,
Ed. Farrago, « SH »,
102 p., 75 F (11,43 €).

MONDES (Welten)
de Gertrud Kolmar.
Edition (bilingue) établie,
postfacée et traduite
par Jacques Lajarrige,
Seghers, « Autour du monde »,
154 p., 89 F (13,57 €).



AKG PHOTO

PIERRE BERGOUNIOUX



LE PREMIER MOT

récit

Dans ce texte initial et initiatique, Pierre Bergounioux ne raconte pas toute sa vie, mais l'essentiel : son enfance et son adolescence. Il faut goûter ce bref roman d'éducation comme s'il était en marge de ses autres œuvres. C'est la lente approche d'un écrivain vers "le premier mot."

GALLIMARD



Un cœur d'or

MARSEILLE ANNÉE 40
(Crossroads Marseille 1940)
de Mary Jane Gold.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Alice Seelow.
Phébus, 480 p., 149 F (22,71 €).

Il était une fois une Américaine jeune, belle et riche. Elle s'appelait Gold, ça ne s'invente pas. Mary Jane Gold, née en 1909 dans une grande famille de Chicago, fut envoyée en Europe à dix-neuf ans pour y parfaire son éducation. En Italie d'abord dans la pension chic d'une *contessa*, à Paris ensuite où elle s'installa dans un coquet appartement de l'avenue Foch, avec cuisinière et femme de chambre. Elle y mena à grande allure l'existence d'une jeune femme moderne, frivole et dorée, parcourant le Vieux Continent aux commandes de son monoplane De Havilland, de casinos en palaces et de stations de sports d'hiver en bars à la mode. Un personnage de Scott Fitzgerald, l'alcool en moins et, en plus, un goût immodéré pour les caniches.

Mary Jane, en personne bien née, ne s'intéresse pas à la politique. Mais en France, explique-t-elle, la politique est un passage obligé, tout comme la cuisine ou l'amour. Elle commence donc à se préoccuper de ce qui se passe autour d'elle ; la voilà « libérale » : entendez qu'elle éprouve une vive antipathie, de nature presque esthétique, pour Hitler et pour Mussolini. De quoi choquer ses riches amis, traumatisés par le Front populaire. Elle voit monter sur l'Europe l'orage de la catastrophe, mais elle reste.

Elle reste encore lorsque les troupes allemandes déferlent sur la France. Alors que rien ne s'oppose à son rapatriement vers les Etats-Unis, elle choisit d'accompagner des amis sur les routes de la débâcle. Elle veut vivre ce que vivent ces Français fugitifs, leur déroutement, leur désespoir, leur attente d'un sursaut, leur colère. Découvrir le dénuement, l'estomac creux, la chambre sans eau chaude, la sueur, la crasse, la peur. Elle se retrouve à Bordeaux, puis, par les hasards du destin, à Marseille. Ce devrait être la fin de son odyssée, mais la jeune mondaine, au lieu de s'embarquer, s'incruste dans la ville. A lire son livre, si clair pourtant, si obstiné à ne rien laisser dans l'ombre, on ne comprend toujours pas cette espèce de fascination qui l'immobilise. Comme si elle découvrait enfin, dans cette ville surpeuplée et surexcitée où affluent des réfugiés du monde entier, perdus, effrayés, quelque chose de la vie réelle qui lui a toujours été refusée. Elle fait connaissance de l'humanité ; tragique bien sûr, mais aussi tellement plus riche, plus diverse, plus émouvante que le théâtre d'apparences dans lequel elle s'est promenée jusqu'alors.

Elle ne se contente pas de regarder : elle entre dans le vif de cette ville. Elle rencontre Varian Fry, son jeune compatriote qui dirige l'*Emergency Rescue Committee*, le fameux comité de secours créé par de riches Américains afin de venir en aide à quelques Européens célèbres, pour l'essentiel des écrivains et des artistes. Miss Gold met au service de Fry son argent – qu'elle change au marché noir –, sa disponibilité, sa tranquille audace. Pendant près de deux ans, elle va contribuer à arracher aux

griffes des nazis et de la police de Vichy des dizaines de réfugiés juifs, mais aussi des socialistes allemands, des communistes espagnols, des républicains italiens, des monarchistes autrichiens, des trotskistes rescapés d'Union soviétique, comme Victor Serge.

Nous possédons le témoignage de Fry lui-même sur l'aventure de cette filière marseillaise (1). Le livre de Mary Jane Gold n'ajoute rien à ce qui a déjà été écrit sur le personnage de Fry et sur la manière dont il transforma une vague et élitiste entreprise de charité en réseau de sauvetage des victimes du fascisme. A la barbe de la Gestapo et de la police du Maréchal, en opposition aussi – parfois violente – avec la politique du département d'Etat américain, lequel entendait faire un tri très sélectif entre les « bonnes » victimes du nazisme et les autres, dont il ne tenait pas à s'engorger. Finalement, Fry sera expulsé *manu militari* de France, en 1941, avec la bénédiction de son propre gouvernement.

Mary Jane admire Fry, son sérieux un peu raide, sa capacité à jouer le double jeu d'honorable fonctionnaire de la charité le jour et de résistant clandestin la nuit. Elle se sait incapable de cette duplicité, même s'il lui arrive, sur ordre, de séduire le directeur du camp de concentration de Vernet pour en faire sortir des prisonniers. Elle vit une histoire, dangereuse, épuisante, émouvante, mais aussi tellement amusante, tellement vivante. Elle distribue son argent, elle loue une splendide villa, Air-Bel, qui va devenir le havre provisoire, l'escale avant la délivrance du ghotra des pourchassés, de la famille Breton à Victor Serge, de Max Ernst à Anna Mahler Werfel et à son mari, de Marc Chagall à Wifredo Lam et à Victor Brauner. Elle est heureuse comme jamais, avide d'apprendre, d'écouter, des « vrais » artistes, un « vrai » marxiste. Cela vaut bien la faim, la peur et même la suspicion qui continue à s'attacher à son personnage de belle Américaine cousue de dollars.

Mais c'est comme si elle ne sentait pas encore le danger d'assez près, comme si son cœur ne battait pas encore assez vite. Voilà qu'elle tombe amoureuse d'un déserteur de la Légion, un petit malfrat nommé Raymond Couraud et affligé du charmant sobriquet de Killer. Les amours de la riche héritière et du jeune demi-

A la fin des années 1920, une jeune Américaine vient en France pour parfaire son éducation. Quand l'orage éclate sur l'Europe, loin de regagner les Etats-Unis, Mary Jane Gold s'installe à Marseille. Là, dans sa villa, elle aide le réseau de Varian Fry, vit une passion avec un petit malfrat... et une existence romanesque dont ses Mémoires gardent une trace précieuse

sel – lequel n'hésitera même pas à voler les bijoux de Mary Jane – ressemble tellement à un scénario de film hollywoodien qu'on croit tenir la clé du personnage de Miss Gold : se payer une vie comme dans un film, devenir l'héroïne de sa propre fiction.

C'est ainsi, sans doute, que les membres du réseau Fry ont ressenti la nouvelle excentricité de Mary Jane. Breton détestait Killer, lequel haïssait les intellectuels ; Fry craignait justement que la présence du gangster ne mette en danger son réseau. On éloigne l'Américaine et son chevalier desservant, on la chasse même d'Air-Bel. Elle s'obstine ; elle crée son propre réseau d'évasion à usage unique : soustraire Killer à la police et lui permettre de gagner l'Angleterre. Le plus étonnant est qu'elle y parviendra. Raymond Couraud fera, comme on dit, une belle guerre et deviendra *squadron leader* dans les forces de Sa Majesté, intime des plus riches et des plus influentes familles de l'aristocratie britannique. Avant d'être mystérieusement chassé de l'armée britannique. Encore un étonnant personnage de roman.

Mary Jane Gold a publié, sans succès, ce premier volume de ses Mémoires en 1980, sous la houlette de Jacqueline Onassis. Elle est morte, sept ans plus tard, dans cette

fameuse villa Air-Bel qu'elle avait finalement achetée et qu'elle préférait à son somptueux appartement de New York. Elle ne s'est jamais mariée, elle a continué à vivre entourée de caniches, elle n'a pas revu Killer mais n'a jamais cessé d'avoir de ses nouvelles. L'insuccès de son livre aux Etats-Unis ne l'a pas surprise. Que des Américains – pis, des Américaines, et de bonne famille – aient eu quelque chose à voir avec le sauvetage de centaines de juifs européens dès le début des années 1940 est une sorte d'incongruité dont la mémoire collective préfère ne pas se souvenir. Mieux vaut continuer à croire qu'on ne savait rien.

Depuis la traduction du livre de Fry, les Français n'ont pas davantage l'excuse de l'ignorance. Et le récit de Mary Jane Gold, la précision sans fard de sa mémoire rappellent que les centaines de vies sauvées par le groupe Fry l'ont été par une toute petite équipe d'étrangers remarquables transformés en faussaires, en passeurs et en agents secrets, contre le zèle, souvent borné, parfois militant, de fonctionnaires et de policiers français qui, dès la défaite et en zone dite libre, collaboraient avec leurs collègues allemands pour nettoyer Marseille des réfugiés indésirables. Quelques autres, il est vrai, traînaient des pieds ou fermaient un instant les yeux, surtout après Montoire, mais ils étaient assez peu nombreux pour que Miss Gold se souvienne de l'heureuse surprise.

Mais, au-delà du témoignage historique, on ne peut qu'être surpris, ému, séduit par le personnage si romanesque de la mémorialiste. Par sa manière de tout dire sans jamais se flatter, au contraire ; par la fraîcheur de ses souvenirs gardés précieusement dans sa mémoire comme ceux des plus belles années de sa vie ; par une sorte de nostalgie qui ne s'avoue jamais d'une époque où son argent, son éducation, ses manières, au lieu de faire barrage entre elle et la vie, servaient enfin à quelque chose. Elle a vécu deux ans, de tout son esprit et de tout son corps, follement, passionnément. Puis la porte s'est refermée. Après *Marseille année 40*, Mary Jane a entrepris le récit des dix-neuf premières années de sa vie ; avec la même franchise, le même acharnement à comprendre comment une enfance dorée et protégée, une enfance de rêve, avait pu faire d'elle un être troublé, mutilé, rompu. Sauf pendant quelques mois, à Marseille, dans les années noires. On veut tout savoir, désormais, de Miss Gold.

(1) Paru aux Etats-Unis en 1945, le livre de Fry n'a été traduit en France, sous le titre *La Liste noire*, qu'en 1999, chez Plon. Il existe également, en anglais, une biographie de Fry par Andy Marino : *American Pimpernel : the Story of Varian Fry* (Hutchinson, Londres, et St Martin's Press, New York, 1999) et en français le témoignage d'un ami de Mary Jane Gold, Daniel Beneditte : *La Filière marseillaise* (éd. Clancier-Guénaud, 1984). Et Pierre Sauvage, dans sa postface à *Marseille Année 40*, annonce la sortie prochaine d'un long métrage documentaire qu'il a réalisé avec Miriam Davenport, une autre flamboyante collaboratrice de l'ERC : *Varian Fry à Marseille*. On peut lire aussi le remarquable témoignage de l'une des « passeuses » de Fry, Lisa Fittko, *Le Chemin des Pyrénées : souvenirs 1940-1941* (éd. Maren Sell, 1987).

La littérature en déroutement face à la communication

Pour Bertrand Leclair, la fonction de la littérature est de déclencher « le soulèvement d'une parole singulière dans les plis de la langue collective ». Mais son argumentation ne convainc pas

THÉORIE DE LA DÉROUTE
de Bertrand Leclair.
Ed. Verticales, 184 p.,
98 F (14,94 €).

Essai-martyre, ainsi Sartre avait qualifié *L'Expérience intérieure*, de Bataille, et *L'Age d'homme*, de Leiris. Pour *Théorie de la déroutement*, de Bertrand Leclair, journaliste à *La Quinzaine littéraire*, auteur de *L'Industrie de la consolation* et d'un roman intitulé *Movi Sevaze*, on peut parler, à l'opposé, d'« essai-célébration ». Leclair, en effet, ne se veut pas le témoin d'une souffrance partagée, mais le prophète lyrique d'une littérature de résistance. Elle sera « verticale » ou ne sera pas, selon la défini-

tion qu'il donne de la liberté : infinie quand elle s'élève, limitée quand elle s'étend. Au garde-à-vous devant l'amour, qu'il assimile à la littérature, l'auteur aspire au poste de grand douanier de l'esprit qu'avait occupé André Breton en son temps. Cette position stratégique exige que l'on désigne un vaste champ de bataille : c'est aujourd'hui « l'univers communicationnaire », qui consomme sinistrement avec le concentrationnaire. Les miradors et barbelés de ce camp planétaire sont les portails, les sites et les liens qui permettent de naviguer dans le monde virtuel de la Grande Toile. Mais Bertrand Leclair ne perd pas son temps à décrire ce monstre ; il lui suffit ici de le désigner comme tel. L'un des effets de son règne a été la déroutement de la théo-

rie littéraire. En un bel effet de chiasme, il propose en contre-attaque la théorie de la déroutement. Ce mot accablant se voit valorisé avec lyrisme : la déroutement à laquelle nous engage la littérature est celle qui nous fait sortir des autoroutes de l'information, ces chemins battus de l'existence, battus par les stéréotypes dans lesquels notre langue s'appauvrit, se normalise, à l'image de nos vies. Sera déroutement la phrase qui exploise les stéréotypes en les exposant, ou qui produit un choc magnétique entre les mots. Si la littérature a une fonction, elle est de déclencher « le soulèvement d'une parole singulière dans les plis de la langue collective ».

« LE ROMAN DE L'ESSAI »

Le programme est valide, s'il n'est pas neuf. Aussi bien, l'essai de Bertrand Leclair ne se prétend pas autre chose que « le modeste livre d'heures d'un idiot du village global ». Précision aussitôt apportée : idiot signifie « unique » et « étranger à un métier ». S'il est vrai – et il est certes vrai – que « le principe actif de tout pouvoir implique toujours un acte d'allégeance », la première condition d'une résistance active est le refus d'obtempérer, le refus de reconnaître sa défaite autrement qu'en un « qui perd gagne » qui peut évidemment se retourner contre les puissants. La déroutement sera donc un exercice de la révolte individuelle. Dans un essai littéraire, on s'attend à trouver développée une pensée forte, offensive, offensante pour les valeurs dominantes, en un mot scandaleuse. « *Chante la colère* » clament les premiers mots de *L'Iliade*, qui sont aussi, rappelle Leclair, les premiers mots de la littérature. Hélas, *Théorie de la déroutement* a les couleurs de l'essai, la forme de l'essai, mais pas sa teneur en alcool. Les soixante-dix propositions d'inégale longueur qui le constituent, sur le modèle de *La Société du spectacle* de Guy Debord, sont moins des thèses que des variations sur un même thème, liées par ce que l'auteur, en un

nouveau chiasme, appelle « le roman d'un essai ». Il y faudrait un style flamboyant, un français scintillant de mots régénérés, au lieu de quoi nous est offerte une langue un peu guindée, souvent filandreuse en ses élégances apprêtées, parfois fautive en sa syntaxe (affreux double génitif : « Mais c'est de l'idée de subversion, de l'idée de scandale, ou plus exactement des stéréotypes qui aujourd'hui les recouvrent, dont il faut s'échapper. »)

Ce général de la révolte se soucie surtout d'appeler du renfort. D'abord les grands totems, évidemment : Nietzsche et Rimbaud. Artaud Rimbard, comme dirait Jean-Pierre Verheggen. Plus près de nous, Proust, Joyce, Bataille, inévitablement. Et puis ceux qui n'auraient pas dû mourir en emportant avec eux le sceau de la littérature : Samuel Beckett, Nathalie Sarraute et Roland Barthes. Plus un éléphant, Sartre, à qui est faite la sempiternelle et fausse querelle d'avoir ignoré le langage. Et puis un saint qui a perdu la bataille en la gagnant, et donc a fait son temps : Guy Debord. Un seul grand écrivain vivant sur qui s'engager : Pierre Guyotat. Face à lui, l'archétype de « l'homme de lettres » : Jean d'Ormesson. Sur Sollers, on est plus ambivalent, on contourne. Un seul rival reconnu, et démonté : Michel Houellebecq. Une phrase abjecte contre Bernard-Henri Lévy, qui en a vu d'autres. Des alliés revendiqués : Laurette Nobeccq, Linda Lê, Marie Ndiaye, Jean-Michel Maulpoix, etc. Des mauvais, nains de jardin, pour faire contraste dans le paysage : Renaud Camus, Patrick Besson, Marc-Edouard Nabe, Stéphane Zagdanski. L'ennui, avec cet essai, est qu'on se trouve presque tout le temps d'accord avec lui. Le sévère combat de la déroutement est mal engagé. Quand on lit cette assertion : « Claudel potentiellement fut grand » (potentiellement !), comment se retenir de penser que notre auteur, potentiellement, ne l'est guère.

Michel Contat

Livraisons

● **CONSTRUIRE UN MONDE, les phrases initiales de *La Comédie humaine***, de Jean-Daniel Gollut et Joël Zufferey

Un texte, c'est la construction d'un univers. Dans cette opération, l'incipit – ici, la première phrase – joue un rôle fondamental. Sur le corpus des 86 incipit des textes constituant les *Etudes de mœurs* et les *Etudes philosophiques*, les auteurs décrivent les diverses modalités d'installation de l'univers textuel, depuis le brutal « *Il existe* » (*La Duchesse de Langeais* et *La Recherche de l'absolu*) jusqu'au plus subtil surgissement d'un je par définition inconnu : « *Je demeurais alors dans une petite rue...* » (Facino Cane). Un travail exemplaire d'analyse littéraire fondé sur les concepts et les méthodes de la linguistique de l'énonciation (éd. Delachaux et Niestlé, 150 p., 149 F [22,71 €]).

● **LE PRÉSENT ABSOLU. Du temps et du mal comme catégories esthétiques**, de Karl Heinz Bohrer

Ce recueil d'essais d'esthétique et de philosophie, premier volume traduit en français de Karl Heinz Bohrer (qui enseigne la littérature allemande moderne à l'université de Bielefeld), se situe dans le prolongement du livre de cet auteur sur *Die Ästhetik des Schreckens* (1978) où il s'interrogeait sur « le lien entre la terreur comme mode, la conscience du temps (soudaineté) et la littérature moderne ». Le Mal a pour mode temporel le présent pur, sans passé ni futur, et cette présence absolue aurait trouvé son expression dans l'intemporalité de la littérature moderne, de Novalis et Hölderlin à Kafka et Beckett (traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 254 p., 140 F [21,34 €]).

● **CHER STENDHAL. Un pari sur la gloire**, de Paul Désalmand Stendhal a rendu jaloux autant qu'admiratifs des auteurs aussi différents que Nietzsche, Sartre et Gracq. Celui-ci écrivait : « *Je reviens à la réflexion de Céline, qui m'a tellement frappé autrefois (...): "Quand on n'a plus assez de musique en soi pour faire danser la vie..." Quand on n'a plus, pour une raison ou une autre, suffisamment en soi de cette musique, c'est là, et là seulement, que Stendhal est irremplaçable, car pour quelques heures il vous la restitue...* » L'auteur, avec beaucoup d'allégresse et de fraternité, s'adresse à son cher Stendhal en une série de textes brefs qui tracent de lui un portrait littéraire et humain très vivant (éd. Presses de Valmy, diff. Hermé, 288 p., 120 F [18,29 €]).

● **ETHIQUES DU TROPISME. Nathalie Sarraute**, sous la direction de Pascale Foutrier Fouettée par un compte rendu par Hannah Arendt des *Fruits d'or* de Nathalie Sarraute dans la *New York Review of Books* en 1964, où la philosophe attaquait « la fausseté des intellectuels » à travers Nathalie Sarraute, et à la faveur de sa théorie du tropisme, la réflexion de tous les contributeurs de ce colloque tenu en 1999 à Paris-VII sous la direction de Pascale Foutrier tourne autour de la révélation de l'enjeu éthique majeur de cette œuvre qui entretient un rapport conflictuel avec la critique littéraire (L'Harmattan, 242 p., 130 F [19,82 €]).

● **LA NOUVELLE FRANÇAISE CONTEMPORAINE**, d'Annie Mignard

Très bien conçu, ce livre d'initiation au paysage français contemporain de la nouvelle, ou « fiction brève », comprend, dans le même volume, un texte critique en français et en anglais, qui établit clairement les caractéristiques du genre. Une frise court tout au long de l'essai en fournissant des extraits des principales nouvelles, et l'on découvre qu'en quelques phrases le ton est donné. Les omissions sont rares, la bibliographie bien choisie, et une documentation est proposée sur les revues, festivals, concours, prix qui encouragent la pratique d'un genre qui semble avoir de plus en plus la faveur des lecteurs (éd. Ministère des affaires étrangères, 159 p., 80 F [12,20 €]).

M. Ct.

C C P 1
cahier critique de poésie

Tous les 6 mois,
un état des lieux complet
de la poésie.

Dossier
Pierre Guyotat
Entretien et lectures

Critiques de 140 livres
et 45 revues de poésie parus
durant le 1^{er} semestre 2000
Toute la poésie hors livre :
sites internet, CD-audio & CD-rom,
expositions, manifestations...

Coodition ctp/M / Farrago
Format 17 x 21 / 240 p. / 80 F.
ISBN 2-84490-054-2
Diffusion/distribution : Les Belles Lettres

Abonnement 2 numéros : 150 F.
centre international de poésie Marseille
Centre de la Vieille Charité - 13002 Marseille
Téléphone 04 91 91 26 45

A la découverte
de
**PARIS LA
GRANDE**
**EN VERS ET
EN CHANSONS**
(éd. Les Arènes)
avec
**Philippe
MEYER**
Mercredi 25 avril
à 18H

LA LIBRAIRIE DES
puf

49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tél 01 44 41 81 20

Jacques Borel dans la poussière lumineuse du temps

Trente-cinq ans après le Goncourt obtenu pour « L'Adoration », Jacques Borel publie un roman-bilan sincère et satirique. Il y explique en quoi toute son œuvre romanesque, hantée par la mémoire, est placée sous le signe de l'autobiographie

LA MORT DE MAXIMILIEN LEPAGE, ACTEUR,
de Jacques Borel.
Gallimard, 178 p., 88 F (13,41€).

Les titres de sa bibliographie se succèdent, discrets et nostalgiques : *Le Retour*, *La Dépossession*, *L'Aveu différé*, *L'Attente* dans l'ombre du titre phare : *L'Adoration*, prix Goncourt 1965 (1). Jacques Borel a écrit depuis des essais littéraires (Proust, Joyce), des récits, des traductions, des poèmes, du théâtre, des études sur la mémoire et l'autobiographie. Pourtant, on connaît peu cet écrivain qui, à soixante-quinze ans, publie un très beau roman : *La Mort de Maximilien Lepage, acteur*.

Rencontrer Jacques Borel était non seulement un désir, une curiosité louable, mais aussi un acte salutaire. L'homme entre, appuyé sur une canne, souriant et impeccable : cravate, gilet de laine, veste de tweed. Jacques Borel était inconnu lorsqu'il obtint le prix Goncourt en 1965 pour un premier roman de six cents pages : *L'Adoration*. Il osait une démarche alors démodée : l'introspection. Le récit d'un second accouchement. Un long cri d'amour et de délivrance qui racontait l'existence précaire d'une mère célibataire et de son fils, cloués l'un à l'autre. Une mère qui se tue à la tâche. Un fils avide de cet amour, égoïste, plein de fringales et d'ambition littéraire.

Né le 17 décembre 1925, à Saint-Gaudens, dans les Pyrénées, Jacques Borel devient professeur d'anglais, après des études secondaires à Henri-IV, une licence de lettres en Sorbonne, un diplôme d'études supérieures sur Gerard Manley Hopkins (poète jésuite anglais, 1844-1889). L'année du Goncourt, Borel est père de cinq enfants. Il a collaboré à de nombreuses revues et vient d'achever la traduction de l'œuvre poétique de James Joyce.

Passionné de poésie, poète lui-même, c'est pourtant avec un récit autobiographique d'un grand réalisme psychologique qu'il s'impose.

Assis, canne oubliée, c'est un homme jeune qui nous sourit, visage frais et rond comme sont rondes les lunettes. Dans l'œil jaillit l'étincelle fraîche de celui qui, depuis longtemps, ne se soucie plus de sa place dans la hiérarchie littéraire. Le professeur à la retraite rêve, se souvient, creuse le même filon, son passé récupéré par l'écriture : « *Mon secret, c'est peut-être que je ne peux pas aimer un être vivant, un être de chair et d'os, tout ce tumulte en lui, cette exigence ou ce refus, mais seulement l'image, le souvenir ou la nostalgie que j'ai de lui* » (2). Il se moque du présent. Les jeunes auteurs qui défraient la chronique ? La question lui semble incongrue. Il y répond courtoisement : « *Qui dites-vous ?... Ah, non, je ne vois pas... Il faudra que je me renseigne... Vous pensez que je devrais les lire ?* » Indifférence ? Lucidité ? Choix plutôt. Vieillir prend beaucoup de temps. Il l'économise le temps, profite de son jardin, pas loin de Paris, mais assez loin quand même. Il écrit irrégulièrement, sans urgence. Il a toujours fait ainsi, mais aujourd'hui, la fatigue est là. Il montre la canne, appuyée au fauteuil.

« *Je n'ai pas connu mon père.* » C'est la première phrase de *L'Adoration*. Un vide où s'enracinent tous ses livres. Comment se construire sans père, envahi par l'amour d'une mère qui occulte cette absence. *L'Adoration* est entier dédié à cette mère qui s'est dévouée à son fils mais qui (mission accomplie ?) passera vingt ans, internée psychiatrique, dans un petit hôpital des Pyrénées. *La Dépossession* raconte cet envers de *L'Adoration*. Héritier de Proust et de Céline, c'est ce double et fulgurant traumatisme qui va hanter l'œuvre : la mémoire – si fragile chez la mère – est notre seule liberté d'être humain. Il faut bien



MARTINE SIMON

toute une vie pour sortir du labyrinthe et proférer la révolte intime d'un tel délabrement. « *De quoi laverait-elle, l'écriture ? Au contraire, elle accuse et désigne ; tout en elle, jusqu'au fard et au travestissement, avoue encore.* » Pourquoi inventer quand la vie est un roman. Une règle de vie ? Une évidence plutôt : « *Que peut faire d'autre un écrivain ?* »

La presse découvrait *L'Adoration* et un inconnu de quarante ans. C'était sa première publication. Les journalistes de l'époque, un peu déboussolés, soulignèrent l'âge du lauréat, sa discrétion, avant de saisir la qualité de l'œuvre, l'audace à rebours de foncer à corps perdu dans un thème conventionnel. A l'évocation de ce fameux Goncourt, le visage de Jacques Borel s'assombrit. Evitons le piège des remémorations et parlons du livre qui vient de paraître : *La Mort de*

Maximilien Lepage, acteur. Encore un texte autobiographique, la mise au point finale ? Jacques Borel s'insurge : « *La mort de Maximilien... est mon premier roman. Tous mes autres livres sont strictement autobiographiques. Mes essais, mes poèmes, mes études tournent toujours autour de ce thème qui me passionne : l'autobiographie. Dans ma bibliographie, les ouvrages que vous appelez romans sont classés sous la rubrique : autobiographie.* *L'Adoration, Le Retour, La Dépossession, L'Aveu différé, L'Effacement et même Le Déferlement sont la transcription exacte de ma vie.* »

On se récrie : *L'Aveu différé*, qui raconte une adolescence dans un hôtel de passe, est une fiction. « *Pas du tout, c'est la stricte vérité. Dans les années 30, ma mère était employée dans l'hôtel que géraient ma tante et mon oncle. J'avais une petite chambre sous les toits. Je*

suppliais ma mère de louer un appartement où nous aurions vécu tous les deux seuls. Je cachais mon adresse à mes camarades de lycée. Mais ma mère consacrait son peu d'argent à la poursuite de mes études. Son obsession. »

La trame du *Déferlement* peut sembler imaginaire. Joseph Saverne, poète marxiste et juif, professeur de philosophie, reçoit chaque lundi la visite de B., catholique et provincial. Seul, Saverne parle. « *C'est pourtant la réalité d'une amitié. Le Déferlement est un livre-hommage à mon ami Pierre Morhange, un des plus grands poètes de la France d'après-guerre (1901-1972). Morhange représente "l'homme immédiat", comme le nomme Dostoïevski dans Mémoires écrites dans un souterrain que cite Saverne. Un dissident car, même comblé, l'écrivain demeure un marginal. Réfugié, il l'est dans son propre pays puisqu'il*

ne parle pas la même langue, la langue commune, la langue usée de l'habitude. »

Jacques Borel insiste : « *Je viens de publier mon premier vrai roman : La Mort de Maximilien Lepage, acteur.* » Faut-il le croire quand on lit cet extraordinaire et bouleversant monologue d'un homme sur son lit d'hôpital qui se souvient des femmes de sa vie, de ses amours, de sa femme, de tous les rôles qu'il a interprétés. Acteur ou écrivain, peu importe, c'est une vie qui s'en va qui est décrite, avec passion, lucidité, humour. Jacques Borel parle du théâtre classique qui, depuis des siècles, transmet l'essentiel de la condition d'homme, à travers les différentes mises en scène. Mais n'est-ce pas le plus autobiographique de ses livres que ce bilan à l'écriture dense, pleine, haletante, ce flot de paroles précises d'un homme couché qui se hâte de tout dire scrupuleusement, une fois de plus ? Dans *Le Retour*, il racontait son arrivée à Mazerme, la petite ville de l'enfance et, pièce après pièce (autant de chapitres : la façade, le vestibule, la bibliothèque, la cuisine), il décrivait la maison de sa grand-mère, Mané, la maison du bonheur. L'hôpital où va mourir le vieux comédien, la bibliothèque où rêve l'enfant : le raccourci d'une vie. Jacques Borel cite Bernanos : « *Car la suave enfance monte la première des profondeurs de toute agonie.* »

Hugo Marsan

(1) Jacques Borel est publié, principalement, chez Gallimard. *L'Adoration* a été repris dans la collection « L'Imaginaire » (n° 278).

(2) Entretien avec Pierre-Henri Simon (20 juin 1970).

★ Jacques Borel publie également un récit, *Histoire de mes vieux habits* (Balland, 124 p., 69 F [10,52€]) et des fragments sur les religions et les mythologies, *Ombres et dieux* (éd. de L'Escampette, 128 p., 99 F [15,09€]).

Nostalgie de l'autre rive

Dans un roman poétique qui « navigue » entre Buenos Aires et Montevideo, Silvia Baron Supervielle poursuit une méditation sur l'exil, l'écriture et le silence

LA RIVE ORIENTALE
de Silvia Baron Supervielle.
Seuil, « Solo », 208 p.,
98 F (14,94 €).

On disait autrefois que le Rio de la Plata était le résultat d'une tranchée profonde qui s'était produite dans la terre – bien avant que la côte ne fût découverte par les navigateurs – et que, depuis, sans doute, les deux rives essaient de se rejoindre. Dans *La Ligne et l'ombre* (Seuil, 1999), magnifique rêverie autobiographique, Silvia Baron Supervielle, en contemplant la Seine, près de laquelle elle s'est établie depuis une trentaine d'années, songeait au Rio de la Plata, au bord duquel elle est née. « *Sur l'une de ses rives, Buenos Aires, ma ville, sur l'autre, Montevideo, la ville de ma mère : deux villes en une au bord d'un fleuve aussi vaste que la mer, dont les teintes brunes, roses, mauves, bleues, changent selon la lumière.* » Ce paysage somptueux est au cœur de l'envoûtante fiction poétique dans laquelle Silvia Baron Supervielle poursuit une méditation sur l'exil et l'appartenance, l'écriture et le silence. Si son « *récitatif personnel* » a des modulations si particulières, c'est qu'elle choisit pour évoquer ces territoires, au-delà de la mer, une autre langue, qui est en fait celle de ses ancêtres béarnais. « *Changer de langue équivaut à traduire.* » Tout, dans *La Rive orientale*, est placé sous le signe du miroir, de la traversée et du retour, de la fusion et de la séparation.

D'abord ces deux frères jumeaux, venus de Pontevedra, en Galice, Alvaro et Fabian, semblables et différents, qui ont épousé successivement la même femme, Clarita. Débarquant le premier, Alvaro a aimé passionnément Montevideo, les « *rafales âcres, légères, parfumées de soleil et de sel* ». Jeune banquier florissant, il a

adopté d'emblée le « *mode uruguayen* » : un oubli trop prompt du passé, suivi d'un inexplicable suicide. Son frère Fabian, lui, a refusé de « *se dissoudre* » et, avant de finir, lui aussi, tragiquement, a rejoint Buenos Aires sur un des bateaux de la Carrera qui faisaient jadis la traversée de nuit entre les deux villes.

L'intrigue, presque impalpable, de *La Rive orientale* se situe donc d'abord à Buenos Aires. Clarita, deux fois veuve, réside à Temperley, dans les faubourgs. Elle est éthérée, fragile, habitée par l'atten-



Silvia Baron Supervielle

Silvia Baron Supervielle, née à Buenos Aires, s'est installée en France dans les années 1960. Traductrice en français de Borges, Juarroz, Alejandra Pizarnik et Silvina Ocampo, elle a traduit en espagnol le théâtre de Marguerite Yourcenar. Elle a publié chez Corti plusieurs récits, notamment *Le Livre du retour* et *La Frontière*. On lui doit de nombreux recueils de poèmes, de *La Distance de sable*, (éd. Grani 1983) à *Après le pas* (éd. Arfuyen 1997). C'est chez ce même éditeur que vient de paraître *Essais pour un espace* (82 p., 60 F [9,14 €]), limpide et « *méthodique/reconstruction du silence* ».

te. Dans son jardin, sous le magnolia, elle écrit ou brode au point de croix, comme sa mère ou ses tantes, Adela, Luisa et Rosalia qui trouvaient dans cette écriture sans mots « *les ajustages et les finitions de leur existence* ». Un accord profond unit Clarita à sa fille Clara, active et enjouée, mariée à un bizarre inspecteur des douanes. Mais, peu à peu, les voyages des deux femmes, les marches au bord du fleuve, sous les gommiers du Rosedal, sont remplacés par des lettres quotidiennes : un dialogue « *dont elles gardent passionnément le secret* ». Par l'effet d'une sorte de transfiguration, Clara, d'abord gourmande, sensuelle, s'absorbe totalement dans l'écriture, mue par « *un désir sans visage, sans nom, sans objet* ». Désormais en

proie à une immobilité inspirée, à une espèce d'extase, elle se plonge dans son monde intérieur, qu'éclaire une « *couleur singulière* ». Quant à l'inspecteur des douanes, il est à son tour l'objet d'une métamorphose surprenante. Cet homme sans nostalgie, qui, à l'Aeroparque, observe « *tarif et trafic* », examine les événements avec minutie et célérité, se révèle fragile, incertain. Au volant de sa Chevrolet, il erre à la recherche de son identité, et même de son nom.

Or c'est sur la rive orientale du Rio de la Plata que peut se

dénouer le mystère de sa naissance. Du *Centro de niños solos* où il a été élevé au cimetière où il retrouve la tombe de sa mère, son itinéraire personnel se double d'un voyage sur les « *côtes éclatantes* » de l'Uruguay, balayées par les lames de l'Atlantique, où l'arôme de la pinède s'exhale dans la brise. Mais le récit est aussi nourri d'une réflexion sur l'histoire des deux pays, l'Argentine et l'Uruguay, que sépare « *le fleuve couleur de lion* », et d'une chronique des premiers pionniers, qu'imaginer, fasciné, l'inspecteur, retraçant les « *empreintes que l'eau et le vent emportent* ».

Monique Petillon

(1) « Le Monde des livres » du 22 janvier 1999.

Dans le silence des adieux

Après « Une poignée de gens », Anne Wiazemsky accompagne les rescapés de la famille Belgorodsky sur le chemin de l'exil

AUX QUATRE COINS DU MONDE

d'Anne Wiazemsky.
Gallimard, 340 p., 125 F (19,05 €).

Dans *Une poignée de gens*, Anne Wiazemsky évoquait, comme dans une *Cerisaie précipitée*, les dernières saisons, en Russie centrale, de la propriété de Baïgora avant qu'elle ne soit pillée et détruite, que le prince Adichka ne soit assassiné par les bolcheviks dans la petite gare proche, le 14 août 1917. Anne Wiazemsky n'a pas voulu, avec l'élégance et la compassion têtue qui la caractérisent, abandonner les rescapés de la famille Belgorodsky. Elle les accompagne dans ses *Aux quatre coins du monde*, plus ample, plus profond, plus poignant aussi que son précédent roman. Tout se passe entre le 10 avril et le 11 avril 1919 : entre ces deux dates tout un monde qui achève de s'évanouir, toute une douleur, celle de l'exil annoncé. Anne Wiazemsky restitue merveilleusement, grâce à la fièvre lente de sa phrase et de ses notations, l'urgence irréaliste, la détresse médusée, ou le désarroi incrédule de ces instants où ils attendent dans le palais de Baïtovo – leur dernier refuge en Crimée –, leurs bagages étant rassemblés dans le hall : pas plus de deux malles par famille, ainsi que l'exige le règlement draconien de la flotte anglaise sur laquelle ils s'apprentent à embarquer. Ils essaient, en fermant les volets, en tirant les doubles-rideaux, de faire croire que c'est une soirée comme une autre, même si leur départ est un secret de polichinelle. Anne Wiazemsky entre, avec une complicité simple, naturelle, dans la pénombre des cœurs : celui des trois femmes, surtout : Nathalie, qui, le regard encore brouillé par le chagrin de la mort d'Adichka, son mari, et retranchée à l'écart, dans un fatalisme silencieux, semble indifférente aux difficultés du voyage, à sa

destination et, plus généralement, à ce qui adviendra ensuite de sa vie ; Xenia, qui, malgré son attachement à Baïtovo, paraît secrètement soulagée de mettre enfin bientôt ses enfants à l'abri ; Olga, la plus révoltée, qui, gardant jusqu'au bout son allure « *ancien régime* », pense qu'Adichka et son frère Igor (tués d'une balle perdue dans les émeutes de Petrograd en mars 1917) ne peuvent être morts pour rien, continue à croire à la défaite des bolcheviks, qu'on pourra, un jour, reconstruire les domaines... Pas d'orchestration pathétique chez Anne Wiazemsky, juste l'observation très sensible, tendre (l'apparition de Pacha, la vieille servante, qui a traversé la Russie et l'Ukraine déchirées pour venir leur dire adieu, est d'une discrétion, d'une simplicité bouleversante) des gestes quotidiens et rituels grâce auxquels les trois femmes essaient d'oublier l'abandon inéluctable d'un domaine, d'un paysage qu'elles ont tant aimés.

CHAOTIQUE RUSSIE

Elles rassemblent les souvenirs ; le passé revient avec une fluidité triste (il y a ainsi une belle respiration dans la construction du roman) dans les carnets de Xenia, les Mémoires d'Olga qu'elles ont longtemps tenus pour « *qu'il subsiste quelque chose de ce qu'elles vivaient* » ; souvenirs des jours encoirés presque heureux pendant l'année 1918 – miracle du printemps en Crimée, formation avec les enfants d'un petit orchestre, la seule question étant de savoir si on avait le droit de se servir du petit piano blanc sur lequel avait joué Rachmaninov, rayonnement d'une messe de Noël dans la cathédrale de Yalta, pleine à craquer – malgré l'appréhension constante des perquisitions des matelots envoyés par le soviét de Yalta et la menace d'une Saint-Barthélemy qui les anéantirait tous. C'est le souvenir, aussi, de cet étrange voyage qu'ils ont

accompli à Moscou avec le désir crâne de se jeter dans la gueule du loup comme s'ils avaient voulu vérifier une dernière fois qu'ils avaient encore une place, même réduite et marginale, dans la nouvelle Russie. Pages magnifiques de tension noire, de lyrisme effaré dans la peinture de Moscou où défilent des cercueils ou des drapeaux. Anne Wiazemsky ne nous impose pas de reconstitution romanesque ; elle suggère simplement la confusion, la démençe politique comme si elle se plaçait elle-même au milieu du chaos, et, sans clarté historique rétrospective, ne savait pas, à l'instar de ses personnages, quel régime allait définitivement l'emporter. « *En Russie, quand deux personnes se séparent et se disent adieu, elles demeurent un moment en silence de manière que leurs pensées se rencontrent une dernière fois.* » C'est avec cette douceur qu'est évoquée l'ultime trêve en Crimée quand, entre deux arbres qu'ils abattent pour se chauffer, deux ultimes promenades jusqu'à la villa Ondine et les jardins de Yalta qu'ils regardent avec l'intensité qu'on met à regarder quelque chose qu'on ne reverra pas, ils sentent qu'ils ne sont plus que les figurants d'un monde qui a disparu et qu'on est déjà en train d'oublier. C'est sur un rythme lent, presque tranquille, comme accordé aux vagues successives de mélancolie, qu'Anne Wiazemsky évoque l'embarquement dans la nuit du port de Sébastopol, avec aucune étoile pour apporter un peu de vie, un peu d'espoir, quand chacun reste, seul, sur le pont, avec sa souffrance et ses souvenirs et que se répondent les sirènes des navires comme s'ils se disaient adieu. Grâce à sa complicité émue, son empathie discrète, Anne Wiazemsky épouse – il y a beaucoup de cœur dans ce livre – non seulement le chagrin de ceux qui s'éloignent à jamais des rives de l'ancienne Russie, mais aussi celui de tous les exilés du monde.

Jean-Noël Pancrazi

Fraigneau, une âme à l'aventure

« Papiers oubliés dans l'habit », ainsi l'écrivain nommait-il ses carnets, qui éclairent la difficulté d'être de ce « janséniste athénien »

PAPIERS OUBLIÉS DANS L'HABIT (Carnets 1922-1949)

d'André Fraigneau.
Ed. du Rocher,
274 p., 135 F (20,58 €).

Le nom d'André Fraigneau (1907-1991) ne court pas les rues. Il s'y insinue, porté par une réputation flatteuse, lorsqu'on explore le climat littéraire des années 30 ou qu'on se penche sur le destin des « hussards » qui l'ont revendiqué comme un glorieux aîné à l'époque où son faux pas, pendant les années d'Occupation, l'avait classé en le déclassant. Son œuvre, d'exigence, de ferveur et de reniement tout à la fois, marquée par une quête stendhalienne du bonheur, son dilettantisme éclairé par le rayonnement humaniste de la Grèce antique, son besoin de rupture comme de filiation, de paganisme autant que de transcendance, son style « sec et brillant » qui enchantait Chardonne mais relevé d'élan élogiaques, et non sans préciosité parfois – tout cela semble plus requérir l'adhésion des « happy few » que celle d'un grand public.

Ses carnets inédits, dont la filleule de l'écrivain, Dominique Villermot, a établi et annoté l'édition, confirment cet aspect marginal en éclairant la difficulté d'être de ce « janséniste athénien », comme l'appelle Guy Dupré dans sa préface. Sédit par *Val-de-Grâce* qui retraçait l'expérience d'André Fraigneau dans un service de neuropsychiatrie où l'avait conduit son « incompatibilité psychique avec la vie militaire », André Malraux fait publier ses premiers romans chez Gallimard. Trois d'entre eux, réunis en 1960 sous le titre *Les Etonnements de Guillaume Françoise*, restituent les étapes d'un parcours mouvementé (1).

Conseiller littéraire chez Grasset, Fraigneau inspire à Marguerite

Yourcenar dont il fait prendre plusieurs ouvrages un amour sans espoir dont *Feux* sanctionnera l'échec avant qu'il ne devienne le modèle du héros du *Coup de grâce*. Son élitisme émanant de ses conceptions esthétiques le rapproche de Drieu la Rochelle et de Brasillach ; il donne des textes dans la *N.R.F.* de Drieu et dans *Je suis partout* avant de – représentant Bernard Grasset – participer au voyage d'écrivains à Weimar en 1941, à l'invitation de Goebbels et sous la houlette de Heller qui surveille la littérature française au sein de la Propaganda Staffel (2). A la Libération, il est inscrit sur la liste noire de C.N.E. mais évite, grâce à Mauriac, d'être déferé devant la commission d'épuration. Il n'en perd pas moins appuis et ressources littéraires. Revoyant Heller en 1948, il note : « Je me demandais en l'écoutant pourquoi nous avions jamais été réunis, pourquoi je l'avais suivi à Weimar, pourquoi il revenait me voir. Il est responsable de la mort de ceux que je respecte sans jamais avoir été leur ami véritable et il a sauvé de pire ceux qui sont au pouvoir et qui me haïssent sans que je les aie jamais rencontrés. L'absurdité, l'incohérence de ma vie me frappent jusqu'à l'effroi. »

RELANCÉ PAR LES HUSSARDS

Ce sont les « hussards » – Antoine Blondin, Jacques Laurent, Michel Déon... – qui vont un temps le remettre en selle, faisant de lui leur « colonel honoraire » (3). En 1949, il publie un roman, *L'Amour vagabond*, mais, pour l'essentiel, son œuvre est terminée et un long silence l'enferme jusqu'à la mort où un sentiment de déréliction, de mise à distance, l'envahit en même temps que se font plus exigeantes ses aspirations à la foi.

C'était déjà un sentiment de vide qu'il éprouvait en 1948 en se retournant « vers trente années de malentendus, de naïvetés, de duperies, de maladroites ».

Ces interrogations à brûle-cœur, on les retrouve tout au long de ses carnets. Certes, Fraigneau a connu la fiesta des années folles, au temps du Bœuf sur le toit, avec ses femmes en chapeau-cloche et robechemise, à l'âge où Radiguet impose la jeunesse avec *Le Diable au corps*, un monde ouvert à tous, fiévreux, snob et dont les figures marquantes sont Carlos Gardel, Damia, Carpentier, Morand ou Cocteau qu'il admire. André Fraigneau n'a cessé de moraliser ses perspectives de bonheur, d'y inscrire une exigence spirituelle qui l'a laissé souvent en rade. Dès sa jeunesse, on sent un frémissement d'angoisse, une avidité sensuelle et une disposition rétractile, une fébrilité à vouloir saisir « la vérité vraie » à l'envers des apparences, particulièrement chez les êtres tentateurs qu'il approche avec circonspection, animé d'une fougue retenue comme s'il redoutait déjà le reniement avant l'accomplissement du désir : « J'épouse tout si si vite. » De là sa propension à théoriser, à activer les mises en doute d'une lucidité aux aguets, inscrivant les retombées de ses transferts idéalistes et de ses illusions dans les constituants de sa nature profonde tentée par le retrait. Dans le courant de la vie et le brassage des individus, malgré tout un jeu de séduction physique et intellectuel qui donnait le change, il a privilégié en lui-même le témoin sceptique, blessé, parfois narquois, qui lui procurait une morale aristocratique du désenchantement. Restait pour lui, seule voie de conciliation, l'accomplissement d'une œuvre faite de grâce et de désaveux.

Pierre Kyria

(1) Les œuvres d'André Fraigneau ont été rééditées par les éditions du Rocher, Arléa, Granit, La Table ronde.

(2) Voir *Le Voyage d'automne*, de François Dufay, Plon, 2000.

(3) Entretiens avec Jean Moal in *Les Enfants de Venise*, d'André Fraigneau, Arléa, 1988.

Un érudit utopiste

Passionné de littérature, l'écrivain et journaliste Marcel Schwob fut aussi un pamphlétaire féroce

MARCEL SCHWOB OU LES VIES IMAGINAIRES de Sylvain Goudemare. Le Cherche Midi, 343 p., 139 F (21,19 €).

C'était « un journaliste du genre savant et de l'espèce rare », notait Jules Renard à propos de Marcel Schwob, « un expert », selon Paul Valéry, « celui qui sait », selon Alfred Jarry. « Ses yeux étaient ivres de pensée », osa écrire son premier biographe, Pierre Champion (1). Doué d'une fantastique mémoire, Marcel Schwob (1867-1905), fils du directeur du *Phare de la Loire* et neveu du bibliothécaire de l'Institut, voua sa courte vie aux recherches érudites : il prouva ainsi, grâce à l'étude du glossaire argotique de Villon, son appartenance aux « compagnons de la Coquille ». Il écrivit également des contes fantastiques et des chroniques littéraires pour *L'Echo de Paris*, *La Vogue*, *Le Mercure de France*...

Mais Schwob était avant tout un ardent propagandiste littéraire, comme le souligne Sylvain Goudemare, son nouveau et méticuleux biographe : « Il s'enflamme pour Claudel, encourage Henry Bataille et Francis Jammes, défend Léautaud pour le prix Goncourt, révolutionne les études sur François Villon, donne un autre aperçu de l'œuvre de Daniel Defoe, part en croisade pour Walt Whitman, s'efforce de diffuser les œuvres de Stevenson, trouve un éditeur à Jules Renard, fait primer Jarry, préface Courteline, multiplie articles, notes et correspondances pour défendre la littérature qui nous touche encore aujourd'hui. » Ami de Léon Daudet, de Jules Renard, d'Oscar Wilde, d'André Gide, de Paul Valéry, de Colette et de Willy, familier du salon de Mallarmé, il impressionnait par sa puissance de travail, sa belle érudition sans œillères, sa bibliophilie, mais aussi par son existence malade et sa

personnalité caractérielle. Un de ses derniers ouvrages, *Mœurs des diurnales* (1903), est un pamphlet féroce, signé du pseudonyme de « Loysen-Bridet », contre un milieu qu'il connaissait bien, celui des journalistes.

Mais l'écrivain des *Vies imaginaires* (1896) avait en tête un idéal utopique, digne des théories de l'anarchie fin de siècle, avec laquelle, cependant, il ne se sentait guère d'affinité : « L'activité exaltée du cerveau fera cesser l'éternel conflit, l'incompréhension entre l'homme et la femme, entre les sociétés factices et les passions de la nature. » Son ouvrage le plus souvent réédité, *Le Livre de Monelle* (1894), est inspiré de l'amour qu'il éprouva pour une « toute petite fille qui est bien bête, mais si gentiment », une ouvrière tuberculeuse rencontrée en 1891 et qui mourra deux ans plus tard.

En 1895, l'année où paraît sa traduction de *Moll Flanders*, autre héroïne des bas-fonds, c'est d'une jeune comédienne, Marguerite Moreno, qu'il tomba amoureux, dans le même temps où une mystérieuse maladie l'épuisait. Dans son appartement de la rue Saint-Louis-en-l'Île, où toute une ménagerie d'animaux concurrençait l'envahissement des livres, un énigmatique domestique chinois, demeuré à Paris après l'Exposition universelle de 1900, protégeait ses travaux, fermait sa porte à l'heure des fumées d'opium ou des piqûres de morphine, le soignait quand Marguerite Moreno était en tournée. Léautaud et Salmon ont décrit, fascinés, cette atmosphère délétère, et l'on songe au dernier vers de *L'Amour moderne*, l'un des poèmes de l'écrivain anglais George Meredith qu'il admirait tant : « *More brain, O Lord, more brain!* » (« Plus d'esprit, Seigneur, plus d'esprit ! »)...

Cl. P.

(1) Marcel Schwob et son temps (Grasset, 1927).

Portraits contemporains

NOS VIES HÂTIVES de Charles Dantzig. Grasset, 290 p., 118 F (17,99 €).

Ludovic Defrétier, « trente-deux ans dont dix-sept voués à la discipline de la frivolité », trouva dans son désordre un livre, ce qui « n'était pas un objet rare chez lui. Il y en avait cinq autres », dont un « sérieux, pas un roman ». En présentant ainsi l'un de ses innombrables personnages, Charles Dantzig pourrait sous-entendre que lui-même manque de sérieux en nous proposant un roman, son deuxième, encore que le label semble n'être ici que par comédie habitude et que serait plus exact « caractères » en référence à La Bruyère, ou « feux d'artifice », tant ce livre pétille d'intelligence et d'humour accompagnant la lucidité d'un observateur à la fois tendre et féroce.

Dans sa façon d'épingler les travers du monde factice des gloires d'un jour, des snobs aux ridicules interchangeables de siècle en siècle ou d'une nouvelle bourgeoisie pour qui le fin du fin est d'être décalée, Dantzig réussit ce paradoxe d'exercer cette férocité sans être cruel. Et tellement plaisant dans son art du portrait, parfois caricature mais au trait jamais chargé. On peut être surpris par la construction du récit, qui n'a rien de linéaire. Toutefois, les personnages ne sont pas des pions indépendants les uns des autres, et chaque chapitre est la pièce d'un puzzle qui se construit par le biais d'une époustouillante galerie de portraits où s'allient anecdotes, aphorismes et même pages de silence avec un astucieux usage de la note. Un roman, bien sûr, mais avec une touche bien séduisante et originale dans la mise en mots de scènes servies par un style tantôt classique, tantôt habilement cassé.

Pierre-Robert Leclercq

Livraisons

● TROIS RÊVES D'EPHRAÏM, de Véronique Sales

En de longues phrases sinuées Véronique Sales campe une intéressante galerie de personnages autour d'Ephraïm : ses proches, ses amis, une ou deux femmes. Il ne se passe rien, ou presque rien. Sauf l'essentiel : comme autant de miroirs qui le réfléchissent, et sur lesquels il réfléchit, les autres nous permettent de préciser peu à peu la personnalité du héros, un homme sans qualités qui collectionne les satisfactions intimes et s'en contente. Les souvenirs de jeunesse, les rêves apportent çà et là les touches qui manquent au portrait. Imperceptiblement, Ephraïm est en train de changer devant nous, et c'est l'objet de ce court roman. On remarque l'attention portée avec élégance au temps qu'il fait et à la géographie parisienne. Les références littéraires et musicales sont un peu plus encombrantes... (Seuil, 183 p., 98 F [14,94 €]).

J. Sn

● TOBOGGAN, de Fabrice Pliskin

On jurerait être en présence d'un roman de science-fiction. Hélas non. L'univers détraqué, tragico-burlesque, dépeint par Fabrice Pliskin est à peine caricaturé, nos télé attestent. Harcèlement d'exhibitionnistes, étalages d'indécences, courses au voyeurisme, primes à la médiocrité et à la bêtise, hit-parade du rire con, harangues marchandes, irruption de chroniqueurs racoleurs : tel est le lot de nos chaînes, publiques ou privées, tel est le cadre de vie de Youri, écolo divorcé et membre de SOS Papa, qui travaille sur une chaîne câblée, dans une émission ringarde. Hors de l'écran, point de salut non plus : Youri, baiseur pathologique, est victime des féministes. Entre pics de pollution médiatiques et « vulvocratie », il perd virilité et identité. Pliskin ne fait pas dans la dentelle, accumule symptômes de dérèglement social et fait un mauvais sort aux fantasmes d'une presse féminine annonçant la disparition des mâles (Flammarion, 476 p., 120 F [18,29 €]).

J.-L. D.

● OLGA, de Chiara Zocchi

Chiara Zocchi avait dix-neuf ans lorsqu'elle rédigea ce premier roman qui tranche sur la production de sa génération : c'est l'histoire toute en douceur d'une petite fille, entre un père violent, un frère drogué et une mère-refuge-poésie-tendresse. Certains trouveront cela charmant, d'autres bêta. Un livre qui aurait pu trouver sa place dans les collections dites pour « jeunes adultes » mais qu'on peut lire dès douze ou treize ans – et bien après – comme *Helen Foster* (de Kaye Gibbons chez le même éditeur) ou *Frankie Addams* (de Carson McCullers, en « Bibliothèque cosmopolite » chez Stock ou en Livre de poche). (traduit de l'italien par Françoise Brun, Rivages, 176 p., 85 F [12,96 €]).

M. Si.

● LA PITOYABLE HISTOIRE DE LEO SINGER,

de Robert Menasse

Ce deuxième volet d'une « trilogie viennoise » retrace la résistible ascension d'un étudiant en philosophie, Leo Singer, grand lecteur de Hegel et qui ne veut rien moins qu'imprimer sa marque sur l'histoire de la pensée. Tout commence par une histoire d'amour. Nous sommes en 1965 ; Leo s'éprend de Judith ; tous deux ont grandi loin de l'Autriche, au Brésil, où leurs parents avaient fui le nazisme. Leo croit avoir trouvé en Judith la femme de sa vie, mais il cherche surtout dans cette relation l'énergie nécessaire à la réalisation de son projet philosophique. De Vienne à Sao Polo, leur histoire est jalonnée de péripéties et d'échecs. Robert Menasse, né en 1954 à Vienne, aime construire de gros romans dont les méandres permettent de nombreuses considérations sur le temps présent et quelques concepts universels (traduit de l'allemand – Autriche – par C. Lecerf, éd. Verdier, 440 p. 125 F [19,05 €]).

P. Dhs

Marie Laure de Noailles, aristocrate hétéroclite

Laurence Benaïm raconte la vie de cette descendante du marquis de Sade qui recevait dans sa villa de Hyères dessinée par Mallet-Stevens toute l'avant-garde artistique des années 1920-1930

MARIE LAURE DE NOAILLES La vicomtesse du bizarre de Laurence Benaïm. Grasset, 416 p., 138 F (21, 04 €).

Marie Laure de Noailles était la petite-fille de Laure de Chevigné, née de Sade, la filleule de la grande-duchesse Wladimir, la fille de Marie-Thérèse et Maurice de Bischoffsheim, la belle-fille de Francis de Croisset et, par son mariage avec Charles de Noailles, la petite-nièce d'Anna de Noailles et la bru de la princesse de Poix... Si sa grand-mère servit de modèle au personnage d'Oriane de Guermantes dans *la Recherche*, elle-même fut portraiturée, parfois durement, par Maurice Sachs, Jean Cocteau, Pierre Drieu La Rochelle, et même Françoise Sagan (Laura Dort dans *Les Merveilleux Nuages*).

Née en 1902, elle brilla des derniers feux, parfois bizarres, souvent généreux, de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain. Le premier amour de cette pauvre petite fille riche fut pour Jean Cocteau, qu'elle poursuivit de sa passion toute sa vie. Mais son mariage en 1923 lui permit quand même d'échapper au carcan d'une noblesse exsangue : Marie Laure et Charles de Noailles, tous deux désireux de s'étourdir dans des festivités inédites, allaient, grâce à leur « folle prospérité au bord d'un précipice », se montrer novateurs en bien des domaines. Ainsi, du côté de l'architecture, ils confièrent l'aménagement de leur hôtel particulier de Paris à Jean-Michel Frank, qui mettra à la mode les lignes épurées, les marqueteries de paille, les volumes simples ; et c'est à Robert Mallet-Stevens qu'ils demandèrent de dessiner une villa moderne sur les hauteurs de Hyères, avec piscine, belvédère, chambre de plein air, jardin cubiste (1). Leurs obligés y formaient une société composite, mais vivante, qui chassait l'ennui : Francis Poulenc raconta qu'« un amu-



Portrait de Marie Laure de Noailles par Man Ray

sant hasard rassemblait là les personnalités les plus hétéroclites. Musiciens, surréalistes, communistes, tous s'alignaient dans cette hospitalité que le cadre rendait presque irréaliste ».

Pendant les années 1920 et 1930, Marie Laure et Charles de Noailles s'engagèrent sur la voie d'« un mécénat libéral » : cubisme, surréalisme, cinéma d'avant-garde, tout était prétexte, à la fois mondain et esthétique, à de nouveaux emballements... Mais, commanditaires des films de Man Ray (*Les Mystères du château du dé*), de Luis Buñuel (*L'Âge d'or*) et de Jean Cocteau (*Le Sang d'un poète*), c'est

eux qui durent supporter le poids du scandale du film de Buñuel, en particulier, qui étouffa leur désir de production... Jean-Louis de Fauçigny-Lucinge avait l'impression que ses amis jouaient « avec les idées de sacrilège et de révolution un peu, comme à Trianon, on jouait au berger et à la bergère ».

Avec son ancêtre, D.A.F. de Sade, que les surréalistes lui avaient révélé, Marie Laure de Noailles arriva, malgré son éducation, à se trouver des affinités : elle conserva le manuscrit des *Cent Vingt Journées de Sodome* dans un écrin en forme de phallus...

Bien qu'un modus vivendi se fût courtoisement instauré avec son mari, ils finirent par se séparer, lui préférant le professeur de gymnastique et l'entretien de ses jardins, elle prenant des amants plus jeunes : parmi eux, Igor Markevitch, avec lequel elle vécut quelques temps, Michel Petitjean, qui l'emmena en Espagne pour « apporter quelques biens au Pays basque » (la « vicomtesse rouge » eut en effet le cœur généralement à gauche), le compositeur américain Ned Rorem, le torero Oscar Dominguez ainsi que Jean Lafont, manadier en Camargue...

Dès 1938, Marie Laure de Noailles avait commencé à écrire, dans un registre post-surréaliste, où sa fantaisie d'expression et d'imagination pouvaient se donner libre cours. Tous les jours, puisque « la page blanche (...) demeure notre unique recours en face des avances de la mort », elle tint un journal composite, son « scrapbook », où elle faisait des collages, des dessins, des commentaires... Puis elle s'est mise à peindre, en 1948 (2).

Marie Laure de Noailles, morte en 1970, est une personnalité sur laquelle on peut se contenter d'accumuler des anecdotes ubuesques ou méchantes, à défaut de trouver un sens à son existence ; non seulement Laurence Benaïm ne s'y est pas livrée, mais elle décrit de manière très convaincante tout le contexte dans lequel la « vicomtesse du bizarre » s'est montrée d'un anticonformisme certain.

Claire Paulhan

(1) Sur l'histoire de cette villa, signons la parution d'un album, auquel a collaboré Laurence Benaïm : *La Villa Noailles, une aventure moderne*, sous la direction de François Carrassan (éd. Plume, 200 p., 395 F [60,22 €]).

(2) L'on peut voir quelques-unes de ses œuvres à la galerie du Passage, jusqu'au 28 avril, 20-22, galerie Vérododot, 75001 Paris).

Laurence Benaïm collabore au *Monde*

Le premier rêve de Big Brother

Dans un roman qui marie la geste d'espionnage et la classique traque d'un héros par un implacable limier, un collectif d'auteurs italiens réussit l'union de la fiction feuilletonesque et de la réflexion politique. Magistral.

L'ŒIL DE CARAFA (Q)

de Luther Blissett, traduit de l'italien par Nathalie Bauer, Seuil, 756 p., 148 F (22,56 €).

Qui ignore L'Éclésiaste et les préceptes du Qohelet pourrait prendre L'Œil de Carafa pour un simple roman historique, bruisant des fureurs de la crise spirituelle qui déchira le XVI^e siècle européen, de la protestation de Luther à la paix d'Augsbourg (1517-1555).

Ce gros volume, dont l'auteur affiché, Luther Blissett, cache en fait un collectif de quatre jeunes écrivains italiens qui n'a guère besoin de ce relatif anonymat pour piquer la curiosité tant son projet est singulier, est en effet bien plus qu'une fresque ambitieuse. Courant sur un demi-siècle, l'intrigue entraîne certes le lecteur dans les convulsions de la guerre des paysans puis de la fièvre anabaptiste, tandis que naît le Saint-Office et que le concile de Trente peine à fixer la nouvelle orthodoxie de la chrétienté. Et, plus encore que Luther, Bucer ou Melanchthon, Thomas Müntzer, Jean de Leyde, Reginald Pole ou Gianpetro Carafa sont d'authentiques protagonistes de ce thriller hors normes qui brouille les genres à force de les emprunter tous. Avec un parti pris de jeu sur la chronologie qui achève de ménager les surprises tout en forçant la vigilance.

Comme dans L'Œuvre au noir, l'écho du temps bénéficie ici d'une rigoureuse information, ce qui n'exclut pas l'enjeu littéraire : l'imprimerie naissante ? Une « technique stupéfiante qui se développe de jour en jour comme un incendie au cœur d'un été sec et venteux » ; le langage des marchands ? « Un chant unique,



Détail d'un tableau d'Hermann van der Hast représentant une messe célébrée à Venise en présence d'Henri III

incompréhensible, une Babel à l'envers » puisque l'argent est le « véritable symbole de la Bête ». Mais, à l'instar de Yourcenar, la véritable intention dépasse le cadre exigü de l'inscription chronologique.

« Dieu amène en jugement toutes les actions et voit tout ce qui est caché, en bien ou en mal. » Ici, la fin du livre de Qohelet prend des allures de préfiguration de l'universelle investigation de Big Brother, incarnée par le projet de contrôle du cardinal Carafa dont l'espion le plus zélé a adopté l'initiale du livre de l'Éclésiaste qui résume son propos.

Dans la lutte qui oppose sur plus de sept cents pages un hors-la-loi insaisissable aux innombrables identités d'emprunt et un

limier sans nom – version moins allégorique de l'affrontement de l'ange et du démon, réduit à un duel d'ombres –, c'est la fin d'un monde qui se joue. Celui de l'obscurité permise, de la marge protectrice, de l'innocence encore possible, avant que la crainte de Dieu – le regard inquisiteur du pouvoir – ne réduise la latitude de l'homme à inventer sa propre voie. A ce jeu, Luther, qui a trahi l'espoir qu'il a lui-même fait naître, anticipe le rêve universel de Carafa. A suivre Eloy et les esprits libres d'Angers, « il nous a condamnés à expier le péché dans la solitude de l'angoisse intérieure en nous fourrant dans l'âme un prêtre, et dans la conscience un tribunal qui juge le moindre geste, condamne la liberté de l'esprit au nom

de la corruption inexpiable de la nature humaine. Luther a arraché aux prêtres leur robe noire dans le seul but de la recoudre dans le cœur des hommes ». A cette aune, la duplicité du cardinal Carafa, grand horloger d'une mécanique infernale qui asservit la créature à son dieu, a le mérite de la cohérence la plus crue : « Il y a un temps pour planter et un temps pour arracher les plants », nouvel emprunt à l'Éclésiaste. Ce qui fait du cardinal « l'homme de l'avenir ».

Construit d'abord comme un dossier dont les pièces se croisent, les évocations se chevauchent au fil des réminiscences et des confidences, le roman se clarifie dans sa structure au fur et à mesure que le jeu se resserre jusqu'à s'achever comme un suspense, façon western, variation de la chasse à l'homme où Jean Valjean concurrence Javert dans la quête du dénouement. Manières de table, saynètes urbaines ou élaboration de complots, le ton gagne en pittoresque dans la dernière partie, essentiellement vénitienne, contrepoint coloré et savoureux à une procession de fantômes qui aurait pu tourner au carnaval-massacre, tant la mélancolie qui l'emporte sur la fureur passionnée souligne au final la faillite des utopies.

Aussi brillant que maîtrisé, ce roman d'aventures, qui marie la verve feuilletonesque de la geste d'espionnage et la réflexion politique sur la guerre spirituelle, a pu faire penser, dans la presse italienne, à certaine réussite d'Umberto Eco. Une recommandation qui a au moins le mérite d'attirer l'attention sur un projet romanesque inédit – chacun des auteurs a entièrement rédigé sa version avant qu'une harmonisation collective ne fixe la leçon définitive – magistralement abouti.

Philippe-Jean Catinchi

Séduction posthume

Autour de la défunte Molly, Ian McEwan organise un jeu diabolique entre son mari et ses trois amants

AMSTERDAM

de Ian McEwan. Traduit de l'anglais par Suzanne V. Mayoux Gallimard, « Du monde entier », 208 p., 98 F (14,94 €).

Lorsqu'il reçut le Booker Prize en 1998, le dernier roman de Ian McEwan fut assez vivement critiqué. On dit que le jury se rattrapait d'avoir « laissé passer » son précédent livre, *Délire d'amour*, dont l'intrigue, singulièrement plus dense, se déployait telle une variation brillante et noire sur les effets ravageurs du syndrome de Clérambault (1).

Certes, *Amsterdam* n'est pas la plus travaillée des fictions de Ian McEwan. Loin de la noirceur torturée de ses premiers textes, dans les années 1970 (*Sous les draps et autres nouvelles*, Gallimard, 1997), loin du fait divers macabre qui lui valut en France le prix Femina étranger (*L'Enfant volé*, Gallimard, 1993), McEwan s'est même amusé à y mêler les ingrédients favoris des tabloïds. L'argent, la mort, l'infidélité, la vie sexuelle des protagonistes, politiques en vue de préférence... : on dit que le milieu littéraire anglais s'est amusé à mettre des noms derrière ce qui pourrait ressembler, à première vue, à un ouvrage à clés – pimanté, il est vrai, d'une distance humoristique particulièrement corrosive.

C'est à la sortie d'un crématorium, aux obsèques de « la grande Molly Lane », que tout débute. « Tout avait commencé, devant le Grill du Dorchester, par un fourmillement dans le bras qu'elle levait pour héler un taxi ; une sensation qui ne la quitta plus. En l'espace de quelques semaines, le nom des choses se mit à lui échapper. Parler, chimie, hélice, elle pouvait se le pardonner, mais beaucoup moins il s'agissait de lit, crème ou miroir. Ce fut après l'éclipse d'acanthé et de bresaiola qu'elle demanda un avis

médical, s'attendant à être rassuré. Au lieu de quoi on l'envoya faire des examens et, en un sens, elle n'en revint jamais. » Ce jour-là, tandis que leur ancienne maîtresse achève de se consumer, deux amis, Clive Linley, un compositeur célèbre, et Vernon Halliday, le directeur d'un grand journal, échantonnent quelques banalités navrées. Tandis que non loin de là, un troisième ex-amant, Julian Garmony, brillant ministre des affaires étrangères, ne leur dissimule en rien son hostilité.

C'est le jeu trouble et féroce de cet étrange quatuor – le mari de Molly et ses trois amants – qui fournit la trame de McEwan. Rivalités, jalousies, serments, coups bas, luttes de pouvoir, solidarités, trahisons, revanche nobles ou mesquines : on dirait que tous agissent encore sous l'empire de cette femme, « leur femme », comme si tout le roman n'était qu'un grand requiem pour cette irrésistible coquette.

Car au centre de ce ballet figure le personnage absent de Molly. On pourrait dire qu'il se dessine en creux si ce n'était l'image du gouffre qui s'impose : un gouffre qui aspire encore tous ceux qui l'ont approché. Molly n'est jamais vraiment décrite, mais les réminiscences par petites touches des uns et des autres finissent par ébaucher une figure tourbillonnante de vie, brillante et délibérément superficielle, volage mais fidèle et tendre en amitié. Molly fait partie de ceux qui passent dans la vie sans effort, avec une légèreté et une séduction telles qu'on leur pardonne tout – sauf de n'être plus là. En refermant le roman, on en veut à McEwan de nous avoir attachés à un personnage dont on sait qu'il est mort dès les premières lignes. Et on admire son art de saisir, toujours à travers une morte, l'essence de cette chose fragile et volatile que l'on appelle le charme.

Florence Noiville

(1) Gallimard, 1999. Vient de paraître en poche (Folio n° 3494).

Le bonheur, simplement

A travers les tribulations amoureuses et savoureuses de deux couples, Laurie Colwin fait l'éloge du bonheur

UNE VIE MERVEILLEUSE (Happy all the Time)

de Laurie Colwin. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne Berton, Autrement, 240 p., 98 F (14,94 €).

Laurie Colwin est de retour ! Sans doute est-ce ainsi que les lecteurs de la première heure qui l'ont découverte il y a trois ans, se passent-ils le mot. Tant il est vrai que chaque nouveau rendez-vous avec cette écrivain américaine morte prématurément en 1992 (elle avait quarante-huit ans) est gage de plaisir. Après des nouvelles, rassemblées dans *Drôles d'oiseaux*, puis deux romans, *Frank et Billy* et *Accidents* (1), aux dénouements quelque peu décevants malgré leurs qualités, on espérait renouer avec la forme courte, écrivain parfaitement taillé à la mesure d'une prose fine et subtile. Or c'est avec son deuxième roman, paru en 1978, que les éditions Autrement continuent leur entreprise. Affirmons-le d'emblée : serti de dialogues pétillants, *Une vie merveilleuse* est un petit bijou de drôlerie, de tendresse et de fantaisie qui met à mal les quelques réserves que l'on pouvait encore avoir sur la romancière.

Le cercle des *aficionados*, de moins en moins confidentiel, ne sera guère étonné de se retrouver, une fois encore, à New York, pour suivre les tribulations amoureuses de Guido et Vincent, deux trentenaires de bonne famille, cousins et amis d'enfance. Adolescent, le premier se destinait à écrire de la poésie en distique tandis que le second rêvait du prix Nobel de physique. Après des études de droit puis un détour par Harvard pour se distraire en étudiant les lettres médiévales, Guido se retrouve administrateur de Magna Carta, la fondation familiale qui subventionne des projets artistiques aussi divers que loufoques. Pendant ce temps, Vincent, devenu urbaniste, s'est acquis une solide réputa-

tion de spécialiste d'hygiène publique et de recyclage des déchets ménagers. Ainsi commencent à se préciser les contours de leurs vies d'adultes.

Reste cependant à parfaire l'esquisse par un mariage. Seule conclusion possible, selon Guido, pour s'assurer du sens d'une véritable histoire d'amour. Alors que Vincent, peu pressé de suivre la voie conjugale, additionne les aventures avec de « vagues filles blondes » en passe de se fiancer ou de divorcer, son cousin s'éprend de la délicate Holly. Deux mois d'une cour assidue finiront par vaincre les dernières résistances d'une jeune femme calme et mesurée en tout point, qui, au lendemain de la première nuit, annonce à son fébrile compagnon : « Je ne veux pas de l'une de ces histoires d'amour passionnées où on perd du poids et où on se sent mal en permanence. » Après un temps de réflexion et quelques kilos en moins du côté de Guido, l'union est célébrée. S'ensuivent trois ans de bonheur parfait.

Trop pour la fausse placide Holly, qui, en compagnie de sa mère, part en France éprouver la force de ses sentiments et faire quelques emplettes. Trop également pour Vincent, qui, jugeant ce bonheur insolent, ouvre enfin les yeux sur l'inanité de sa vie. Et, plus prosaïquement, sur Anne Elizabeth Berkowitz, dite Misty, linguiste au centre d'urbanisme, à qui Laurie Colwin prête nombre de ses traits. Sédit par cette brune frondeuse au parler franc, un brin irascible, Vincent se lance à sa conquête. De déjeuner en dîner (l'épicurienne Colwin n'est jamais loin), son optimisme et sa patience d'ange, face à celle qui se surnomme elle-même « le fléau de Dieu », auront raison de ses défenses et de ses peurs. Peur de ne plus être elle-même. Et surtout d'être heureuse, tout simplement.

Christine Rousseau

(1) Autrement 1999 et 2000 (« Le Monde des livres » du 21 juillet 2000).

Un chant inconsolé

L'ŒUVRE LAISSÉE SEULE (L'Opera lasciata sola)

de Cesare Viviani. Traduit de l'italien (bilingue) et préfacé par Bernard Simeone, Verdier, « Terra d'altri », 108 p., 89 F (13,57 €).

L'Œuvre laissée seule, poème en huit chants publié en 1993, constitue une magnifique méditation métaphysique dont le motif est la mort d'un prêtre, ami du poète. « Dieu pour nous ne fut pas la moindre folie », dit le premier vers. Et le deuxième chant s'ouvre sur ce constat : « L'histoire de l'éternité n'existe pas. » Devant l'énigme d'un mystère douloureux, dans le deuil et la révolte qu'il fait naître, une parole s'élève. Un homme questionne, cherche, interpelle, refusant une consolation qui n'aurait pas le poids de la chair, la mesure du visible : « Les plus audacieux disent qu'à présent pour te rejoindre/ il faut perdre l'illusion de te trouver/sous ton aspect terrestre, épanoui, riant... » L'après et le livre beauté du poème que nous fait découvrir aujourd'hui Bernard Simeone vient de cette capacité à rendre concrète, urgente, l'interrogation existentielle. Inconsolé, le chant ne s'enferme cependant pas dans le cercle du désespoir. Car celui-ci ne peut, à la fin, que laisser sans voix.

Cesare Viviani, né à Sienne en 1947, vit à Milan. Comme le précise Simeone dans une préface éclairante, il fut d'abord – le premier livre date de 1973 – proche de l'expérimentation verbale de l'avant-garde. Plus tard, l'influence de son aîné florentin Mario Luzzi orienta sa poésie vers une plus grande intériorité. Traducteur de Verlaine, auteur d'une dizaine de recueils, Viviani n'est pas éloigné du grand prosateur siennois Federigo Tozzi, auteur de l'admirable récit *Le Domaine* (éd. Circé, 1994). *L'Œuvre laissée seule* est son premier livre traduit.

P. K.

Femme recherche femme désespérément

Flavia Company achève sa trilogie sur le désir et les passions impossibles d'un chant d'amour douloureux et déchirant

DONNE-MOI DU PLAISIR (Dame placer)

de Flavia Company. Traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Flammarion, 170 p., 120 F (18,29 €).

BEATRIZ ET LES CORPS CÉLESTES (Beatriz y los cuerpos celestes)

de Lucia Etxebarria. Traduit de l'espagnol par Alexandra Carrasco, Denoël, 318 p., 130 F (19,82 €).

Flavia Company est née en 1963 à Buenos Aires mais vit en Espagne depuis l'âge de dix ans. Elle a publié son premier roman, écrit à dix-sept ans, en 1987. Auteur d'essais, de recueils de poésies et de sept autres romans rédigés tantôt en catalan tantôt en castillan, elle vit dans une maison isolée au sud de la Catalogne, donne des cours de littérature, écrit une chronique et des critiques de livres dans les journaux. *Donne-moi du plaisir* est le dernier volet d'une trilogie (avec *Circulos en acibar* et *Luz de hielo*) consacrée à des romans « intérieurs », autour du désir et des relations impossibles.

Que l'on ne s'y trompe pas : *Donne-moi du plaisir* n'a rien d'un livre érotique ; le titre ne trouve son sens qu'une fois resitué dans le contexte du roman où une phrase revient comme un leitmotiv : « Donne-moi du plaisir et je te donnerai la vie. » Mais la narratrice de ce long monologue, qui s'adresse à un témoin impassible, sans doute son analyste – mais aussi le lecteur – a en quelque sorte perdu la vie en perdant celle qui lui a donné et à qui elle a donné du plaisir. Une passion fulgurante, inattendue qui a commencé le jour où elle a suivi une autre femme dans un grand magasin, et qui la laissera détruite. Elle n'a plus de vie, ni physique ni

sociale : elle ne mange plus, ne prend plus soin d'elle, ne travaille plus, n'a plus le goût de rien sinon de ses souvenirs, revivant en boucle cet avant-goût de sa mort annoncée. Peut-être parce qu'elle est née « portègne », Flavia Company a donné à son roman quelque chose de la désespérance, de la nostalgie et de la violence du tango.

Passions mortes, amours perdues et toute la vie foutue. Avec les mêmes phrases qui reviennent comme des idées fixes, mais aussi en refrain et dont on imagine la musique tantôt lente et désespérée tantôt vertigineuse et brutale, et les paroles reprises d'une voix brûlée par les larmes, l'alcool et la fumée des cigarettes : « Dame placer y te daré la vida » ; ou bien : « Les occasions ne se présentent pas deux fois, elles ont leur fierté et si vous les ratez, elles ne repassent pas » ; ou encore : « Je respire un air qui a un goût de sable ». La construction, le style, le rythme, sont absolument magnifiques et on oublie qu'on lit en traduction, tellement le texte français se coule dans un récit qui raconte si peu en fait. On se laisse emporter par cette tornade de douleur, de folie. « En définitive, on voudrait tout d'un seul coup pour ne rien perdre, alors que pour ne rien perdre, il faut, précisément, avancer pas à pas. Mais c'était impossible de l'aimer lentement ! » Le discours s'enlace sur lui-même – un paragraphe commence souvent par la dernière parole du précédent, provoquant une association d'idées ou faisant surgir une référence, un souvenir... Mais il n'y pas d'histoire à suivre, pas de suspense. Pourtant, la force des mots et de l'écriture est telle qu'on ne peut laisser le livre, on y est pris, pour ce qu'il nous renvoie de nous-mêmes, pour l'envie que l'on peut avoir parfois de vivre une passion qui nous laissera pour morts, sans désir, sans espoir, sans oubli – mais encore en vie.

Sur un thème assez voisin, Lucia Etxebarria, auteur d'*Amour, Prozac*

et autres curiosités (Denoël, 1999 ; vient sa carrière de jeune romancière à succès. Il faut sans doute être soi-même « bobo » (au sens bourgeois bohème, car bobo veut dire stupide en espagnol) pour prendre un vrai plaisir à lire *Beatriz et les corps célestes*. Le style est souvent trop plat, narratif à l'excès. Mais, quitte à décrire, c'est une bonne description d'une éducation sentimentalo-sexuelle. La narratrice cherche vainement à sauver sa meilleure amie – qui est aussi son premier amour – et à se sauver elle-même, sur fond de parents indifférents et aveugles et de jeunesse bourgeoise, pas encore bohème mais déjà polytoxicomane et prête à toutes les bêtises.

Martine Silber

[b | s]

RICARDA HUCH

LE DERNIER ÉTÉ

« Un récit qui dit la fragile somptuosité d'un été où rivalisent la beauté des femmes et l'exubérance des fleurs. »

MICHÈLE GAZIER, Télérama

Viviane Hamy

PARER AUX RISQUES DE DEMAIN
Le principe de précaution de Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel. Seuil, 190 p., 75 F (11,43 €).

MÉCANIQUES DU DESTIN
Une approche philosophique des théories de l'avenir de Pierre de Roo. Calmann-Lévy, 138 p., 75 F (11,43 €).

Tout va bien. Mais si. On l'oublie trop souvent, convaincus de l'approche inéluctable de toutes sortes d'apocalypses. En quelques décennies, l'espérance de vie moyenne a pratiquement doublé dans le monde entier. Atteignant aujourd'hui 66 ans à l'échelle planétaire, contre une trentaine d'années dans les sociétés traditionnelles, la vie humaine est aussi plus confortable, mondialement, qu'elle ne l'a jamais été. Depuis 1961, la quantité de nourriture par habitant, toujours à l'échelle mondiale, a augmenté de 23 %. Les Terriens vivent donc plus âgés et en meilleure santé qu'autrefois, ils mangent plus et mieux, et pour moins cher : au cours du dernier demi-siècle, le prix des denrées alimentaires a baissé de 75 % ! En outre, l'humanité est nettement mieux instruite : on recensait 45 % d'illettrés dans le monde en 1945 et seulement 23 % en 1995. Politiquement, des progrès sont perceptibles : les régimes démocratiques progressent en nombre. S'accroissent également les diverses formes d'assistance médicale et de protection sociale. Les accidents du travail ou des transports font proportionnellement bien moins de victimes qu'il y a un siècle. Bref, Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel, à qui l'on emprunte ces données, n'ont pas tort de souligner que, « toutes choses confondues, les générations vivant aujourd'hui sur Terre ont une vie plus facile que toutes celles qui nous ont précédés. »

Tout va mal, cependant. Evidemment, comme chacun sait. Les inégalités s'accroissent, la grande pauvreté gagne du terrain, dans les

Nous nous croyons entourés de risques : virus, bactéries, inondations, industries toxiques. Sont-ils nouveaux ? Nos sociétés protégées seraient-elles devenues hypersensibles ? Voir autrement le destin pourrait être une solution.

pays démunis comme dans les nations nanties. Les grands équilibres écologiques se détraquent. Chacun a retenu la leçon de Bhopal et de Tchernobyl, de Seveso et de Three Miles Island : nos sociétés se savent exposées à des risques industriels majeurs. Elles ont découvert, par les affaires du sang contaminé ou de la vache folle, que leur puissance d'innovation et la complexité de leurs rouages pouvaient se retourner contre elles-mêmes et produire des catastrophes nouvelles. Sur un autre registre, les perturbations climatiques en cours annoncent un processus dont personne ne connaît l'ampleur et les diverses conséquences. On ne saurait parler ici de risques imaginaires, forgés seulement par la sensibilité extrême de sociétés surprotégées. Nous sommes entrés, depuis quelque temps déjà, dans une période où l'expansion technique engendre et des périls neufs et des zones d'ignorance inédites.

Dans cette situation, le principe de précaution s'impose. Toute activité susceptible d'entraîner, directement ou indirectement, de graves dommages pour les êtres humains devrait être suspendue tant que les nuisances possibles et les moyens d'y remédier ne sont pas mis en lumière. Ce principe concerne, par définition, des risques encore mal connus, dont aucune expérience ne

permet de connaître les mécanismes exacts et de mesurer les effets précis. Rompant avec la vieille conception scientifique du progrès, selon laquelle les techniques sauront toujours remédier aux inconvénients qu'elles engendrent, le principe de précaution suppose une autre approche de la civilisation technoscientifique. Sans doute incarne-t-il le dernier domaine où les décisions de l'autorité politique, éclairée par les débats des citoyens, possèdent véritablement un avenir. Telles sont, grossièrement résumées, les idées-forces du remarquable petit livre de Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel. Ne vous laissez donc pas décourager par une couverture tellement inepte qu'elle dissuaderait

presque de l'ouvrir. Voilà un bref essai comme on aimerait en lire plus souvent : clair, net et bien informé, il aborde avec intelligence et mesure des questions aujourd'hui importantes et décisives demain.

On notera que toutes les analyses conduites dans la perspective du principe de précaution reposent sur cette conviction : il existe pour les choix politiques une marge de manœuvre effective. Nous irons là où nos décisions conduisent. Pas de fatalité. Aucun destin ne rend inéluctables réussite ou échec, catastrophes ou sauvetages. Et si, en considérant les situations sur une plus longue durée historique, ce pragmatisme se révélait contestable ? Pour compren-

dre où nous allons, la vieille idée du destin a-t-elle encore quelque service à rendre ? On cherchera des éléments de réponse dans les pages incisives et originales consacrées aux *Mécaniques du destin* par Pierre de Roo. Cet auteur n'est pas un philosophe professionnel : il est passé de la physique théorique à l'étude de la logique et de la philosophie de Wittgenstein avant de travailler comme consultant en stratégie. Ce parcours atypique explique peut-être la singularité, de forme et de fond, de ce court volume. Rédigé de manière claire et allègre, le texte n'en est pas moins dense et relativement rapide, donc rebelle aux résumés. On se contentera d'en indiquer les lignes de force.

L'idée de départ de Pierre de Roo, c'est que le destin, dans l'histoire collective, correspond à nos schémas de pensée. Il ne résulte ni d'une force occulte ni d'une inscription divine, mais d'une certaine manière que nous avons de comprendre le présent en référence à un commencement supposé. Le destin se constitue ainsi selon un ordre circulaire : tout ce qui est à venir ne fait que développer la mise en scène de départ. Jusque-là, rien de très particulier. Le livre devient curieux et astucieux en utilisant des éléments de logique et de théorie des jeux afin d'éclairer le schéma d'ensemble de l'histoire occidentale, de la Chute et du péché originel à la déshumanisation du XX^e siècle. Ce qui détermine la trajectoire propre d'une civilisation, son destin, ce serait en fin de compte le choix qu'elle opère dans sa définition de la vérité. « Dis-moi ta logique, je te dirai quelle est ton histoire. » Ce parti pris conduit Pierre de Roo à rapprocher dans une analyse singulière des faits qui n'ont en apparence rien de commun : la conception du péché originel chez saint Augustin et le retour du corps dans les totalitarismes du XX^e siècle, la fin de la philosophie proclamée par Wittgenstein dans le *Tractatus Logico-philosophicus* en 1922 et l'arrivée au pouvoir de Staline, puis de Hitler. D'autres manières de concevoir la vérité, notamment celle des logiciens bouddhistes, ont engagé leur civilisation sur des voies différentes. En explorant des manières diverses de survivre, Pierre de Roo cherche une voie qui puisse laisser le destin ouvert, au lieu de le fermer sur la mort.

Jadis les révolutionnaires attendaient les lendemains qui chantent. Ces avènements étaient nécessairement radieux, mais ils étaient aussi sans question, sans mystère, presque sans intérêt. Les paradis donnent à rêver, pas à réfléchir. Aujourd'hui nous trouvons partout des incertitudes, des opacités, des complexités, et la nécessité, forte comme jamais, d'y appliquer notre intelligence, autant que nous le pouvons. Il n'est pas sûr que ce soit un motif pour se plaindre.

Conversations sur l'air du temps

Chaque semaine dans « La Croix », qu'il dirige, Bruno Frappat rend ses lecteurs complices de ses propres sentiments

L'HUMEUR DES JOURS 1996-2000
de Bruno Frappat. Bayard, 544 p., 140 F (21,34€).

Bruno Frappat a de jolies formules pour désigner son activité de chroniqueur. Il se dit « promeneur des mots », se présente comme « un contemporain qui flâne et chantonne, triste ou gai, autour de son époque », s'offre à « converser », à « rêver », à « flotter » parfois autour des événements pour en tirer nos leçons, mais « des petites notes de musique ». Depuis

1996, l'ancien directeur de la rédaction de *Le Monde*, devenu directeur de *La Croix*, fait ainsi entendre, chaque semaine, ses variations sur l'air du temps, dans l'espoir de rencontrer chez d'autres, ses lecteurs, ses complices, l'écho de ses propres sentiments.

Et cette rencontre a lieu parce que l'auteur a le don d'observer et de rendre sensibles l'émotion d'un moment, la vibration d'une passion, la cocasserie d'une situation, bref, ce que portent en eux, pour qui reste attentif aux gens et aux choses, les mille et un épisodes, graves ou futiles, dont l'actualité le rend témoin. La curiosité en éveil, Bruno Frappat regarde le monde

tel qu'il est et le raconte, avec tendresse souvent, avec cruauté parfois, avec humour aussi, tel qu'il le voit.

L'actualité des dernières années du siècle est celle que le journalisme, « cet artisanat de l'instant », a fabriquée jour après jour. Elle va du « mystère Juppé », le mystère de ce premier ministre incompris parce qu'enfermé dans la « carapace » de sa timidité, au « triste » sommet de Nice, où l'Europe décide d'avancer vers l'avenir « le nez sur les chiffres ». Elle s'ouvre sur le projet d'un nouvel aéroport en Beauce, étrange mariage de la tradition et de la modernité, image d'un « vieux sol caché par le bitume du futur siècle », et se clôt par un ultime regard sur le XX^e siècle, siècle « de sang et de larmes », siècle aussi « où chaque soir, avant de fermer les volets, des esprits libres auront scruté la nuit et lancé un cri de révolte ou un chant d'espoir ».

Bruno Frappat est un de ces esprits libres qui ne se résignent pas aux malheurs du monde et qui cherchent, partout où ils le peuvent, des raisons de ne pas désespérer. Il le fait à sa manière, celle d'un journaliste qui, par profession, nourrit plus de doutes que de certitudes et n'a d'autre pouvoir que celui de dire son époque, une époque, nous dit-il, « qu'il veut aimer en dépit de tout ». Une scène de rue, un livre, un film, un fait divers, une déclaration politique lui sont prétextes à réfléchir, comme en passant, sur les hommes d'aujourd'hui, leurs bonheurs, leurs peines, leurs désirs.

Moraliste, Bruno Frappat ? Peut-être. Mais à la façon de ceux qui tentent de comprendre les autres, non de les juger. Cela n'empêche ni les colères ni les humeurs. « Pour être journaliste on n'en est pas moins homme », écrit-il. Avec cet homme on prend plaisir à échanger, à voix basse, des paroles d'amitié.

T. F.

Le roman du baroque

Benito Pelegrin propose un essai musical et poétique sur cet art d'accueil et de métissage

FIGURATIONS DE L'INFINI : L'âge baroque européen
de Benito Pelegrin. Seuil, 470 p., 170 F (25,91 €).

Cela débute par un constat, une simple volute : « Pauvre baroque en son destin français ! » Partant de la définition attestée par Furetière en 1660, « terme de joaillerie qui ne se dit que des perles qui ne sont pas parfaitement rondes », reprise par Littré au XIX^e siècle, « perle baroque, qui n'est pas ronde comme il faut », l'auteur analyse la position esthétique (idée de perfection) et éthique (« comme il faut ») de ces définitions : la perle se doit d'être ronde – devoir rendu à la règle de la rondeur érigée en perfection. Déroger à cette loi, c'est donc dégénérer : « irrégularité bizarre », « étrange », « excentrique », dans les définitions françaises. Inquiétante étrangeté, étranger inquiétant ?

Dans l'introduction, de volutes en spirales, on passe des raisons probables de déni du baroque aux déraisons parfois de son succès actuel. Il est vrai qu'après le livre d'Eugenio d'Ors en 1935 et ceux de Rousset et Tapié dans les années 1950-1960, dans cette guerre de reconquête du baroque, nous avons pu assister à la marche triomphale d'Atys, de Lully, dépoussiérée en 1987 par William Christie et Jean-Marie Villégier.

L'enracinement dans nos esprits et dans nos cœurs de ce baroque passe aussi de la littérature au cinéma : le succès éditorial de *Tous les matins du monde* (1991) se transforme en un film qui remplit les salles obscures. Ainsi, en notre époque de mondialisation par le bas d'une culture marchande, l'idée semble se populariser en Europe d'un univers qui communie enfin avec les valeurs non monnayables de la pensée et de l'art.

Partant d'Italie au XVII^e siècle, le baroque entre dans les creux, passe

entre les saillants et les fioritures de la religion, de la Réforme, de la Contre-Réforme, des arts et de la scène. Quoi qu'il en soit du mythe des origines, « la perle non ronde », qui a donc quelque chose de trop ou de moins, la perle baroque commence au XV^e siècle à consteller les somptueux costumes de l'époque, pendant fièrement d'une noble oreille, ornant un chapeau, éclairant un austère pourpoint ou un justaucorps, échappant au sage troupeau uniforme du collier, quelquefois en arrogante grappe comme chez Elizabeth I^{re} d'Angleterre, mais le plus souvent solitaire, tirant toute sa valeur de son extrême rareté. Éclatante infraction exotique au rêve renaissant d'un monde modelé sur la divine géométrie de la rondeur. A la fin d'un siècle qui a vu le retour du baroque et à l'orée d'un millénaire, ce livre offre bilans et perspectives.

MESURE ET DÉMESURE

Entre les découvertes, à la Renaissance, d'un monde et d'un ciel démesurés, indéfinis, et le désir de la science de raisonner et d'arranger ce monde, de l'explorer et de l'exploiter, le baroque ne pourra dire que par un art excessif les excès d'un univers senti plus que pensé comme infini : mesure et démesure, vertige du dire et sentiment de l'indicible, subtilité à nommer l'indéfinissable *je-ne-sais-quoi*, par définition innommable. Plus que des contradictions, ce sont les déchirements ou les apories d'une époque entre rêve et raison, aspiration au ciel et pesanteur terrestre. Entre un « Père abandonneur » et un « Dieu abandonné », adieu à la transcendance et retour à la terre, « hic et nunc », désormais l'unique scène du monde.

Philosophique, historique, politique, ce livre propose aussi une réflexion sur le présent et, peut-être, l'avenir. Issu d'une civilisation autoritaire et colonisatrice, le baroque peut – doit-être aujourd'hui

détourné : né en Italie, mais adopté et adapté partout, c'est le plus grand facteur culturel commun de notre monde. Loin de séparer, sélectionner, discriminer, comme le classicisme, il amalgame, agglomère, embrasse sans étouffer : art d'accueil, comme le définit Pelegrin, il homogénéise l'hétérogène sans effacer les formes, sans les réduire à l'uniforme, sans les mettre au pas.

Par ailleurs, dans ce livre, une observation peut-être de taille : le fameux gothique méprisé par les classiques ne serait que l'architecture romane, ce que nous appelons gothique étant désigné, selon des documents, comme arabesque et moresque. Ainsi le baroque, mélange de classique (temple grec) et de gothique (la cathédrale), mélange de Nord et de Sud, serait aussi un métissage entre une architecture païenne et un brassage chrétien et musulman.

Dans une écriture à la fois complexe mais lisible, qui allégorise son propos, cet ouvrage labyrinthique propose un fil conducteur qui nous promène des méandres de la frondeuse phrase baroque à l'image des forêts du Nouveau Monde. L'auteur nous égare par les « Jardins de la langue » élaguée de Versailles en passant par l'Invention du classicisme et de « l'écriture blanche », n'hésitant pas à inclure dans le parcours de véritables poèmes en prose personnels et des poésies d'auteurs inconnus ou méconnus, Espagnols, Italiens, Portugais, Allemands, Anglais.

Plaidoyer allégorique pour la diversité consonante du monde, ce livre savant n'est pas élitiste, car Benito Pelegrin ambitionne surtout de rendre évidente, par une forme sensible et accessible, une beauté qui appartient à tous. C'est un acte de foi en l'Europe de l'art et de la poésie, intensification révélatrice de toute écriture et pensée.

Ramon Chao

(1) *Du baroque* (Gallimard, « Idées »).

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Sartre
Vingt et un ans après sa mort, retour sur l'homme de mots et l'intellectuel engagé dans tous les combats.

L'héroïsme
De l'épopée antique au nihilisme contemporain, d'Ulysse au Bardamu de Céline en passant par Jeanne d'Arc ou Napoléon, les avatars de la figure héroïque.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

13 F / 1,98 €

Les corporations dans les tempêtes de l'Histoire

Comment penser l'intrication, dans la France du XVIII^e siècle, entre un ordre traditionnel, fondé sur les corps, les dépendances, les sacralités, et l'aspiration à une société réformée où le libre jeu de la concurrence pourrait s'exercer sans contraintes ?, interroge l'historien Steven Kaplan

LA FIN DES CORPORATIONS de Steven L. Kaplan. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Béatrice Vienne, Fayard, 740 p., 220 F (33,54 €).

En 1776, le monde des métiers fut secoué par un double traumatisme. En février, le 9, un édit de Turgot abolit les corporations, substituant d'un coup à un monde ancien où chaque métier avait ses privilèges et chaque maître sa dignité, une société où chacun était libre d'entreprendre, de fabriquer et de faire commerce. La chaîne des corps de laquelle participaient les communautés de métiers se trouvait brisée dans l'un de ses maillons essentiels. Elle ne le fut pas longtemps. Devant la résistance des corporations, mais aussi des parlements, le roi perçut le péril que signifiait la destruction d'un ordre liant étroitement la souveraineté monarchique et la hiérarchie des ordres et des corps. Turgot fut renvoyé en mai et les corporations furent rétablies par un édit du 28 août. Pourtant, la colère des anciens maîtres et les protestations des compagnons ne furent pas moins vives qu'en février. Pourquoi ?

Telle est la question qui est à l'origine du livre de Steven L. Kaplan. Au fil des années et des ouvrages, cet historien américain s'est affirmé comme l'un des meilleurs connaisseurs des réalités françaises, celles de l'Ancien Régime, mais aussi celles du présent comme l'atteste l'étude vigoureuse (trop pour certains) qu'il a consacrée au Bicentenaire de la Révolution française. Ses autres livres ont privilégié, à partir d'une connaissance exceptionnelle des archives, les institutions et les symboles les plus fondamentaux de l'Ancien Régime : le roi, le pain, le marché. Une même interrogation les traverse, qui se

retrouve dans *La Fin des corporations* : comment penser l'intrication dans la France du XVIII^e siècle entre un ordre traditionnel, fondé sur les corps, les dépendances, les sacralités, et l'aspiration à une société réformée où le libre jeu des intérêts et les concurrences sans contraintes assureraient une harmonieuse convergence des intérêts individuels ?

C'est une telle vision, partagée par les économistes libéraux et les administrateurs éclairés, qui fon-



Steven L. Kaplan

Né à New York en 1943, Steven L. Kaplan a fait ses études à Princeton, puis à Yale où il soutint son doctorat d'histoire. Membre de nombreuses sociétés savantes, professeur d'histoire européenne à Cornell University, il enseigne également à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et à l'université de Lille. Spécialiste du XVIII^e siècle et de l'Ancien Régime, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont certains ont été traduits en français : *Le Complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle* (Armand Colin, 1982) ; *Le Pain, le peuple et le roi* (Perrin, 1986) ; *Les Ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France de l'Ancien Régime* (Fayard, 1988) ; *Adieu 89* (Fayard, 1989) ; *Le Meilleur pain du monde. Les boulangers de Paris au XVIII^e siècle* (Fayard, 1996).

de l'hostilité de Turgot envers les monopoles économiques, considérés comme des entraves à la production et à la circulation des biens, et les statuts des corporations, jugés abusivement favorables aux fils de maîtres. Cette « légende noire » était sans doute fort exagérée dans la mesure où, comme le montre Kaplan, archives en main, les fils de maîtres n'ont constitué qu'un tiers du recrutement des communautés parisiennes entre 1730 et 1760, les anciens apprentis et les artisans venus de l'extérieur fournissant toujours la majorité des nouveaux maîtres.

Une fois terminé le « carnaval de Turgot », le retour aux anciens

forcée des concurrents qu'avaient opposés d'après conflits de compétence. D'autre part, les anciens maîtres n'étaient rétablis dans leur titre qu'à condition de payer un droit de confirmation et, éventuellement, de réunion. Plus grave, ils devaient côtoyer dans les corporations refondées de nombreux nouveaux venus qui pouvaient y entrer à la seule condition de payer un droit (dont la plus grande partie, d'ailleurs, allait au Trésor royal). Il en allait ainsi des artisans et commerçants qui avaient ouvert boutique après l'édit de février, des ouvriers qui étaient restés en marge du système corporatif en travaillant dans les enclaves

privé ou dans la clandestinité, et, enfin, des « agrégés », nouveaux inscrits ou anciens maîtres refusant de payer la confirmation, qui participaient aux corporations sans pouvoir, toutefois, jouir de tous les droits et pouvoirs des maîtres de plein exercice. L'intention de la monarchie, et en l'occurrence de Necker, était claire. En étendant de manière quasi universelle le système corporatif (les métiers libres étant soumis à des règles très proches de celles des communautés), il s'agissait de briser l'ancien « ethos corporatif », fondé sur l'exclusivisme, la différence et l'indépendance, pour le remplacer par un corporatisme « bureaucratique », qui rationalisait l'organisation du travail et assurait de beaux revenus au Trésor. Les anciens maîtres l'entendirent fort bien et en furent furieux.

DÉSILLUSION

Les compagnons, dont Steven Kaplan rappelle à juste titre qu'ils étaient tenus en dehors des communautés, réagirent aussi avec grande amertume. Ils avaient compris que l'édit de février instaurait la liberté du marché du travail et que, en organisant leurs propres bureaux de placement, ils pourraient se libérer de l'« esclavage » imposé par les contraintes corporatives. Leur désillusion fut brutale lorsqu'ils découvrirent que l'édit d'août établissait une féroce police de l'embauche, appuyée sur le livret de travail, l'obligation de l'enregistrement auprès de la corporation et la nécessité d'obtenir un congé pour tout changement d'atelier. Au « carnaval » succédait la discipline. La réponse ouvrière fut une montée croissante de l'« insubordination », traduite par de multiples heurts avec les maîtres.

Entrant dans la Révolution, Steven Kaplan pose deux questions qui l'ont rarement été. Tout d'abord, pourquoi les corpora-

tions survécurent-elles à la nuit du 4 août 1789, qui pourtant abolit communautés et privilèges, et à la Déclaration du 26 août qui, en affirmant les droits souverains des individus, ruinaient les prétentions de tous les corps intermédiaires ? La mort des corporations était tellement annoncée que beaucoup crurent (ou voulurent croire) qu'elles avaient été supprimées, et ce, bien avant la loi d'Allarde qui les abolit le 1^{er} avril 1791. Pour expliquer leur survie, Steven Kaplan évoque tout à la fois leur engagement civique, les problèmes financiers posés par l'indemnisation des maîtres et, l'épisode Turgot étant encore présent dans les mémoires, les hésitations face aux possibles effets d'une libéralisation brutale de la production et du travail.

La conséquence la plus importante de l'ambiguïté ainsi créée fut l'exacerbation des tensions entre compagnons et maîtres. Les premiers, organisés au sein d'anciens compagnonnages ou de nouvelles associations, dénonçaient le despotisme des maîtres qui imposaient salaires, durée du travail et conditions d'embauche. Les seconds accusaient les ouvriers de coalition et en appelaient au principe de la liberté contractuelle au sein des rapports de travail. Les uns et les autres, souvent à fronts renversés, brandissaient le nouveau langage politique pour rallier l'opinion ou l'Assemblée à leur cause.

Ces affrontements multiples et sévères inspirèrent une seconde question. Comment comprendre qu'au terme de plusieurs années de conflits purent émerger une idéologie et une pratique politiques, celles de la sans-culotterie, qui étaient fondées sur le partage par les maîtres et les compagnons d'un même ensemble de représentations, de détestations et d'aspirations ? Steve Kaplan ne se satisfait pas des réponses classiques qui

mettent en avant le sentiment patriotique, la vie en commun dans l'atelier ou l'universelle préoccupation pour le prix du pain. Il propose une autre hypothèse.

La loi Le Chapelier, en interdisant, le 14 juin 1791, les associations ouvrières, avait privé les compagnons de toute forme de sociabilité liée au travail. La loi d'Allarde avait fait de même pour les maîtres peu auparavant. Les uns et les autres trouvèrent dans la participation aux sections la seule possibilité pour reconstruire

Roger Chartier

un lien collectif dans un monde social qui ne reconnaissait plus désormais que des individus séparés. Mieux à même de manier la rhétorique révolutionnaire et le lexique du patriotisme, les maîtres étaient en position de dominer les nouvelles institutions politiques, ainsi transformées en instrument de contrôle social. L'idée est ingénieuse et mérite d'être discutée. Elle pourrait conduire à un réexamen de ce moment central de la Révolution, quelque peu oublié dans la célébration du Bicentenaire. S'il en est ainsi, les historiens français et leurs lecteurs accroîtront la dette qu'ils ont déjà envers celui qui a consacré toute une vie de recherche et des milliers de pages d'écriture aux étranges imbrications entre contraintes et invention caractérisant l'histoire et, peut-être, le présent d'un pays devenu pour lui une seconde identité.

★ Signalons également le livre récent de Jacques Capdevielle, *Modernité du corporatisme, dans lequel l'auteur analyse les mouvements revendicatifs et protestataires actuels dont le caractère corporatif marque l'émergence d'un nouveau cycle politique* (Presses de Sciences po, 192p., 110F [16,77€]).

Une juste dévotion

Partant de la notion d'« eusebeia », Louise Bruit-Zaidman analyse la notion de piété dans la Grèce ancienne dans le cadre de la cité

LE COMMERCE DES DIEUX Eusebeia, essai sur la piété en Grèce ancienne de Louise Bruit-Zaidman. La Découverte, « Textes à l'appui », 240 p., 135 F (20,5 €).

Serait-ce que le concept de piété paraissait trop évident ? Ou bien serait-ce que celle des Grecs, échappant aux définitions imposées par les pratiques chrétiennes, n'a pas semblé mériter ce nom ? De fait, aucune étude d'envergure n'a été consacrée à l'eusebeia, l'un des termes par lequel les Grecs désignent les manifestations de leur dévotion envers les dieux. Le livre de Louise Bruit-Zaidman comble donc heureusement une lacune, et l'auteur le fait avec une double préoccupation qui n'est, hélas, pas toujours de mise en histoire des religions : un grand souci de la chronologie, qui lui évite de projeter chez Homère ce qui n'est attesté que plus tard, et un soin méticuleux à épargner au lecteur tout jargon inutile. Cela nous vaut un livre solidement charpenté, clairement écrit et parfaitement accessible. Il fallait évidemment commencer par décrire les actes qui placent les hommes face aux dieux et contribuent à établir une communication avec eux : fêtes, sacrifices, libations, oracles, prières, mystères et initiations, autant de pratiques qui accompagnent chaque instant de la vie de chacun, à la fois collectivement et à titre privé. Louise Bruit-Zaidman, évitant les pièges du catalogue, décrit de façon vivante gestes et comportements, par exemple en montrant comment les consultants des oracles tourment leurs questions de manière que le dieu ne puisse répondre de façon ambiguë. Car si la divination tient une place importante, elle constitue surtout « un

moyen de régulation et de résolution de situations perçues comme insolubles dans le cadre purement humain de la cité », et c'est bien ainsi que la concevaient les fidèles.

Mais si les manifestations de la piété varient peu (sacrifices, prières, divination sont déjà présents chez Homère), la notion d'eusebeia se transforme et s'enrichit. Le mot même manque chez Homère, alors que se multiplient les signes de reconnaissance du pouvoir des dieux et que les héros manifestent leur crainte respectueuse à leur égard. Ce n'est qu'un peu plus tard, notamment dans l'œuvre placée sous le nom de *théognis* (entre 640 et 480), qu'émerge la notion de piété, étroitement associée à celle de justice (*dikè*), déjà fortement présente chez Hésiode, comme si le respect des dieux allait de pair avec la justice entre les hommes. Cette conception profondément humaniste s'exprime à merveille chez les poètes tragiques du V^e siècle, notamment chez Eschyle, où l'association de piété et de justice permet de faire garantir par une justice humaine, celle de la cité, les valeurs religieuses et familiales qui fondent la cité. Occasion rare, de plus, dans un monde qui exclut les femmes de la sphère du politique, de la réintroduction : car si la piété spécifique des femmes peut irriter quelques-unes par son caractère désordonné, elle n'en contribue pas moins au maintien de la cohésion de la cité.

OFFRANDES AUX DIEUX

Louise Bruit-Zaidman termine son étude par une galerie de portraits qui lui permet de mettre en relief les aspects infiniment variés des formes de la piété et la complexité même de la notion grecque de piété, décidément bien étrangère à celle que célèbre le christianisme. Ainsi, les gestes accomplis en privé par l'homme politique garantissent son attitude publique et contribuent à le qualifier ou à le

disqualifier aux yeux de ses concitoyens : en couvrant les dieux d'offrandes, grâce à son immense fortune, Nicias mérite la reconnaissance de ses concitoyens, qui en retireront le bénéfice. L'auteur nous offre aussi de belles pages sur Xénophon, parfois jugé bigot, et sur Socrate, condamné pour impiété. Cela lui fournit l'occasion de se pencher sur cette notion floue, dont l'analyse lui permet de préciser celle de piété. Car l'impiété n'est pas nécessairement sacrilège, comme la parodie des mystères sacrés ou la mutilation des statues protectrices auxquelles les Athéniens avaient assisté avec horreur en 415. Le recours excessif à la divination s'assimile volontiers à la superstition, la bigoterie et les craintes injustifiées des dieux autant que le blasphème apparaissent comme des manifestations d'impiété. Mais plus encore, l'innovation dans la célébration des rites, l'introduction de divinités nouvelles faites en dehors de tout contrôle de la cité s'apparentent à des manifestations évidentes d'impiété. Socrate a été condamné à mort pour le dernier motif, et Nicomaque, l'un de ses contemporains, fut traîné en justice, la même année, pour avoir privilégié les sacrifices des plus récents au détriment des plus anciens. La piété grecque ne peut être une affaire purement individuelle ; de plus, elle repose davantage sur des actes que sur des sentiments, et seule la permanence des rites garantit la survie de la communauté en assurant aux dieux leur part de révérence. Mais l'importance des rites n'exclut ni le sentiment individuel ni l'émotion, car « le rite est un acte global qui met en jeu le fonctionnement mental et émotionnel », d'autant que les mythes, qui fondent la légitimité des rites et s'offrent au regard des fidèles sur les frontons et les frises des temples, parlent à la fois au cœur et à l'intelligence des fidèles.

Maurice Sartre

Juin 1832, entre agitation et révolution

LE ROI ET LES BARRICADES Une histoire des 5 et 6 juin 1832 de Thomas Bouchet. Ed. Seli Arslan (14, rue du Repos, 75020 Paris), 145 F (22,10 €).

Paris en porte-à-faux entre deux épisodes majeurs de l'histoire des révolutions du XIX^e siècle – les Trois Glorieuses d'un côté, 1848 de l'autre –, les 5 et 6 juin 1832 revêtent un statut imprécis aux yeux mêmes de ses acteurs : émeute, révolte ou insurrection ? Dans le petit livre stimulant qu'il consacre à l'événement, Thomas Bouchet, qui inscrit sa démarche dans le double sillage d'Alain Corbin et de Michèle Riot-Sarcey, va bien au-delà de son sujet. Il ne s'agit pas seulement de savoir en quoi les barricades de juin 32 – en particulier celle, fameuse, de la rue Saint-Merry – interrogent la légitimité du régime de Juillet selon l'antonomie consacrée : liberté ou ordre public, en quoi elles s'inscrivent dans l'histoire du socialisme ; il s'agit surtout de mettre l'événement en perspective par rapport à ses sources et d'en dresser une sorte de tableau historiographique qui se révèle passionnant et neuf.

L'auteur part des mises en récit contemporaines de juin, celles du pouvoir victorieux, celles des insurgés, puis observe leurs évolutions comme les ondes d'un projectile dans l'eau ; les échos de la mémoire de juin 1832 se réfléchissent sur d'autres événements, de la Révolution de 1848 à la Commune, et empruntent de multiples courants politiques et littéraires, subissant ainsi autant de déformations et d'altérations, des *Illusions perdues*, de Balzac, aux *Misérables*, de Victor Hugo. C'est ce travail de confrontation systématique des sources, selon un plan chronologique strict, qui donne tout son intérêt à ce premier essai réussi de Thomas Bouchet.

Emmanuel de Waresquiel

L'éclosion de l'individu

Entretiens roboratifs de Robert Castel et Claudine Haroche

PROPRIÉTÉ PRIVÉE, PROPRIÉTÉ SOCIALE, PROPRIÉTÉ DE SOI de Robert Castel et Claudine Haroche. Fayard, 216 p., 95 F (14,48 €).

La « conversion à soi » tenait à cœur à Michel Foucault, comme il apparaît lors d'un de ses cours au Collège de France. Mais pour accéder à la propriété de soi, il faut des supports. Ils ont évolué, depuis que l'individu s'est détaché du groupe pour se construire. C'est cette recherche que Robert Castel et Claudine Haroche nous proposent, dans des entretiens très clairs et roboratifs.

John Locke, dans son *Second Traité sur le gouvernement* (1689), paraît à nos auteurs l'initiateur d'une bonne théorie de l'individu moderne. C'est dans la mesure où il s'approprie des biens par son travail, écrit notre philosophe, que l'homme cesse d'exister à travers le rapport de dépendance comme dans le droit féodal. Sans doute, poursuit Robert Castel, bien avant la sortie du Moyen Âge, des individus non propriétaires se manifestèrent, par exemple dans la communauté des chrétiens, mais « le royaume de Dieu n'est pas de ce monde, et ces individus sont hors du monde ». Marcel Gauchet, dont nos auteurs se sentent proches, estime aussi que c'est au XVII^e siècle que le « rapatriement » dans le monde se fait, que l'individu se dégage progressivement de son rapport à la transcendance, qu'il commence à « graviter entièrement autour de lui-même ».

La Déclaration des droits de l'homme de 1789 pose le droit de propriété comme « un droit inaliénable et sacré » (article 17), support de la citoyenneté, mais la majorité des citoyens en sont exclus. Comment sortir de cette

aporie ? On ne verra la solution qu'au XIX^e siècle, avec ce que nos auteurs appellent la « propriété sociale ».

De quoi s'agit-il ? Les non-propriétaires, ou ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, sont souvent condamnés à la misère, avec l'évolution de l'industrialisation et de l'urbanisme. La réponse au paupérisme sera l'entrée dans des systèmes de protection, ossature de ce que l'on appellera plus tard l'Etat-providence. La « propriété privée » sera remplacée par la « propriété sociale » comme support de l'individu.

La sécurité sociale assure-t-elle aux bénéficiaires la « propriété de soi » ? Robert Castel souligne que de nouvelles formes de précarité s'installent, auxquelles l'Etat essaie de remédier par le SMIC, le traitement social du chômage, les minima sociaux, etc., mais que, depuis vingt-cinq ans, « les supports collectifs se fragilisent (...), les liens se distendent et laissent échapper un certain nombre d'individus (...), qui se retrouvent "individus par défaut" », notamment les jeunes qui « galèrent » ou les chômeurs en fin de droits. Il existe aussi des « individus par excès » de subjectivité, qui se détachent du social. Nos auteurs ne parlent pas des « bobos » (les « bourgeois-bohèmes »), mais de gens « fatigués d'être soi » (Alain Ehrenberg), désaffiliés, qui leur ressemblent ou, plus gravement, des catégories de personnes « isolées dans le social ».

On fera tout de même le reproche à nos auteurs de ne pas du tout parler d'un contre-courant qui innove la société française. On fête cette année le centenaire de la loi de 1901 sur les associations. Elles fleurissent aujourd'hui à tous les coins de rue, et sur une infinité de registres. La « propriété de soi » ne passe-t-elle pas aussi par une projection vers l'Autre ?

Pierre Drouin

Un « nègre blanc » au pays du crack

Pendant cinq ans, l'anthropologue américain Philippe Bourgois, a vécu dans l'un des quartiers les plus sinistrés de New York : aux côtés des dealers et des toxicomanes, il s'est aventuré dans la complexité d'une réalité trop souvent caricaturée

EN QUÊTE DE RESPECT

le crack à New York
(In Search of Respect)

de Philippe Bourgois.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Lou Aubert,
Seuil, « Liber »
462 p., 150 F (22,87 €).

Au moment où triomphe aux Etats-Unis une idéologie néo-victorienne arc-boutée sur la culpabilisation systématique des plus démunis, il faut saluer la parution en français du livre *En quête de respect, la vente du crack à New York*, plongée ethnographique dans les rues de « Spanish Harlem » et déconstruction en acte de « ce bon sens américain qui fait porter la faute de leurs échecs aux victimes ». Cinq ans après son édition originale, *In Search of Respect* est déjà devenu un classique, et sa publication en France constitue à coup sûr un événement, tant ces quelques 500 pages sont imprégnées par le dialogue critique qu'entretiennent les sciences sociales de part et d'autre de l'Atlantique.

Ce dialogue critique se trouve incarné avec bonheur par Philippe Bourgois, chercheur à l'université de San Francisco, lui-même américain d'origine française : « Mon père est né parisien, mais après-guerre il est parti travailler aux Etats-Unis, entretenant dès lors une relation problématique avec la France, confie Philippe Bourgois. Pendant toute ma jeunesse, il n'arrêtait pas de râler – comme un français ! – contre l'Amérique, son racisme, sa bêtise, et c'est sûrement ce qui m'a permis d'échapper au sens commun, de transgresser le tabou de l'apartheid... »

Telle est bien la première originalité de cette enquête : dans le sillage d'études pionnières comme celles de l'ethnologue noir Terry Williams (*Cocain Kids*, Gallimard, 1990), un jeune chercheur



« Annie Crack » Brooklyn 1988 par Eugene Richards

blanc élevé « dans le bas de soie de Manhattan » s'est installé, pour de bon et des années durant (1985-1990), avec Charo, sa femme originaire du Costa-Rica, et bientôt son fils Emiliano, en plein cœur de Harlem, dans ce quartier sinistré à majorité portoricaine qu'on appelle le Barrio. Cette simple audace aurait d'ailleurs suffi à rendre passionnant le récit de Philippe Bourgois, lequel subit d'emblée la violence croisée des dealers – qui le prennent pour un agent des « stups » en civil – et des policiers – qui l'identifient immanquablement soit à un fou égaré (« qu'est-ce que vous faites là ? »), soit à un jeune Blanc en manque (« T'es qu'un foutu toxico qui dégoise ! Va acheter ta drogue dans les quartiers blancs ! Tu veux que j'te colle au trou ? »).

Mais pour écrire « ces pages sur l'expérience individuelle de l'oppression

sociale », le chercheur a su contourner d'autres frontières, disciplinaires celles-là. S'inspirant à la fois de l'économie politique, de la sociologie critique et de l'anthropologie culturelle, il marie un solide bagage conceptuel avec un regard ethnographique propre à déjouer tout réductionnisme : « Je viens d'une tradition marxiste à la française, donc assez objectiviste, mais ce que je voulais étudier, c'est la façon dont la vie intime marche avec les forces sociales. J'ai donc dû m'ouvrir à l'influence post-moderne, qui détruit l'image de l'ethnologue omniscient pour l'obliger à se déconstruire lui-même. Ceci dit, il faut éviter l'excès inverse, qui consiste à évacuer le social et à sombrer dans le narcissisme auto-identitaire ! », précise Bourgois, qui stigmatise la façon dont certains ont utilisé un post-modernisme « soi-disant français » comme outil

de dépolitisation visant à « rendre invisibles les classes, les structures et les systèmes d'oppression ».

Doté de cette double boussole théorique-empirique, Bourgois peut partir à la rencontre de César, Primo, Candy, et ses autres « amis toxicos, voleurs et dealers », pour s'aventurer avec eux dans la complexité du réel. Car si l'objet général de l'enquête s'énonce d'abord clairement (« la dynamique brutale par laquelle les victimes intériorisent les structures sociales qui les dominent, au point d'en arriver à leur propre autodestruction »), cette approche globale se trouve très vite bousculée et parfois même démentie par les conversations que Bourgois enregistre chaque nuit, sur le perron de son « immeuble pourri » ou dans les labyrinthes d'un jardin d'enfants jonché d'ampoules de crack usagées, sur fond sonore de tirs de revolver : « C'est

vrai, il arrivait que mon analyse théorique bute sur ce que disaient les gens. Il m'a bien fallu évoluer au contact de mon terrain, et laisser les contradictions parler d'elles-mêmes », reconnaît l'ethnologue, qui avoue être revenu de son « idéalisme de lettré » en écoutant cette parole de la rue derrière laquelle il s'efface ici avec un profond respect.

ETHIQUE DE RUE

Une souplesse méthodologique qui lui permet de mettre au jour les tensions et les paradoxes de cette farouche « résistance », de cette quête éperdue de dignité personnelle qui fonde la culture de la rue : ainsi, à travers la figure de Candy, laquelle se comporte « comme un revendeur de rue macho mais continue à vouloir douze enfants », l'ethnologue pointe-t-il tout ensemble l'amorce d'une émancipation féminine, en rupture avec la culture traditionnelle jibaro, et la prégnance des vieux modèles à travers « le triomphe sans issue de la logique patriarcale ancienne manière ». De même souligne-t-il à plusieurs reprises la coexistence permanente d'une violence sexuelle insoutenable (le viol collectif du corps féminin considéré comme un rite d'initiation normal) et d'une éthique de rue « profondément morale, et même prude ».

Aux côtés de son ami Primo, gérant du point de « revente » appelé la « Salle de Jeux », celui que l'on surnomme le « nègre blanc » mesure à quel point les enfants d'immigrés sont déchirés entre deux cultures mais surtout entre deux aspirations contraires : d'un côté, réaliser le « rêve macho-prolétarien » de l'ascension sociale (« travailler clean » et « devenir réglo ») ; de l'autre, transformer l'impossibilité totale qui leur en est faite (absence de services publics et déscolarisation, chômage et triomphe du tertiaire) en un

emblème de fierté nourri de « nihilisme désespéré ». Et Bourgois de raconter les échecs répétés de Primo pour s'intégrer au monde des bureaux de Manhattan, donnant lieu à un terrible « clash culturel entre le yuppie blanc et l'embrouilleur de l'inner city » issu des quartiers délabrés du new-yorkais : codes vestimentaires, accent et niveau de langage, il faut lire de près cette recension bouleversante et tragi-comique des multiples marqueurs symboliques qui humilient constamment le jeune portoricain ; réduit au statut de bouffon ignare, condamné à rester caché « derrière la photocopieuse », il sera inexorablement refoulé, au bout du compte, vers la seule « carrière » pour laquelle son « capital culturel » lui procure compétence et considération : le crack.

Il faut donc souligner la force d'un itinéraire de recherche aussi libre qu'engagé, qui ne gomme jamais les conditions singulièrement difficiles de son enquête : parti d'une réflexion de type marxiste sur les seules « bases matérielles » de la misère morale, Philippe Bourgois a dû élargir son point de vue à d'autres grilles d'analyse, anthropologique, culturelle ou féministe. Mais l'objectif explicite reste le même : faire pièce à l'hyprocrisie d'une certaine intelligentsia « progressiste », qui refuse de montrer la réalité d'une « souffrance généralement hiddée », sous prétexte de ne pas ternir l'image des exclus et de ne pas conforter les préjugés moralisants et racistes des classes moyennes américaines. Car pour Philippe Bourgois, c'est au contraire en révélant au grand jour le vrai visage des pauvres, sans les dépeindre « ni comme des monstres ni comme des victimes structurelles parfaites », que l'on fera peut-être hésiter, ne serait-ce que quelques instants, les zéloteurs du tout-carcéral et des couloirs de la mort.

Jean Birnbaum

Des sociologues pionniers

Jean-Michel Chapoulie retrace l'histoire de l'Ecole de Chicago fondée en 1892

LA TRADITION SOCIOLOGIQUE DE CHICAGO 1892-1961

de Jean-Michel Chapoulie.
Seuil, 494 p., 190 F (28,96 €).

Quand Max Weber s'arrête à Chicago, lors de son premier voyage aux Etats-Unis, en 1904, il est impressionné par cette cité « ahurissante », qu'il décrit comme « un immense réservoir humain » où « un mélange invraisemblable de nationalités » s'agit dans un univers de misère et de violence. La ville a connu un développement industriel rapide et un afflux d'immigrants considérable. Quartiers insalubres, délinquance, tensions communautaires et agitation ouvrière suscitent l'inquiétude des classes moyennes et l'essor d'un mouvement de réforme sociale. C'est dans ce contexte qu'a été créé à l'université, douze ans plus tôt, en 1892, un département de sociologie, berceau de ce que l'on va appeler par la suite l'Ecole de Chicago.

Jean-Michel Chapoulie préfère parler de « tradition », car cette sociologie d'inspiration pragmatiste, fondée sur des enquêtes de terrain et axée sur les « problèmes urbains », se caractérise plus par une inspiration commune, reprise et réinterprétée par plusieurs générations de chercheurs jusqu'au début des années 1960, que par une stricte orthodoxie. A partir d'une riche documentation, il en retrace l'histoire, restituait les analyses, les modes d'enquête, les manières d'écrire, mais aussi le rôle et la personnalité des enseignants les plus influents. Il rappelle ainsi l'importance du travail pionnier de William Isaac Thomas et Florian Znaniecki sur *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique*, premier exemple d'une véritable sociologie empirique, publié avant la première guerre mondiale, et qui servira durablement de modèle.

L'époque était alors rigoureuse : pour cause d'adultère, Thomas fut contraint de démissionner de l'université en 1918. Mais le flambeau fut repris par Robert E. Park, esprit original et homme dynamique au parcours atypique. Philosophe de formation, journaliste pendant huit ans, élève de Georg Simmel en Allemagne, puis assistant du leader noir modéré Booker Washington, il est rapidement devenu le chef de file de la sociologie de Chicago. Outre ses propres analyses sur « les phénomènes urbains, les relations entre races et les comportements collectifs », il a lancé et animé un vaste programme de recherches de type ethnographique sur la ville, qui bénéficiait de l'aide des grandes fondations. Le département de sociologie connut avec lui son apogée, pour les étudiants comme pour les chercheurs, c'était le lieu d'une aventure intellectuelle hors norme, d'une ouverture aux autres disciplines – l'anthropologie, la philosophie et la psychologie –, et d'une confrontation directe avec le monde social. Leurs travaux, nombreux, divers, audacieux, vont se poursuivre après le départ à la retraite de Park en 1933.

Toutefois, après la Grande Dépression, de nouvelles questions ont surgi concernant le chômage et les inégalités sociales, tandis que se sont développées l'intervention de l'Etat fédéral et ses demandes de grandes enquêtes statistiques... De nouvelles problématiques sont également arrivées dans les bagages des intellectuels européens fuyant le nazisme. La sociologie de Chicago, moins en phase avec son temps, a ainsi perdu progressivement son rayonnement. Grâce aux traductions tardives qui se multiplient et à cette étude approfondie, on redécouvre heureusement aujourd'hui « l'un des exemples les plus aboutis de ce que peuvent produire les sciences sociales lorsqu'elles s'aventurent à l'étude des questions sensibles ».

Nicole Lapierre

Esclaves domestiques

A partir de témoignages, Sylvie O'Dy met en évidence des pratiques qui ont encore cours en France

ESCLAVES EN FRANCE

de Sylvie O'Dy.
Préface de Robert Badinter
Albin Michel, 206 p.,
95 F (14,48 €).

La défense de cette cause humanitaire-là ne requiert pas de prendre l'avion. La « ligne de front » est à portée de métro. La France est le théâtre de l'une des pires violations des droits de l'homme qui soit : l'esclavage. On le savait encore, largement, pratiqué dans le tiers-monde. Il existe à domicile, sous une forme difficile à traquer : l'esclavage domestique. L'esclave à la maison, dans un hôtel particulier des beaux quartiers comme dans une HLM de banlieue, c'est la jeune femme immigrée, très souvent encore une mineure, piégée loin de chez elle, sans papiers, ignorante de ses droits et livrée à la merci d'une famille de modernes Thénardières, français ou étrangers. C'est la petite Malienne, l'Erythréenne, la Sri-Lankaise, la malheureuse Malgache, attirée à Paris ou ailleurs en France pour fuir la misère du village natal, aider ceux qui y sont restés, et qui se retrouve dans un état de servitude absolue, sans recours. Ou presque.

Car depuis 1994, une équipe de valeureux militants des droits de l'homme a entrepris de débusquer la pratique de l'esclavage domestique en France. A l'initiative de Dominique Torrès, réalisatrice à France 2, ils ont fondé le Comité contre l'esclavage moderne (CEEM). Depuis, ils chassent l'esclavage en appartement. Et ils ont trouvé et sauvé Hina, Célestine, Adhanet, Fatimatah et bien d'autres, dont Sylvie O'Dy, journaliste à *L'Express*, coprésidente du Comité, retrace le calvaire. L'histoire est toujours la même. Celle d'une jeune femme entrée en France avec un visa de touriste – trop souvent dans la foulée de diplomates venus d'Asie, d'Afrique

ou du Proche-Orient –, ou leurrée par une de ces agences d'employées de maison douteuses qui pullulent à Beyrouth et piègent nombre de jeunes Asiatiques. Elle atterrit chez des brutes. Passeport confisqué, journée de travail de 12 à 16 heures, maigres repas, interdiction de sortir, rémunération nulle ou presque et régime de terreur à domicile : coups, sévices et, parfois, viols.

Que faire ? L'esclave domestique ne parle souvent pas le français. Elle vit dans l'espoir de récupérer quelques gains. Elle hésite à donner l'alerte, à prévenir la police : elle a peur des représailles. Il arrive que ses maîtres bénéficient de l'immunité diplomatique. Et qui la croirait ? L'Etat, pourtant, est prêt à sévir. Deux articles du nouveau code pénal (253-13 et 225-14) répriment « les conditions de travail et d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine » et « le fait d'obtenir d'une personne, en abusant de sa situation de vulnérabilité ou de dépendance, la fourniture de services non rétribués ou en échange d'une rétribution manifestement sans rapport avec l'importance du travail accompli ». Mais le problème est moins judiciaire que pratique : comment savoir, comment traquer cette forme moderne d'esclavage ?

C'est là qu'intervient le CEEM. Il est prêt à se mobiliser sur tout indice qu'un voisin intrigué pourrait lui signaler. Il a le savoir-faire juridique, les contacts avec les autorités et, surtout, un réseau de militants pour conseiller, accueillir, commencer à « réparer » tous ceux dont la vie a été brisée, souillée par des mois ou, parfois, des années de servitude infâme. Dans une préface, Robert Badinter, l'ancien garde des sceaux, écrit que « ce livre est une cri de douleur, de colère et d'alarme ».

Alain Frachon

(CEEM, 4, place de Valois, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-36-55).

Livraisons

● HON (N) I SOIT QUI MAL Y PENSE, L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais, d'Henriette Walter

Une véritable encyclopédie, dans un apparent désordre, des relations linguistiques – et, du coup, historiques et culturelles – entre le français et l'anglais. Avec une érudition presque jamais en défaut, l'auteur nous raconte, sans prétention, l'histoire de l'illustre Jarretière (honi ne comportait, à l'époque, qu'un n) et livre quantité de renseignements pittoresques. On ne s'ennuie jamais en feuilletant ce gros livre. On s'étonne cependant un peu du silence de l'auteur sur la syntaxe : ainsi, on observe aujourd'hui, en français, une forte extension de l'antéposition de l'adjectif épithète. L'influence de l'anglais n'y est sans doute pas pour rien... (Robert Laffont, 364 p., 149F [22,71€]).

M. Ar.

● VÉRITÉS EN QUÊTE D'AUTEURS, de Bernard Traimond

Qu'il s'agisse de littérature ou d'histoire, de politique ou, comme ici, d'anthropologie, les faussaires sont passionnants : pour parvenir à rendre crédible un apocryphe, ne faut-il pas posséder au plus haut point l'art d'inventer un texte ? Mais il arrive que le farceur se prenne au jeu : si Psalmanazar (auteur d'une célèbre description de l'île de Formose, où il n'avait jamais mis les pieds) n'est qu'un menteur professionnel, il est plus difficile, en revanche, de démêler la part du vrai et du faux dans les cas de Macpherson (pour l'Ecosse), Jean-François Bladé (pour le folklore gascon) et Carlos Castaneda (pour les Indiens yaquis). Ce que ces différents dossiers tendent à montrer, c'est que, comme le souligne Bernard Traimond, lui-même anthropologue, la notion de « faussaire » évolue en même temps que la définition académique des normes du « vrai », laquelle est à son tour déterminée, en grande partie, par les luttes de pouvoir au sein de l'université (éd. William Blake & Co, 192 p., 138 F [21,04€]).

Ch. D.

● L'IMPOSTURE SCIENTIFIQUE EN DIX LEÇONS, de Michel de Pracontal.

Plus de 50 % des Français croient à la transmission de pensée, presque autant font confiance à l'astrologie. Des chercheurs de renom accréditent la téléportation et les voyages dans le temps, d'autres contestent les théories de l'évolution ou de la relativité, des découvertes sensationnelles se révèlent non reproductibles... « On rencontre même des imposteurs sincères qui croient vraiment ce qu'ils racontent », affirme Michel de Pracontal, pour qui l'imposture scientifique est devenue une norme intellectuelle comme une autre. Comment départager le vrai du faux dans un monde surmédiatisé et mercantile, quand le contenu est de surcroît difficile à appréhender par le non-spécialiste ? La nouvelle édition de cet ouvrage, publiée par le même auteur en 1986, est très largement remise à jour (La Découverte « Sciences et société », 334 p., 129 F [19,66 €]).

C.V.

JEAN-PAUL KAUFFMANN
sera à la librairie
GALLIMARD
le mardi 24 avril
à partir de 19 h.
en compagnie de
DENIS TILLINAC
15, bd. Raspail, Paris 7^e
Tél. 01 45 48 24 84

JEAN KASPAR
sera à la librairie
LE DIVAN
le mercredi 25 avril
à partir de 17 h.
à l'occasion de la parution de
Refondre
le syndicalisme
(aux éditions Gallimard)
203, rue de la Convention,
Paris 15^e - Tél. 01 53 68 90 68

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **La Martinière continue son marché.** Le groupe La Martinière a pris le contrôle des éditions Hermé, spécialisées dans les arts décoratifs, la gastronomie et le tourisme. Hermé appartenait à la Société industrielle de reliure et de cartonnage (SIRC) qui a notamment réalisé la reliure du livre-phare de La Martinière, *La Terre vue du ciel*, de Yann Arthus-Bertrand. La SIRC ne souhaitait pas continuer sa diversification dans l'édition. Créé en 1992, le groupe d'Hervé de La Martinière poursuit sa croissance accélérée après avoir repris Minerva, Le Sorbier, Abrams ou Knesebeck.

● **Renouvellement au prix Décembre.** Florence Malraux devient la présidente du prix Décembre pour 2001 et 2002. Elle remplace Daniel Schneidermann, qui occupait déjà la présidence du prix Novembre. Après une divergence avec le précédent sponsor Cassegrain, les principaux jurés ont créé, en 1999, le prix Décembre, financé par Pierre Bergé. Deux nouveaux membres ont été élus : Jérôme Garcin et Jeanne Moreau. Un ou deux nouveaux membres étrangers devraient rejoindre le jury pour remplacer Julian Barnes, aux côtés de Mario Vargas Llosa.

● **Karl Lagerfeld éditeur.** Le directeur artistique de Chanel, Karl Lagerfeld, se lance dans l'édition en créant les éditions 7 L, basées en France et en Allemagne à Göttingen. Il s'agit de livres illustrés, luxueux mais pas inabordable. Karl Lagerfeld se dit passionné par les livres et possède 230 000 ouvrages (*Le Monde* du 21 mars). Il revendique pour 7 L « un choix de livres très varié », car « versatilité n'est pas synonyme de futilité » et propose « une sélection dans des zones peu explorées ou oubliées des immenses continents du savoir, de la poésie et des arts visuels ». Les premiers titres sont : *The Complete Works* du poète américain Alan Seeger, avec des photographies de Lagerfeld, *Réjane. La reine du boulevard*, de François Baudot et des livres de photographies d'Iwao Yamawaki, Stéphane Marais ou Roni Horn. Les livres sont diffusés par Vilo (éd. 7 L, 7, rue de Lille, 75007 Paris, 01-55-42-75-50).

● **Le livre numérique en son-dage.** Le livre numérique reste abstrait pour les Français, selon un sondage Ipsos réalisé pour le site Powow.net. Pour 39 % d'entre eux, il s'agit d'un ordinateur relié à Internet. 79 % refusent de payer le téléchargement d'un livre en ligne au même prix que l'ouvrage en papier. 51 % estiment qu'il devrait être gratuit.

● **PRIX :** La romancière australienne Julia Leigh a reçu le **prix de l'Astrobale-Etonnants Voyageurs**, pour son livre *Le Chasseur* (Actes Sud). Le **prix Edmée de La Rochefoucauld**, doté de 20 000 francs, a été attribué à Christophe Onot-dit-Biot pour son premier roman *Désagrégé(e)* paru chez Plon. Au Salon Lire à Limoges, le **prix Cœur de la France** a été décerné à Guillaume Cochin pour *Un nuage posé par terre* (Ramsay). Les **prix littéraires d'Ar Pillaouer** ont été attribués pour le prix « Bretagne » à Marie le Drian pour *La Cabane d'Hippolyte* (Julliard), le prix « Pascal Pondaven » à Jean-Pierre Gourmelon pour *Les Crins du négrier* (Terre de Brume) et le prix Fédération d'Île-de-France à Thérèse Sene pour *Les Batteurs de Landes* (éd. Liv'Poche).

[b | s]

DEZSÓ KOSZTOLÁNYI

ALOUETTE

« Alouette, cruelle Alouette : un roman qui nous vole dans les plumes. »

ANDRÉ ROLLIN,
Le Canard enchaîné

Viviane Hamy

Distique meurt, Alterna naît

Le repreneur de la société de diffusion et de distribution veut renouer avec l'esprit des fondateurs au service de petits éditeurs, victimes de la troisième faillite de la société

Distique est mort, victime de sa troisième faillite en dix ans. Mais la société de diffusion et de distribution va renaître sous le nom d'Alterna. Le tribunal de commerce de Chartres a en effet accepté, mercredi 18 avril, le plan de redressement par cession proposé par Marc Avelot. Il reprend le fonds de commerce pour 300 000 francs (45 734 €), alors qu'après cette nouvelle faillite Distique semblait s'acheminer vers une liquidation définitive. L'administrateur judiciaire Guy Pierrat avait engagé une procédure de licenciement des deux tiers du personnel. M. Avelot rachète une société avec huit personnes mais ne reprend pas son passif.

Ancien secrétaire général de la Fondation Crédit lyonnais, qui s'occupait des actions de mécénat de la banque alors dirigée par Jean-Yves Haberer, Marc Avelot est le responsable des éditions Impressions nouvelles créées en 1986, qui ont revu le jour à l'automne 2000, avec la parution du controversé journal de Renaud Camus, *Corbeaux* (*Le Monde* du 24 novembre 2000). En renouant avec l'édition, il retrouve son distributeur de l'époque, Distique, et constate l'ampleur des dégâts.

Plutôt que de chercher un autre distributeur, il réfléchit à rebâtir une société pour la petite édition car « il est de plus en plus facile de

faire un livre et de plus en plus difficile de le mettre en place ». Il crée une structure – distincte de la maison d'édition – baptisée Alterna, pour bien indiquer la volonté de changement. Son plan est de relancer l'activité de diffusion associée à Distique, Ulysse, dont s'occuperait son fondateur, Bernard Francès. Il promet davantage de transparence et veut réorganiser le catalogue de Distique en trois secteurs : livres illustrés ; littérature et essais ; région. Marc Avelot est convaincu de la nécessité d'une telle structure pour « ceux qui veulent une alternative à la logique de concentration ». Il revendique l'héritage des fondateurs de la maison au service de la petite édition.

Car avant les faillites en série, Distique a été une belle aventure. Au départ, Distique ce fut trois amis et une vague utopie : Bernard de Fréminville, Vladimir Ermakoff – tous deux travaillent aujourd'hui chez Dilicom – et Michel Parfenov créent, en 1973, Solin. Leur maison d'édition publie huit revues de contre-information, comme *Champ social* ou *Tant qu'on a la santé*. Ils partagent alors une librairie avec Françoise Pasquier – récemment décédée (*Le Monde* du 6 janvier) –, qui a en charge Tierce, une maison d'édition spécialisée dans les ouvrages féministes.

A l'époque, on parle du « printemps des petits éditeurs ». De nombreuses petites structures se

créent à ce moment-là. « On ne voulait pas faire la révolution sociale, mais balayer devant notre propre porte », commente Bernard de Fréminville. Mais très vite, les trois comparses se heurtent à un double problème : « En tant que libraire, on n'arrivait pas à obtenir les livres que l'on voulait et, en tant qu'éditeur, on n'arrivait pas à faire connaître nos livres. » Or, Le Seuil, les PUF et autres distributeurs qu'ils sollicitent leur tiennent le discours suivant : « Revenez quand vous aurez grandi », alors même que les libraires ne veulent pas ouvrir un compte pour une société qui ne publie que dix titres par an. Le serpent se mord donc la queue... et, de ce constat, naît Distique.

Distique ? « Un instrument de distribution au service de petites structures éditoriales, dont la plupart étaient d'extrême gauche », résume Michel Parfenov qui quittera Distique en 1984 pour se consacrer à Solin, aujourd'hui associé à Actes Sud. Dès le départ, les trois hommes dotent leur société de distribution de moyens techniques qui leur permettent de rendre très précisément des comptes aux éditeurs, les informant au jour le jour. Les premiers à faire partie de l'aventure sont, outre Solin et Tierce, le Centre national de la photo, La Brèche et Fata Morgana. « On était des conservateurs de l'invendable, mais on publiait des livres magnifiques

qui n'auraient pas existé puisqu'un distributeur traditionnel arrêtrait les frais dès lors qu'un ouvrage se vendait à moins de cent exemplaires », commente Bernard de Fréminville. C'est une époque faste pendant laquelle Distique contribue réellement à faciliter le métier des petites maisons d'édition.

DÉPÔT DE BILAN DE MÉRÉAL

A la fin des années 1980, Distique c'est 350 éditeurs, dont 65 % vendaient moins de douze exemplaires par an et 85 % d'entre eux moins de cent exemplaires ; 12 000 titres au catalogue et 60 millions de francs de chiffre d'affaires. Pendant huit ans, les trente salariés de la société seront à égalité de salaire. Bref, une belle aventure idéologique, même si la rentabilité reste faible. Ils décident de passer à la vitesse supérieure. En août 1990, ils décident de quitter Malakoff pour de plus grands locaux à Luisant, près de Chartres – où Distique est toujours installée. Un changement précipité qui leur coûte des millions.

Pendant dix mois, l'hémorragie financière entraîne la perte de confiance de plusieurs éditeurs (Verdier, l'Age d'homme) comme celle de certains libraires. Distique s'achemine vers son premier dépôt de bilan, affichant un déficit de l'ordre de 10 millions de francs. C'est alors que Maxi-Livres entre dans la danse. Distique obtient une sub-

vention du ministère de la culture. La Caisse des dépôts et consignations prend également une participation qu'elle revendra, avec profit, peu de temps après à Maxi-Livres. En 1991, Maxi-Livres rachète l'intégralité de la société.

M. de Fréminville quitte Distique en 1992. La nouvelle direction a du mal à regagner la confiance des éditeurs et des libraires. En 1997, Maxi-Livres est mise en redressement judiciaire, entraînant à sa suite Distique. Le nouveau PDG Gérard Vaugon n'arrive pas à redresser la société. Les éditeurs quittent Distique les uns après les autres : Fata Morgana, l'Atalante, Métropolis, Sens & Tonka, alors que les départs de plus gros, tels que Taschen (en 1998) et, aujourd'hui, Buchet Chastel n'ont fait qu'aggraver la situation. L'hospitalisation, en décembre 2000, de Gérard Vaugon alors responsable de Distique, a perturbé encore davantage les choses.

Pour les éditeurs, c'est une catastrophe. Les éditions théâtrales ont poussé un cri d'alarme. Pour les éditions Méréal, c'est encore plus grave. Connues pour leurs livres policiers et leurs essais, elles annoncent sur leur site : « En raison du dépôt de bilan de leur distributeur, Distique, les éditions Méréal sont au regret d'annoncer à leurs lecteurs leur propre cessation d'activité. »

Emilie Grangeray
et Alain Salles

Trente ans avec et sans Complexe

C'est avec un éventail de marque-pages et de citations que Complexe fête ses trente ans. « On peut vivre sans livres. Oui, mais tellement moins bien ! » (Giovanni Dipazza), « Le métier des lettres est tout de même le seul où l'on puisse sans ridicule ne pas gagner d'argent » (Jules Renard), « Un beau livre, c'est celui qui sème à foison les points d'interrogation » (Cocteau), « Un livre doit être la hache qui brise en nous la mer gelée » (Kafka). Ce petit florilège définit la démarche d'une maison qui se veut sans complexes, mêlant humour et réflexions sur le monde. La souris de Plantu vient compléter les signets de citations et annoncer : « Complexe a 30 ans, ça s'arrose ! » Le dessin orne même une cuvée spéciale de côtes-du-rhône.

Complexe est fier de son âge et de son catalogue : près de 900 titres publiés depuis 1971 dont 500 restent au catalogue ; une quarantaine de livres par an pour un chiffre d'affaires de 10 millions de francs (1,5 million d'euros). De nombreuses maisons ont été lancées au début des années 1970, pour disparaître ensuite. Son nom indique d'emblée que la maison ne cherche pas la facilité. Complexe a un autre défaut : c'est un éditeur belge. Ça n'empêche pas d'avoir de l'ambition en France et les pieds sur terre. D'emblée, les deux fondateurs de la maison, André Versaille et Danielle Vincken, créent une structure de diffusion, qui représente des éditeurs comme Payot ou les PUF. « Ça mettait du beurre dans les épinards, mais ça nous a surtout appris le principe de réalité. Le véritable travail de l'éditeur commence quand le livre est sorti », explique André Versaille.

Les débuts sont difficiles, mais la maison commence à s'imposer dans les années 1980 avec le succès de la col-

lection d'Histoire – avec de nombreux inédits en poche –, née de la lecture d'un sondage qui indiquait que 64 % des Français ne savaient pas qui avait déclaré la guerre en 1939. Alors, André Versaille a imaginé ces livres, conçus comme des « machine à remonter le temps », tous centrés sur une période courte de l'histoire, avec des ouvrages d'Hélène Carrère d'Encausse, Marc Ferro, François Fetjö, André Kaspí, Mohammed Harbi, etc.

Passionné de littérature, André Versaille avait créé une très belle collection d'histoire littéraire, « Le Regard littéraire », qui propose des jugements d'écrivains sur leurs pairs. « C'est une collection de textes injustes, explique-t-il. Quand un écrivain déteste un autre écrivain, il vous donne envie de le lire. » Mais les deux grandes fiertés du directeur de Complexe, ce sont les sommes qu'il a conçues sur La Fontaine (*Ceuvres, sources et postérité d'Esopé à l'Oulipo*) et le *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*.

Amateur de citations, il trouve le secours de Voltaire pour se battre contre la « worldysneasyation de l'édition » : « Les sottises qu'on fait, qu'on dit et qu'on écrit, étant plus multipliées que la race de Jacob, et que les sables de la mer, il est difficile de faire un choix. Toutes ces innombrables vessies, accumulées les unes sur les autres dans le gouffre de l'oubli, crèvent au moment qu'elles sont formées, et il en résulte un immense nuage dans lequel on ne discerne plus rien. » Dans ce brouillard, il a par exemple publié, avec *Le Monde diplomatique*, *L'Âge des extrêmes*, d'Eric Hobsbawm, refusé par plusieurs éditeurs, et qui a dépassé les 60 000 exemplaires.

A.S.

A L'ÉTRANGER

Lettres de poètes du Brésil

Editora Nova Fronteira (Rio de Janeiro) vient de publier (*Correspondencia de Cabral com Bandeira e Drummond*) la correspondance de Joao Cabral avec Manuel Bandeira et Carlos Drummond, les trois plus grands poètes brésiliens du XX^e siècle, selon certains. Le plus jeune, Joao Cabral (1920-1999), est l'acteur central de cette correspondance. A vingt ans, sans avoir rien publié, il s'adresse à Carlos Drummond (1902-1987), déjà très connu dans les milieux littéraires. Il lui dédia bientôt son premier recueil. Un dialogue s'instaure entre le débutant et le gentilhomme troublé qui cherche la place de la poésie dans la société. On sollicite des conseils, on loue les productions respectives, et l'on réagit aux alternatives du moment : hermétisme/communication, abstraction/figuration, engagement/distance. Drummond, plus sollicité, plus mondain, répond peu, les lettres s'espacent et cesseront bientôt.

Mais, en 1947, Cabral, devenu diplomate, est en poste à Barcelone. Il fréquente l'intelligentsia catalane dont il apprend la langue, alors interdite : il traduira des poètes plus ou moins clandestins. Joan Miró lui présente Prévert, il voit toréer Manolete, qu'il compare obscurément à Paul Valéry. Il a acheté une presse d'imprimeur et projette d'éditer des Brésiliens. Manuel Bandeira (1886-1968), alors au faite de sa gloire, sera le premier, avec *Mafua do Malungo*. Autour des épreuves, une amitié touchante s'établit entre l'apprenti imprimeur et le poète couronné. Ils parlent technique, mais comme ils s'occupent aussi de la publication d'autres auteurs, leurs lettres – annotées avec compétence par l'universitaire Flora Sussekind – font revivre toute une période fiévreuse et inquiète de la poésie brésilienne.

J. Sn

AGENDA

● **LES 21 ET 22 AVRIL. ZINC . A Epinal** (88) se déroule la 3^e édition du Livre sur le Zinc, répartie dans les cafés spinaliens, un chapiteau pour les livres jeunes et une braderie (rens. : 03-29-31-41-42).

● **LE 23 AVRIL. KOLMAR. A Paris**, dans le cadre de « textes & voix », sera donnée une lecture de *Lettres et Mondes* de Gertrud Kolmar par Anne Alvaro et Hanns Zischler (à 20 h 30, Columbia University Paris-Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris, rens. : 01-43-35-42-05. Prix 50 F [7,62 €]).

● **LE 25 AVRIL. COLETTE. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France propose dans la série « Femmes écrivains français au XX^e siècle » une conférence de Gabrielle Rolin sur Colette (à 18 h 30, site François-Mitterrand, grand auditorium, quai François-Mauriac, 75013 Paris, rens. : 01-53-79-59-59) et le 26 avril, à la même heure au petit auditorium, dans le cadre de l'exposition Brouillons d'écrivains, une table ronde qui a pour thème « l'atelier de l'écrivain à l'heure de l'ordinateur ».

● **LE 26 AVRIL. SCIASCIA et MONTALBAN. A Grenoble**, l'université Stendhal propose une table ronde sur le thème « Ecrire (sur) le monde : de Sciascia à Montalban » avec Manuel Vazquez Montalban et Ferdinando Scianna (à 18 heu-

res, bibliothèque Centre-ville, 10, rue de la République, 38000 Grenoble, rens. : 04-76-54-57-97).

● **LE 26 AVRIL. SOLLERS. A Paris**, dans le cadre d'une journée « Ecrire et lire à la Catho », Philippe Sollers s'entretiendra avec Benoît Chantre sur son livre *La Divine Comédie* (éd. DDB) (à 17 h 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris ; rens. : 01-44-39-52-62).

● **LE 26 AVRIL. LACAN. A Paris**, Espace Analytique et Cultures en mouvements organise un débat : « Cent ans après sa naissance, Lacan aujourd'hui » (de 18 heures à 20 heures, espace Paul-Ricard, 9, rue Royale, 75008 Paris ; rens. : 01-45-07-23-09).

● **LE 27 AVRIL. DURRELL. A Nanterre**, le Centre de recherche Espaces/Ecrivains et la bibliothèque Lawrence-Durrell proposent un colloque sur Lawrence Durrell (à partir de 14 heures, université Paris-X-Nanterre, salle des colloques, bâtiment K, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, rens. : 01-40-97-71-71).

● **LE 28 AVRIL. COLOMB. A Paris**, l'Institut Cervantès et le Centre culturel péruvien organisent un colloque autour du thème « Le complexe de Colomb : un inconscient post-colonial », avec la participation de Jorge Semprun (à 14 heures, Institut Cervantès, 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris ; rens. : 01-40-70-92-92).

L'Algérie malade de son destin



Boualem Sansal
Le serment des barbares

folio